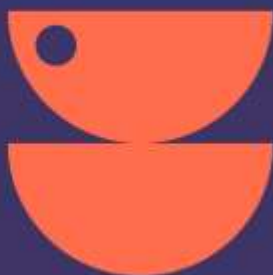


JEUX RÊVES = RÉALITÉS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



MÉTAPHORE GRAPHIQUE



"La culture ne va rien sauver, mais elle peut empêcher la barbarie de s'emparer du monde" - Martial Raysse, artiste, sculpteur et réalisateur, né en 1936.

Cette phrase de Martial Raysse, artiste et sculpteur, résonne, ou plutôt trouve un autre développement, avec celle de Bernard Golse : " Cerep-Phymentin ne changera pas le monde mais il peut changer le destin de certains enfants qui eux, peut-être, changeront le monde !".

Nous voici donc tous réunis autour d'un même objet, la créativité, alimentée par le plaisir de penser et de transmettre entre générations. Accompagner et soigner les bébés, les enfants et les adolescents, c'est à la fois leur proposer des outils pour penser et se laisser traverser en retour par leur élan vital à peine entamé, à l'état brut.

Soutenons l'énergie des plus jeunes avant que les épreuves et le principe de réalité ne ratiboisent leurs initiatives.

Transmettre les connaissances, favoriser les capacités autoréflexives et encourager la créativité dès les premières étincelles sont les meilleures remparts contre la désolation.

Et si la terre ne nous suffit pas, il nous reste l'univers comme terrain d'exploration aussi vaste, illimité et immatériel que nos rêves.

En avant pour les jeux partagés et l'aventure collective !

*Illustration de couverture réalisée par Aurèle Assoun, élève artiste aux Beaux-Arts de Paris, né en 2005.

ANNE BRISSON,
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE-PSYCHANALYSTE

MEMBRE DE NOTRE COMITÉ
RÉDACTIONNEL ASSOCIATIF



Les établissements de l'association

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS

Hôpital de jour André Boulloche : 56, rue du Faubourg Poissonnière
75010 Paris - 01 42 46 08 60 - Courriel : hjp@cerep-phymentin.org

Hôpital de jour EPI : 3, rue de Ridder - 75014 Paris
01 45 45 46 79 - Courriel : epi@cerep-phymentin.org

Hôpital de jour Raymond Cahn : 20, boulevard Jourdan - 75014 Paris
01 45 88 89 54 - Courriel : secretariat.hjm@cerep-phymentin.org

Hôpital de jour USIS : 3, rue de Ridder - 75014 Paris
01 45 45 46 91 - Courriel : usis@cerep-phymentin.org

CMP Cofi : 68, rue des Plantes - 75014 Paris
01 53 68 93 46 - Courriel : coficmp@cerep-phymentin.org

CMPP de Courbevoie : 7-9, impasse Michaël Winburn - 92 400 Courbevoie
01 43 33 56 35 - Courriel : cmpp.cbv@cerep-phymentin.org

CMPP Denise Weill : 25, rue d'Alsace - 75010 Paris
01 48 24 76 14 - Courriel : cmpp@cerep-phymentin.org

CMPP Saint-Michel : 6, allée Joseph Récamier - 75015 Paris
01 45 30 03 06 - Courriel : cmpp.saintmichel@cerep-phymentin.org

IME : 11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris
01 42 00 53 15 - Courriel : secretariat.ime@cerep-phymentin.org

Crèche : 12, rue Carlos Fuentes - 75014 Paris
01 84 79 56 26 - Courriel : creche@cerep-phymentin.org

Babylab : 12, rue Carlos Fuentes - 75014 Paris
01 84 79 56 26 - Courriel : babylab@cerep-phymentin.org

COPES : 26, boulevard Brune - 75014 Paris
01 40 44 12 27 - Courriel : formation@copes.fr



Les membres du conseil d'administration



Président : Professeur Bernard Golse
Vice-président : Docteur Jacques Angelergues
Trésorière : Mme Odile Naudin
Secrétaire : M. Xavier Moya-Plana
Secrétaire adjoint : Docteur Luc Chaudoye
Administratrice : Docteur Martine Agman
Administrateur : M. Sébastien Beauval
Administratrice : Mme Corinne Ehrenberg
Administratrice : Mme Clarisse Menez Peyrelevade
Administrateur : Docteur Denys Ribas

Nos rêves les plus fous



SOMMAIRE

Les établissements de l'association	4
Les membres du conseil d'administration.....	5
Le mot du président.....	8
L'éditorial de la direction générale	10
Le bilan social.....	12
La démarche qualité	21
La communication	27
Hôpital de jour André Bouloche.....	33
Hôpital de jour EPI.....	57
Hôpital de jour Raymond Cahn	67
Hôpital de jour USIS	85
CMP-COFI	99
CMPP de Courbevoie.....	107
CMPP Denise Weill.....	119
CMPP Saint-Michel.....	135
IME	149
La crèche	163
Le Babylab	177
Le Copes	187
Comité Social et Economique	203
Santé Sécurité et Conditions de Travail	213

Le mot du président

Éloge du creux et du manque

Le titre choisi pour ce rapport d'activité 2025 du Cerep-Phymmentin est à mes yeux absolument magnifique : Jeux, Rêves, Réalité.

Jouer, rêver, prendre en compte le réel (et s'y cogner parfois comme disait J. Lacan), n'est-ce pas là le vif de notre travail institutionnel et de la nécessaire créativité qui s'y attache ?

D.W. Winnicott a eu cette phrase superbe :

« Comprendons qu'avant d'être le don de certains, la créativité est un fait sans lequel il n'y a pas de vie psychique, mais seulement une survie, pas d'existence, mais une habitude qui s'entretient de ses automatismes, indifférente à la vie comme à la mort. »

Créer c'est jouer, créer c'est rêver, créer c'est aussi être réaliste mais créer c'est penser tout simplement et se représenter nos désirs et nos fantasmes.

Dans le monde qui est le nôtre et qui s'avère particulièrement brutal en ce moment, il importe, me semble-t-il, certes de s'indigner et de résister mais aussi de proposer et de créer.

De ce point de vue, s'occuper de la vie psychique des bébés, des enfants et des adolescents est sans doute l'une des meilleures choses que nous puissions faire et c'est en quoi nos métiers de soignants en pédopsychiatrie sont parmi les plus beaux métiers du monde !

Mais la pédopsychiatrie est aujourd'hui en danger car elle cherche à se passer de la rencontre, à singer la neuropédiatrie (aussi respectable que soit cette discipline, elle diffère profondément de la pédopsychiatrie par son modèle spécifiquement médical), à devenir surtout technologique et finalement à cliver dangereusement le diagnostic du soin dans la perspective d'un développement de centres dits experts dont chacun connaît évidemment les limites.

Que deviennent alors nos jeux, nos rêves et notre vision de la réalité en matière de soin psychique ?

En fait, tout ceci est en partie le fruit de notre tendance fondamentale au clivage.



Sur le fond de l'éternel clivage corps /psyché (d'où découle le clivage entre organogénèse et psychogénèse des troubles mentaux), a vu le jour ensuite le clivage entre une clinique de l'instant « t » (celle de l'évaluation) et une clinique de l'histoire (celle du soin psychique) et aujourd'hui nous assistons à un nouveau clivage entre la saturation d'un côté et le creux ou le manque d'un autre côté.

Le néolibéralisme est du côté de la saturation (tout savoir, tout pouvoir, tout maîtriser, tout réguler...) et son principal ennemi est tout naturellement l'inconscient¹ car le conflit intrapsychique risque toujours de faire hésiter le consommateur ou le producteur.

La psychiatrie, la psychopathologie, la psychanalyse et les sciences humaines en général sont en revanche du côté du creux et du manque dans lesquels s'enracinent, précisément, les processus de transmission et la créativité.

Peut-on jouer sans qu'il y ait un manque à gagner ?
Peut-on rêver sans qu'il y ait un manque-à-jouer ?
Peut-on affronter le réel sans qu'il y ait un manque à combler ?

Ces trois questions nourrissent le fonctionnement de nos établissements et de nos institutions et c'est en quoi le titre donné à ce rapport d'activité me parle profondément.

En rédigeant ces quelques lignes, deux phrases occupent aujourd'hui mes pensées, deux phrases que j'ai envie de partager ici.

D'une part, celle de Francis Scott Fitzgerald :

« On devrait pouvoir comprendre que les choses sont sans espoir, et cependant être décidé à les changer »

D'autre part celle de François Jacob à propos du XX^e siècle :

« Le siècle qui se termine a été préoccupé par les acides nucléiques et les protéines. Le prochain se concentrera sur la mémoire et le désir. Serons-nous capables de répondre aux questions qu'ils posent ? » (In : *La logique du vivant. Une histoire de l'hérédité*)

La première peut sembler pessimiste mais au fond elle ne l'est pas.

La seconde peut sembler trop optimiste...

Nos rêves, nos jeux et notre réalité commune nous permettent de naviguer tous ensemble entre ces deux caps.

Merci à vous toutes et à vous tous.

Merci aux équipes.

Vive le Cerep-Phymentin !

Bernard Golse, président de l'association

¹ B. Stiegler, *Il faut s'adapter*, Gallimard, Coll. « BRF essais », Paris, 2019

L'éditorial de la direction générale

Une année en demi-teinte



C'est ce que l'on peut dire de 2025 pour l'association et ses établissements : des événements compliqués et parfois douloureux, mais aussi des réussites, des projets et des perspectives enthousiasmants.

Partir des idées, des envies, développer des projets avec des moyens pour construire une activité adaptée au besoin. Cela paraît simple comme équation et c'est celle que l'on apprend en gestion de projet.

L'équation est quelque peu différente et ressemble aujourd'hui à : contraindre l'activité, la contrôler, retirer des moyens et les redistribuer à des dispositifs qui répondent au besoin à la marge ou en surface (rutilante).

C'est ça le progrès, vive le libéralisme !

L'année 2025 a vu la santé mentale être déclarée Grande cause nationale, ouf on a eu chaud.

Au sein de l'association CEREP-PHYMENTIN, nous avons vu nos moyens retirés parce que nous n'avons pas réalisé notre activité dans nos CMPP et pour cause, nos collègues soignants étaient en longue maladie. Chacun des professionnels serait donc interchangeable, niant la relation entre le patient et le soignant. Mieux, nous avons des postes vacants car chacun sait qu'il est aisé de recruter orthophonistes et médecins pédopsychiatres en ce moment.

Face à des blocs de bétons gris, sans vie ni forme, Pink Floyd – The Wall, la vie quotidienne colorée, multiforme et sonore a continué au sein des institutions du CEREP-PHYMENTIN, et c'est heureux. En 2025, les professionnels ont encore su préserver et entretenir au quotidien des espaces de pensée et de créativité. Ils ont accueilli les enfants, les adolescents et leur famille, en proposant des espaces de soin adaptés.

Ce rapport d'activité intitulé « Jeux Rêves Réalités » illustre parfaitement notre époque dans laquelle arrivent par blocs tombés du ciel, des grandes annonces politiques, des superbes idées, des grands changements, des virus, et avec lesquels nous devons composer. Il montre aussi toute la richesse que nous pouvons créer ensemble, patients, familles, professionnels, dans nos institutions en nous appuyant sur le quotidien, les relations humaines, les médiations et les outils conceptuels. Cela est rendu possible par une organisation et un fonctionnement solide, par l'ensemble des fonctions support et par la vie des instances, CDU, CVS, CSE, bureau associatif, comité technique des directeurs...



Un nouveau site Internet est venu ouvrir d'autres voies de rencontres et porter d'autres voix à l'extérieur de l'association - Encore un très grand bravo pour cette belle réussite !

L'année 2025 c'est aussi :

- Un passage en évaluation externe à l'automne qui a mobilisé les équipes et le siège social pendant plusieurs mois,
- D'importants travaux dans les établissements dont la réhabilitation totale pour l'un d'entre eux,
- L'achat d'un bien dans le 14^e arrondissement pour des locaux à destination de deux institutions et de l'association.

Enfin, malgré des difficultés, le CEREP PHYMENTIN et tous les acteurs qui le font vivre, patients, familles, professionnels, administrateurs, ont encore su montrer leur envie de créer ensemble des espaces de soin intelligents et adaptés.

Pour conclure, je dirais donc que 2025 a été une année contrastée.

Grégory Magneron, directeur général

Le bilan social

A. Continuer à protéger les salariés

Cette année encore nous poursuivons notre volonté d'améliorer les conditions de travail. La grille salariale de notre convention n'a pas changé depuis janvier 2023, soit 3 ans que le coefficient stagne à 3,93 euros, et les décisions budgétaires nationales ne semblent pas prévoir une augmentation conséquente dans les prochaines années.

A notre niveau, nous ne pouvons pas décider du pouvoir d'achat, c'est-à-dire de l'augmentation des salaires de manière collective car nous n'aurons pas les subventions en conséquence qui nous permettraient de le faire. Nous avons donc fait le choix d'intervenir sur des dispositifs qui améliorent les conditions de travail ainsi que les moyens sociaux et solidaires sur lesquels nous pouvons avoir un impact.

1. Epargne salariale : PEE – PERECO

Nous avons signé en octobre 2024 avec nos représentants syndicaux, un accord d'entreprise sur la mise en place d'un Plan Epargne Entreprise et d'un Plan d'Epargne Retraite Collective. Cependant, la mise en place effective n'a pu se faire qu'en 2025 après un vote du taux et du plafond d'abondement employeur sur le PEE et le PERECO en assemblée générale de juin 2025. La démarche est assez rare dans le secteur et les salariés ne sont pas coutumiers de ce type de dispositif qui se met en place tout doucement avec beaucoup de pédagogie. Pour l'année 2025/2026, l'abondement correspond à 100 % de ce que le salarié épargnera, plafonné à 300 euros. Ce taux et ce plafond seront revus et votés en juin 2026 lors de la prochaine assemblée générale.

2. Personnels des services généraux

Nous avons initié des négociations avec les représentants syndicaux sur les conditions de travail, de rémunération et d'évolution des carrières des agents de service intérieur, de maintenance et des maîtresses de maison. Un accord d'entreprise est en préparation, néanmoins certaines dispositions de ce futur accord ont déjà été mises en place avant la signature. Par anticipation, dès septembre 2024, une des dispositions a été actée par avenant au contrat de travail, à savoir que dès l'âge de 50 ans, le temps de travail de ces professionnels est diminué de 10 % tout en maintenant leur salaire. En 2025, c'est au tour de la formation, une des dispositions phares de cet accord.

La formation à la fois collective et individuelle. Une première formation collective a eu lieu, fruit de nos rencontres annuelles avec l'ensemble des professionnels des services généraux et nous y avons associé les professionnels des services administratifs. En collaboration avec le COPES, nous avons ainsi proposé deux sessions de formation sur le thème : « *Comment transmettre ce que l'on observe et ressent – que peut-on transmettre ?* ».

Ces moments de rencontre favorisent le « travailler ensemble » dans les institutions auprès des enfants et les jeunes accompagnés. Notre approche a toujours été de faciliter la parole car chacun a sa place et un rôle à jouer au quotidien.

La discussion se poursuivra en 2026 sur les rémunérations et donc les grilles salariales avec un accompagnement pour la faisabilité par notre conseil, le cabinet d'avocat BOULAY et LEVY. La progression des salaires entre le premier échelon et le dernier échelon n'est que de 11 % alors que pour les autres professionnels, la progression est de 76 % pour les éducateurs et peut aller jusqu'à 28 % pour les psychologues.

3. Mutuelle obligatoire de l'employeur

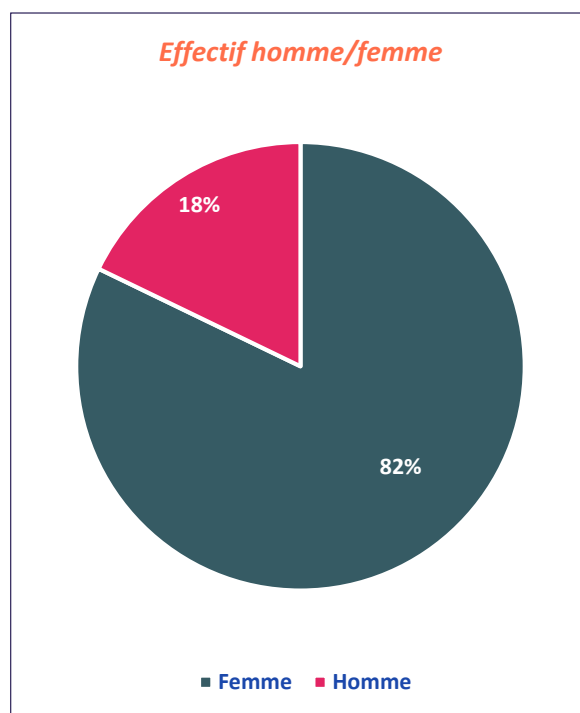
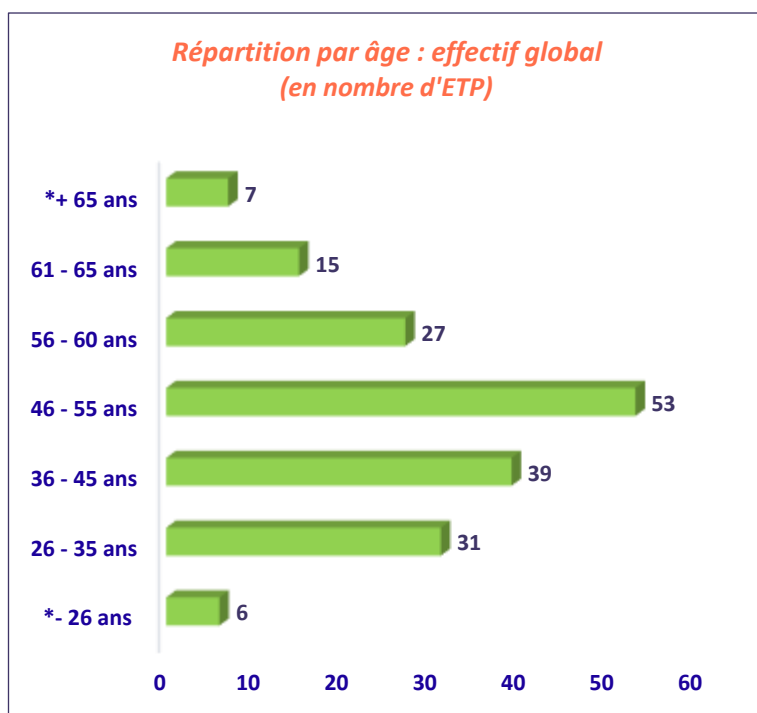
Autre champ, social cette fois-ci, où nous pouvons avoir un impact, la mutuelle obligatoire. En 2025, nous avons ouvert la discussion pour revoir les conditions et les garanties de notre mutuelle actuelle avec la MGEN.

Avec les représentants syndicaux et les membres du CSE, la décision avait été prise en 2023 de rester dans les recommandations de la branche pour le choix de la mutuelle et ainsi éviter des augmentations excessives de cotisation pour les salariés. La mutualisation de la branche permet de maintenir les cotisations à un taux relativement plus bas que les taux du marché.

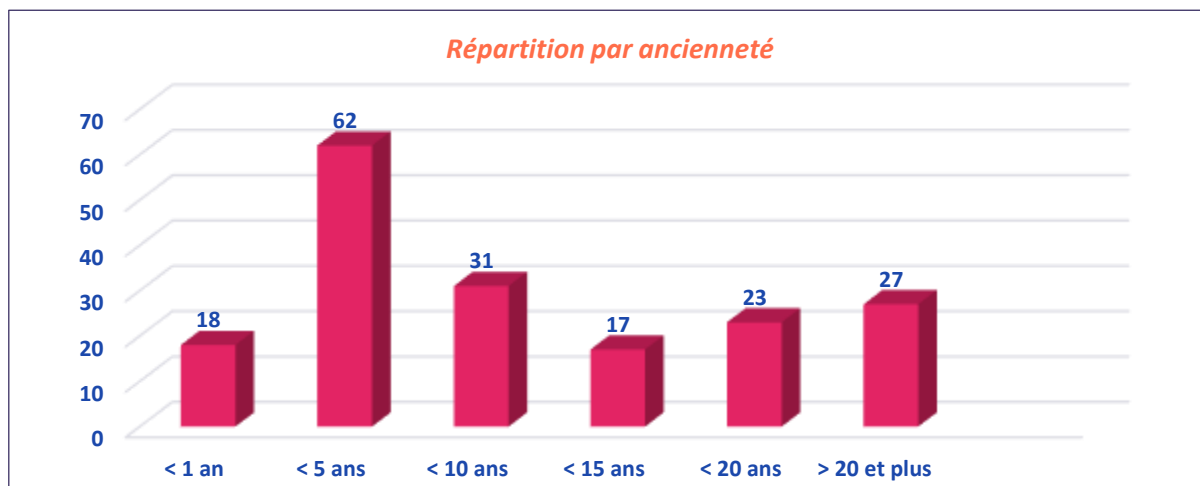
En 2025, l'association a donc décidé d'augmenter le budget alloué à la mutuelle pour proposer de meilleures garanties tout en maintenant les mêmes taux de cotisation. Deux organismes ont été sélectionnés pour nous faire de nouvelles propositions, Malakoff Humanis et la MGEN. La décision sera prise en 2026.

B. Bilan social

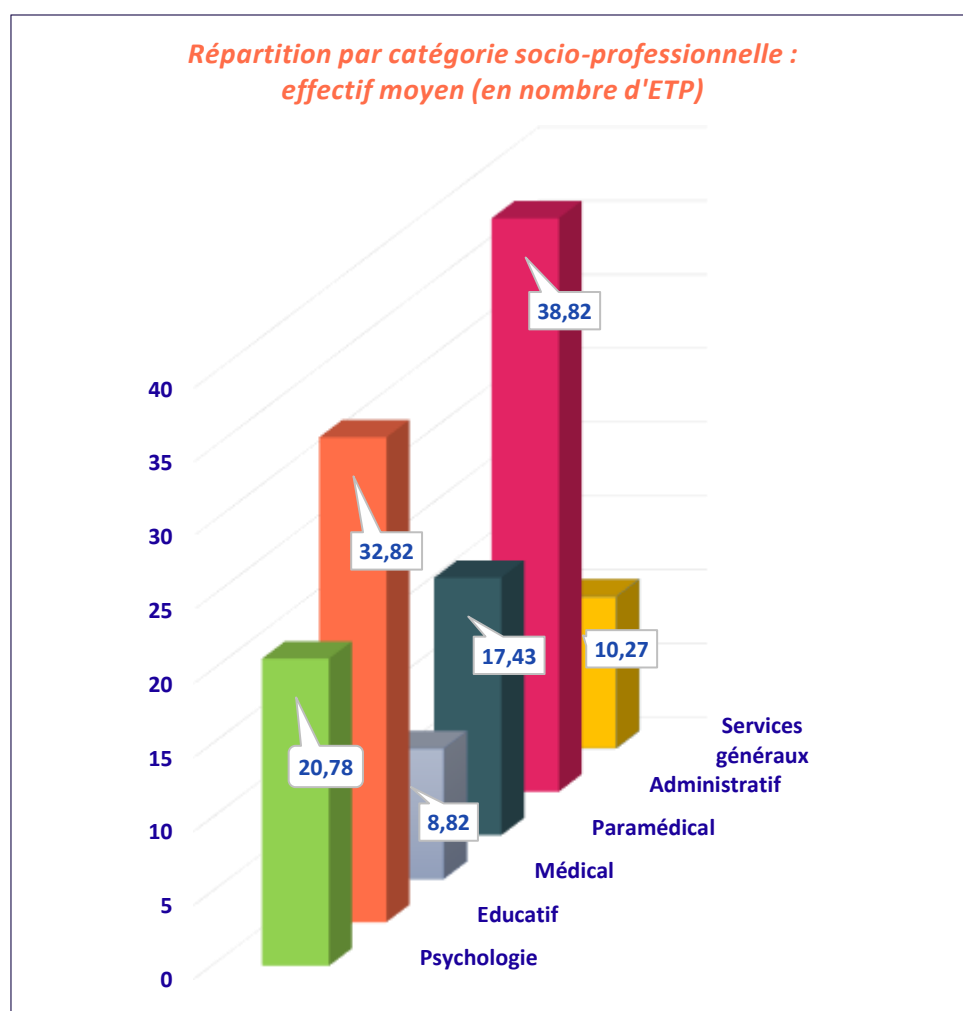
Au 31 décembre 2025, un effectif global de 178 salariés pour 128.94 ETP et pour une masse salariale de 5 712 130 euros.



L'âge moyen est de 50 ans en 2025 contre 53 ans en 2024.

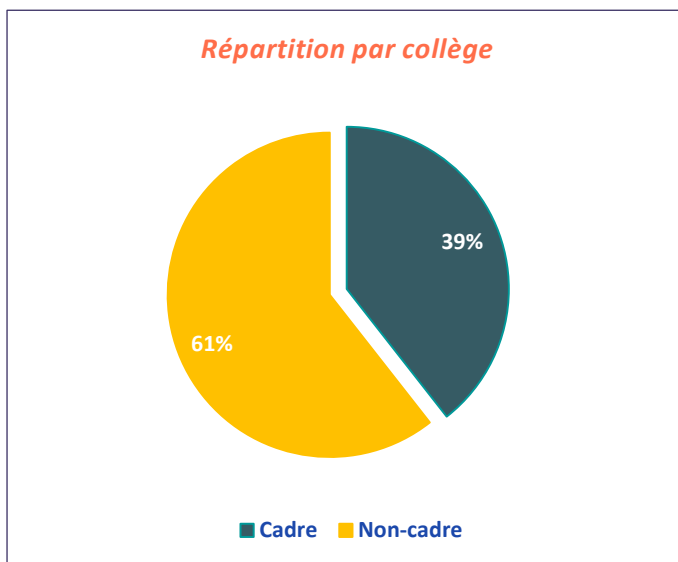
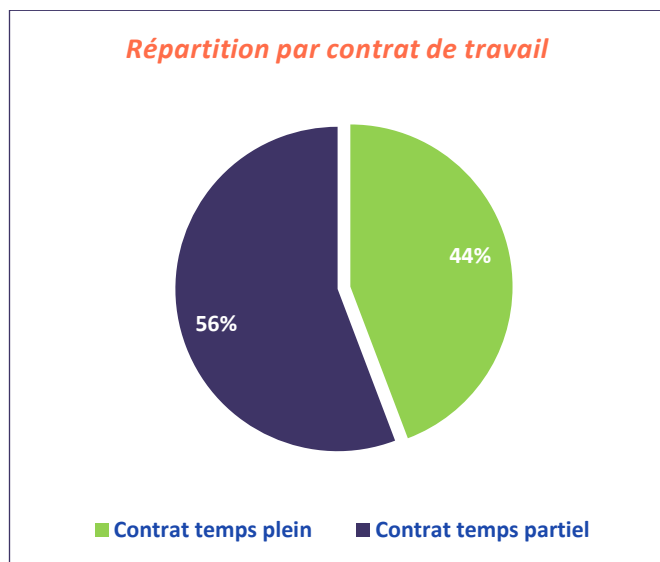


On peut constater une même répartition que l'année précédente, 27 salariés ont plus de 25 ans d'ancienneté, des équipes plutôt stables avec un faible turn-over et une moyenne de 5 postes vacants sur l'année.



En 2025, les problèmes de recrutement sont toujours existants sur certains postes : les assistant(e)s sociaux(ales), les psychomotricien(ne)s et les orthophonistes. Des réflexions ont commencé en 2025 et se poursuivront en 2026 pour travailler sur l'attractivité de ces métiers dans nos établissements.

Nous poursuivons le travail initié depuis 3 ans avec les stagiaires qui constituent une vraie richesse et qui, pour certains, continuent avec nous en signant un CDI.

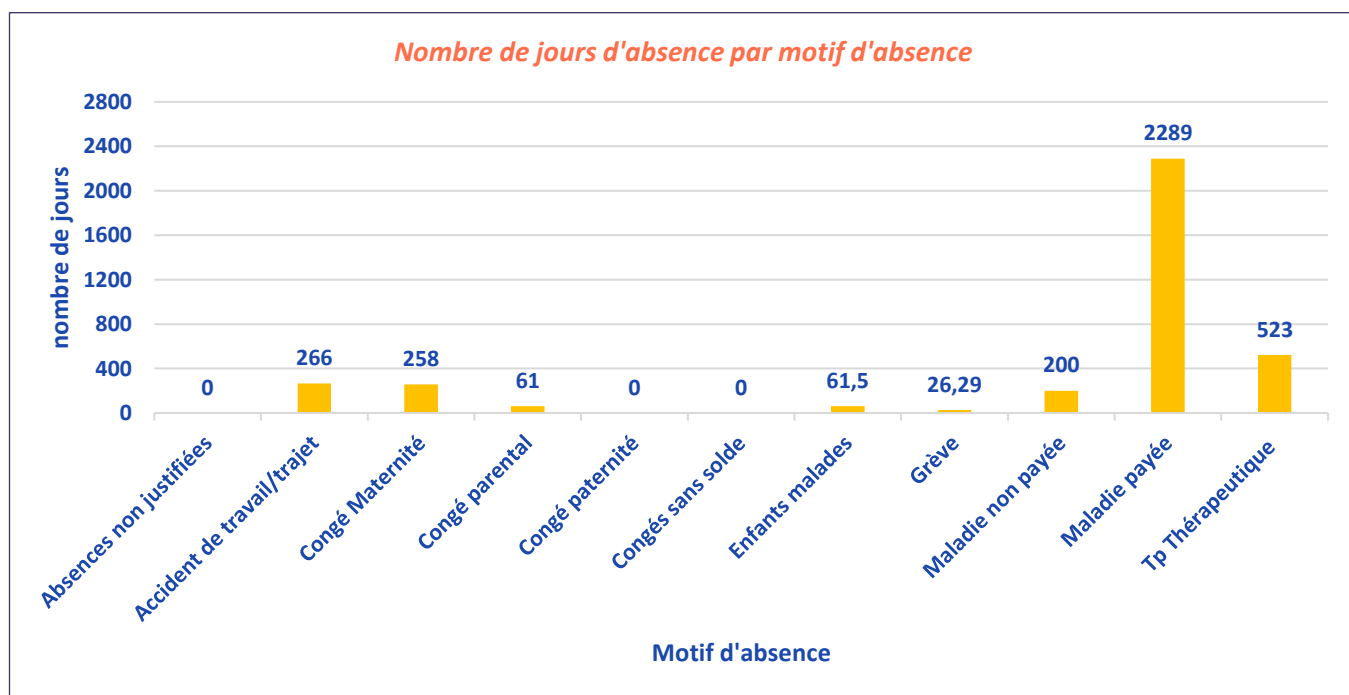


Sur les indicateurs concernant la répartition par contrat et par collègue, nous sommes dans les mêmes proportions depuis plusieurs années.

Du 01/01/2025 au 31/12/2025, 22 CDI et 13 CDD et 3 contrats en alternance ont été signés. **38 départs** ont eu lieu dont : 16 fin de contrat CDD, 5 départs à la retraite, 3 ruptures conventionnelles, 13 démissions, 1 licenciement.

Le turn-over représente **12,64 %** sur les CDI. Un taux qui reste assez stable depuis des années et qui reflète un renouvellement classique sans perturber les équipes. A chaque fois, nous enregistrons le plus grand nombre d'arrivées et de départs en fin d'année scolaire entre juillet et septembre.

Cette année encore, face aux problèmes de remplacement de courte durée et à la vacance de certains postes comme les auxiliaires de puériculture et les éducateurs spécialisés, nous avons fait appel à l'intérim.



Sur la totalité des absences, le nombre a diminué cette année, on enregistre 3 684 jours d'absence, soit un ratio de 1,99 %. **Beaucoup d'absences de courte durée surtout sur les périodes de début et de fin d'année**, toujours les mêmes pics saisonniers.

Sur les accidents de travail, sur les 261 jours d'arrêt, 230 jours sont attribués à la même salariée, cette année encore 27 accidents de travail et de trajet ont été déclarés et seulement 7 ont été suivis d'arrêt de travail. Les accidents de travail restent, pour la plupart d'entre eux, liés à la pathologie des enfants. On continue d'accompagner et de soutenir les équipes avec des réunions d'équipe, des supervisions, des groupes d'analyse de la pratique, et des formations.

Nous restons toujours très vigilants sur l'absentéisme avec un travail que nous continuons à mener en lien étroit avec la médecine du travail surtout concernant les visites de reprise après de longs arrêts. Les visites de pré-reprise sont encouragées afin que le retour soit mieux préparé. Et nous contactons les salariés en longue maladie pour maintenir le lien et éviter la désinsertion professionnelle.

C. LA FORMATION

Sur le plan de développement des compétences (PDC), 68 formations ont été demandées en 2025, 57 formations ont été acceptées et 51 ont pu se réaliser, soit 75 % des demandes.

L'ensemble des dépenses affectées à la formation pour l'année 2025 sont :

- Dans le cadre du PDC : **61 818 euros**
- Dans le cadre des formations hors plan : **36 217 euros**

En plus des formations sur le plan de développement des compétences, une enveloppe est mise à disposition des établissements pour des formations hors plan (colloque, séminaire, journée d'étude ...) pour lesquelles l'association s'engage uniquement sur le coût pédagogique, en présentiel ou en distanciel, 100 euros par salarié sont mutualisés par établissement.

Nous avons aussi bénéficié des formations COPES, comme chaque année, 10 stages sont offerts aux salariés et cette année, 20 stages ont pu se faire.

Les formations suivies cette année comme les années précédentes sont, pour une grande partie, sur la thématique du soin et de l'accompagnement.

1. Soins et cliniques

- *Connaître et comprendre les fondamentaux de l'approche piklérienne*
- *Autisme psychose infantile et fonction contenant*
- *Psychopathologie des enfants accueillis en HDJ*
- *Trouble du spectre autistique : prise en charge pédagogique des TSA*
- *Makaton*
- *Groupes d'entraînement aux habiletés sociales*
- *Profil sensoriel de Dunn 2 et outils concrets d'intervention sensorielle*
- *L'enfant de 6 ans à 12 ans : conflits psychiques, sexualité et quotidien*
- *Approche transculturelle de l'enfant et de la famille*
- *Les troubles sensorimoteurs dans les TSA*
- *Emergence du langage chez les enfants autistes*
- *Développement oralité et alimentation*
- *Formation à la méthode distinctive*
- *Les abus sexuels sur enfant, la situation particulière de l'inceste*
- *Les bases de la communication non violente*
- *Approche transculturelle de l'enfant et de la famille*
- *Psychothérapie de groupes et psychodrames d'enfants*
- *Des affects au soin : l'émotionnel comme outil relationnel*
- *Psychothérapie institutionnelle*
- *L'enfant et l'adolescent en difficulté d'apprentissage*
- *DU Pratiques de genres : éducation médecine psychanalyse et société*
- *Groupes et médiations thérapeutiques*
- *Transidentité et problématique de genre*
- *Approche du psychodrame psychanalytique*
- *Accompagner les professionnels de la petite enfance : APP*
- *L'observation au service du soutien clinique et institutionnel*
- *Rééducation des TSAM (Trouble Spécifique des Apprentissages Mathématiques) partie 2 : le nombre*
- *Apports de l'approche sensorimotrice Bullinger*
- *Le travail familial en institution (session 1)*
- *L'observation piklérienne : L'observation comme outil d'accompagnement du développement de l'enfant et de soutien aux professionnels, au quotidien*
- *Cycle de formation à l'approche piklérienne*

2. Logiciel/bureautique/socle de connaissance

- Paramétrage Paie
- Apprendre le français
- Atelier découverte de l'outil Explorama
- Formation Angular 18
- Formation Angular avancée
- Formation LinkedIn pour les entreprises
- Formation Facebook pour les entreprises

3. Management, pilotage, stratégie, qualité

- Formation économique Fonctionnement CSE
- Quel projet personnalisé en CMPP et/ou CAMSP ?

4. Santé, sécurité et condition de travail

- Agent d'entretien : méthodes et techniques de nettoyage
- Hygiène alimentaire : maîtriser la méthode H.A.C.C.P.
- PSE 1 : premier secours en équipe
- MAC Sauveteur Secouriste au travail
- Gestes et soins d'urgence de niveau 2

Nous avons signé trois contrats en alternance, un contrat de professionnalisation et deux contrats d'apprentissage pour une durée d'un an.

D. L'INDEX EGALITE FEMME/HOMME

Toutes les associations et entreprises de plus de 50 salariés doivent calculer et publier leur Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, chaque année au 1^{er} mars.

L'index se calcule sur 4 critères :

- Écart de rémunération (en %)
- Écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)
- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

De fait, dans notre secteur d'activité, les critères 2 et 3 de cet index ne sont pas pertinents compte tenu de notre convention collective CCNT 66 dont le calcul des coefficients et échelons est suivant une grille des salaires basée sur l'ancienneté.

Pour 2025, nous avons donc obtenu la note de 93/100.

Pour information, depuis 2022, en cas d'index inférieur à 85 points, les entreprises doivent fixer et publier des objectifs de progression de chacun des indicateurs. Si leur index de l'égalité professionnelle est inférieur à 75 points, elles doivent adopter et publier des mesures de correction et de rattrapage.

E. DISPOSITIF D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Cette année encore, une trentaine de stagiaires de nos établissements sanitaires, médico-sociaux, sociaux ont été accueillis lors d'un forum. Pour la rentrée scolaire 2024/2025, la première rencontre a eu lieu en novembre 2024 et la seconde rencontre en février 2025.

Ce forum permet de connaître les stagiaires et de pouvoir échanger. Les objectifs de ce dispositif sont multiples, cependant l'idée initiale est de permettre à ces futurs professionnels, d'appréhender les différences culturelles, de formations, de métiers, institutionnelles, de médiations, de lien, d'approches éducatives et pédagogiques, du soin psychique au CEREP-PHYMENTIN. Ainsi, ils peuvent poser des questions par rapport à leur cadre de stage et aux expériences vécues durant la réalisation de leur stage, de s'interroger sur leur statut de stagiaire et sur le rôle joué auprès de l'équipe, des patients et de leur famille.

F. LA REUNION ANNUELLE AVEC LES PROFESSIONNELLES ADMINISTRATIVES

Chaque année, nous avons le plaisir de réunir l'ensemble des professionnelles administratives : secrétaires médicales, secrétaires administratives, assistantes de direction, assistantes de formation, chef de bureau. Notre rencontre a eu lieu en décembre 2025.

Après un traditionnel tour de table pour les nouvelles venues, nous avons pu échanger et partager les informations et actualités des différents établissements. Comme chaque année, nous mettons une thématique en lumière, en lien avec ces postes.

Cette année, nous avons décidé de parler de la « salle d'attente ». Après avoir évoqué, chacun, un souvenir professionnel ou personnel en lien avec la salle d'attente, les professionnelles ont joué une saynète pour donner à voir la gestion des différents comportements de patients dans une salle d'attente.

G. LE LIVRET D'ACCUEIL DES SALARIES ET LA PLATEFORME AGEVAL

Il est toujours dématérialisé et accessible sur notre plateforme AGEVAL et notre site Internet. Les mises à jour se font toujours en juillet pour une mise en ligne au 1^{er} septembre. La version papier reste possible pour celles et ceux qui le souhaitent, en la téléchargeant et en l'imprimant via le site Internet.

H. LES PROJETS 2026

- La reprise des négociations obligatoires annuelles sur :
 - L'égalité homme/femme,
 - La gestion des emplois et des parcours professionnels des agents de service intérieur, agents de maintenance, maîtresses de maison.
- Changement des garanties de la mutuelle
- Décision du nouveau taux d'abondement pour le PEE/PERECO
- Questionnaire qualité de vie au travail
- Reprendre les entretiens de parcours professionnel (EPP)
- Revoir les accords d'entreprises

La démarche qualité



A. Préambule

La qualité ne se réduit pas à une norme, ni à un ensemble d'exigences à respecter. Elle ne se limite pas non plus à des outils ou à des procédures. Elle est d'abord une manière d'être et d'agir.

Elle se manifeste dans la façon dont nous accueillons, dont nous écoutons, dont nous répondons. Elle se joue dans la qualité du lien que nous créons, dans notre capacité à rendre l'information accessible, compréhensible et juste ; à la fois dans sa forme, dans son fond et dans son contenu.

La qualité, c'est aussi la capacité à se remettre vraiment en question, à faire des choix, à poser un cadre clair, et à incarner une posture à la fois rassurante, professionnelle et ajustée, permettant d'instaurer une relation constructive avec les enfants et leurs familles. Elle repose sur une attention constante portée à l'autre, à la singularité des situations, et à la manière dont nos pratiques viennent soutenir, ou non, le parcours de chacun.

*Chez CEREP-PHYMENTIN, il y a **une qualité de la clinique** et **une clinique de la qualité**. Ainsi, lorsque nous faisons la clinique de notre qualité, c'est-à-dire lorsque nous prenons le temps de l'observer attentivement, de comprendre ce qui se joue, dans l'analyse des dynamiques et de repérer les mécanismes, parfois visibles, parfois plus discrets, qui la traversent, nous constatons que la clinique et la qualité s'appuient sur des cadres de référence dont les origines sont différentes et mobilisent souvent des langages qui leur sont propres. Tout l'enjeu réside alors dans la traduction.*

Il ne s'agit pas d'opposer ces deux univers mais bien de construire des passerelles permettant leur compréhension mutuelle mais également les points qu'elles partagent.

Les valeurs de la clinique c'est porter une attention particulière à la prise en compte des singularités, de la complexité de chaque parcours, chaque histoire, chaque besoin. L'ouverture vers l'extérieur, la transmission et l'enseignement.

*La démarche qualité, au sens des référentiels de certification et d'évaluation, apporte des sécurités quant à la prise en compte de la parole des patients et de leurs familles, la gestion des risques, l'importance de la pluridisciplinarité et donc la participation de toutes les parties prenantes professionnelles et partenaires, l'ouverture vers l'extérieur, la traçabilité et l'**amélioration continue** en privilégiant l'approche objective.*

Notre vision de la démarche qualité d'amélioration continue se situe ainsi précisément dans cet entre-deux : structurer sans contraindre, sécuriser sans enfermer, accompagner sans normer. Un cadre trop rigide fige. Un cadre trop flou insécurise.

*Or, parler d'un environnement sécurisant ne relève pas uniquement d'une intention. Cela suppose de garantir des conditions concrètes de sécurité. Et parler de sécurité implique nécessairement de penser la **prévention et la maîtrise des risques**.*

Ainsi, la démarche qualité et la gestion des risques ne peuvent être dissociées : elles participent d'un même mouvement, visant à construire un cadre fiable, protecteur et évolutif, au service des pratiques professionnelles et des parcours des enfants accompagnés.

Dans cette perspective, la dynamique portée par l'association consiste ainsi à tisser progressivement ce lien au fil de la vie institutionnelle, à travers les espaces de réflexion, la transmission des savoirs, l'ouverture vers l'extérieur, la recherche et le travail collectif. Ainsi, la qualité n'est pas un objectif à atteindre une fois pour toutes, mais une dynamique continue, qui se construit au quotidien, dans les interactions, la prévention, les décisions et les ajustements.

C'est dans cet esprit que nous vous présentons l'activité qualité de cette année 2025.

B. Synthèse de l'activité d'amélioration continue de CEREP-PHYMENTIN

L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité du travail engagé fin 2024, avec une dynamique de consolidation et de transformation de la démarche qualité au sein de l'association. Cette dynamique s'est traduite principalement par l'accompagnement des 4 établissements médico-sociaux qui préparaient leur évaluation HAS, avec l'animation de 52 temps collectifs (qu'il s'agisse de COPIL Médico-Social, réunions de travail qualité sur établissement, temps de sensibilisations) et le déploiement progressif d'outils structurants à l'échelle de l'ensemble de l'association.

C. Une consolidation des démarches engagées en médico-social

L'année 2025 a marqué une évolution importante dans la structuration du pilotage qualité. Les instances qualité, relancées fin 2024, notamment les COPIL qualité, ont été progressivement repositionnées comme de véritables espaces de travail, permettant d'articuler les enjeux institutionnels avec les réalités des établissements. L'objectif n'était pas uniquement de suivre des actions, mais de penser collectivement la qualité, d'en partager les enjeux et de construire des réponses adaptées.

Les « temps qualité » (avec des formats courts intégrés aux réunions) ont contribué à maintenir une présence continue de la qualité dans le quotidien des équipes.

Dans cette même logique, le suivi des plans d'amélioration continue de la qualité a été renforcé, avec une attention portée à la priorisation et leur mise en œuvre effective. Cette évolution vise à sortir d'une logique d'accumulation d'actions, pour aller vers une démarche plus lisible, plus ciblée et plus impactante.

D. Focus sur les évaluations des établissements médico-sociaux

Les évaluations réalisées en 2025 se sont inscrites dans le cadre du référentiel national HAS applicable aux ESSMS. Quatre binômes d'évaluateurs externes sont intervenus successivement dans les trois CMPP puis à l'IME, sur des périodes de deux à trois journées, afin d'observer les pratiques professionnelles, l'organisation institutionnelle et les modalités d'accompagnement, au regard des critères du référentiel national d'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux.

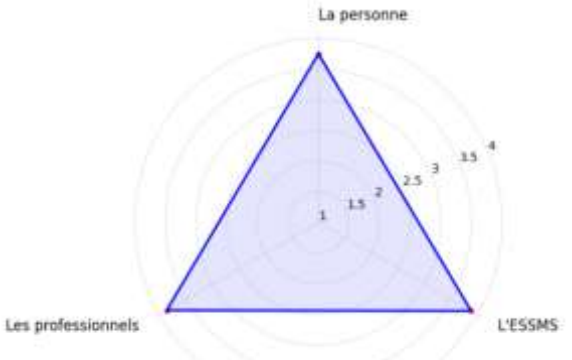
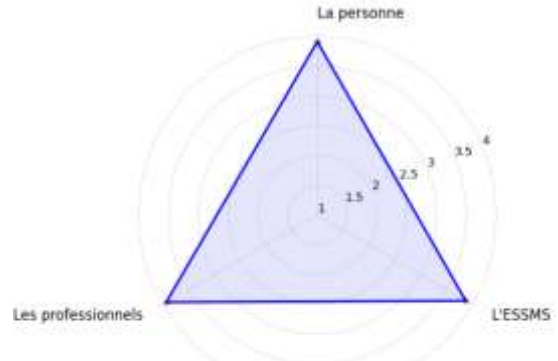
Ces temps d'évaluations se sont déroulées dans un climat de cohésion et de solidarité, avec une implication remarquée et remarquable des équipes. A l'issue de l'observation des critères applicables à chaque établissement parmi les 157 du référentiel, une cotation comprise entre 1 et 4 (4 correspondant au niveau maximal) a été attribuée à chaque critère évalué. Le niveau global de qualité résulte ensuite d'un calcul consolidé de ces cotations.

Quatre niveaux de résultats pouvaient ainsi être obtenus :

- A - Démarche qualité avancée,
- B - Démarche qualité structurée,
- C - Démarche qualité partielle,
- D - Démarche qualité insuffisante.

 Niveau global de qualité	 Niveau global de qualité	 Niveau global de qualité	 Niveau global de qualité
A - Démarche qualité avancée	B - Démarche qualité structurée	C - Démarche qualité partielle	D - Démarche qualité insuffisante

Les résultats qui suivent, obtenus par les établissements médico-sociaux de Cerep-Phymmentin montrent que la dynamique d'amélioration continue dans les pratiques professionnelles est présente et engagée.

Établissement	Niveau global de qualité sur le Référentiel d'évaluation de la HAS	Extraits de la synthèse des différents rapports d'évaluation. <i>Nous observons un niveau global de qualité atteint par chacun des établissements relativement uniforme sur les 3 chapitres du référentiel.</i>
CMPP Denise Weill	 Démarche qualité structurée ?	 Detailed description: A triangular radar chart with three axes. The top axis is 'La personne' (scale 1 to 4), the bottom-left axis is 'Les professionnels' (scale 1 to 4), and the bottom-right axis is 'L'ESSMS' (scale 1 to 4). A blue-shaded triangle represents the scores. The scores are approximately: La personne: 3.5, Les professionnels: 3.5, L'ESSMS: 3.5.
CMPP Courbevoie	 Démarche qualité avancée ?	 Detailed description: A triangular radar chart with three axes. The top axis is 'La personne' (scale 1 to 4), the bottom-left axis is 'Les professionnels' (scale 1 to 4), and the bottom-right axis is 'L'ESSMS' (scale 1 to 4). A blue-shaded triangle represents the scores. The scores are approximately: La personne: 3.5, Les professionnels: 3.5, L'ESSMS: 3.5.
CMPP Saint-Michel	 Démarche qualité avancée ?	 Detailed description: A triangular radar chart with three axes. The top axis is 'La personne' (scale 1 to 4), the bottom-left axis is 'Les professionnels' (scale 1 to 4), and the bottom-right axis is 'L'ESSMS' (scale 1 to 4). A blue-shaded triangle represents the scores. The scores are approximately: La personne: 3.5, Les professionnels: 3.5, L'ESSMS: 3.5.
IME	 Démarche qualité structurée ?	 Detailed description: A triangular radar chart with three axes. The top axis is 'La personne' (scale 1 to 4), the bottom-left axis is 'Les professionnels' (scale 1 to 4), and the bottom-right axis is 'L'ESSMS' (scale 1 to 4). A blue-shaded triangle represents the scores. The scores are approximately: La personne: 3.5, Les professionnels: 3.5, L'ESSMS: 3.5.

Les écarts identifiés dans les résultats entre les différents établissements concernent soit la traçabilité, soit la structuration des pratiques, ou encore une appréciation subjective des binômes d'évaluation. Nous l'observons quand des pratiques communes à Cerep-Phymontin ont été jugées différemment d'un établissement à l'autre. Il ne s'agit pas donc d'une différence de posture ou d'engagement quant à la qualité des accompagnements et soins cliniques mais un ensemble de variables qui constitue la singularité de chaque évaluation quinquennale.

L'enjeu est donc désormais de rendre visible, structurer et sécuriser ce qui est déjà fait. Les prochaines évaluations interviendront dans un délai de cinq ans, soit à horizon 2030.

D'ici là, les travaux engagés viseront à consolider les pratiques, renforcer leur traçabilité et structurer davantage le pilotage de la qualité et de la gestion des risques.

E. Des outils de travail au service du pilotage

L'année 2025 a également constitué un moment charnière dans la réflexion autour des outils de la qualité, qu'ils soient informatisés ou papiers.

Les supports pédagogiques et synthétiques ont continué à être développés et diffusés, avec une volonté constante de :

- rendre les exigences plus compréhensibles,
- proposer des repères mémo-techniques.

Dans cette même logique, une ouverture spécifique à la démarche qualité s'est installée dans les lettres internes et Tempo, comme support structurant, à la fois de communication et levier d'alignement des établissements sur des priorités communes.

F. Vers un système d'information plus adapté

Le développement et l'appropriation d'AGEVAL se sont poursuivis en 2025 et constituent un axe central de la démarche qualité. Au-delà de son utilisation initiale comme outil de formalisation, AGEVAL tend désormais à devenir un véritable outil de pilotage, permettant :

- un suivi structuré et partagé des audits, événements indésirables, et enquêtes,
- une vision globale des actions du plan d'amélioration continue,
- une meilleure traçabilité de la démarche de gestion des risques.

Ce changement de posture vis-à-vis de l'outil traduit une évolution plus large du système qualité, qui gagne progressivement en maturité.

Dans le même temps, les limites du logiciel Cariatides sont apparues de manière de plus en plus marquée. Si cet outil a accompagné certaines étapes de la démarche qualité, il ne permet plus aujourd'hui de répondre aux besoins actuels en matière de transversalité, de lisibilité et de pilotage.

La fin d'année 2025 a ainsi acté la nécessité d'une évolution des outils, ouvrant la voie à une phase de transition vers un système plus adapté, capable de soutenir les enjeux à venir de l'association.

G. Une qualité au plus près des équipes

L'un des axes majeurs de l'année a été le développement d'une démarche d'aller vers les équipes.

Plutôt que de positionner la qualité comme une fonction distante, le choix a été fait de la rendre accessible, compréhensible et utile au quotidien. Cette présence sur le terrain a permis de mieux appréhender les réalités professionnelles, d'ajuster les outils et de créer une relation de confiance.

Plusieurs temps d'échange et de sensibilisation ont été proposés autour de thématiques structurantes : droits des personnes accompagnées, gestion des risques, événements indésirables, traçabilité des pratiques.

H. La gestion des risques : vers une culture partagée

En 2025, une introduction au management des risques a été engagée, avec une volonté de faire évoluer les représentations et les pratiques.

L'objectif était d'aller vers une culture de prévention. Le travail doit se poursuivre pour se consolider en 2026 ?

I. Perspectives

Les évolutions engagées en 2025 ouvrent des perspectives structurantes pour les années à venir.

L'année 2026 sera marquée par :

- la poursuite de l'appropriation des outils numériques, dans une logique de pilotage,
- l'accompagnement de la transition vers un système d'information qualité plus adapté,
- l'entrée des établissements sanitaires dans la préparation à la certification,
- le renforcement de la culture qualité et gestion des risques,
- la certification des établissements sanitaires.

Au-delà des outils et des organisations, l'enjeu restera constant : faire vivre une qualité qui ait du sens, pour les professionnels comme pour les enfants accompagnés.

La communication

L'année 2025 marque, pour Cerep-Phymentin, un déplacement sensible de la manière de penser la communication et de faire vivre la parole institutionnelle.

A. Refonte du site Internet et nouveau logo



La refonte du site Internet constitue l'une des expressions les plus visibles de cette transformation. Mais derrière le chantier technique se jouait une question plus essentielle encore : comment rendre lisible l'identité d'une association sans réduire la complexité de ce qu'elle porte ? Comment faire apparaître, dans un même mouvement, la diversité des établissements, des pratiques thérapeutiques, des recherches et des histoires institutionnelles, tout en maintenant une cohérence d'ensemble ?

Le nouveau site lancé en septembre a été moins pensé comme une vitrine que comme un territoire commun. Un espace de circulation capable d'accueillir des publics différents sans les cloisonner : les professionnels, les familles, les partenaires, les étudiants, les stagiaires ou encore les adhérents de l'association.

Cette architecture nouvelle cherche moins à segmenter qu'à créer des seuils d'entrée adaptés à chacun.



Les équipes disposent désormais d'un espace identifié « Du côté de chez nous » destiné aux professionnels, bénévoles et adhérents de Cerep-Phymentin.

Les familles peuvent accéder plus facilement aux informations relatives à l'accompagnement proposé par les établissements à travers un espace pensé autour de leurs besoins et de leurs parcours.

Les étudiants, candidats et stagiaires trouvent également un accès dédié aux emplois, stages et formations du COPES, dans une volonté affirmée de mieux rendre visible la dimension formatrice et transmissive de l'association.

Le développement d'un moteur de recherche au niveau des actualités permet désormais de traverser plus librement les articles des établissements, les publications du comité rédactionnel et les contenus institutionnels, comme on parcourt une mémoire vivante, toujours en mouvement.

Cette volonté de circulation se retrouve également dans le travail mené autour de l'identité visuelle. Le nouveau logo ne cherche pas à rompre avec l'histoire de Cerep-Phymentin ; il tente plutôt d'en prolonger le souffle.

Sa police s'inspire d'une ancienne typographie CEREP des années 1980 dont certains traits et la couleur originelle ont été réinterprétés dans une écriture plus contemporaine. Le symbole du sein - ou du croissant de lune - a été conservé. Forme discrète mais profondément ancrée dans l'histoire de l'association, il continue de porter quelque chose du soin, de l'accueil, du lien et de l'enfance. La modernisation graphique ne procède pas par effacement du passé, mais par réactivation de la mémoire institutionnelle.

Le travail iconographique du site participe de cette même démarche. Une place importante a été donnée aux images, à leur pouvoir évocateur, à leur capacité à dire autrement ce que les mots peinent parfois à saisir.

Les visuels créés pour le site mêlent références au passé de l'association et représentations contemporaines, dans une volonté affirmée de mettre l'art au cœur de l'identité numérique de Cerep-Phymentin. Les images ne viennent pas seulement illustrer les contenus : elles installent une atmosphère, une sensibilité, une manière d'habiter l'institution. Entre mémoire et modernité, elles cherchent à faire dialoguer clinique, création et transmission.

Découvrez notre nouveau site en flashant ce QR code !



B. Essor du comité rédactionnel

Un autre mouvement tout aussi essentiel : le déploiement progressif du comité rédactionnel comme espace vivant de pensée institutionnelle. Ce qui n'était au départ qu'une volonté de renouveler les newsletters internes a peu à peu trouvé une assise, une respiration, une tonalité propre. Au fil des rencontres, des échanges, des hésitations parfois, des intuitions souvent, une dynamique collective s'est construite. Chacun y a progressivement trouvé sa place : une manière d'écrire, de réfléchir, de déplacer le regard ou d'introduire une référence inattendue.

Le comité rédactionnel s'est ainsi affirmé comme un lieu où peuvent se croiser des professionnels issus d'horizons différents - clinique, sociologie, éducation, recherche, institution - sans chercher à produire une parole uniforme. Au contraire, la pluralité des écritures, des sensibilités et des approches est devenue l'une de ses forces. Une ligne éditoriale s'est peu à peu dessinée, moins comme un cadre figé que comme une manière commune d'habiter les questions institutionnelles.

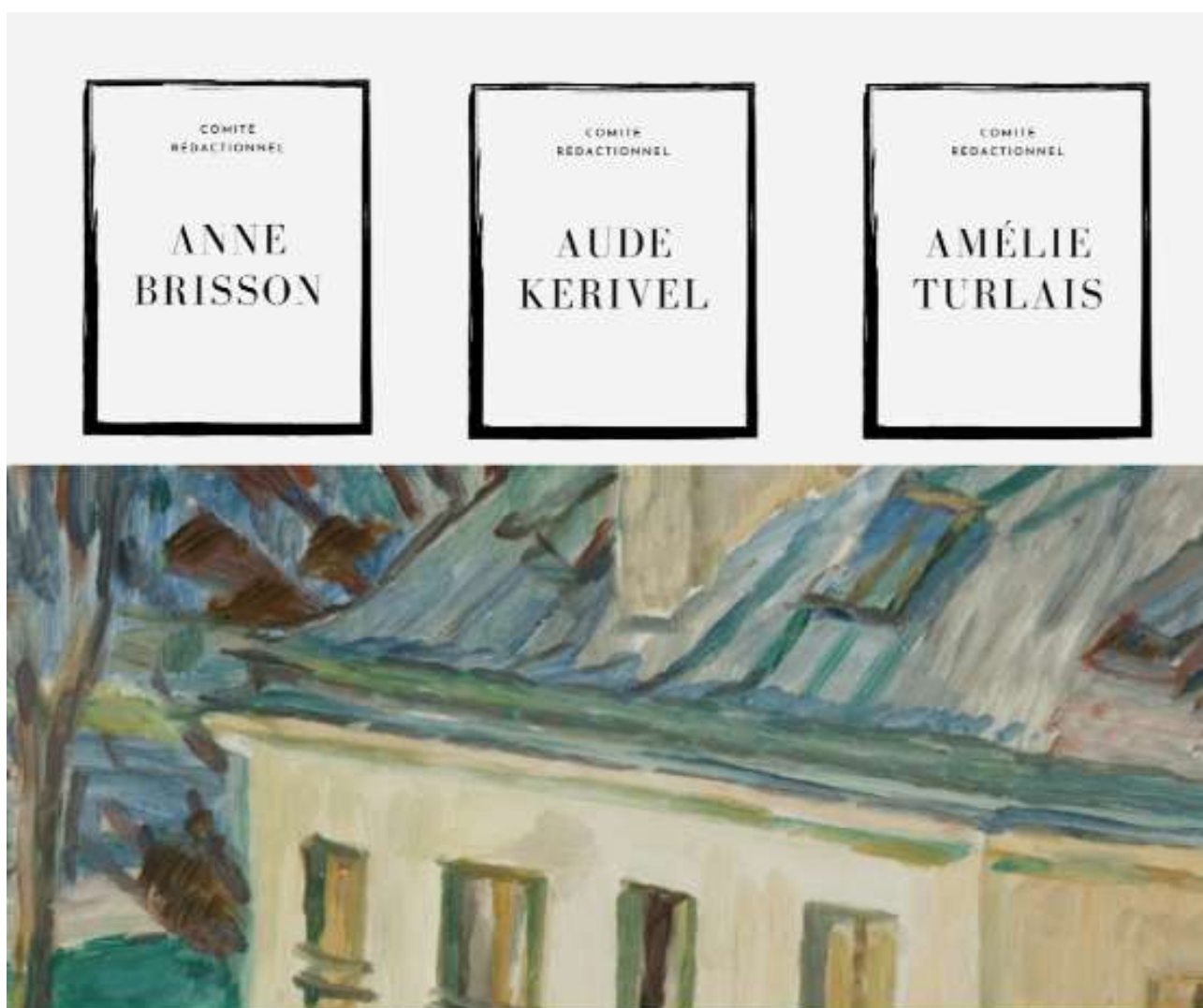
Les thèmes abordés tout au long de l'année 2025 - le silence, les émotions, l'interdiction, le rythme, l'attente, la mémoire, les transformations ou encore l'oralité - ne constituent pas seulement des sujets de newsletters. Ils deviennent des façons d'interroger les institutions elles-mêmes : leurs mouvements, leurs tensions, leurs fragilités, mais aussi leurs capacités de création et de renouvellement. Chaque texte ouvre alors un espace de médiation entre théorie et expérience, entre clinique et société, entre culture et quotidien du soin.

La psychanalyse y dialogue avec la littérature, la philosophie avec les pratiques de terrain, l'esthétique avec la vie institutionnelle. Dans un contexte où les institutions risquent parfois de se réduire à leurs seules contraintes organisationnelles, le comité rédactionnel réintroduit des espaces de pensée, de respiration et de déplacement.

Il permet de maintenir vivante une réflexion capable de rester en lien avec les évolutions contemporaines tout en demeurant ancrée dans l'expérience clinique et humaine des professionnels.

Peu à peu enfin, les frontières entre communication interne et communication externe se sont estompées. Les textes produits dans le cadre du comité rédactionnel nourrissent TEPO, notre newsletter externe. Les réflexions élaborées au sein de l'association trouvent ainsi un écho au-delà des seuls espaces internes. Elles donnent une visibilité plus large aux pratiques professionnelles, aux recherches et aux projets institutionnels, tout en renforçant la cohérence éditoriale de l'ensemble.

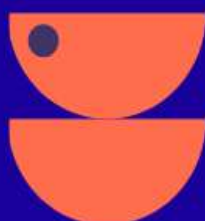
À travers ces évolutions, Cerep-Phymmentin affirme progressivement une identité singulière : celle d'une association clinique, créative et pionnière, pour laquelle la communication ne constitue pas seulement un outil de diffusion, mais un espace vivant de transmission, de pensée et de création collective. Un espace capable de faire tenir ensemble le soin, l'art, la recherche et l'institution.



↪ S'inscrire à la newsletter TEMPO
en flashant le QR code.



LinkedIn : 2 187 abonnés
dont 1 117 abonnés
à la newsletter créée
sur LinkedIn.





HÔPITAL DE JOUR ANDRÉ BOULLOCHE



56 rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris

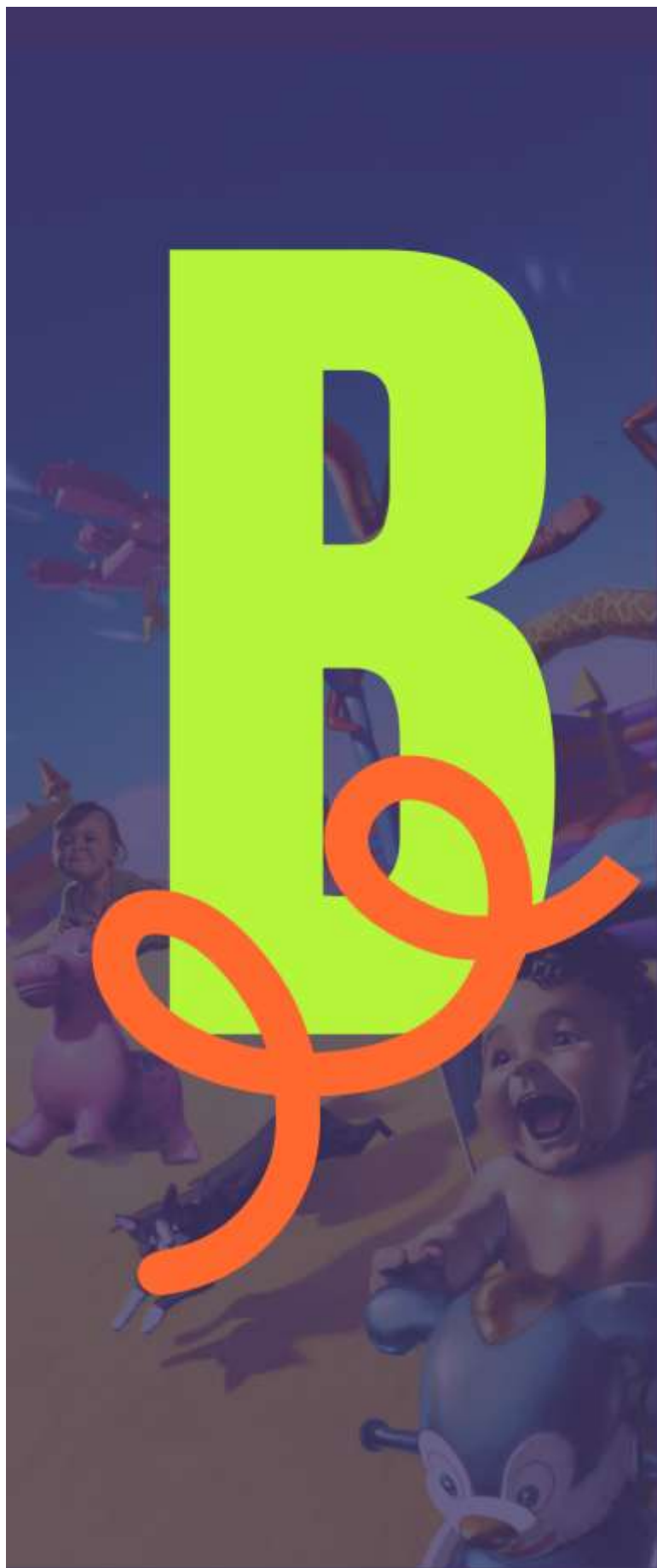
01 42 46 08 60

hjp@cerep-phymmentin.org

Médecin directeur : Marie-Noëlle Clément

Directrice adjointe : Véronique Gestin





L'hôpital de jour
Centre André-Boulloche
accueille 34 enfants de 4 à 14 ans
présentant des troubles
psychiques et du développement
compromettant la poursuite
d'une scolarité dans
des conditions ordinaires.



EDITORIAL



L'hôpital de jour André Bouloche et son équipe poursuivent leur travail avec engagement auprès des enfants et des familles. Propositions toujours renouvelées pour des prises en charge au mieux adaptées à chaque enfant, projets enthousiasmants avec des partenaires extérieurs : une équipe au travail, dynamique et créative... Tout irait pour le mieux si le contexte sociétal et des politiques de soins n'était pas celui que nous connaissons, et dont beaucoup de professionnel.le.s en pédopsychiatrie se scandalisent : une destruction progressive des outils de soins est en cours, une ère de la suspicion généralisée à l'égard des pratiques inspirées par une approche psychodynamique, une priorité donnée aux diagnostics au détriment des prises en charge au long cours.

Mais à quoi sert un diagnostic si nous n'avons pas les moyens de soigner la maladie repérée ? Lorsque l'on est parents, que faire d'un bilan circonstancié préconisant des interventions morcelées auprès de divers spécialistes, quand tout le monde sait pertinemment qu'aucun de ces professionnels n'est accessible ?

En effet, les pédopsychiatres, orthophonistes, psychomotriciens, psychologues sont débordés en ville, les centres de consultation type CMP et CMPP affichent des listes d'attente de plus d'un an, les institutions reçoivent 20 à 30 fois plus de demandes que leurs possibilités d'accueil, et faire hospitaliser un enfant ou un adolescent dont l'état psychique le nécessite est devenu impossible dans le peu de lits ayant échappé à la fermeture...

Au-delà de la question quantitative (offre réduite vs demande grandissante), la qualité des soins préconisée par les politiques est en jeu. Prôner une approche morcelée, faite de prises en charge juxtaposées, c'est méconnaître que ce qui soigne, c'est le maillage, le tissage, le nouage. Les enfants ne progressent jamais mieux que lorsque le projet est coordonné, cohérent, co-construit avec les différents acteurs et avec la famille. Mais qu'en savent les politiques qui souhaitent « réformer » le modèle ?

Nous avons un système de soins que le monde entier nous a envié, le voir se déliter est une souffrance, pour chaque citoyen.ne, pour chaque professionnel.le. Tout le monde trouve que le film de Nicolas Phillibert, « Sur l'Adamant », est formidable, mais plus aucune politique de soins ne défend le modèle de soin humaniste qu'il montre. Les progressistes que nous étions hier, avec notamment la mise en place du secteur en France, où actions de prévention, de diagnostic, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale se trouvaient regroupés sous l'égide d'une même équipe, sont devenus les conservateurs d'aujourd'hui : parce que nous souhaitons défendre un modèle de soin humaniste, où chaque sujet est considéré dans sa globalité, en tenant compte de son environnement et de ses souhaits, nous apparaissions comme les tenants d'un modèle dépassé.

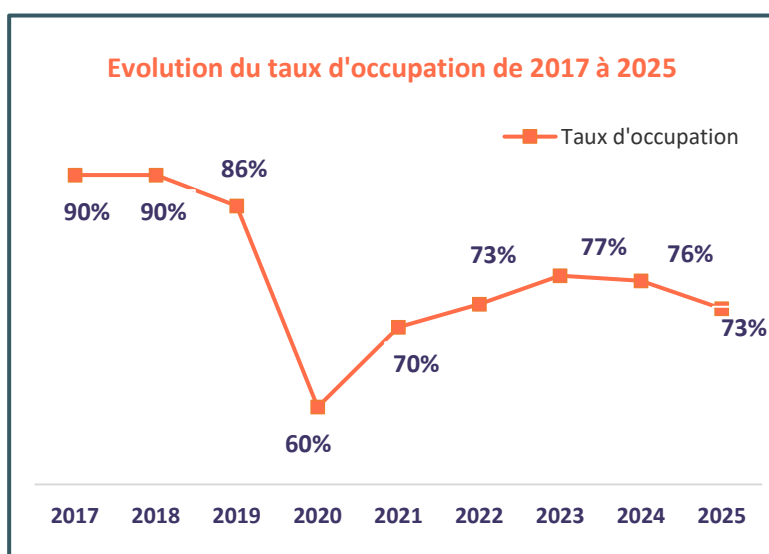
Cependant nous continuerons, à l'hôpital de jour André Bouloche, en 2026, à refuser un éclatement du soin, et à tenter de maintenir la cohésion d'une institution où les enfants progressent à leur rythme, avec un projet de soin individualisé qui tient compte de leur histoire, de leurs difficultés, de leur environnement et de leur subjectivité.

Bilan de l'activité 2025

A. Activité globale

Depuis 2020, année de la pandémie et du confinement, où nous avons connu une activité et un taux d'occupation historiquement bas, l'activité remonte progressivement, sans toutefois avoir encore rattrapé les chiffres connus antérieurement à la crise COVID.

Entre fragilisation de l'équipe en 2023 (mouvements d'équipe très importants, difficulté à recruter, appel régulier à de l'intérim), situations complexes mobilisant fortement l'équipe en 2024 et 2025, notre taux d'occupation s'est maintenu entre 73 % et 76 % au cours de ces 3-4 dernières années. Notre but est toujours de pouvoir revenir à un taux d'occupation plus satisfaisant en 2026.



L'activité globale en 2025 est de **5 183 journées**

5 144 journées d'hospitalisation

39 actes ambulatoires dans le cadre de la préadmission

B. La population des enfants pris en charge en 2025

1. File active

Notre file active était de **37 enfants** en traitement sur l'année 2025 dont :

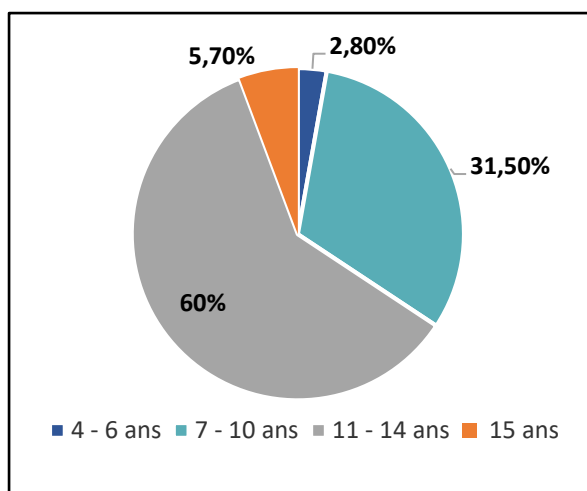
35 enfants en hospitalisation de jour

Les sorties ont été au nombre de 4.

2 enfants en consultations ambulatoires de préadmission

Les admissions ont été au nombre de 4.

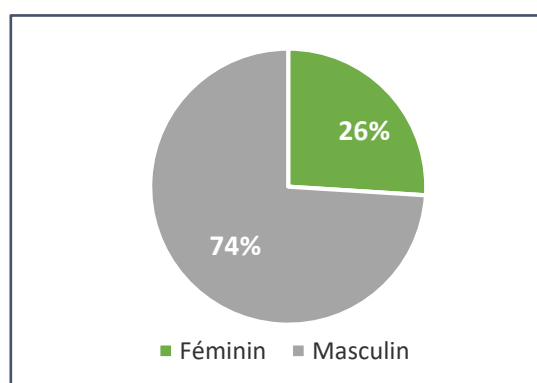
2. Répartition par âge



Une augmentation de la tranche d'âge des plus de 15 ans témoigne de nos difficultés à orienter nos patients en fin de séjour. C'est particulièrement vrai pour les patients habitant dans le 93, où les possibilités d'accueil sont très restreintes. Globalement, on constate que les 11 ans et plus représentent plus de 65 % de notre file active. Notre population « vieillit » chaque année un peu plus, la raison principale étant un ralentissement des sorties.

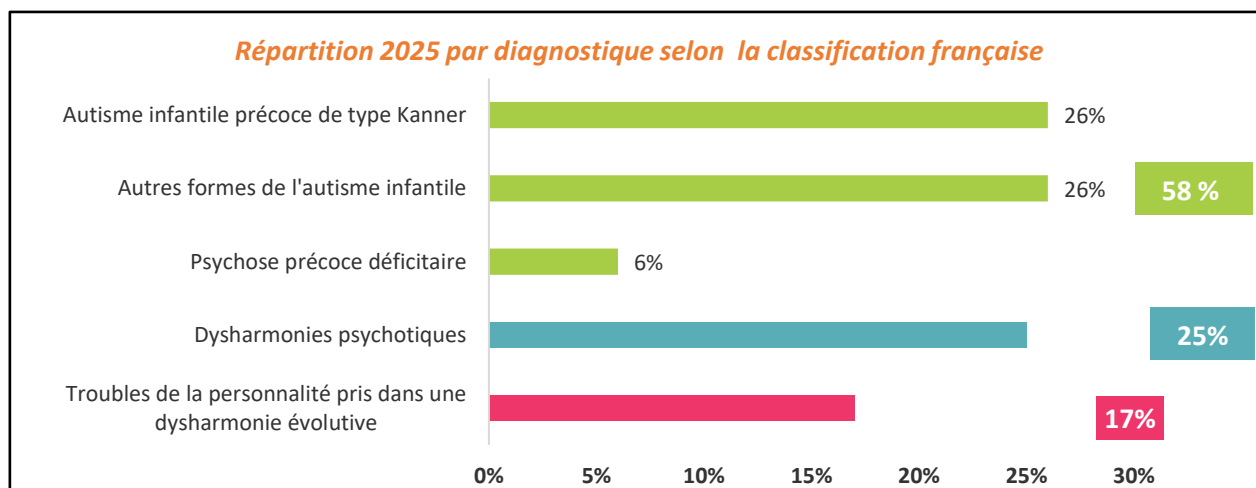
3. Répartition par sexe

On constate, comme toujours dans les structures de pédopsychiatrie, une répartition inéquitable filles/garçons, avec une sur-représentation masculine. Ces proportions sont assez stables à l'HÔPITAL DE JOUR CENTRE ANDRÉ-BOULLOCHE. Les enfants accueillis en 2025 en hospitalisation de jour étaient 9 filles et 26 garçons.



4. Répartition par diagnostic

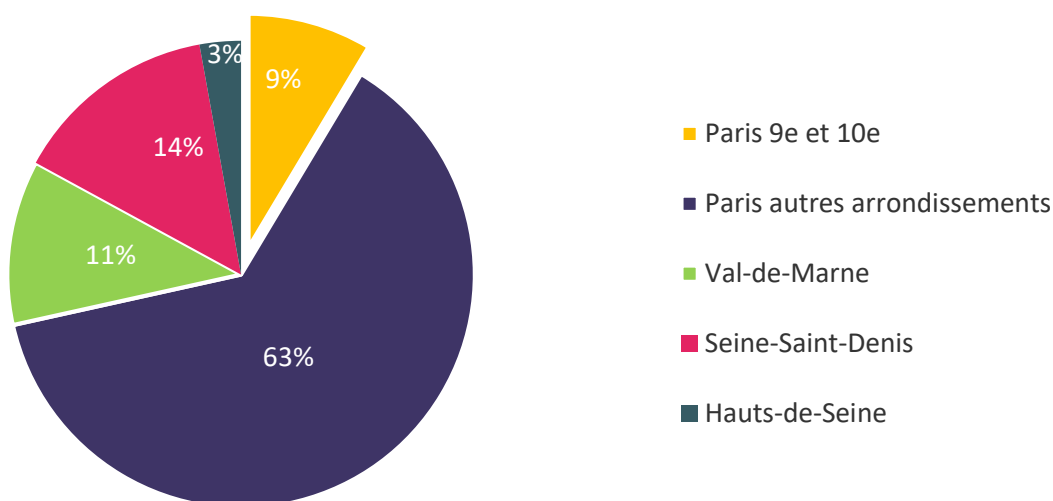
Le recueil des diagnostics selon la classification française montre que la population de l'HÔPITAL DE JOUR CENTRE ANDRÉ-BOULLOCHE se répartit principalement entre les différentes formes de l'autisme et les troubles de nature psychotique (type dysharmonie évolutive). On note une progression de 12 % des troubles relevant de l'autisme par rapport à 2024. Ces deux types de diagnostic sont regroupés de façon indifférenciée dans les **classifications internationales**.



Des **diagnostics associés**, qu'il s'agisse de diagnostics somatiques, de syndromes génétiques, ou de facteurs socio environnementaux, sont présents chez 2/3 des patients environ.

5. Répartition par lieu de résidence de la file active 2025 et convention avec l'intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile des 9^e et 10^e arrondissements de Paris

Liés depuis 1979 par une convention avec l'intersecteur de psychiatrie infanto juvénile des 9^e et 10^e arrondissements de Paris, nous réservons une priorité d'examen des dossiers aux enfants adressés par l'intersecteur.



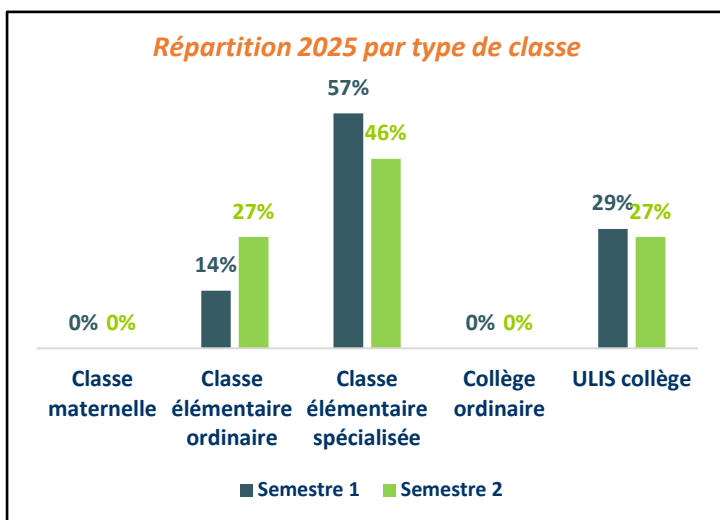
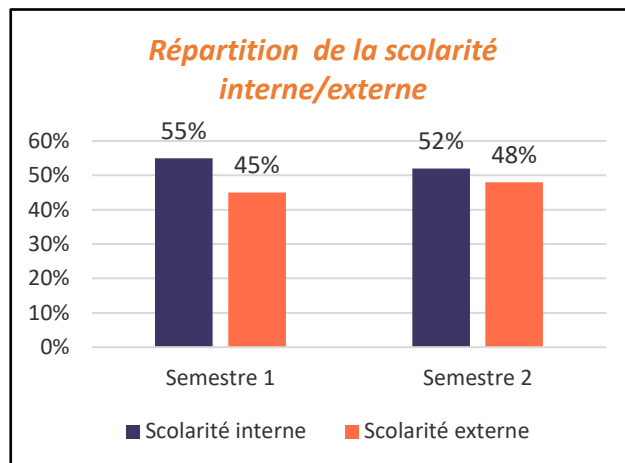
Toutefois, la proportion des enfants en soin à l'HÔPITAL DE JOUR CENTRE ANDRÉ-BOULLOCHE adressés par l'intersecteur baisse régulièrement : en 2017, ces enfants représentaient 33 % de notre file active, depuis 2022, c'est moins de 10 %. Il est tout à fait possible que cette baisse témoigne de notre difficulté à faire vivre ce partenariat. C'est pourquoi, après une longue période sans rencontre inter-équipes, une date a été posée au premier trimestre 2026 avec le Dr Laure GONTARD, chef de pôle du secteur de psychiatrie infanto-juvénile 75I03/UHPB. Cette rencontre permettra une réactualisation de la convention inter-services, mais surtout que les équipes médicales se connaissent mieux et que chaque service puisse présenter son activité et ses spécificités.

Notons par ailleurs que près du tiers des enfants accueillis à l'HÔPITAL DE JOUR CENTRE ANDRÉ-BOULLOCHE réside en banlieue parisienne, proportion en augmentation (28 % en 2025 vs 18 % en 2021). La Seine-Saint-Denis, département souffrant d'une carence grave en structures de prise en charge sanitaires et médico-sociales, nous adresse beaucoup de patients. Or les orientations de ces enfants en aval de leur prise en charge à l'HÔPITAL DE JOUR CENTRE ANDRÉ-BOULLOCHE, en particulier sur le secteur médico-social, constituent une vraie difficulté, avec des listes d'attente de plusieurs années, ce qui nous invite à une relative prudence lors de nos admissions.

C. Données sur les prises en charge à l'hôpital de jour en 2025

1. Répartition entre prises en charge à temps plein et à temps séquentiel

Un mouvement amorcé depuis quelques années se confirme : le pourcentage de scolarité en interne, qui a régulièrement augmenté au cours de ces dernières années - et témoigne d'indications plus lourdes adressées à l'hôpital de jour – dépasse à présent celui des scolarités en externe. Il s'agit d'enfants qui, malgré la loi de 2005 sur l'inclusion, ne peuvent être scolarisés dans les structures de l'Education Nationale compte tenu de leurs troubles.



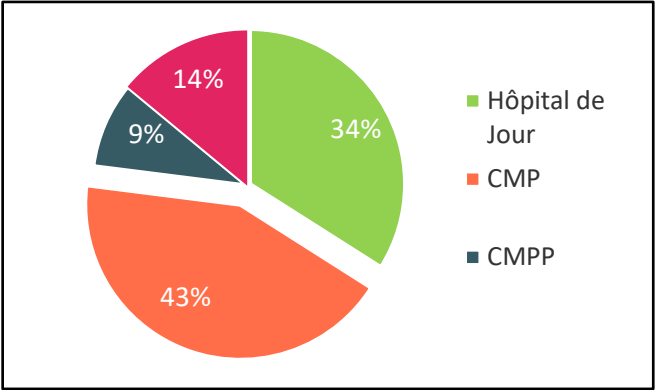
Ce graphique nous permet de constater que la plupart des enfants scolarisés en milieu ordinaire le sont dans des classes spécialisées de l'Éducation nationale, parmi lesquelles il faut à présent compter les unités d'enseignement pour autistes (UEEA). Si certains enfants parviennent à demeurer en classe ordinaire à l'école élémentaire, ceci n'est plus possible au collège, où plus aucun d'entre eux ne suit un cursus ordinaire.

2. Admissions 2025

Nombre de dossiers reçus en 2025	64
dont nombre de dossiers adressés par l'intersecteur des 9 ^e et 10 ^e arrondissements	1
Nombre de dossiers traités en pré-admission en 2025	6 dossiers (9 %)
dont nombre de dossiers adressés par l'intersecteur des 9 ^e et 10 ^e arrondissements	0
Nombre de dossiers ayant conduit à une admission au 31 décembre 2025	4 dossiers (6 %)
dont nombre de dossiers adressés par l'intersecteur des 9 ^e et 10 ^e arrondissements	0
Refus des familles suite pré-admission	0
Nombre de dossiers classés (refus sur dossier ou enfant ayant trouvé une autre institution)	5
Nombre de familles non reçues	58 (soit 91 %)
Taux de réponse (% de dossiers reçus ayant fait l'objet d'une admission effective en 2025)	6 %

Le tableau chiffré des admissions montre un **taux de réponse très faible en 2025, mais malheureusement stable, de 6 %** d'enfants effectivement admis parmi toutes les demandes qui nous sont envoyées.

La provenance des dossiers d'admission est la suivante, avec presque la moitié des enfants bénéficiant déjà de soins institutionnels dans des hôpitaux de jour pour plus jeunes.



D. Sorties 2025 : après quelle durée d'hospitalisation et vers quelle orientation ?

4 enfants ont quitté l'Hôpital de jour André Boulloche en 2025. Leur durée moyenne de séjour à l'HDJ a été de **5,5 années**.

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4
Durée de séjour	7 ans 6 mois	4 ans	5 ans 9 mois	4 ans 5 mois
Orientation	HDJ Santos Dumont (75) + ULIS Collège	IME ARERAM (75) + ULIS Collège	IME Odyssée (94)	IME CEREP (75)
Âge	14 ans	13 ans	13 ans	13 ans

Mais il faut préciser que **4 autres enfants auraient dû quitter l'HÔPITAL DE JOUR CENTRE ANDRÉ-BOULLOCHE en 2025 du fait de leur âge**, et même l'un d'entre eux en 2024... Cependant les processus d'orientation sont de plus en plus difficiles. Les structures avec lesquelles nous avons l'habitude de travailler facilement par le passé, en particulier les HDJ Bayen et Etienne Marcel, ne répondent plus aussi aisément à nos demandes. Leurs listes d'attente sont conséquentes, et leurs processus d'admission très longs. Une des jeunes qui aurait dû sortir en juillet 2025, a été refusée à Etienne Marcel début 2026 après une année d'un processus d'admission avec plusieurs journées d'observation et rencontres programmées. Un autre, dont le dossier avait été envoyé en même temps, soit début 2025, serait 6^e sur la liste d'attente un an plus tard, et aucune perspective ne nous est donnée pour un premier rendez-vous. Les deux autres jeunes résident en banlieue : pour l'un d'entre eux nous attendons une place à Santos Dumont depuis une année, et le second habite en Saint-Denis (93) et est en liste d'attente depuis 2 ou 3 ans dans des IME de son département (près de 40 dossiers ont été envoyés, et la MDPH du 93 maintes fois sollicitée).

E. Bilan social à l'hôpital de jour en 2025

1. Mouvements de personnel en 2025

	Fonction	Modalités	Date
DEPARTS	Etudiante 3 ^e année Educatrice spécialisée	Contrat de professionnalisation	11/07/2025
	Orthophoniste	Démission CDI 0,5 ETP	11/07/2025
	Educateur spécialisé	Démission CDI 1 ETP	31/07/2025
	Infirmière	Démission CDI 1 ETP	30/09/2025
ARRIVEES	Educatrice spécialisée	CDI temps plein	02/06/2025
	Etudiante 3 ^e année Educatrice spécialisée	Contrat de professionnalisation	25/08/2025
	Educatrice spécialisée	CDI temps plein	13/10/2025
	Infirmière	CDI temps plein	01/12/2025

2. Accueil de stagiaires en 2025

Comme chaque année, nous avons accueilli des stagiaires issues de différentes formations professionnelles et/ou académiques, sur des périodes de stages longs et gratifiés :

- ✓ 4 stagiaires, en 2^e année de formation d'éducatrice spécialisée à l'IRTS de Montrouge ont été accueillies jusqu'en juillet 2025,
- ✓ 4 stagiaires, en 2^e année de formation d'éducatrice spécialisée (2 à l'IRTS de Montrouge et 2 à l'IRTS Parmentier) ont été accueillies à compter d'octobre 2025 pour une année scolaire,
- ✓ 2 stagiaires, en Master 2 de psychologue clinicienne à l'Université Paris Cité, ont été accueillies jusqu'en juillet 2025,
- ✓ 2 stagiaires, en Master 2 de psychologue clinicienne à l'Université Paris Cité ont été accueillies à compter d'octobre 2025 pour une année scolaire.

En mai 2025, l'établissement a également accueilli une stagiaire lycéenne en observation pour une semaine, et en juin et juillet 2025 une stagiaire en 3^e année de formation en soins infirmiers de l'IFSI de l'hôpital Bicêtre pour un stage de 175 heures.

3. Formations en 2025

a. Les formations individuelles

- ✓ Un éducateur spécialisé a suivi une formation de 3 jours proposée par le Copes : ***Approche transculturelle de l'enfant et de la famille***,
- ✓ Deux éducatrices spécialisées ont suivi une formation de 2 jours proposée par l'Association de psychologie et psychopathologie de l'enfant et l'adolescent (APPEA) : ***Groupes d'entraînement aux habiletés sociales (5-14 ans)***,
- ✓ Les deux orthophonistes se sont formées aux **outils d'évaluations et de bilans orthophoniques EVALEO** (oral & écrit, 6-15 ans).

b. Les formations collectives

- ✓ Le **Professeur Pierre DELION** est intervenu à 4 reprises en 2025, pour un **travail de supervision avec l'ensemble de l'équipe**, orienté sur la prise en compte de la dynamique institutionnelle dans les prises en charge des enfants.
- ✓ **Graciela CULLERE-CRESPIN, psychologue clinicienne**, a proposé 3 séances de **supervision de l'Unité Pédagogique PREAUT** sur l'année 2025. Ces temps de reprise permettent d'actualiser les connaissances des professionnels sur les approches pédagogiques dans les traitements des TED/TSA et de travailler les éléments cliniques observables dans le cadre de l'Unité Pédagogique PREAUT.
- ✓ Dans le cadre d'une formation en *intra*, élaborée avec le Copes, et intitulée ***Psychopathologie des enfants accueillis en hôpital de jour***, l'ensemble de l'équipe a bénéficié de **plusieurs séances de formation dispensées par Adrien BLANC, psychologue clinicien et docteur en psychologie**. Débutée en 2024, la poursuite de cette formation en 2025 a permis d'approfondir les fondamentaux de la psychopathologie des enfants accueillis, de façon à pouvoir penser et adapter nos modes d'interventions, tant d'un point de vue éducatif que thérapeutique.

Temps forts 2025

A. Création d'un groupe Ados

Mais que vient faire un groupe Ados dans un hôpital de jour pour enfants ?! Et bien il nous permet de nous adapter à l'évolution de notre population !

Nous avons clairement de plus en plus de difficultés à trouver des orientations adaptées pour nos patients en temps et en heure, c'est-à-dire l'année de leurs 14 ans. Notre politique de soins n'étant pas de mettre fin aux prises en charge sitôt les 14 ans atteints si nos patients n'ont pas trouvé une orientation qui leur convienne, nous poursuivons les soins dans ces situations. Aussi **notre population « vieillit » du fait d'un défaut d'accueil du côté des structures pour adolescents**. Ce fut particulièrement vrai en 2025, où sur 8 sortants, 4 sont toujours en attente et font donc encore partie de nos effectifs à l'heure où nous écrivons ce rapport (mars 2026).



Nous avons donc réfléchi à une **modalité de soin adaptée pour les 13 ans et plus**, et mis en place en septembre 2025 un **groupe Ados transversal** : il prend en charge en **pluridisciplinarité**, sur plusieurs temps hebdomadaires, des adolescents venant de diverses unités éducatives. Des médiations adaptées à leur tranche d'âge sont proposées, ainsi qu'un travail sur l'autonomie et les habiletés sociales.

Nous devons ici saluer **l'implication de l'équipe**, qui a été force de proposition sur ce groupe Ados, et a su déployer sans heurts une organisation qui convient.

B. Cœur vert Nez rouge : les clowns en santé mentale



L'association Cœur Vert Nez Rouge a été créée pour imaginer et concevoir des interventions de clowns en immersion dans la durée en pédopsychiatrie. Les approches qui ont montré leur pertinence dans les services de pédiatrie ont été testées et reconstruites progressivement pour répondre aux enjeux et aux besoins spécifiques du soin de la santé mentale.

Grâce à une **subvention sur trois ans de la Fondation Baussan**, Cœur Vert Nez Rouge a commencé à intervenir dans le service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du Pr Cohen à la Pitié Salpêtrière en 2024, puis un contact s'est établi avec le CEREP-PHYMENTIN dès juin 2025 pour un démarrage à la rentrée de septembre, à la fois à l'HDJ Bouloche et à l'IME du CEREP.

Dans chaque structure, les protocoles et modes d'intervention sont très différents, adaptés aux particularités des lieux, aux pathologies, âges et objectifs de soin définis. A l'IME, il s'agit d'un atelier fermé avec les adolescents, en

collaboration avec plusieurs soignants, tandis qu'à Bouilloche il s'agit de déambulations libres avec deux boussoles : les clowns peuvent aller partout où les portes sont ouvertes, ils entrent alors en contact avec les enfants et les soignants qui l'acceptent et stimulent la relation sur un mode poétique. Dans les deux institutions, il s'agit de créer un contenant solide, grâce à la prévisibilité des venues des artistes, la continuité dans leurs interventions, des transmissions particulièrement étayées, et un accompagnement des soignants au moment des interventions, et *a posteriori* par des temps de reprise.

Parallèlement, **un séminaire se met en place dans le cadre de l'Institut Contemporain pour l'Enfance (ICE)**, dans le but de réfléchir et d'affiner les interventions des clowns en fonction des pathologies, des âges et des contextes, et d'explorer de nouvelles voies du soin à travers ces interventions insolites.

C. Projet Vidéo avec Benoît Labourdette

Le projet photo-vidéo s'est tenu sur le dernier trimestre 2024 (photo avec Marie Jampy-Baron), et le premier trimestre 2025 (vidéo avec Benoît Labourdette).

A l'origine de ce projet, **deux hypothèses** :

1. La **place privilégiée tenue par les images** dans le fonctionnement psychique des personnes présentant des troubles du spectre autistique.
2. Le fait que toute activité conduite avec des personnes autistes et introduisant un « **intermédiaire technique** » **entre les personnes autistes et le monde** convient particulièrement à leur économie psychique. C'est une forme d'approche possible du monde tout en étant en retrait derrière l'outil, et ainsi pas directement immergé dans le monde. C'est un fil que nous tissons depuis plus de 10 ans à l'HÔPITAL DE JOUR CENTRE ANDRÉ-BOULLOCHE en explorant les bienfaits des médiations numériques et technologiques.



Les finalités poursuivies dans ce projet étaient les suivantes :

- Offrir à de jeunes patients souffrant de TSA une **médiation adaptée** à leurs troubles, en leur permettant de créer à travers un médium technique qui joue un rôle de pare excitation entre le monde et eux,
- Accompagner leur création d'images photo et vidéo pour leur permettre de **mettre en forme leur monde intérieur** et de **communiquer au-delà des mots**,
- Soutenir l'**entrée dans un processus narratif** en images,
- **Valoriser leurs productions** à travers un partage sous forme d'exposition et/ou projection.



Benoît Labourdette est cinéaste, pédagogue, chercheur et consultant en innovation culturelle et stratégies numériques. Il est aussi artiste pluridisciplinaire, construit des expériences culturelles et numériques et développe l'ingénierie créative.

Il a proposé **cinq ateliers** à travers lesquels les jeunes ont pu expérimenter des méthodes de création avec des outils légers et accessibles à tou·te·s :

1. Atelier de réalisation de films à partir de papier découpé
2. Atelier de podcast
3. Atelier Studio de tournage
4. Atelier de réalisation de clip vidéo

Les productions ont été placées sur un espace de partage sécurisé sur le web, et une exposition de photos des productions et de photos du « making of » a été installée par les enfants dans l'hôpital de jour et montrée aux parents.

Le projet photo-vidéo a été proposé en **partenariat avec l'Association AUTISMAGINE**, fondée en 2024 et présidée par Marie-Noëlle Clément, qui vise à encourager et valoriser les productions d'images par les personnes autistes.

D. Partenariat avec le centre social et culturel Le Pari's des Faubourgs

Le centre social et culturel Le Pari's des faubourgs est une association créée dans les années 2000 et gérée par un conseil d'administration composé d'habitants du quartier. Accompagnés par une équipe de 8 professionnels et de plus de 60 bénévoles, ce sont près de 400 adhérents qui font vivre cette association. Son action s'inscrit dans une **démarche d'éducation populaire** et sur la base de valeurs partagées que sont : la démocratie, la solidarité, la dignité humaine, la mixité et la lutte contre toutes les formes d'injustice et de discrimination.

Au cours de l'année 2025, nous avons mené **2 projets en collaboration** avec le centre social et culturel Le Pari's des faubourgs :

1. Le jardin sensoriel, en lien avec une équipe de bénévoles.



Ce projet revêt une approche à la fois thérapeutique, éducative et pédagogique. A raison de 2 ou 3 fois/mois, le jardin thérapeutique sensoriel offre aux enfants un environnement et un outil, permettant de stimuler les sens défaillants et de préserver ceux existants. C'est également un outil de travail concret, une « thérapie par l'action ». Proposer une activité extérieure récréative, sensorielle, motrice et ludique permet de réduire sensiblement l'anxiété, d'éveiller la sensorialité, de stimuler des compétences cognitives et motrices mais aussi sociales, relationnelles et de communication, de permettre aux enfants de s'épanouir dans un environnement naturel.

2. Un événement de sensibilisation aux questions d'inclusion

Depuis 2021, un groupe de parents d'enfants en situation de handicap du centre social et culturel Le Pari's des faubourgs se réunit chaque semaine. Ensemble, ils échangent, s'entraident et cherchent des solutions aux difficultés rencontrées, tant individuelles que collectives. En mars 2024, ce groupe a publié un ouvrage intitulé « **L'Abécédaire de l'inconnu** » : les questions de la différence et du handicap y sont abordées autrement, à travers les témoignages de 9 parents d'enfants porteurs de handicap.



En 2025, ils vont plus loin en lançant un nouveau projet visant à **favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap à l'échelle du 10^e arrondissement**. L'équipe de l'hôpital de jour s'est associée à l'organisation et à la mise en œuvre d'un événement de sensibilisation à l'inclusion qui s'est tenu le 3 décembre 2025 sous la forme de cercles de discussion autour de quatre thématiques : la vie en collectivité et le regard des autres ; l'inclusion scolaire ; l'accès au monde du travail ; l'accès aux loisirs et à la culture. Les objectifs furent doubles : sensibiliser un large public (usagers du centre social, enseignants, animateurs, élus locaux, parents ...) mais également favoriser l'émergence de propositions concrètes autour de ces enjeux.

E. SèmeSème



Dans le cadre d'un projet élaboré par une enseignante et des soignants de l'hôpital de jour, nous avons souhaité réhabiliter l'usage d'une parcelle de jardin qui se trouve au sein de nos locaux. Pour cela, nous avons initié un partenariat avec l'association SèmeSème, qui défend l'idée que c'est le rapport personnel, affectif, sensoriel et émotionnel à la nature qui forge la conscience écologique des individus.

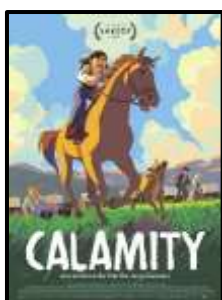
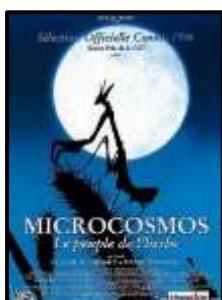
L'un des axes de leur projet associatif est de permettre à chacun d'y accéder, ce dès le plus jeune âge, au travers d'ateliers pensés pour éveiller la sensibilité des différents publics au patrimoine naturel de la ville, à sa biodiversité et aux bénéfices des pratiques d'une agriculture urbaine de proximité.

L'objectif principal de ce projet est de penser et de réaliser l'aménagement d'un petit coin de nature ressourçant au cœur de l'hôpital de jour, adapté aux besoins et aux apprentissages des enfants accueillis.



F. Enfances au cinéma

L'Association Enfances au Cinéma a pour objet l'éducation à l'image. A travers les dispositifs *École et Cinéma* et *Mon 1^{er} Cinéma*, elle permet aux enfants de découvrir, en salle, des œuvres de qualité, films du patrimoine et films contemporains, afin de leur permettre d'appréhender la création cinématographique dans toute sa diversité et sa richesse.



En collaboration avec le cinéma l'Archipel, pour former l'enfant spectateur à avoir un regard actif et critique sur l'image, six films ont été présentés puis projetés en 2025 : *Microcosmos*, *Calamity*, *Le voleur de Bagdad*, *L'étrange Noël de Monsieur Jack*, *Le petit monde de Léo* et *Tous en fête* !

G. Séjours thérapeutiques 2025

Les séjours thérapeutiques font partie intégrante de l'activité de soin que l'équipe pluridisciplinaire mène auprès des enfants. Ils constituent un **moment phare** qui prolonge le travail engagé tout au long de l'année au sein de l'hôpital de jour. Séparation, apprentissage de l'autonomie, de la vie en groupe, découverte de nouveaux environnements sont autant d'axes de travail tant individuels que collectifs qui sont déployés *via* ces expériences.



Le projet de séjour thérapeutique est élaboré au sein de chaque unité éducative et son organisation se fait en collaboration avec la direction de l'établissement. Cette année encore, le départ des 4 groupes éducatifs en séjour a été rendu possible grâce au **soutien financier du Lions Club Paris-Est-Notre Dame**.

Au printemps 2025, **les côtes normandes** ont été à l'honneur, pour une durée de 3 jours et 2 nuits. Les enfants ont ainsi pu profiter d'activités variées, notamment promenades en pleine nature, jeux sur la plage, baignades à la mer et dans les bases nautiques environnantes, activités nature...



<i>Unités éducatives et dates</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nbre d'enfants et encadrement</i>
Unité Verte Du 11 au 13 juin 2025	Résidence Pierre & Vacances Le Green Beach 6 Rue Abbé Lemazurier 14520 Port-en-Bessin-Huppain	10 enfants + 5 soignants
Unité Jaune Du 03 au 05 juin 2025		11 enfants + 5 soignants
Unités Bleue et Lilas Du 25 au 27 juin 2025		9 enfants + 7 soignants

H. Spectacle de fin d'année à la Divine Comédie

Comme chaque année, les enfants ont pu donner à voir à leur famille une restitution des ateliers à médiation artistique menés tout au long de l'année.

Pour la première fois, cette restitution a pu se faire non au sein de l'hôpital de jour, mais sur une véritable scène ! Le Théâtre La Divine Comédie, 2 rue Saulnier, à quelques pas de l'hôpital de jour, nous a accueillis le samedi 5 juillet 2025. Une vidéo de présentation a tout d'abord été projetée, puis ce sont les enfants participant aux ateliers Danse, Théâtre, Chorale et Chorale dansée qui ont donné à voir le travail réalisé au cours de l'année. Le spectacle s'est achevé par une chorégraphie collectivement travaillée en atelier ZumRep. Ce fut un moment de joie, de partage et de convivialité que les familles, les enfants (et l'équipe !) ont tout particulièrement apprécié.



I. Nos publications et interventions dans des colloques en 2025

Colloques et congrès :

- Clément, MN (2025, février). « Quels repères éducatifs pour un développement numérique durable de l'enfant ? » Colloque Action Innocence « Les écrans, parlons-en ! », Genève, Suisse.
- Duris, O. et Vanier, C. (2025, mars). « De nouveaux outils pour la psychanalyse avec les enfants ? » Journée d'Espace Analytique Actualités de la clinique, Paris, France.
- Duris, O. (2025, mai). « Exposition et surexposition aux écrans : Conseils pour les parents ». 1000 premiers jours et parentalité, une journée pour en parler. Colloque international Relations Médicales, Paris, France.
- Clément, MN. (2025, septembre). « Tout-petits face aux écrans : déconnecter et ouvrir sa curiosité sur le monde », Conférence au Festival Jeune Public Clapotis, Gignac, France.
- Duris, O. (2025, octobre). « L'Intelligence Artificielle Générative en thérapie : nouveau thérapeute ou outil de médiation ? ». Congrès CIAREI « Communication, intelligence artificielle, remédiation, éthique et inclusion ». ORBICOM, Strasbourg, France.
- Duris, O. (2025, octobre). « Remplacer la feuille de soin par la feuille de perso : le Jeu de rôle sur table comme médiation thérapeutique auprès de jeunes TSA ». Colloque de l'AFPEN : « L'enfant, son corps, ses émotions, dans tous ses états... d'âme », Epinal, France.
- Clément MN. (2025, novembre). « L'empathie et les compétences psycho sociales : comprendre, soutenir, développer », Journée annuelle de la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Limousin, Limoges, France.
- Clément MN. (2025, décembre). « Les effets des écrans aux différents stades du développement de l'enfant et de l'adolescent », Journée inter réseaux des Centres sociaux de la Nièvre sur « Le numérique et les écrans », Guérigny (58), France.



Publications :

- Duris, O. (2025). L'exposition des enfants et des parents aux écrans : un regard porté sur les interactions plutôt que sur les technologies. Spirale - La grande aventure de bébé, n°110(1), 61-71.
- Nguyen-Viet, C., Lerat, C. et Duris, O. (2025). Les groupes à médiation jeux vidéo en ULIS : de la sensorialité au sensible. Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe, 85(2), 57-69.



Projets 2026

A. Le Café des Familles



Proposé et animé par notre assistante sociale, et notre infirmière, ce Café viendra compléter l'offre des espaces proposés aux familles. Ils comptent également : le Groupe de Parole pour les parents animé par deux psychologues, des samedis matin d'ouverture (réunion de rentrée, fête de Noël, fête de fin d'année), des participations possibles à des temps d'atelier avec l'équipe et les

enfants, et bien sûr tous les temps de rencontre et de consultation auprès des psychiatres référents et des autres membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Coup d'envoi du Café prévu le samedi 14 mars 2026 !

B. Ben et son association « Tout droit sorti de ma tête : premier projet de pair-aidance à Bouloche »

Ben est un ancien patient de l'hôpital de jour. Entré à Bouloche il y a tout juste 20 ans, il a poursuivi et construit son propre chemin avec volonté, pertinence, et avec le soutien indéfectible de sa famille. Passionné par l'art, le théâtre, l'opéra, Ben a commencé à animer des ateliers Conte au sein du collège Tournesol, où il était accueilli plus jeune. Il a également fait des interventions contées ou théâtrales auprès de classes.

Pour donner un cadre à ses activités, sa mère l'a aidé à fonder une association, Tout droit sorti de ma tête, dont l'objet est de développer des actions de pair-aidance. Dans l'idée que le chemin traversé, avec ses difficultés propres, pourrait être partagé et aider d'autres jeunes. Dans l'idée aussi que son rapport au monde lui confère une capacité toute particulière à comprendre des jeunes ayant des troubles proches des siens, et que partager son expérience pourrait leur être bénéfique.

Nous sommes donc particulièrement heureux de cette nouvelle collaboration : Ben va commencer à intervenir en 2026 tous les vendredis après-midi au sein des ateliers Narrativité et Podcast. Un contrat va lui être établi, il sera rémunéré, il regagnera comme les autres membres de l'équipe la salle du personnel pour y prendre son café !

C. Danse avec l'IME du CEREP et le CENTQUATRE

Parmi les ateliers et les projets proposés par les soignants de l'établissement, nous menons un travail autour de différentes pratiques artistiques, notamment au travers de la danse.

Un nouveau partenariat avec l'IME du CEREP et le CENTQUATRE verra le jour en 2026. Animé par la danseuse-chorégraphe Aimée LAGRANGE, il sera en partie destiné aux enfants qui participent déjà à l'atelier Danse proposé au sein de l'hôpital de jour depuis plusieurs années et encadré par 3 collègues soignants.



L'intervention d'Aimée LAGRANGE pourra apporter un nouveau regard sur la pratique du groupe, penser la danse comme discipline artistique et leur permettre d'approcher un processus de création artistique. Des temps de rencontres pourront être organisés au CENTQUATRE pour des expositions et des spectacles, voire des ateliers communs avec l'IME. Aimée LAGRANGE fera le lien entre les deux structures et pourra proposer des thématiques communes à l'un et l'autre groupe.

L'IME et l'hôpital de jour se rassembleront une nouvelle fois autour d'un projet commun, la danse étant une médiation artistique pertinente pour créer de nouvelles passerelles entre nos deux établissements. Une restitution de ce travail est prévue en fin d'année scolaire 2026-27.

D. Collaborations avec l'association AUTISMAGINE

Fondée par Marie-Noëlle Clément, médecin directrice de l'hôpital de jour, en 2024, l'association AUTISMAGINE a pour objet d'encourager et valoriser les activités concernant les images et les troubles du spectre autistique, qu'il s'agisse de celles produites par des personnes autistes, ou des images produites par des personnes non autistes sur le monde de l'autisme. Il s'agit d'une association pluridisciplinaire, mêlant des cliniciens et des professionnels de l'image.

Deux projets prévus en 2026 à Boulloche rejoindront cet objectif :

1. Nouveau projet photo avec Marie BENATTAR

Un atelier photo animé par trois éducateurs spécialisés se tient chaque semaine à l'HDJ.

Une belle rencontre avec Marie BENATTAR, photographe désireuse de mettre sa pratique au service de publics « sensibles », nous amène à imaginer un projet de collaboration. Marie utilise divers supports de création (dessin, collages, mise en scène, fabrication de décors et de costumes), l'image photographique n'étant que l'ultime étape de son travail. Pour cette collaboration, qui débiterait en septembre 2026, Marie concocte un projet sur le thème de l'oiseau, pour lequel il nous faudra trouver un financement.



AUTISMAGINE pourra intervenir pour une valorisation du travail à travers une exposition, qui pourrait être menée conjointement avec des collègues de l'HDJ Lebovici menant également des ateliers sur l'image.

2. Organisation d'une projection du film « Le Voyage d'Anton », de Mariana Loupan



Ce documentaire, sorti en salle en 2025 et produit par la mère d'un ancien patient de l'HDJ, retrace le parcours d'Anton Hirschfeld, jeune homme porteur de handicap mental, que rien ne prédestinait à devenir un jour un artiste-peintre reconnu. Le film retrace son chemin depuis sa naissance, à travers les yeux de sa mère. Un voyage rendu possible grâce à la détermination, l'amour de sa famille et aux rencontres fondamentales qui ont jalonné son chemin.

Anne Schuchman, productrice du film, et Mariana Loupan, réalisatrice, font régulièrement des projections citoyennes, pour aller au-devant des publics et échanger sur toutes les questions portant sur le handicap et la place de l'art comme vecteur d'inclusion.

L'HDJ André Boulloche et l'Association AUTISMAGINE souhaiteraient organiser en 2026 une telle projection à destination des équipes et des familles de l'association CEREP-PHYMENTIN. Ce projet sera à construire en partenariat avec le siège de l'association.

E. Recherche

1. Poursuite de la recherche sur la réalité augmentée avec Valentin Bauer, docteur en informatique

Nous avons travaillé avec Valentin Bauer en 2021-22 sur son projet « Magic Bubbles » dans le cadre d’une convention de partenariat avec le CNRS et le CNAM. Il s’agissait d’une recherche-action en vue de valider l’environnement de réalité mixte « Magic Bubbles » comme outil thérapeutique favorisant l’engagement et la relaxation d’enfants avec TSA. Grâce à un casque de réalité virtuelle, des stimulations multisensorielles appropriées, centrées sur l’utilisation de sons musicaux, étaient proposées à l’enfant. Cette expérimentation a constitué la thèse de doctorat de Valentin Bauer, soutenue en janvier 2023, et a donné lieu à plusieurs publications internationales dont un **article paru en 2022 ayant obtenu le Honorary Scientific Paper Award de EuroXR²** : <https://hal.science/hal-03817648>



Après un post doc en Italie, Valentin Bauer nous propose de participer à une **nouvelle recherche sur l’évaluation de la perception sonore d’enfants autistes modérés/sévères, avec ou sans déficience associée, au travers de l’utilisation d’un dispositif de réalité augmentée léger**. L’objectif est ensuite de pouvoir se servir de ces évaluations pour filtrer acoustiquement les stimuli dérangeants pour les personnes avec autisme, et ainsi améliorer leur confort dans la perception auditive quotidienne. Un financement de la fondation John Bost a d’ores et déjà été obtenu pour ce travail.

2. Participation à une recherche : Instruments de musique en réalité étendue pour la musicothérapie

Tifanie Bouchara, maître de Conférences au Laboratoire des Sciences du Numérique à Paris Saclay, que nous connaissons pour avoir co-dirigé la thèse de Valentin Bauer, souhaite nous impliquer en tant que terrain expérimental dans une nouvelle recherche se proposant d’étudier **la conception d’instruments de musique virtuels personnalisés, accessibles et collaboratifs en réalité étendue**.



² Bauer, V., Bouchara, T., Duris, O., Labossière, C., Clément, MN., Bourdot, P. (2022). Evaluating the Acceptability and Usability of a Head-Mounted Augmented Reality Approach for Autistic Children with High Support Needs. In: Zachmann, G., Alcañiz Raya, M., Bourdot, P., Marchal, M., Stefanucci, J., Yang, X. (eds) Virtual Reality and Mixed Reality. EuroXR 2022. Lecture Notes in Computer Science, vol 13484. Springer, Cham.

Les finalités poursuivies par ce dispositif sont :

- 1) permettre aux musicothérapeutes et aux praticiens d'interventions basées sur la musique d'adapter de manière interactive la complexité gestuelle et musicale des instruments aux besoins et aux préférences de leurs patients,
- 2) permettre aux praticiens de guider et d'accompagner les patients dans leur apprentissage de la musique

Une approche pluridisciplinaire combinant les sciences humaines (psychologie, ergonomie cognitive) et l'informatique (interaction homme-machine, réalité étendue) est proposée pour concevoir de tels outils immersifs. Le projet a été déposé auprès de l'ANR par deux fois, mais la pré-proposition n'a pour l'instant pas été retenue. Il devrait néanmoins commencer à se mettre en place, dans un premier temps sans les financements espérés.

F. Préparation de la certification 2027

C'est pour bientôt ! Une certification prévue au printemps 2027 se préparera tout au long de l'année 2026, avec l'appui de la chargée de mission qualité pour l'association, et la coordination, au niveau de Boulloche, de l'infirmière et référente qualité. Nous espérons que cette préparation sera sereine et n'empiétera pas trop sur l'activité et les projets du service.





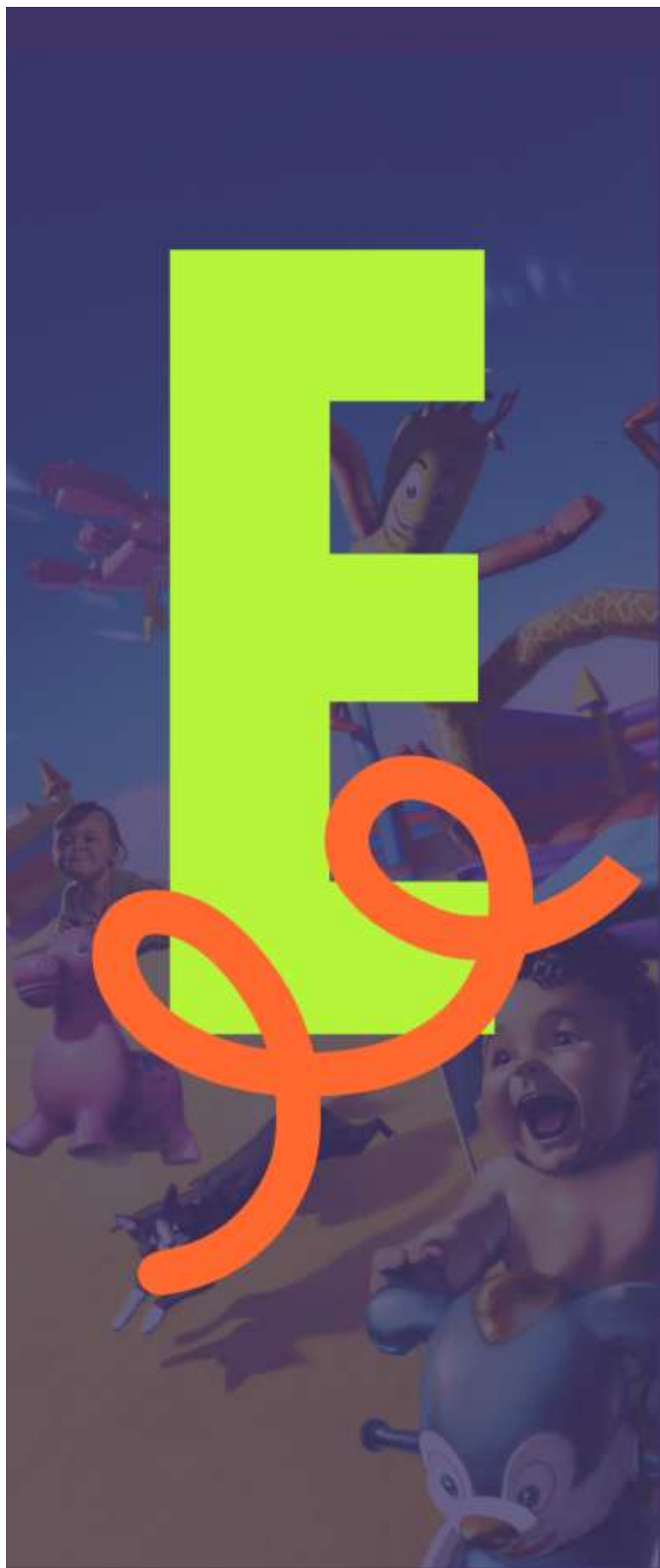
HÔPITAL DE JOUR EPI



3, rue de Ridder
75014 Paris
01 45 45 46 79
epi@cerep-phymmentin.org

Médecin directeur :
Camille Delarue
Directeur institutionnel et clinique :
Mathieu Bégon





L'hôpital de jour EPI propose un accueil, des soins, un accompagnement éducatif et pédagogique pour des enfants de 6 à 14 ans présentant des troubles du développement psychique et de l'adaptation à la vie scolaire et sociale.



EDITORIAL



L'EPI a commencé l'année 2025 avec une équipe au complet : fait marquant tant les recrutements s'avèrent de plus en plus difficiles et longs. Même si l'équipe reste globalement stable et permet la continuité institutionnelle et la bonne tenue des soins, nous connaissons, comme l'ensemble du secteur, des difficultés récurrentes à pourvoir l'ensemble des postes dans tous les domaines.

Ainsi, la professeure des écoles non spécialisée et donc non titulaire de son poste à l'EPI a été en arrêt de maladie assez tôt dans l'année dû à une grossesse compliquée. L'unité d'enseignement a donc fonctionné jusqu'en juillet avec une seule enseignante. A la rentrée scolaire de septembre, nous avons eu la joie d'accueillir un nouvel enseignant spécialisé titulaire de son poste ayant donc choisi ce poste après avoir pris contact avec l'EPI et rencontré l'équipe. Une très bonne nouvelle pour l'unité d'enseignement. Dans le même temps, une éducatrice spécialisée à temps plein a quitté ses fonctions pour cause de déménagement dans une autre région et une autre a aussi finalement quitté son poste après un long arrêt maladie.

Nous finissons l'année 2025 sans avoir pu recruter ces deux postes ; l'un à temps partiel (4 jours par semaine) et l'autre à temps plein. Par contre, nous avons pu recruter une psychothérapeute et une secrétaire médicale.

Comme il avait été mentionné dans les projets pour l'année 2025, nous avons changé de prestataire pour nos repas livrés. Nous avons décidé d'y consacrer un budget plus important afin d'améliorer la qualité de la nourriture, mais aussi de participer à une démarche écologique. Ainsi, les aliments cuisinés s'inscrivent dans un schéma de circuit court, principalement issus de l'agriculture biologique et dans des contenants durables. La confection des repas a lieu en proche banlieue parisienne et permet ainsi leur acheminement par vélo à assistance électrique.

Comme chaque année, nous avons profité des congés d'été pour réaliser quelques travaux. Les bureaux du médecin directeur, du directeur et le secrétariat ont été refaits : sol, peinture et éclairage. La salle arts plastiques/cuisine thérapeutique a été entièrement repensée et refaite avec des meubles sur-mesure.

Bilan de l'activité 2025

A. Activité globale

DESIGNATION	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Entrées	3	2	3	2	3	2
Sorties	3	3	3	1	2	4
Dossiers présentés	25 Dossiers + 40 Téléphones	34 Dossiers + 38 Téléphones	23 Dossiers + 24 Téléphones	29 Dossiers + 25 Téléphones	25 Dossiers + 20 Téléphones	29 Dossiers + 18 Téléphones
Consultations d'information et d'orientation	2	2	4	5	3	2
File active	38	37	31	33	35	32
Passages autorisés	4 380	4 380	4 380	4 380	4 380	4 380
Journées proposées	3 810	3 810	3 810	3 810	3 810	3 810
Journées réalisées	2 758 dont 1 570 demi-journées	3 123,50 dont 437 demi-journées	3 184	3 342,5	3443,5	3521,5
Actes ambulatoires	214	285	227	259	168	134
Places	12	12	12	12	12	12



*Le nombre de journées effectuées est de **3 521,5 journées**, en progression constante depuis la fin de l'épisode de Covid.*

***134 actes ambulatoires** correspondent aux psychothérapies, aux présences des enfants sortis lors des samedis Service de suite et aux consultations préalables à l'admission des futurs patients.*

B. LES ADMISSIONS

En 2025, 2 garçons âgés de 6 et 9 ans adressés par le CMP du 14e ont été accueillis dans le groupe des jeunes après une semaine d'observation.

1. Caractéristiques des admissions des 6 dernières années :

Les dossiers adressés amplifient les tendances de ces dernières années : quasi aucune candidature de fille, les garçons adressés relèvent soit de TSA tardivement ou peu pris en charge, soit de troubles du développement « bruyants ». Les psychoses avec TDC, HA, souvent mal diagnostiquées redeviennent fréquentes. Enfin la prévalence des contextes sociaux très précaires et carencés est également préoccupante.

2. Age à l'admission : 15 admissions en 6 ans.

Age Année	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	Total
2020	0	1	1	1	0	0	3
2021	0	1	1	0	0	0	2
2022	0	1	2	0	0	0	3
2023	0	0	2	0	0	0	2
2024	0	1	2	0	0	0	3
2025	0	1	0	0	1	0	2
Total	0	5	8	1	1	0	15

3. Lieux d'habitation des enfants à l'admission

Depuis maintenant 5 ans, les candidatures se sont recentrées sur Paris intra-muros, amplifiant notre mission de structure de soins locale de proximité.

Année	Paris 14 ^e	Paris 15 ^e	Paris 16 ^e	Paris 5 ^e et 6 ^e	Malakoff	Clamart	Châtillon
2020	0	3	0	0	0	0	0
2021	0	2	0	0	0	0	0
2022	3	0	0	0	0	0	0
2023	2	0	0	0	0	0	0
2024	3	0	0	0	0	0	0
2025	2	0	0	0	0	0	0
Total	10	5	0	0	0	0	0

4. Provenance des enfants admis sur 6 ans

	CMP Cofi	UPJE CMP 14	CMPP 15	CAMSP Moulin vert	HDJ Marie Abadie	HDJ USIS
2020	0	0	3	0	0	0
2021	0	0	0	1	1	0
2022	0	3	0	0	0	0
2023	0	1	0	0	0	2
2024	0	3	0	0	1	0
2025	0	2	0	0	0	0
Total	0	9	3	1	2	2

C. LES SORTIES ET LES POST CURES

1. Les sorties et les orientations

Quatre patients ont quitté l'EPI en 2025. Le premier pour une scolarisation à temps plein en classe ULIS et des soins ambulatoires en CMPP, les parents ayant décidé de déménager en Bretagne. Le deuxième a intégré à temps plein un IME dans le département des Hauts-de-Seine, lieu de sa résidence. L'état de santé du troisième patient a nécessité une hospitalisation à temps plein dans un service de pédopsychiatrie en hôpital général avant de pouvoir penser une orientation pérenne. Le CMP qui le suit s'occupera donc de cette orientation. Enfin, le quatrième patient a intégré l'hôpital de jour pour adolescents et jeunes adultes Santos-Dumont à temps plein. Les délais d'attente des structures d'aval nécessitent toujours un travail d'orientation couramment sur un ou deux ans, voire davantage.

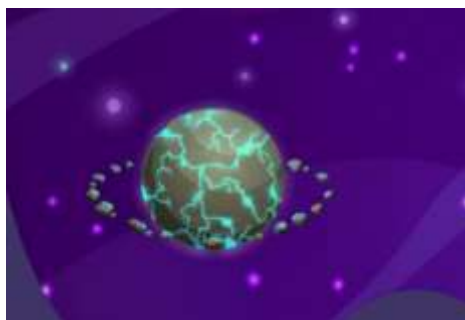
2. Le Service de suite en 2025

Le groupe des « futurs sortants » est important avec deux jeunes de 14 ans sortis en cours d'année, trois de 14 ans et trois de 13 ans qui ont progressivement intégré le groupe, créant une dynamique intéressante pour le travail de séparation et de projet. Même si cela demande un travail clinique en soi, les parents des nouveaux ont aussi participé davantage aux réunions du samedi avec les anciens. Parmi ces derniers, deux ont eu 20 ans et quittent donc le Service de suite.

Temps forts en 2025

- Arrivée d'un professeur des écoles spécialisé, d'une nouvelle psychothérapeute et d'une secrétaire médicale.
- Augmentation du temps de travail des deux postes d'éducateurs à temps partiel.
- Changement de prestataire pour les repas : les « Marmites volantes » est une jeune société qui s'inscrit dans l'économie sociale et durable avec des fournisseurs en circuit court, majoritairement bio et de saison. L'entreprise livre ses repas en vélo à assistance électrique.
- Travaux : réfection totale de la salle accueillant l'art plastique et la cuisine thérapeutique et des bureaux du médecin directeur et du directeur ainsi que le secrétariat.

D. Les travaux de l'été 2025 dans l'établissement





Projets 2026

- Continuer notre travail institutionnel de soin psychique, en lien avec notre réseau de partenaires, et garantir la qualité des soins apportés aux patients.
- Enrichir notre réflexion par des journées de formation avec l'appui d'intervenants extérieurs.
- Réfection totale des sanitaires : ce projet vise à repenser totalement cet espace afin d'y créer deux nouvelles toilettes, un pour les patients et un autre pour le personnel et permettre la création d'une plus grande buanderie.
- Avec l'USIS, nous allons commencer à penser un projet de réfection de la cour de récréation avec le changement du revêtement de sol et son aménagement.
- Avec l'ensemble des établissements sanitaires du CEREP, nous allons commencer à préparer la prochaine certification qui aura lieu fin 2027.

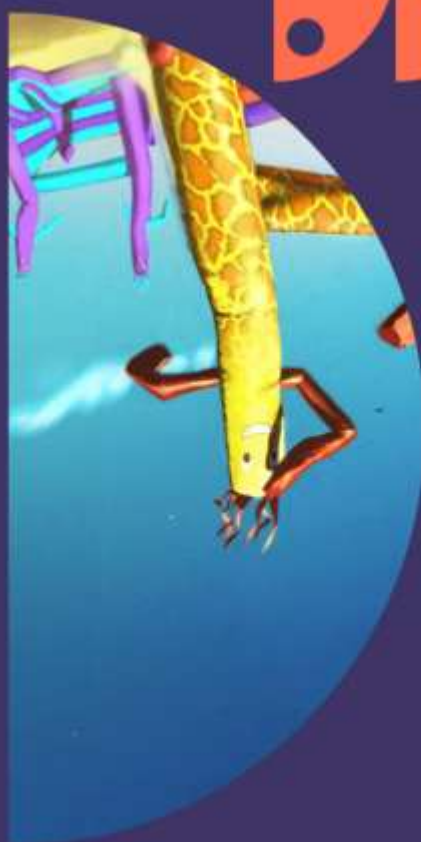


HÔPITAL DE JOUR RAYMOND CAHN



20 Boulevard Jourdan
75014 Paris
01 45 88 89 54
hjm@cerp-phymontin.org

Médecin directeur :
Bénédicte Chamoun
Directrice adjointe :
Fabienne Bedminster





L'hôpital de jour Raymond Cahn
(anciennement Parc Montsouris)
accueille des adolescents de 12 à
20 ans présentant des troubles
psychiques sans déficit
intellectuel.

Lieu de soins et d'apprentissage,
l'hôpital de jour accompagne le
jeune à travers un projet
d'intégration scolaire et sociale.



EDITORIAL



2025 a été pour nous une année contrastée.

En effet elle a débuté par la réalisation de projets initiés l'année précédente ou travaillés de longue date et trouvant enfin leur aboutissement.

A ce titre nous pouvons citer :

- Le séjour thérapeutique de trois jours à Madrid au mois de mai
- Le développement de la prise en charge corporelle des adolescents par l'arrivée en septembre d'une psychomotricienne à temps partiel et le développement de l'activité de thérapie corporelle par une psychologue référente de groupe qui changera de statut en 2026 pour se consacrer exclusivement à cette activité.
- La poursuite et l'augmentation des inclusions scolaires avec différents lycées partenaires.
- L'écriture collective d'un article publié dans la revue *Enfances et Psy*.
- L'acquisition par l'association CEREP-PHYMENTIN des locaux situés rue d'Arcueil dans le 14^e arrondissement, pour y accueillir le CMP COFI et une partie de l'activité de l'hôpital de jour Raymond Cahn. Achat finalisé en août 2025. Début des rencontres architecturales autour du projet de la rue d'Arcueil en octobre 2025.

Mais cette année entamée dans l'élan et l'enthousiasme s'est achevée dans l'amertume et la douleur :

Tout d'abord une panne de chauffage suivie d'un incendie dans le local de chaufferie de l'immeuble en copropriété a gravement perturbé l'activité de l'hôpital de jour et sa capacité à accueillir les patients à partir de la fin novembre, nous contraignant même à mettre en place des prises en charge à distance les deux semaines de décembre avant la fermeture.

Enfin le décès de notre collègue et fidèle collaborateur depuis quinze ans, le Dr Vincent Faurie, survenu le 21 décembre 2025 a achevé de donner à cette fin d'année une tonalité sombre.

Souhaitons que 2026 se déroule sous de meilleurs auspices.

Bilan de l'activité 2025

A. File active

En 2025, la file active globale de l'hôpital de jour a été de 53 patients (dont 02 EPA – entretien de préadmission – sans suite et 01 jour d'observation sans suite pour 3 adolescents). Le nombre de patients effectivement pris en charge s'établit à 50.

4 274 journées et 1 607 1/2 journées ont été enregistrées en 2025 soit 5 881 passages.

En 2025, l'activité de l'hôpital de jour a augmenté de près de 10 %. Le taux de présence des patients est de 79,75 % sur l'année.

A ces présences s'ajoutent :

- 18 entretiens préalables pour 12 patients ayant fait l'objet d'une admission
- 39 jours d'observation suivis d'une admission pour 10 adolescents
- 3 entretiens préalables d'admission sans suite, concernant 2 patients
- 1 jour d'observation sans suite pour 1 adolescent
- 248 entretiens mensuels de famille
- 199 parents présents aux groupes Parents des samedis (mensuels)
- 19 passages d'anciens patients qui rendent visite après leur sortie de l'HDJ et sont accueillis par certains membres de l'équipe soignante

Soit 527 passages complémentaires pour un total de 6 408 passages en 2025.

Cette activité émanant principalement des groupes destinés aux parents, des patients en périodes d'observation, ainsi que des patients récemment sortis ne donne lieu pour le moment à aucune facturation auprès des caisses d'Assurance Maladie. Elle concerne principalement 3 professionnels (médecins psychiatres, directrice adjointe) qui effectuent des heures supplémentaires ou complémentaires dont un faible nombre est récupéré, et aucune rémunérée.

Tableau n° 1 : taux d'activité

	2023	2024	2025	Evolution 2025 par rapport à 2024
Nombre théorique de journées ou d'actes	8 030	8 030	8 030	
Nombre prévisionnel de journées ou d'actes	6 348	6 362	7 208	13 %
Nombre de journées réalisées ou d'actes	5 417	5 754	6 408	11 %

B. Demandes d'admission

Elles s'élèvent à 64 demandes (contre 73 demandes en 2024) et concernent essentiellement des garçons et filles âgés de 10 à 17 ans (19 demandes pour des filles et 45 demandes pour des garçons).

Ces demandes sont étudiées mensuellement par une commission pluridisciplinaire associant le médecin psychiatre, l'assistante sociale et la secrétaire médicale. Sur l'ensemble des demandes traitées :

- 12 ont été jugées recevables sur dossier,
- 10 demandes ont été suivies d'une admission et ont fait l'objet de 27 entretiens préalables,
- 2 demandes pour 3 EPA (entretiens de préadmission) sont restées sans suite,
- 1 demande d'admission a fait l'objet d'une période d'observation sans suite (1 jour).

A noter que l'ensemble des demandes n'a pas été traité dans sa totalité en raison de dossiers de demandes d'admission incomplets de la part des adresseurs.

La provenance de ces demandes est essentiellement Paris (61 %), les Hauts-de-Seine (19 %), le Val-de-Marne (12,5 %), la Seine-Saint-Denis (5,5 %), l'Essonne (1 %), et le Val-d'Oise (1 %). Elles émanent pour 44 % de structures hospitalières à temps plein (IMM notamment), et d'hôpitaux de jour Grange Batelière principalement), 37 % de CMP/CMPP, 11 % de la médecine libérale, 8 % d'autres structures (ITEP, cliniques, etc).

En ce qui concerne le niveau scolaire de ces adolescents, la plupart des demandes concerne les adolescents de niveau 6^e jusqu'à la terminale. Cependant, 5 % concernent des adolescents de niveau primaire :

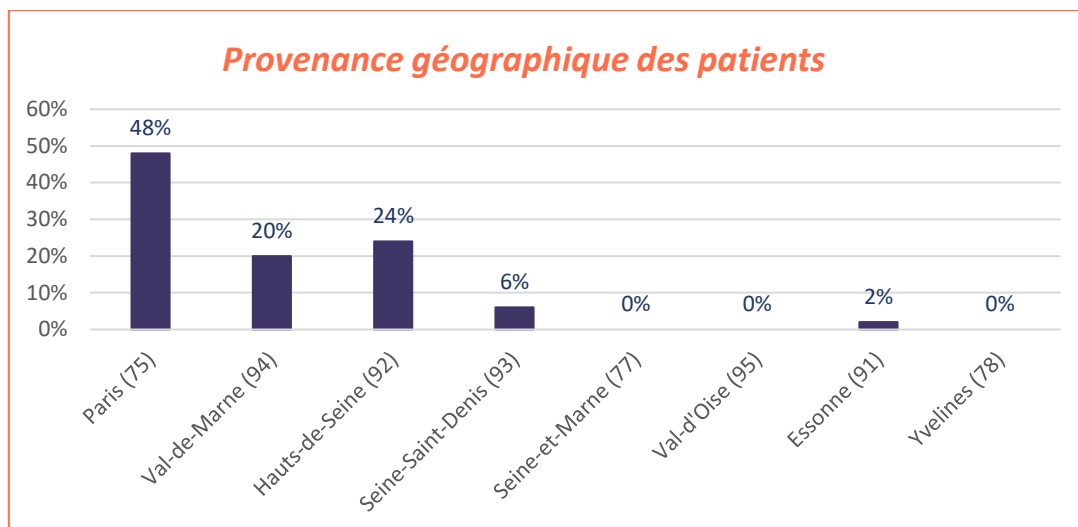
- Cycle 3 : 5 %
- Collège : 8 % en 6^e ; 16 % en 5^e ; 14 % en 4^e et 20 % en 3^e
- Lycée : 12 % en Seconde, 3 % en 1^{re} et 0 % en terminale
- Inconnu : 22%

C. Analyse de la file active

La file active de l'hôpital de jour est calculée à partir des 50 patients effectivement pris en charge sous deux modalités, temps plein (80 %) et temps partiel (20 %).

1. Provenance des adolescents accueillis :

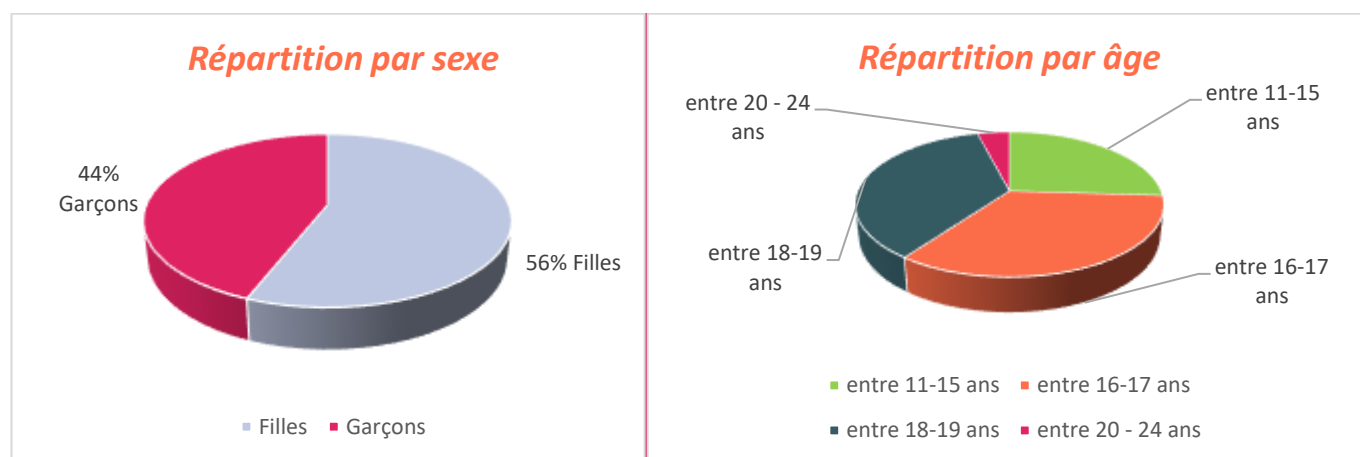
Provenance	2023	2024	2025
Hôpital de jour	5	7	8
CMP	12	17	14
CMPP	2	1	0
IME	0	3	1
ITEP	0	12	0
SESSAD	0	1	1
Autres (familles, associations locales, EDS, ERSE...)	24	9	26
TOTAL	43	50	50



Les patients proviennent majoritairement de banlieue (52 %).

2. Age des adolescents accueillis :

AGE DES ADOLESCENTS ACCUEILLIS au 31.12.25	2023	2024	2025
11 à 15 ans	10	16	13
16 à 17 ans	21	16	17
18 à 19 ans	10	8	18
20 à 24 ans	2	0	2
TOTAL au 31.12	43	40	50



Le ratio filles/garçons se rééquilibre progressivement après quelques années où la part des filles avait augmenté de façon exponentielle, en lien nous semble-t-il avec la période du Covid.

3. Diagnostics

L'essentiel des diagnostics est représenté par les *dysharmonies psychotiques* (69,57 %) et les *troubles de la personnalité, états limites* (13,04 %) présents principalement chez les jeunes filles.

Diagnostics des 50 patients pris en charge	Garçons	Filles	Total (2025)	2025 (%)	2024 (%)
Psychoses infantiles	0	0	0	0,00 %	2,33 %
Dysharmonies évolutives	20	12	32	69,57 %	60,47 %
Décompensations à l'adolescence	0	2	2	4,35 %	4,65 %
Schizophrénie, troubles schizotypiques	0	4	4	8,70 %	9,30 %
Etats limites, troubles de la personnalité	0	6	6	13,04 %	18,60 %
Névroses, troubles anxieux phobiques	0	1	1	2,17 %	4,65 %
Trouble du spectre autistique	1	0	1	2,17 %	0,00 %
Totaux	21	25	46	100 %	100 %

4. Sorties définitives

7 adolescents sont sortis cette année de l'hôpital de jour, tous étaient à temps plein.

a. Orientation des 7 adolescents sortis en 2025 :

Etudes ou formation en milieu ordinaire	Rupture de soins	Suivi en psychiatrie adulte
42,86 %	42,86 %	14,29 %

On peut considérer que sur les 7 patients sortants de 2025, 4 ont poursuivi un projet en accord avec leur prise en charge à l'hôpital de jour.

b. Etat clinique des 07 adolescents sortis en 2025 :

Etat clinique des adolescents sortis en 2025	Nombre	Pourcentage	2025	2024
Très amélioré	1		14,29 %	25,00 %
Amélioré	2		28,57 %	58,33 %
Inchangé	4		57,14 %	16,67 %
Aggravé	0		0,00 %	0,00 %
TOTAUX	7		100,00%	100,00 %

D. RAPPORT D'ACTIVITE DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT DE L'HDJ RAYMOND CAHN EN 2025

1. Qu'avons-nous vécu depuis janvier 2023 ?

Le vent tourne. Une annonce parvient jusqu'à nous : la fermeture de la filière générale et technologique du lycée de la cité scolaire F. Villon. La nouvelle jette un trouble dans l'équipage. Depuis 1974, notre cap était lié à ce port d'attache. Déjà se dessine l'inquiétude quant à la continuité de notre traversée commune.

2. L'année 2024

Nous maintenons le cap, en lien étroit avec les familles et la direction générale du Cerep-Phymmentin. L'hôpital de jour engage des pourparlers auprès du rectorat de Paris, sous l'égide du DASEN et avec l'appui du service de l'École inclusive. Objectif : préparer un changement de rattachement administratif et jeter l'ancre vers une nouvelle cité scolaire. Il s'agit de garantir, envers et contre les courants, la poursuite des parcours scolaires en inclusion partielle pour nos patients-élèves.

a. Mai 2024

Premier signal à l'horizon : une rencontre est organisée entre les représentants des familles, l'association APACM, et le proviseur de la cité scolaire Gabriel Fauré, dans le 13^e arrondissement. Un nouveau rivage se profile.

b. Juin 2024

Les échanges se précisent. Le proviseur, l'équipe enseignante de l'unité d'enseignement et la direction adjointe de l'hôpital de jour se réunissent. On y trace les premières cartes du futur : modalités d'accueil, contours des inclusions partielles, organisation de la rentrée à venir.

c. Fin août 2024

Une pré-rentree est spécialement organisée pour les patients-élèves appelés à rejoindre le collège et le lycée. Derniers réglages, vérification des amarres.

Enfin en septembre 2024, le cap est franchi. Les patients-élèves font leur entrée dans la nouvelle cité scolaire. Ils sont onze à embarquer dans cette aventure d'inclusion partielle au sein de Gabriel Fauré : 1 patient en classe de troisième, 2 patients en classe de seconde, 7 autres en classe de première et 1 patiente en terminale.

3. L'année 2025

La traversée se poursuit, sous de nouveaux cieux, avec la volonté intacte de maintenir le cap vers une scolarité inclusive respectueuse du désir, des possibilités et des profils des patients de l'hôpital de jour Raymond Cahn.

a. Tableau des inclusions des patients-élèves

Niveau scolaire	Temps complet Filière générale	Temps complet Filière spécialisée	Temps partiel Filière générale	Temps partiel Filière spécialisée
Seconde	0	1 Lycée professionnel La Salle Saint Nicolas, 2 ^{nde} pro	2 Lycée Gabriel Fauré	0
Première	0	0	2 Lycée Gabriel Fauré	1 Lycée François Villon ST2S ³ + 1 Lycée technologique De Vinci STI2D ⁴
Terminale	0	1 Lycée Raspail, STI2D	3 Lycée Gabriel Fauré + 1 Lycée Prévert	1 Lycée François Villon ST2S
Bac pro	0	1 Lycée Nicolas Ledoux	0	0
CAP	0	2 Lycée professionnel Fernand Léger et Lycée professionnel La Salle Saint Nicolas	0	0
Collège (3e)	0	0	1 Collège Gabriel Fauré	0
TOTAL	0	5	9	3

- Temps partiel filière générale : 52,9 % (majoritaire dont 8 patients-élèves en inclusion partielle à la cité scolaire Gabriel Fauré)
- Temps complet filière spécialisée : 29,4 %
- Temps partiel filière spécialisée : 17,6 %

L'évolution entre 2024 et la situation actuelle montre une montée significative du dispositif d'inclusion, avec trois transformations majeures :

1. Quantitative : avec plus de patients concernés
2. Structurelle : recentrage autour de la nouvelle cité scolaire de référence, Gabriel Fauré
3. Philosophique : passage d'un modèle de soin protégé à un modèle d'inclusion active en milieu ordinaire

³ BAC technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social.

⁴ BAC technologique Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable.

Cette dynamique est cohérente avec les bénéfices thérapeutiques observés, mais elle implique constamment une adaptation institutionnelle profonde et un équilibre délicat entre soin et scolarité. La clinique institutionnelle en articulation constante avec l'extérieur, est contrainte de composer avec des logiques scolaires qui parfois s'imposent partiellement à elle. Du point de vue institutionnel, cette évolution est venue interroger la fonction de cadre : les emplois du temps scolaires, les exigences académiques et les partenariats multiples introduisent une hétérogénéité qui fragilise la stabilité des dispositifs thérapeutiques (groupes, rythmes, continuité des prises en charge). Ce qui a donné lieu à une journée de réflexion en équipe pluridisciplinaire en mars 2025 sur le thème de « l'orientation ». L'institution est ainsi amenée à faire preuve d'une grande malléabilité, au risque parfois d'un effacement de ses propres repères. Cependant, cette ouverture vers l'extérieur peut aussi être vue comme un outil thérapeutique : les expériences d'inclusion favorisent le lien entre l'institution et le monde ordinaire, soutenant la construction de soi, la socialisation et le retour à un rythme de vie plus ordinaire. Celles-ci aident progressivement les patients-élèves à se détacher graduellement du lieu de soin pour investir des rôles sociaux plus variés.

b. « Tisser des soins, créer des liens : pour une reprise de la psychothérapie institutionnelle »

Ce point conduit à présenter un article collectif publié dans la revue *Enfance et Psy*, consacré au thème « Quand les professionnels se réinventent ». Ce travail réunit les deux médecins psychiatres, la directrice adjointe, l'enseignante spécialisée en français, l'art thérapeute, la psychothérapeute et la psychopédagogue. L'un des volets de l'article interroge les transformations des pratiques au sein de l'hôpital de jour confronté aux évolutions des politiques d'inclusion scolaire. Dès lors, une question centrale se pose : comment l'hôpital de jour s'adapte-t-il aux nouvelles exigences sociétales sans perdre sa spécificité clinique, tout en favorisant une inclusion effective des patients-élèves ?

Le texte met en lumière une transformation majeure des pratiques institutionnelles sous l'effet des politiques d'inclusion scolaire (loi 11 février 2005). L'intervention de l'Éducation nationale en 2010 marque un tournant : elle impose une mise en conformité avec des normes scolaires qui bousculent l'équilibre historique entre soin et pédagogie. Cette évolution suscite une mise en tension entre deux logiques : préserver la dimension thérapeutique propre à l'hôpital de jour et répondre aux exigences d'une scolarisation plus normative.

Pour dépasser cette opposition de surface, les professionnels élaborent une clinique pédagogique renouvelée, fondée sur l'articulation entre le « dedans » (institution de soin) et le « dehors » (école ordinaire). Loin d'une rupture, l'inclusion devient un moteur de transformation, impliquant coopération interinstitutionnelle, circulation des savoirs et coordination des acteurs. Cette dynamique permet de construire des parcours plus cohérents et de préparer progressivement les élèves à réintégrer le système scolaire classique.

Sur le plan pédagogique, cette évolution se traduit par une individualisation accrue des apprentissages, attentive aux fragilités psychiques, aux parcours discontinus et à la singularité des élèves. La pédagogie institutionnelle vise

ainsi à restaurer la confiance, relancer les capacités d'apprentissage et soutenir un projet d'insertion scolaire et sociale.

c. Le séjour thérapeutique à Madrid (trois jours et deux nuits)

Le projet de ce séjour à Madrid a été pensé à partir d'un jeune patient-élève qui a exprimé auprès du professeur d'espagnol dès le premier trimestre une envie de participer à un « voyage scolaire » en Espagne, comme cela se fait dans le milieu scolaire ordinaire. Aux vacances de Noël, ce jeune est allé avec son père en Espagne, près de la frontière. Le séjour à Madrid a été imaginé, pensé et conçu par l'enseignant.

Les séjours à l'étranger occupent une place particulière dans la dynamique de soins et d'accompagnement des patients adolescents suivis à l'hôpital de jour. Après une interruption en 2009 puis une reprise en 2019 avec un premier voyage en Belgique, nous avons soutenu ce projet avec force et conviction.

Les objectifs pédagogiques furent de renforcer les compétences linguistiques puisqu'une immersion dans un environnement hispanophone permet aux élèves de pratiquer l'espagnol dans des situations authentiques : interactions dans les commerces, visites culturelles, rencontres avec des locaux.

Cette expérience avait pour but de stimuler leur confiance en eux, notamment dans l'expression orale, souvent un point difficile à travailler uniquement en classe et découvrir la culture espagnole.

Madrid est une ville riche en histoire et en patrimoine : le musée du Prado, le palais royal, les quartiers historiques comme Malasaña ou La Latina offrent une immersion dans la culture et les traditions espagnoles.

Ce séjour a été riche en expérience positive sur les plans collectif, culturel et relationnel.

Le dépaysement et les activités ont favorisé la formation et la cohésion d'un groupe. Les temps du quotidien ont soutenu l'autonomie et les temps de restauration ont mis en lumière certaines difficultés individuelles. Plusieurs jeunes ont montré des évolutions positives (apaisement, confiance, engagement), malgré des fragilités persistantes pour d'autres. Ce séjour confirme l'intérêt d'un cadre hors institution comme support thérapeutique et opportunité pédagogique.

4. Résultats aux examens session juin 2025

L'heure des bilans a sonné, et avec elle, la lecture attentive des résultats des patients engagés dans les épreuves.

a. Certificat de formation générale (CFG)

1 lauréate

b. Diplôme national du brevet (DNB)

Quatre patients-élèves étaient inscrits sur les registres. Trois ont pris le départ et mené leur traversée à terme, tous couronnés de réussite :

- Une patiente obtient son diplôme avec mention Bien
- Deux autres patients sont admis

c. EAB (épreuves anticipées du bac) :

Huit jeunes se sont présentés aux épreuves anticipées du bac avec des notes très satisfaisantes à l'oral de l'épreuve de français ! (20/20 ; 17/20 ; 17/20 ; 17/20 ; 17/20 ; 13/20 ; 13/20 ; 16/20)

d. BAC :

1 patiente inscrite a réussi brillamment les épreuves en se voyant décerner la mention « très bien ».

5. Parole des familles

Au terme de cette première année « d'escalé » au sein de la cité scolaire Gabriel Fauré, il importait de recueillir l'écho venu des familles, par la voix de l'association APACM.

Leur témoignage fait état d'une traversée menée sous des auspices favorables. L'équipe a su, avec une remarquable promptitude, saisir la nature singulière de notre mission : conjuguer références scolaires et enjeux thérapeutiques propres aux inclusions partielles. Cette compréhension a permis d'assurer une navigation sécurisante pour les patients-élèves.

De manière claire, les familles saluent la bienveillance constante dont a fait preuve l'équipe de la cité scolaire tout au long de l'année. Les échanges avec l'administration comme avec les personnels de la vie scolaire ont toujours été empreints de calme, de respect et d'attention.

Les contacts avec l'équipe de direction sont, quant à eux, décrits comme exemplaires : une qualité d'écoute manifeste, ainsi qu'une volonté affirmée de rassurer et d'accompagner, y compris dans les situations les plus ordinaires.

Ainsi, du point de vue des familles, cette première année dans ce nouveau port d'attache se distingue par la qualité du partenariat établi, fondé sur l'attention portée aux patients et une compréhension partagée des enjeux.

6. Le dispositif de l'Ecole à l'hôpital » (EAH)

a. Effectifs et organisation pédagogique

Le dispositif EAH concerne actuellement 13 patients-élèves. L'offre pédagogique s'articule autour de 6 matières, dont 3 enseignées en spécialité au niveau du cycle terminal.

La répartition des enseignements est la suivante :

- La discipline la plus représentée est la SPC (Sciences Physiques et Chimiques), proposée en spécialité, en enseignement scientifique (ES) ou en enseignement classique.
- Vient ensuite la SVT⁵, également dispensée en ES ou en spécialité.
- D'autres disciplines complètent l'offre : allemand, sciences économiques et sociales et anglais, chacune représentant un volume horaire plus limité (environ 1 heure chacune).

En complément des cours, deux temps d'étude encadrés sont proposés. Ces temps, qui ne constituent pas des heures d'enseignement à proprement parler, permettent aux élèves de réaliser leur travail personnel sous la supervision de la coordinatrice, généralement Anne-Sophie Chevalier.

Le volume global d'enseignement s'élève à 15 heures hebdomadaires. Cette organisation tient compte de la présence de deux binômes d'enseignement, ainsi que du fait que certains élèves suivent plusieurs matières (jusqu'à trois, dont deux spécialités pour l'un d'entre eux).

Les niveaux scolaires de référence s'échelonnent de la classe de 3^e (DNB⁶) à la Terminale, bien que les niveaux effectivement travaillés puissent être plus hétérogènes selon les besoins individuels des élèves.

b. Collaboration et coordination

La collaboration entre la professeure d'anglais en charge de la coordination avec Anne-Sophie Chevalier est jugée très positive et constructive. Celle-ci se distingue par :

- Une grande écoute des besoins, tant des enseignants que des élèves-patients
- Une communication régulière des observations, qu'elles émanent d'elle-même ou des enseignants, facilitant leur transmission aux référents concernés
- Une disponibilité constante, avec des échanges fréquents par messages (plusieurs fois par semaine) et des points téléphoniques ponctuels lorsque nécessaire.

⁵ Science et Vie de la Terre.

⁶ Diplôme National du Brevet.

c. Difficultés rencontrées

La principale difficulté identifiée concerne la recherche d'enseignants en cours d'année, notamment en raison de changements imprévus. Toutefois, ces situations restent ponctuelles et trouvent généralement une issue favorable après un délai d'ajustement.

d. Points positifs et perspectives

Parmi les éléments particulièrement appréciés, il convient de souligner la capacité d'Anne-Sophie Chevalier à être force de proposition. Ses suggestions, régulièrement partagées, s'avèrent pertinentes et constructives, contribuant à l'amélioration continue du dispositif.

7. Le conseil local de santé mentale du 14^e et le Cerep-Phymontin.

Dès janvier 2025, la directrice adjointe a intégré un groupe de réflexion du CLSM du 14^e, centré sur la vie sociale et scolaire des adolescents. Le CLSM a particulièrement investi la question de la santé mentale des jeunes, à travers des groupes de travail favorisant les échanges entre professionnels et une meilleure compréhension des besoins

Le CLSM a renforcé la coordination entre les acteurs du territoire grâce à des rencontres partenariales, permettant une meilleure articulation des interventions.

Enfin, des actions d'information et des événements ont contribué à lutter contre la stigmatisation et à promouvoir la santé mentale.

Dans le prolongement de ce bilan, l'ouverture sur les perspectives 2026 souligne la volonté du CLSM de s'inscrire dans une dynamique continue d'adaptation et de développement, en réponse aux besoins émergents du territoire.

Temps forts 2025

- **Ecriture collective d'un article publié par Enfances et Psy :**

7 collègues de différentes formations se sont réunis pour écrire un article pour la revue *Enfances et Psy*, sur le thème de la réinvention de la psychothérapie institutionnelle. Cet article « *Tisser des soins, nouer des liens. Pour une reprise de la psychothérapie institutionnelle* » a généré des échanges très positifs au sein du groupe et une réflexion sur notre clinique très stimulante.

- **Atelier Hip-hop à la Villette :**

Une dizaine d'adolescents ont pu bénéficier d'ateliers mensuels de Hip-Hop à la Villette, encadrés par 3 soignants de l'institution et dirigés par des professionnels de la danse. L'ensemble de ces jeunes a témoigné lors d'une exposition photo en fin d'année du plaisir pris à ces ateliers, et du bien-être ressenti.

- **Séjour thérapeutique à Madrid :**

Du 26 au 28 mai 8 adolescents accompagnés de 3 soignants et un enseignant d'espagnol sont partis en séjour à Madrid, pour 3 jours et 2 nuits. Ce séjour avait pour objectifs, outre l'expérience de la vie de groupe et la séparation d'avec la famille, de permettre la découverte de la culture espagnole à travers la visite de monuments emblématiques, la cuisine typique, le stade mythique du Real Madrid, et de se familiariser un peu avec la langue espagnole que tous les patients-élèves apprennent à l'HDJ.

Tous ces objectifs ont été atteints dans la bonne humeur générale et le plaisir du partage. Les soignants ont souligné la solidarité qui s'était créée dans le groupe et l'attention portée à chacun par le collectif.

Nous avons pu bénéficier en fin d'année d'un beau diaporama des photos prises.

- **Poursuite du partenariat avec le théâtre de la Ville et l'IME :**

L'expérience de l'année scolaire 2024-2025 s'étant révélée très positive, nous avons souhaité poursuivre le dispositif théâtral en le rendant hebdomadaire, à partir de septembre 2025, toujours avec la même comédienne du théâtre de la Ville. Une dizaine de jeunes font partie de ce groupe clos. Les liens avec les jeunes de l'IME se resserrent à travers des temps communs.

- **Développement du pôle de prises en charge corporelles :**

A la faveur du départ en retraite de notre éducateur sportif fin juin 2025, nous avons pris le parti de recruter une psychomotricienne à mi-temps et de faire évoluer les fonctions d'une de nos psychologues référentes vers un poste

de thérapeute corporelle, et ce conformément à ce que nous avons écrit dans notre projet d'établissement en 2014 concernant l'importance des soins à médiation corporelle chez les adolescents.

Cette évolution trouve sa pertinence dans l'acquisition de nouveaux espaces rue d'Arcueil, où pourront se déployer ces prises en charge tant sur un mode groupal qu'individuel.

Depuis la rentrée de septembre 2025, une quinzaine de jeunes se sont vu prescrire soit des séances de psychomotricité, soit des séances d'haptothérapie, et nous pouvons observer le bénéfice qu'ils en retirent. Parallèlement les prises en charge en relaxation et certains groupes tels le cirque ou les groupes sport et bien-être complètent l'offre de soins.

- **Projet architectural :**

Suite à l'acquisition de locaux de 530 m² dont environ 300 m² dédiés à l'hôpital de jour Raymond Cahn, la réflexion autour du déploiement et de l'articulation de l'activité de soins sur ces deux lieux très proches géographiquement a débuté en 2025, sous la forme d'abord de réunions regroupant la direction de l'HDJ, des membres du CMP COFI, l'architecte Sophie Nicolas et le directeur général, puis de réunions d'équipe. La réflexion porte à la fois sur les locaux d'Arcueil et sur ceux du boulevard Jourdan qui vont faire l'objet d'un vaste réaménagement. Il s'agit d'un grand et passionnant chantier, à tous les sens du terme, qui va nous permettre de questionner notre clinique, de déployer de nouveaux outils tout en restant vigilants sur le maintien d'une cohésion groupale et d'une enveloppe soignante suffisamment solide pour nos adolescents.

- **Participation active de la directrice adjointe au groupe de réflexion du Conseil Local en Santé Mentale du 14^e arrondissement.**

- **Panne de chauffage, incendie de la chaufferie :**

Mi-novembre 2025 nous avons été confrontés à une panne de chauffage, suivie quelques jours plus tard d'un incendie dans le local de la chaufferie de l'immeuble, rendant les conditions de travail extrêmement difficiles en raison du froid qui régnait dans nos locaux.

Malgré la solidarité des collègues d'autres institutions nous ayant prêté des radiateurs électriques, la situation s'est dégradée du fait des pannes de courant itératives engendrées par la surconsommation électrique.

Cela nous a conduits à prendre deux décisions importantes :

- l'acquisition de radiateurs à huile, moins consommateurs
- la fermeture partielle de l'HDJ sur les 15 derniers jours de décembre et le déploiement d'une partie de l'activité en distanciel.

Cette situation qui a perduré jusqu'à la fermeture de l'HDJ pour les vacances de Noël a fortement affecté le moral des troupes, et engendré l'annulation des festivités de fin d'année. Cependant l'activité a pu être maintenue sous différentes formes :

- 140 actes de soin (entretiens, atelier, etc.) en distanciel
- 146 cours en distanciel
- 102 soins en présentiel (notamment en PEC corporelle, atelier etc.)
- 125 cours en présentiel

Soit 513 actes sur la période.

S'y ajoutent les appels entre professionnels, réunions de synthèse avec intervenants extérieurs, réunions d'équipe et rédaction de bilans par les professionnels, non intégrés dans le rapport annuel.

Fort heureusement le remplacement provisoire d'une chaudière a permis le rétablissement du chauffage le dernier jour, laissant augurer une reprise dans les circonstances normales de fonctionnement.

• **Décès du Dr Faurie :**

L'année 2025 s'est tristement achevée sur l'annonce de la disparition, le 21 décembre 2025 du Dr Vincent Faurie, médecin psychiatre exerçant dans notre institution depuis 2011. Cette nouvelle communiquée par son épouse au médecin directeur le jour-même, a été transmise à l'équipe soignante et enseignante juste après Noël, afin que chacun puisse s'il le souhaitait prendre ses dispositions pour rendre un dernier hommage à notre collègue disparu et témoigner sa solidarité à ses proches. Deux temps de recueillement ont ainsi été organisés.

A la réouverture l'équipe a d'abord été réunie sans les adolescents pour partager sa peine, autour d'un petit-déjeuner buffet.

La nouvelle a ensuite été annoncée aux patients, puis par mail à leurs familles.

Projets 2026

→ Finalisation du projet clinique et architectural de l'hôpital de jour sur les deux sites de Jourdan et d'Arcueil.

La réflexion entamée avec l'architecte, la direction générale et l'équipe soignante et enseignante se poursuivra tout au long de l'année 2026, s'enrichissant des échanges entre professionnels. L'aboutissement de ce projet et l'emménagement dans les nouveaux locaux est prévu aux alentours du 1er trimestre 2027. La question du maintien de l'activité durant les travaux se posera le moment voulu, l'idéal étant de permettre une poursuite des soins pour l'ensemble de nos patients.

→ Reconstitution du binôme d'assistantes sociales qui avait existé durant 9 ans, jusqu'au départ en retraite de l'une d'entre elles.

Courant 2026, l'autre assistante sociale prendra à son tour sa retraite, après plus de 25 ans passés dans notre institution. Nous saluons ici son engagement dans ses fonctions et sa disponibilité constante pour nos patients et leurs familles.

Le travail en binôme avait été jugé très enrichissant par les deux intéressées, qui pouvaient échanger sur leur pratique et partager leurs réseaux. Cela avait également permis la participation des assistantes sociales à certains groupes à médiation, notamment ceux liés au projet de sortie des adolescents (Groupes GOPPS et T'cap)

→ Recrutement d'un nouveau médecin psychiatre

Suite au décès du Dr Faurie en décembre 2025, il a été décidé de proposer au Dr Mizzi, généraliste en retraite ayant occupé des fonctions de psychiatre durant une grande partie de sa carrière, d'assurer une forme d'intérim de février à juillet 2026. Cela nous laisse le temps de recruter un nouveau psychiatre, qui pourrait le temps venu occuper le poste de médecin directeur au départ en retraite du Dr Chamoun (eh oui, le temps passe !)

→ Préparation de la Certification V2025

La prochaine visite de certification des établissements sanitaires devrait avoir lieu fin 2027. Sous la houlette de la chargée de mission qualité du siège social, nous nous apprêtons à préparer cette visite avec des modalités légèrement différentes de la dernière fois, chaque établissement endossant la responsabilité d'une des grandes thématiques

→ Demande de création d'un poste d'interne partagé avec le CMP COFI

Dans le souhait de pouvoir former de jeunes médecins à la clinique institutionnelle et psychodynamique qui est la nôtre, et pour anticiper le départ en retraite de nos médecins actuels, nous avons fait la demande auprès de l'ARS et de la coordinatrice du DES de psychiatrie d'un poste d'interne sur le semestre d'hiver, partagé entre le CMP COFI et l'hôpital de jour. La proximité géographique de nos deux institutions, et la diversité de nos cliniques seraient un atout pour ce jeune médecin. Par ailleurs un regard neuf sur nos pratiques serait le bienvenu.

Hôpital de jour USIS

HÔPITAL DE JOUR
USIS

3, rue de Ridder
75014 Paris
01 45 45 46 91
usis@cerep-phymontin.org

Médecin directeur :
Valentine Hagmann
Directrice clinique et institutionnelle :
Cécile Colas





L'Unité de Soins Intensifs du Soir (USIS) est un hôpital de jour pédopsychiatrique à temps partiel.

L'unité propose un accueil, des soins psychiques, un accompagnement éducatif et pédagogique pour des enfants (4 à 18 ans) souffrant de troubles du développement psychique et de l'adaptation à la vie scolaire et sociale.



EDITORIAL



Cette année 2025 a été marquée par la rénovation complète et la transformation architecturale des locaux de l'USIS.

Cette transformation, très attendue par toute l'équipe et l'association, a abouti au printemps 2025 donnant lieu à une inauguration avec les familles en juillet, puis avec les professionnels de l'association et partenaires du réseau en septembre 2025.

L'équipe de l'USIS est très reconnaissante envers celles de Sainte-Anne et de Paris Anim' de la rue Vercingétorix (Mairie de Paris) pour la mise à disposition de leurs locaux. Grâce à leur hospitalité, l'hôpital de jour a pu organiser la continuité de l'accueil des groupes d'enfants respectivement de l'USIS du soir et de l'USIS de la journée (petits groupes thérapeutiques).

Cette rénovation correspond aussi à l'aboutissement de plusieurs années de réflexion entre l'équipe de l'USIS et l'association. Cette réflexion riche et régulière a porté sur l'histoire de l'USIS, depuis sa fondation en 1981 par le Professeur Michel SOULÉ, sa singularité, son histoire interrogeant la succession de départs abrupts et conflictuels afin qu'ils ne se répètent plus. Elle vient figurer une possibilité de poursuivre le travail dans de meilleures conditions architecturales et psychiques. Cette élaboration collective a aussi permis d'accompagner le recrutement et l'accueil par l'équipe d'un nouveau binôme de direction : une directrice clinique et institutionnelle recrutée à temps plein et une médecin directrice désormais à 0,6 ETP.

Sur le plan clinique, les supervisions par le Professeur Pierre DELION se sont poursuivies lorsque le service était délocalisé et à la rentrée en septembre, l'équipe a mis en place une analyse des pratiques avec Monsieur Didier ROFFAT, choisissant de travailler sur la question de la libre circulation comme fil rouge de nos questionnements institutionnels.

Les admissions ont dû être ralenties au moment de cette délocalisation et du déménagement et aussi en raison d'une période de vacances sur les postes de médecin directrice et de directrice institutionnelle et clinique entre 2024 et 2025.

Nous avons été soutenus par les collègues médecins des autres établissements (Dr Ginoux et Dr Cadoret) qui sont venus ponctuellement assurer la continuité médicale des suivis en cours.

Bilan de l'activité 2025

A. Bilan et analyse de l'activité de l'USIS

File active	2023	2024	2025
Nombre d'enfants suivis (file active)	27	26	27
Nombre d'enfants accueillis <u>au 31.12</u>	22	23	21
Nombre d'admissions	6	3	4
Nombre de sorties	4	2	6

Commentaire :

Le nombre d'enfants et d'adolescents (file active) reste stable ces trois dernières années. Une légère régression du nombre d'admissions s'explique par des événements institutionnels (déménagement travaux de rénovation, mouvements d'équipe et accueil d'un nouveau binôme de direction).

Activité	2023	2024	2025
Nombre de places	12		
Nombre de demi-journées	2097	1974	1689

Commentaire :

On observe une activité très en deçà de l'attendu, ces dernières années. Ce faible taux s'explique par des éléments *intra* tels que le ralentissement des admissions, des sorties de patients non prévues, l'absence de binôme de direction médicale et institutionnelle, la suspension de proposition de soins (psychomotricité, psychodrame), la diminution des groupes en lien avec la réalisation de travaux conséquents des locaux et *extra*, tels qu'un absentéisme important en lien avec la scolarité au collège, les activités extra-scolaires se déroulant sur les temps de l'USIS du soir et la précarité, l'isolement et la fragilité psychique de certaines familles.

Provenance de la demande	2023	2024	2025
CMP Corentin 14 ^e	3	2	4
UPJE 14 ^e	4	5	6
CPPB 14 ^e	0	1	0
CMPP CEREP 15 ^e	0	0	0
CMPP Giordano B. 14 ^e	1	2	0
SESSAD Myriam David 13 ^e	0	0	1
Autres partenaires hors département	0	0	1

Commentaire :

Les demandes d'admission émanent principalement de partenaires du 14^e arrondissement de Paris avec une majorité provenant du secteur psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent 75I06 - Pôle 14 GHU Paris Sainte-Anne. Cette proximité géographique concourt à la qualité du suivi des patients dont nous rencontrons régulièrement leurs praticiens consultants.

Demande d'admission	2023	2024	2025
Nombre de dossiers reçus	8	10	11
<i>Dont nombre de dossiers adressés par l'intersecteur du 14^e arrondissement</i>	<i>7</i>	<i>8</i>	<i>10</i>
Nombre de consultations de préadmission	12	6	13
Nombre de patients admis	6	3	4
Refus des familles après le 1^{er} rendez-vous	0	0	0
Sans suite (refus sur dossier, hors secteur géographique, limite d'âge)	2	4	3

Commentaire :

Le nombre de dossiers reçus est en légère augmentation ces trois dernières années, la majorité adressée par le secteur de pédopsychiatrie du 14^e. L'écart observé en 2024 et en 2025, entre les items « dossiers reçus/ patients admis/ dossiers sans suite », s'explique par des délais d'admission ralentis par les travaux et l'absence de l'équipe de direction.

Cet écart s'explique également pour 2025, par la réception d'un grand nombre de demandes à partir du 4^e trimestre 2025. Ces demandes sont en cours d'évaluation et feront l'objet d'admissions au cours premier trimestre 2026.

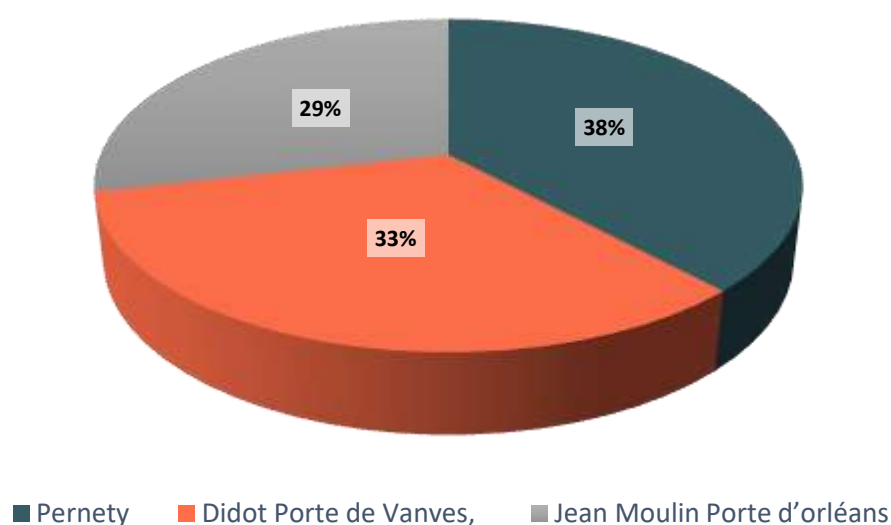
Age à l'admission	2023	2024	2025
USIS de la journée (4/9 ans)	5	2	3
USIS du soir (9/13 ans)	1	1	1
Groupe adolescents (14/18 ans)	0	0	0

Commentaire :

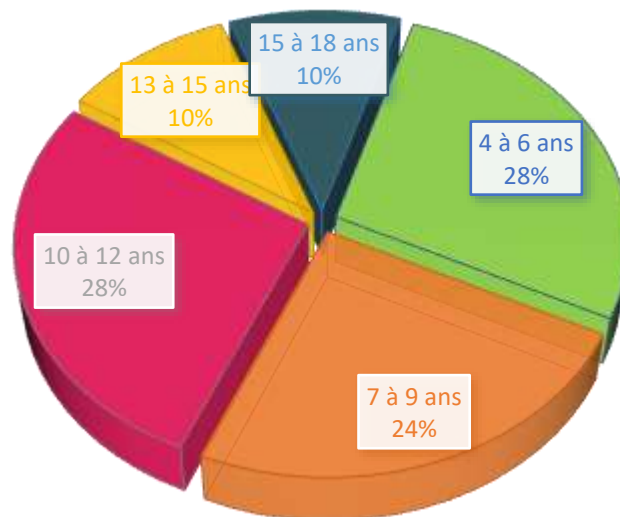
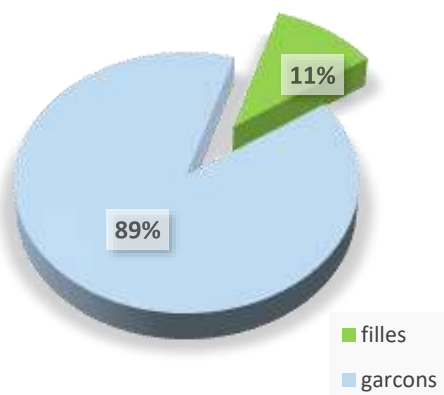
La grande majorité des enfants sont admis à l'USIS de la journée, dans les petits groupes thérapeutiques. Par cet accueil d'enfants très jeunes, l'USIS contribue à la mise en place de soins précoces.

Diagnostics 2025	Filles	Garçons	%
Troubles mixtes des conduites et troubles émotionnels sans précision	2	11	48,15 %
Psychose	0	2	7,41 %
Troubles du développement de la parole et du langage	0	4	14,82 %
Troubles envahissants du développement sans précision	0	2	7,41 %
Personnalité dyssociale	0	1	3,70 %
Personnalité émotionnellement labile	0	1	3,70 %
Dépression	0	1	3,70 %
Autres troubles envahissants du développement	1	2	11,11 %
Totaux	3	24	100 %

Lieux de résidence des patients 2025



**Répartition par genre
2025**



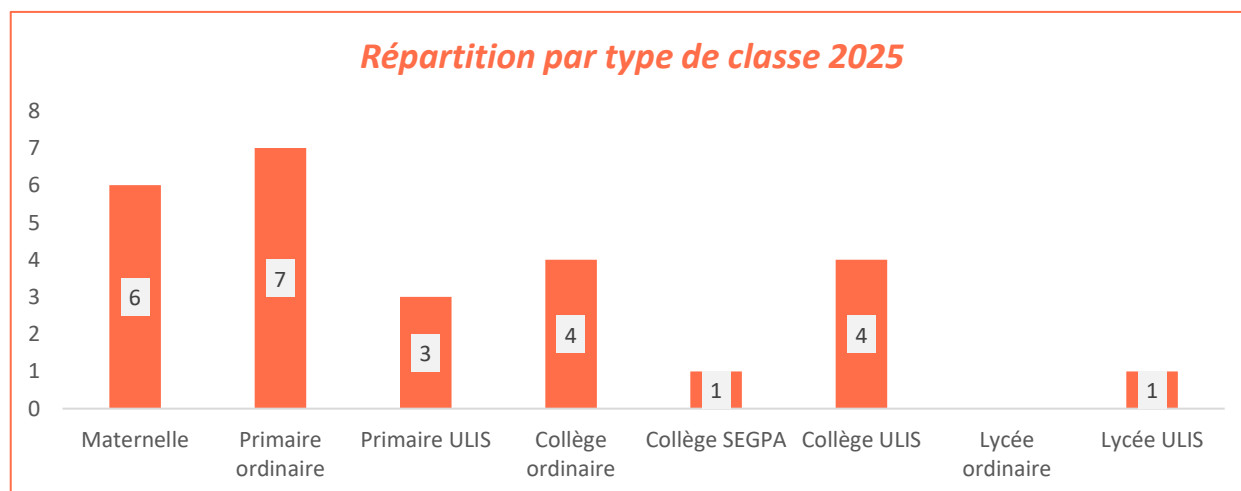
Répartition par tranche d'âge 2025

Mesures de protection	2023	2024	2025
Nombre de patients bénéficiant de mesure de protection administratives (AED)	3	1	3
Nombre de patients bénéficiant de mesure de protection judiciaires (AEMO)	4	3	3

Commentaire :

Le nombre d'enfants ou d'adolescents sous une mesure de protection administrative ou judiciaire reste constant.

Scolarité 2025 Répartition par type de classe



Travail de liaison, suivi patients nombre de réunions ou entretiens	2023	2024	2025
Synthèses partenaires de soins (CMP CMPP...)	6	17	17
Réunions Education nationale	8	15	10
Réunions service de protection de l'enfance	2	2	2
Entretiens familiaux	51	83	59
Réunions familles-fratrie	5	2	3

Commentaire :

Le travail de liaison avec nos partenaires a pu se poursuivre malgré la délocalisation du service. Ce travail s'appuie notamment par des rencontres régulières mais également des entretiens téléphoniques que nous attacherons à valoriser dès 2026.

Sorties/orientation	2023	2024	2025
Etudes, formation milieu ordinaire	1	2	3
Suivi en psychiatrie enfants (HDJ)	1	-	-
Suivi CMP enfants/adolescents	2	-	2
CATTP enfants	-	-	-
Suivi psychiatrie adultes (HDJ)	-	-	-
Autres	-	-	1

Commentaire :

Pour 5 enfants ou adolescents orientés et sortis en 2025, la fin des soins à l'USIS a fait suite à un projet abouti en concertation avec la famille, le patient et le secteur de pédopsychiatrie.

Pour 1 enfant, les soins se sont interrompus à la demande des parents contre l'avis de l'USIS.

B. Bilan social 2025

1. Mouvement du personnel

- 3 professionnels sont partis de l'USIS :
 - La psychomotricienne
 - Un psychologue psychothérapeute
 - La médecin directrice - septembre 2025
- 3 professionnels ont pris leurs fonctions :
 - La directrice institutionnelle - août 2025
 - L'agente de service intérieur - novembre 2025
 - La médecin directrice - décembre 2025

2. Les stagiaires

L'USIS accueille chaque année 7 stagiaires psychologues.

- 3 stagiaires M2 psychologie clinique et psychopathologie psychanalytique. Paris 2024/2025
- 2 stagiaires M1 psychologie clinique et psychopathologie d'orientation psychanalytique. Paris 2024/2025
- 1 stagiaire M1 psychologie clinique et psychopathologie transculturel, famille, institution. Paris 2024/2025
- 1 stagiaire licence 3 psychologie et humanités - UFR psychanalytique. Paris 2024/2025

3. Les formations collectives

- Poursuite de la supervision d'équipe par le Professeur Pierre DELION (3 demi-journées),
- Engagement de l'analyse des pratiques avec Monsieur Didier ROFFAT - CIRPPA (2 demi-journées),
- Participation d'une partie de l'équipe au séminaire itinérant « Les vagabonds efficaces » proposé et organisé par Mme Sandrine DELOCHE, pédopsychiatre, et M. Yann DIENER psychologue psychanalyste GHU Paris Sainte-Anne (2 soirées).

4. Formations individuelles

- Une éducatrice spécialisée a effectué une formation « Approche du psychodrame psychanalytique » au COPES 5 jours.
- Une éducatrice spécialisée, une stagiaire psychologue et la directrice institutionnelle ont bénéficié de la journée sur le soin institutionnel organisée par l'Institut Contemporain de l'Enfance : « *Mais comment tu me parles ? Accueillir l'énigmatique, entre l'autre et l'ailleurs* ».
- Deux stagiaires psychologues ont pu bénéficier d'une formation de 4 jours « *Les carences intrafamiliales, une problématique qui concerne tous les métiers du soin* » organisée par le COPES.

Temps forts 2025

- **L'USIS, une institution nomade sur roulette ou sur le dos**

Après une longue période d'attente (démarches administratives) et les nombreux échanges avec l'architecte Mme NICOLAS et l'équipe, les travaux s'engagent en novembre 2024. Une maquette a été présentée aux patients dans le groupe de vie (réunions soignants soignés) par l'architecte, une manière de se représenter les transformations à venir et les raisons de cette délocalisation.

La poursuite des soins pendant les travaux a mobilisé l'association et l'équipe de l'USIS qui ont fait preuve d'une grande solidarité, souplesse et créativité pour penser l'USIS hors-les-murs.

- **Une expérience d'hospitalité**

L'USIS de la journée (petits groupes thérapeutiques) a été accueillie une fois par semaine, dans les locaux mis à disposition par *Paris Anim'*, à quelques pas de l'USIS : Une salle de danse avec des miroirs. Cet espace a été partagé avec « des petits ilots tapis » sur lesquels pouvaient avoir lieu les différentes médiations. Même si le rythme des soins a tout de même été affecté (d'ordinaire 2 fois par semaine), l'important a été de maintenir au moins un temps d'accueil régulier.

Dans le même moment, les groupes de **l'USIS soir** ont été accueillis par nos collègues de l'intersecteur de pédopsychiatrie de Sainte-Anne (service du docteur GOROG). Les locaux de leur GST⁷ étaient adaptés et ont permis de maintenir le cadre de notre clinique. Chaque groupe a pu se réunir 3 fois par semaine au lieu de 4, en temps ordinaire. Les enfants ont pu profiter d'une cour et de matériel d'extérieur qui leur était prêté (vélo, rollers...).

Le groupe Ados a été maintenu les mardis et jeudis soir.

En dehors des temps de groupes thérapeutiques, l'équipe a été accueillie par nos collègues du Copes et de Pickler Loczy où ont pu être assurés la continuité des consultations parents enfants, les réunions d'équipe, les supervisions et le travail administratif.

- **A défaut d'unité de lieux, on embarque le matériel !**

Bien que la continuité ait été mise à l'épreuve pendant les travaux, l'équipe a su recréer une continuité d'espace et de temps. Pour l'USIS de la journée, à Paris Anim', les stagiaires psychologues et l'assistante d'institution ont, à chaque séance, apporté dans des sacs à dos et des valises à roulettes, le matériel thérapeutique (feutres, feuilles, Lego, poupées, peluches, marionnettes, dinette...). A la fin du temps de groupe, les enfants se retrouvaient avec les adultes dans le square avoisinant pour prendre le goûter et se séparer. Par chance, la météo a été clémente.

En revanche, à Sainte-Anne, les locaux permettaient de prendre le goûter et de stocker notre matériel de médiation : trois groupes, trois caisses !

⁷ Groupe scolaire thérapeutique

- **La fin des travaux, le retour à l'USIS**

L'architecte Mme NICOLAS et « le chef de chantier » M. FRADEGRADA ont été invités à répondre aux questions des enfants dans le groupe de vie.

L'HDJ a commencé à investir ses nouveaux locaux en mars 2025 et continue de le faire. Cette expérience a permis de réfléchir à notre clinique, notamment les vendredis où il a été choisi de ne pas accueillir les enfants afin de tenir des réunions toute la journée. Bien que cette période ait été intense, elle a permis de continuer à penser une clinique qui reste toujours en mouvement.

- **Le journal de l'assistante d'institution**

« Août 2024, l'association dispose de l'accord de la Mairie de Paris pour commencer les travaux à l'USIS, mais Paris Habitat, notre bailleur ne donnera son accord qu'en octobre 2025. A la rentrée d'août 2024, l'équipe est préoccupée, ne sachant pas encore dans quels lieux pourront se poursuivre l'accueil et les soins des patients.

Cette préoccupation de l'équipe soignante me gagne également : Comment allons-nous recevoir les patients ? Comment continuer notre travail ? Comment ce projet n'a-t-il pas été plus « réfléchi » et anticipé ? Ces interrogations reviennent régulièrement avec le sentiment d'avoir été « laissés pour compte », sans équipe de direction.

Finalement, l'équipe de l'USIS et le siège social se mobilisent ensemble ».

- **Quand le soin institutionnel se délocalise**

« Le ciel s'éclaircit enfin, nous allons être « hébergés » pour les petits groupes thérapeutiques à Paris Anim' à proximité de l'USIS. En revanche, nous ne pouvons pas stocker le matériel alors je propose l'achat de sacs à dos et à roulettes.

Quant à l'USIS du soir, nous irons au GST à Sainte-Anne. L'équipe nous accueille dans leurs locaux où nous pouvons entreposer le matériel.

Merci, merci à cette équipe !

Quant à moi, l'assistante institutionnelle, je suis accueillie boulevard Brune, dans un des bureaux de l'association Pickler Loczy ».

- **Novembre 2024 : 4 mois d'USIS hors-les-murs**

« Une fois le matériel trié pour les petits groupes thérapeutiques dans les valises et sacs et dans les caisses pour l'USIS du soir, nous préparons les cartons pour le déménagement vers le garde meuble.

Ce ne fut pas une mince affaire ».



- **Le quotidien de l'assistante d'institution**

« Pour l'USIS de la journée, les petits groupes thérapeutiques, les soignants accueillent à Paris Anim' les enfants qui y arrivent en ambulance ou accompagnés par leurs parents. Les stagiaires psychologues les rejoignent après avoir récupéré à la cave, les sacs à dos et à roulettes contenant le matériel.

Un peu avant la fin des petits groupes thérapeutiques, je quitte mon bureau Boulevard Brune, avec mon « caddie préféré » et je rejoins les soignants avec le goûter que nous partageons ensemble dans le parc à côté de Paris Anim' ou pour le petit groupe thérapeutique du mardi, dans le jardin de Paris Anim'.



Après ce bref temps partagé, je reprends ma route et le bus 62, pour me rendre au GST de Saint- Anne et apporter le goûter des groupes de l'USIS du soir ».

Une fois arrivée au GST, je prépare le goûter en attendant l'arrivée des soignants et des enfants.



En dehors du travail courant, j'ai aussi assuré les réunions de chantier : une fois tous les 15 jours, c'était l'occasion de voir l'avancée des travaux, de faire les choix des matériaux avec l'architecte et de prendre quelques photos afin de tenir au courant l'équipe, de l'avancement ».



Lors de ce temps de travaux, nous n'avons pas accueilli les patients le vendredi ce qui nous permettait de nous retrouver dans une salle de réunion du COPES qui nous était réservée. Ce temps nous permettait de pouvoir être ensemble, de réfléchir, notamment pour parler de notre clinique, de discuter de l'avancée des travaux, choisir le mobilier. Nous avons également continué de travailler sur le projet d'établissement avec le directeur général M. Magneron et deux administrateurs M. Moya-Plana et Mme Agman ».

Projets 2026

En 2026, nous espérons poursuivre sur cette dynamique créative avec quelques axes :

- Admettre de nouveaux patients afin que les groupes soient complets.
- Réfléchir à l'accueil des enfants et des adolescents le mercredi : atelier vélo, groupe de psychomotricité.
- Reprendre le psychodrame et les indications.
- Organiser un séjour thérapeutique et des sorties sur les périodes des vacances scolaires.
- Proposer un accueil plus régulier des familles : groupe parents, café parents...
- Recruter un.e psychomotrien.ne à mi-temps pour compléter l'équipe.
- Envisager des partenariats avec les acteurs locaux : médiathèque, Paris Anim', association de réparation de vélos, association programmation informatique...
- Envisager des partenariats avec les structures sanitaires de l'arrondissement : prévention, santé somatique, santé dentaire.
- Réaliser la rénovation architecturale et végétale de la cour en lien avec l'équipe de l'EPI.

CMP COFI



68, rue des Plantes
75014 Paris
01 53 68 93 46
coficmp@cerp-phymontin.org

Médecin directeur :
Guillaume Palls





Lieu de soins ambulatoire (sans hospitalisation), le CMP-COFI accueille des jeunes de 0 à 18 ans, leurs parents, pour des difficultés d'ordre psychologique.

Le CMP est également spécialisé dans l'accompagnement thérapeutique des questions de filiations dites spécifiques.



EDITORIAL



Cette année 2025 a été très difficile pour l'équipe du CMP COFI à plus d'un égard. Le médecin directeur a été en arrêt maladie depuis le mois de mai 2025 et jusqu'au 31 décembre 2025 (cet arrêt se poursuit en 2026).

D'autres événements importants sont venus marquer cette année, cependant l'absence d'une direction, censée venir garantir le bon fonctionnement de l'institution et l'équipe dans ses missions, ses réflexions et ses projets, a globalement limité l'activité et son déploiement.

Malgré cela, l'équipe, avec son histoire, ses ressources propres et ses compétences a pu assurer les prises en charge et continuer de proposer un soin de qualité aux enfants et à leur famille.

Il a également été proposé au CMP COFI de s'installer de manière définitive - après tous les déménagements successifs - dans l'est du 14^e arrondissement de Paris.

Enfin, nous pourrions dire que l'année 2025 a été une année de transition, de transmission, d'attente et aussi d'espoir pour l'institution qui continue d'entretenir un savoir penser et un savoir-faire très riche pour une clinique bien spécifique de la filiation et du lien.

Bilan de l'activité 2025

A. ANALYSE DE LA FILE ACTIVE 2025

En 2025, l'activité a diminué du fait des changements de thérapeutes et de l'absence prolongée du médecin directeur :

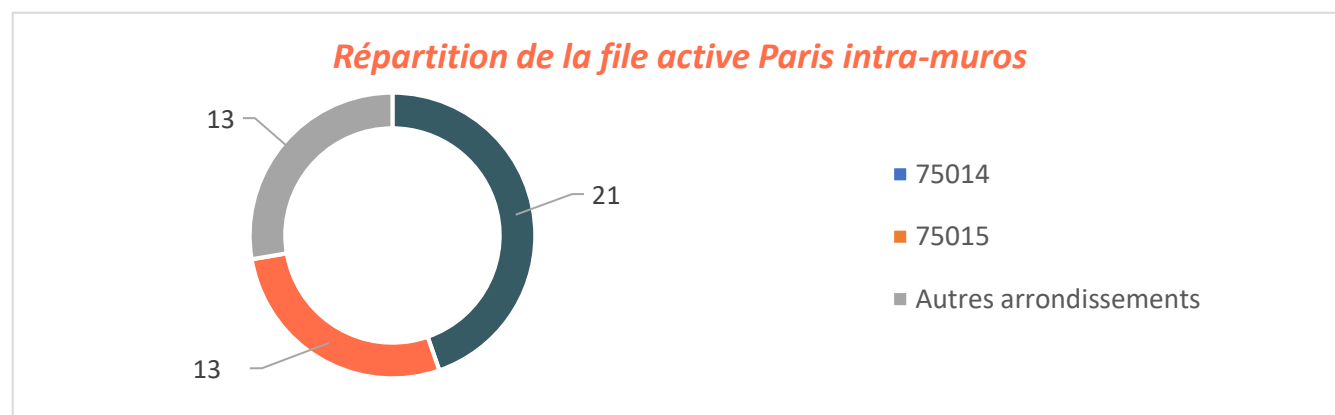
	2022	2023	2024	2025
Nombre d'actes sur la période :	868	1 113	1 001	700
Nombre de familles/patients :	65	74	71	57

Cette activité :

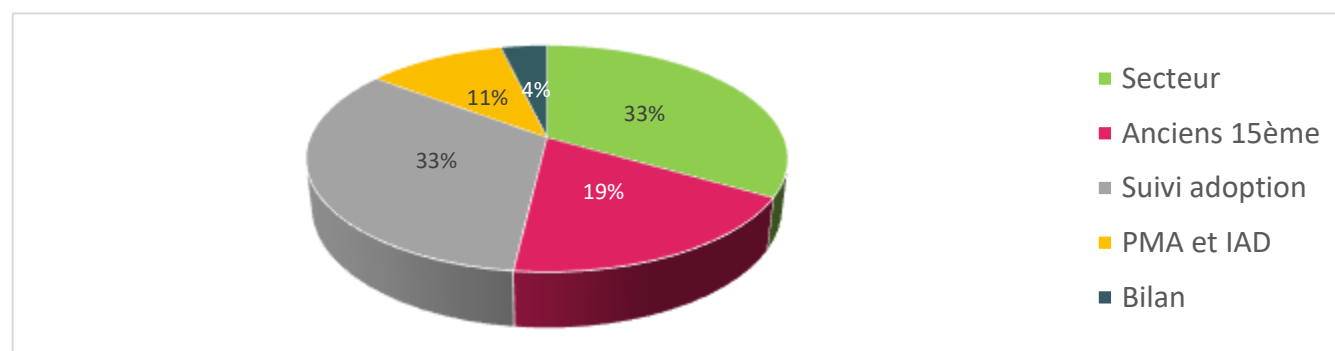
- Ne tient pas compte du temps passé pour un bilan psychologique (qui dépasse largement le temps d'un acte).
- Ne tient pas compte du temps des contacts téléphoniques auprès des correspondants, dans les écoles, auprès des AEMO, de la MDPH (du fait de l'absence d'assistante sociale).

L'âge moyen des enfants accueillis est de 11 ans.

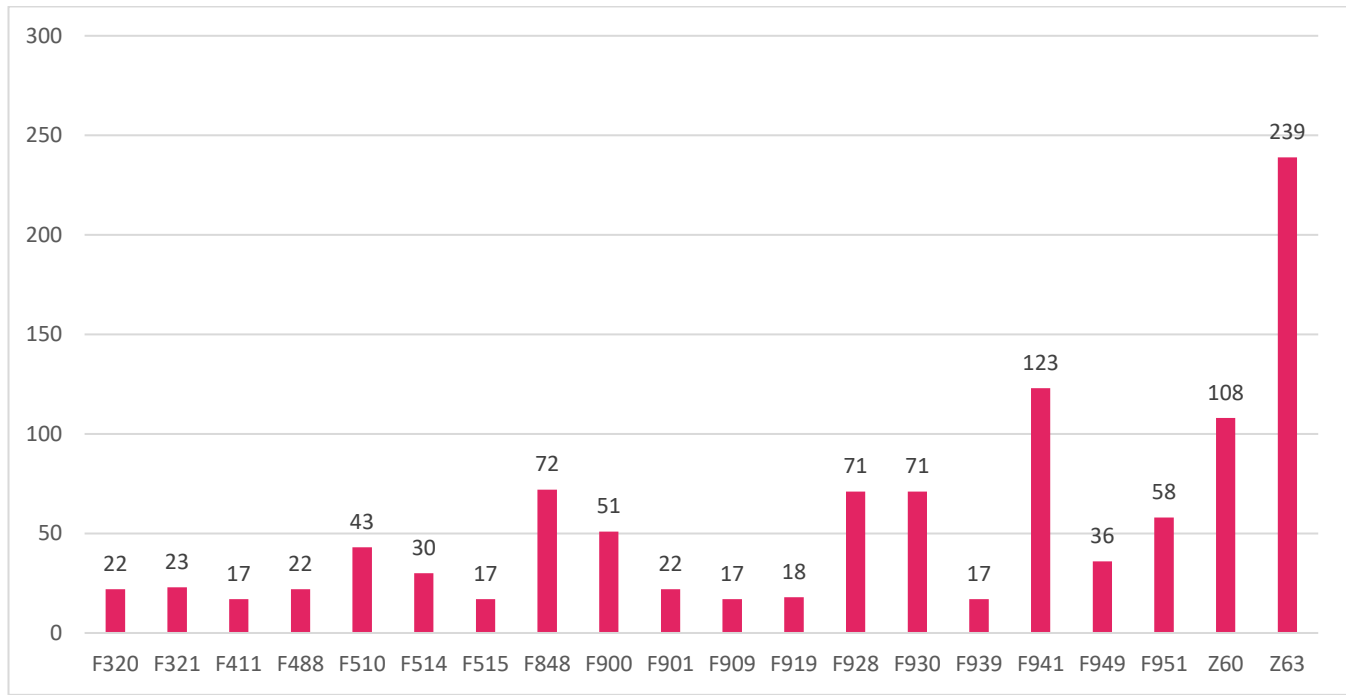
1. Répartition géographique de la file active



2. Répartition des patients selon le type de demande



3. Répartition des actes selon le diagnostic



- Z63 : Difficultés liées à l'entourage Immédiat, y compris la situation familiale
- Z60 : Difficultés liées à l'environnement social
- F951 : Tic moteur ou vocal chronique
- F949 : Trouble du fonctionnement social de l'enfance, sans précision
- F941 : Trouble réactionnel de l'attachement de l'enfance
- F939 : Trouble émotionnel de l'enfance
- F930 : Angoisse de séparation de l'enfance
- F928 : Troubles mixtes des conduites et troubles émotionnels
- F919 : Trouble des conduites
- F909 : Trouble hyperkinétique
- F901 : Trouble hyperkinétique et trouble des conduites
- F900 : Perturbation de l'activité et de l'attention
- F848 : Troubles envahissants du Développement
- F515 : Cauchemars
- F514 : Terreur nocturne
- F510 : Insomnie non organique
- F488 : Autres troubles névrotiques
- F411 : Anxiété généralisée
- F321 : Episode dépressif moyen
- F320 : Episode dépressif léger

Temps forts 2025

- **Arrivée en mars 2025 d'un psychomotricien à 0.25 ETP**

Dans cette équipe composée de six professionnels, chaque départ et chaque arrivée d'un professionnel est un événement important qui nécessite de penser en amont l'intégration du nouveau collègue concernant bien entendu les besoins de l'institution, les missions et les compétences du postulant, mais également l'articulation fonctionnelle et sa personnalité, visant ainsi une dynamique constructive et riche entre les différents membres.

Le professionnel psychomotricien recruté travaille également au CMPP Saint-Michel à 0.25 ETP.

- **Absence pour arrêt maladie depuis mai du Docteur PALIS, médecin directeur**

Le médecin directeur a été en arrêt maladie depuis le début du mois de mai 2025 et il n'est à ce jour pas revenu.

La fonction de consultant a manqué aux patients et à toute l'institution pour l'articulation des soins, le suivi des prises en charge ainsi que pour soutenir les thérapies en cours.

La fonction de direction a fait défaut à l'ensemble de l'institution dans les aspects quotidiens de gestion et de lien avec l'association. De plus, le CMP COFI a été limité pour penser une activité et des projets étayés et validés par une direction vis-à-vis de l'équipe, de l'association et des partenaires de soin.

Le directeur général et le coordinateur institutionnel et médical se sont rendus régulièrement au CMP COFI pour soutenir l'institution et l'équipe.

- **Départ à la retraite en juillet 2025 d'une psychologue Consultante**

Avant de partir, la psychologue a pris le temps de parler et d'échanger sur l'histoire, la culture, l'approche, le savoir-faire et les compétences mises en œuvre au CMP COFI pour cette clinique si spécifique de la filiation.

Cette psychologue est la troisième et dernière des trois psychologues appartenant à l'équipe historique des années 2000. Il vient clore un chapitre de l'histoire du CMP COFI et donc en ouvrir un autre.

- **Accueil en septembre 2025 d'une stagiaire en M2 de psychologie**

L'équipe a accueilli dès la rentrée universitaire 2025-2026 une stagiaire.

L'accueil des stagiaires favorise le déploiement de la pensée clinique grâce à la présence d'un « tiers » qui permet d'explicitier les pratiques. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le projet associatif du CEREP-PHYMENTIN de transmission de la pensée psychopathologique psychanalytique.

Par ailleurs, la stagiaire a pu :

- Participer aux premières consultations des patients avec les psychologues référents
- Rédiger des comptes-rendus de consultation
- Participer aux réunions cliniques, institutionnelles et de partenariat
- Participer aux trois journées de séminaires consacrées aux stagiaires, ainsi qu'à la journée associative

La stagiaire a également pu bénéficier d'une formation au COPES.

- **Formation *intra* de 3 jours sur la Clinique de l'Adoption**

Cette formation a permis d'aborder la clinique de l'adoption sous les aspects psychologique, mais aussi juridique et culturel. Elle a notamment abordé les thématiques de l'histoire pré-adoptive, des enjeux psychiques de la recherche des origines, de la question de l'enfant attendu / l'enfant réel, de celle de devenir parent adoptif.

Ce moment de formation a représenté, pour l'équipe récemment renouvelée, une occasion féconde de tisser une culture théorique commune, et portée institutionnellement, autour de la clinique de l'adoption.

Projets 2026

Les objectifs du CMP COFI pour 2026 sont de :

- Penser les projets, le travail institutionnel et les soins avec une nouvelle direction médicale.
- Poursuivre la réflexion et l'analyse de la demande afin de construire de nouveaux projets cliniques.
- Poursuivre l'activité spécialisée tout en développant des partenariats, dont en premier lieu la crèche du CEREP-PHYMENTIN autour des bébés et aussi avec les autres institutions du CEREP-PHYMENTIN, le CMPP Saint-Michel et les hôpitaux de jour EPI, USIS et Raymond Cahn.
- Reprendre contact avec les partenaires concernés par l'adoption/PMA et les nouvelles filiations.
- Poursuivre l'activité de secteur pour le 14^e et le 15^e.
- Préparer le déménagement au centre de la rue d'Arcueil - Paris 14^e - en association avec l'HDJ Raymond Cahn, un laboratoire de sociologie et le CEREP.
- Préparer la mise en place d'un psychodrame individuel et de groupes thérapeutiques, sous réserve de pouvoir étoffer l'équipe avec d'autres professionnels.
- Accueillir un.e stagiaire en M2 à partir de septembre 2026.

CMPP de Courbevoie

CMPP DE COURBEVOIE



7-9, impasse Michaël Winburn
92 400 Courbevoie
01 43 33 56 35
cmpp.cbv@cerp-phymentin.org

Médecin directeur :
Servane Guibourgé
Directrice adjointe :
Pauline Istria





Le CMPP de Courbevoie reçoit
des enfants et adolescents pour
des consultations et des soins
depuis 1968.

C'est depuis l'année 2023 un
établissement de l'association
Cerep-Phymentin.

Il accueille des enfants et des
adolescents de 0 à 20 ans
habitant Courbevoie et
alentours.





La santé mentale des enfants et des adolescents a été déclarée grande cause nationale en 2025.

Les demandes de soins en psychiatrie infanto-juvénile connaissent une augmentation continue, révélant une souffrance psychique grandissante.

Le CMPP de Courbevoie, comme tous les autres CMPP aujourd'hui, se trouve ainsi en première ligne pour accueillir, évaluer et proposer des soins aux patients présentant des troubles du développement, des difficultés émotionnelles, comportementales, relationnelles ou scolaires.

Or, cette mission essentielle des CMPP s'inscrit dans un environnement pédopsychiatrique de plus en plus mis à mal : difficultés de recrutements - notamment des postes de pédopsychiatres, turn-over des équipes et postes vacants, allongement des délais d'attente, augmentation des situations d'urgence avec des parcours de soins souvent complexes. Ces difficultés fragilisent la continuité et la qualité de la prise en charge, tout en demandant un investissement fort des équipes.

Nous constatons que les directives de l'ARS, notre organisme de tutelle, vont dans le sens de la priorité aux troubles neurodéveloppementaux et s'orientent vers des approches principalement descriptives et normatives, en favorisant la création de plateformes de diagnostic, ceci au détriment d'une compréhension plus globale et dynamique du fonctionnement psychique de l'enfant et du soin à dérouler dans un temps suffisamment long.

Dans ce contexte, l'approche psychanalytique et de soin institutionnel, historiquement fondatrice des CMPP, se trouve fragilisée, parfois remise en question (exemple de la proposition de l'amendement 159 finalement retiré.)

C'est dans ces conditions que le CMPP poursuit son travail de recherche débuté en 2024, en lien avec les autres CMPP du CEREP-PHYMENTIN de manière à valoriser sa pratique clinique et à mettre en avant la spécificité de notre offre de soins.

La réécriture de notre projet d'établissement durant l'année 2025, a été dans ce sens et défend les valeurs auxquelles nous sommes attachés. Il a été réécrit parallèlement aux réflexions menées dans le cadre de notre évaluation, et il est aujourd'hui visible sur le nouveau site Internet de l'association.

Dans un contexte de contraintes croissantes, l'équipe du CMPP de Courbevoie poursuit son engagement d'accueil et de soins mais aussi de pensée et d'élaboration clinique indispensables à un accompagnement de qualité.

L'évaluation qui a mobilisé l'équipe durant l'année a été l'occasion de questionnements sur notre éthique et nos pratiques.

Par ailleurs, l'année 2025 a vu se dérouler des travaux de rénovation pour l'accueil et le secrétariat qui ont amené chaleur et modernité à nos locaux.

Bilan de l'activité 2025

A. Activité globale

Nous pouvons constater que notre activité a augmenté depuis un an même si nous ne répondons pas encore aux objectifs attendus par l'ARS. Nous devons donc poursuivre nos efforts sur ce point, ce qui nécessite notamment une vigilance de chacun sur le remplissage des emplois du temps.

	2023	2024	2025
Nombre de journées d'ouverture	210	210	210
Nombre d'actes prévisionnels	4 500	5 500	5500
Nombre d'actes proposés (aux familles)	5 937	5 461	6327
Nombre d'actes réalisés	4 656	4 052	4774

File active : le nombre d'enfants et d'adolescents accompagnés par le CMPP Courbevoie en 2025 a été de 181. Nous constatons que la file active reste stable.

En 2025, nous avons eu 48 nouveaux patients reçus pour 26 sortants.

En 2024, nous avons eu 57 nouveaux reçus pour 29 départs.

Nous notons une légère baisse des nouveaux inscrits qui peut s'expliquer par le temps passé sur la préparation de l'évaluation, nous obligeant à ralentir le rythme des entrées.

Cette année, notre logiciel nous a permis d'isoler le chiffre de l'absentéisme des patients (19,4 %).

N'ayant pas pu extraire précisément ce chiffre l'année dernière (étant confondu avec l'absentéisme thérapeutes), nous ne pouvons donc pas dire s'il y a une amélioration.

Nous maintenons notre vigilance pour lutter contre l'absentéisme et mettons en œuvre les mêmes stratégies qu'en 2024.

Toutefois, nous pouvons dire que ce phénomène de l'absentéisme semble assez généralisé sur le territoire.

B. Répartition de l'activité par type de suivis

	2024	2025	Commentaires
Médecins (0,95 ETP)	1 024	1 030	
Psychologues (2,6 ETP)	1 583	1 930	Les suivis thérapeutiques (individuels et de groupe). Il s'agit essentiellement de psychothérapies individuelles à une ou deux fois par semaine, l'activité liée aux bilans est très faible sur l'année.
Orthophonistes (1,02 ETP)	796	823	L'augmentation de l'ETP d'une ortho peu visible sur les actes, car la 2 ^e ortho a été en arrêt de travail entre le 15/09 et le 31/12.
Psychomotriciennes (1,2 ETP)	645	814	Séances individuelles ou de groupe. L'augmentation de l'ETP en psychomotricité est pour l'instant à relativiser du fait de la prise en charge progressive dans les soins de la nouvelle collègue arrivée en septembre.
Assistante de service social (0,5 ETP)	179	177	Rendez-vous de pré-inscription + entretiens : La fréquence des rendez-vous de pré-inscription est réévaluée régulièrement et adaptée suivant les capacités des deux médecins à prendre de nouveaux patients.

➤ Le travail de **psychodrame analytique individuel** a été maintenu (deux créneaux).

Le CMPP de Courbevoie propose également des prises en charge hebdomadaires de groupe.

Les groupes existants en 2025 :

- Un « **groupe conte thérapeutique** » créé en 2022 animé par une psychologue et par une psychomotricienne (5 enfants d'âge CE1/CE2) a pris fin durant l'année après une décision réfléchie en équipe, en raison notamment de difficultés de contenance de ce groupe et des besoins des enfants.
- Un **groupe « jeux et improvisation »** créé en mars 2024, animé par une psychologue et une psychomotricienne (5 enfants d'âge CM2/6^e)
- Le **groupe langage** animé par deux orthophonistes pour des enfants de maternelle depuis octobre 2025.
- Le **binôme d'observation** par une orthophoniste et une psychomotricienne qui permet des temps d'évaluation sur quelques séances.

Les accompagnements faits par la secrétaire accompagnatrice ne sont pas comptabilisés dans nos actes, l'ARS n'y étant pas favorable, ce que nous regrettons ; en effet, il faut noter que ces accompagnements constituent déjà un début dans la prise en soins, une relation s'établit et des paroles sont échangées dans la voiture entre les enfants et l'accompagnatrice.

Notre service d'accompagnement (pour les trajets en voiture écoles maternelles ou primaires/CMPP) permet de rendre possibles et réguliers les soins et propose une contenance pour les enfants concernés. 12 enfants en bénéficient, dont certains deux fois par semaine, ce qui représente 15 allers/retours école/CMPP hebdomadaires.

Par ailleurs, après demande d'entente préalable auprès de la CPAM, cette année 8 enfants ont pu bénéficier d'un accompagnement par un taxi conventionné pour venir au CMPP.

Comme nous ne pouvons pas répondre à tous les accompagnements, nous avons favorisé la mise en place de taxis (prise de contact avec des sociétés de taxis, formalisation des dossiers, mise en lien avec les familles...)

1. Origine géographique des familles

Bien que le CMPP de Courbevoie ne soit pas sectorisé, une grande majorité d'enfants et adolescents est domiciliée sur la commune (87,85 %) ou sur les communes limitrophes (12,15 %).

Ces chiffres sont stables d'année en année.

2. Répartition filles-garçons et par tranche d'âge

Le nombre de garçons accueillis au CMPP de Courbevoie reste chaque année plus élevé par rapport au nombre de filles.

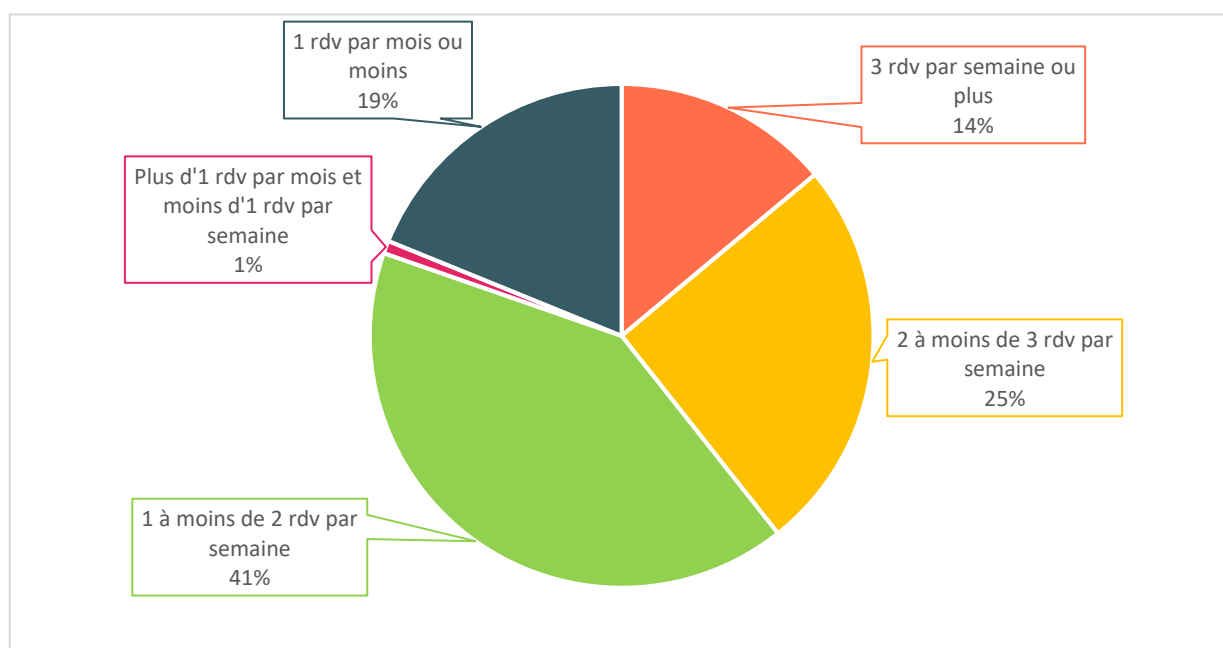
En 2025 : 65 % de garçons et 35 % de filles.

Age des enfants accueillis au 31/12	2023	2024	2025
< 5 ans	15	7	13
5 ans	14	9	6
6 à 10 ans	59	87	87
11 à 15 ans	62	58	57
16 à 17 ans	13	14	14
> 18 ans	8	6	4
Total	171	181	181

On conserve notre choix d'accueillir des enfants plus jeunes, compte tenu de nos propositions de soins (ex : absence de groupes pour adolescents).

Toutefois, notre file active laisse apparaître une grande part d'adolescents (admis dans l'enfance), ce qui indique des soins qui s'inscrivent dans la durée.

3. Fréquence des traitements

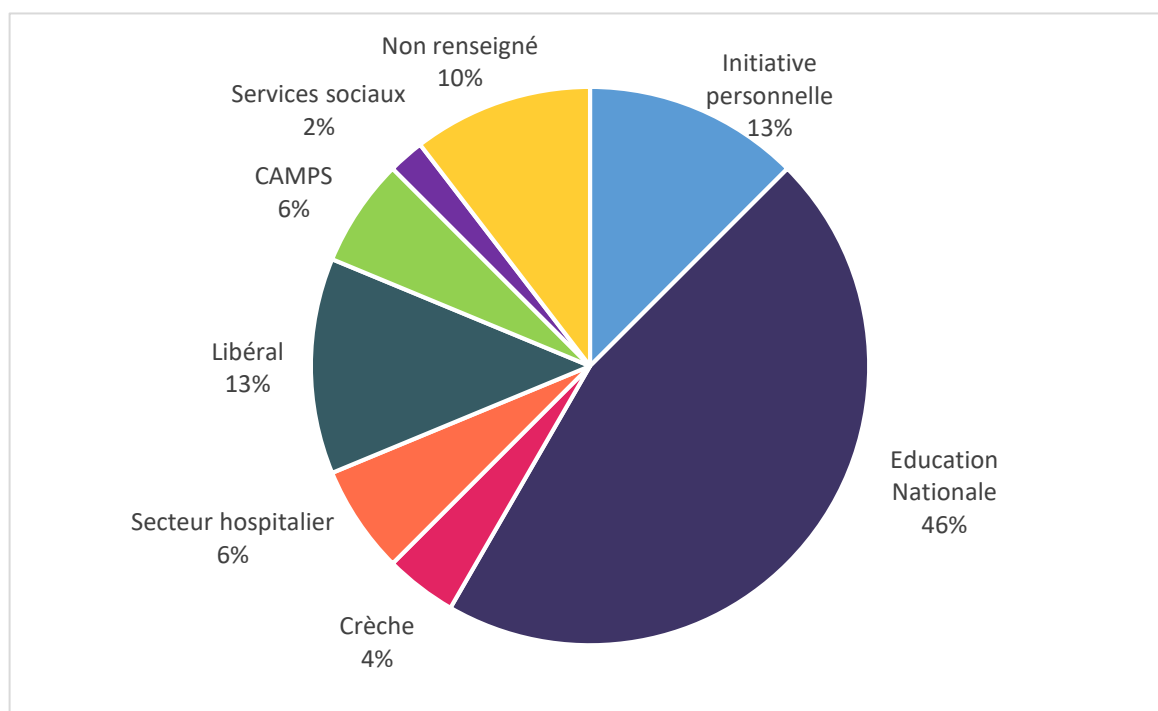


Nous pouvons observer que 80 % des enfants viennent au CMPP plus d'une fois par semaine (groupes, séances individuelles ou consultations médicales), ce qui montre que le CMPP permet des soins réguliers et pérennes nécessaires aux difficultés des enfants reçus.

Un quart des enfants viennent plus de deux fois par semaine. Ce chiffre met en avant ce qui fait la spécificité d'un CMPP, à savoir une prise en charge pluridisciplinaire, permettant un regard croisé de professionnels, une complémentarité, une richesse de la réflexion.

4. Origine des demandes pour les nouveaux patients

Ce sont les parents eux-mêmes qui nous fournissent cette information lors du rendez-vous de pré-inscription, cette question leur étant systématiquement posée.



L'adressage par le milieu scolaire reste préférentiel et stable.

5. Suivis éducatifs

19 enfants ont une mesure de protection (dont 6 administratives, 2 placements, 11 judiciaires).

EN 2025, deux informations préoccupantes ont été transmises à la cellule de Traitement des Informations Préoccupantes des Personnes Vulnérables des Hauts-de-Seine, conjointement au Service des Solidarités Territoriales de notre secteur géographique.

C. Réunions cliniques /équipes de suivi de scolarité/partenariat :

- Cette année, 6 réunions avec des partenaires extérieurs (ASE, services éducatifs, écoles) ont eu lieu au sein du CMPP pour des situations difficiles avec une participation des thérapeutes concernés.
- 4 réunions avec des partenaires hospitaliers/CATTP/hôpitaux de jour/ESMS pour des patients suivis conjointement.
- A ces réunions, s'ajoutent des temps d'échange téléphoniques réguliers.
- 162 synthèses cliniques annuelles. Nous pouvons donc dire que certaines situations d'enfants sont assez « lourdes » et nécessitent plusieurs synthèses dans l'année.
- En juin 2025 nous avons invité les psychologues de l'Education nationale (trois sur quatre ont pu répondre à cette invitation) autour d'un temps convivial avec l'équipe mais qui a permis de partager sur nos pratiques pour l'accompagnement des enfants que nous recevons.
- 53 réunions dans les établissements scolaires (19 EE/ 34 ESS).
 - Toutes les réunions avec les partenaires sont préparées en amont, pendant les temps de synthèse hebdomadaire.
- En 2025, nous avons suivi 57 patients ayant un dossier à la MDPH. Le suivi de ces patients implique la nécessité de constituer les dossiers MDPH avec les parents (CERFA administratifs, certificats médicaux, lien avec les enseignants référents...).
- En mai 2025, les services du département des Hauts-de-Seine ont subi une cyberattaque qui a donc impacté le fonctionnement de la MDPH.

Cet événement a entraîné une surcharge de travail pour les professionnels qui accompagnent les familles, générant également inquiétudes et incertitudes pour les parents avec le rallongement du traitement des dossiers.

Ainsi les médecins ont dû refaire des certificats médicaux, l'assistante de service social des dossiers en version papier, le site de la MDPH étant hors service.

Les orientations vers les établissements sanitaires (type IME) ou médico-sociaux (type SESSAD) nécessitent la constitution des « dossiers uniques de demande d'admission » (remplissage, suivi du dossier) par l'assistante sociale, en lien avec les parents, ce qui constitue une charge de travail importante (4 en 2025).

Il est à noter que de nombreuses actions de l'assistante de service social ne sont pas quantifiables en « actes » alors qu'elles demandent beaucoup de temps **hors RDV familles** (constitution des dossiers, échanges téléphoniques avec les partenaires, coordination, échanges et réflexions avec l'équipe...). Ce temps non « compté » est pourtant indispensable et précieux pour une prise en charge de qualité pour l'enfant et sa famille.

Par ailleurs, l'accompagnement de certaines familles rencontrant des problématiques assez lourdes, qui sont directement en lien avec le bien-être de l'enfant patient du CMPP et la santé mentale de la famille (logement, CAF, surendettement, titre de séjour...) nécessite également ce temps hors RDV.

Temps forts 2025

A. Les mouvements du personnel :

- Retour d'une psychomotricienne en mars 2025, en temps partiel thérapeutique (passage de 0,30 ETP à 0,20 ETP) suite à un arrêt de longue durée.
- Septembre 2025, augmentation du temps de travail d'une orthophoniste (de 0,60 ETP à 0,75 ETP).
- Départ d'une psychomotricienne en juin, remplacée par une collègue en septembre (0,40 ETP.)
- Poursuite du CDD d'une psychomotricienne en CDI à compter du mois de juillet avec une augmentation de son temps (de 0,50 à 0,6 ETP).
- Augmentation du temps de travail de la médecin directrice (de 0,5 à 0,6 ETP).

Les stagiaires :

Accueil d'une stagiaire en orthophonie en février 2025.

B. Les locaux :

Durant l'été 2025, des travaux ont été réalisés sur toute la partie de l'accueil et du secrétariat.

Cet événement a été très important pour les familles permettant un accueil plus chaleureux, plus contenant et apportant de la modernité.

Les familles se sont montrées très satisfaites en découvrant les nouveaux locaux à la réouverture au mois de septembre.

La préparation des travaux, en lien avec une architecte, et la réception du chantier ont mobilisé la direction sur de nombreuses réunions.

C. L'évaluation :

La préparation de l'évaluation externe engagée en 2024 s'est poursuivie tout au long de l'année 2025 pour se dérouler sur trois jours au mois d'octobre.

L'équipe a été accompagnée durant cette période par la chargée de mission Qualité recrutée au siège de l'association. Cet accompagnement a donné lieu à des temps de travail collectif intéressants entre notre équipe mais aussi avec les équipes des autres établissements médico-sociaux de l'association.

Cette expérience, parfois déroutante pour l'équipe, a aussi été l'occasion de mettre à jour nos outils de la Loi 2002-2, de réfléchir à notre pratique et partager nos réflexions et questionnements éthiques.

L'évaluation s'est bien déroulée, certaines familles se sont impliquées dans les entretiens obligatoires et le retour du cabinet évaluateur a été très positif.

D. Le logiciel GECKOS :

Durant l'année 2025, peu à peu l'ensemble de l'équipe s'est familiarisé avec notre nouveau logiciel GECKOS installé en 2024.

Désormais, tous les nouveaux dossiers patients sont informatisés mais la prise en main est encore imparfaite sur certains aspects et nécessite des ajustements réguliers avec l'éditeur du logiciel.

Projets 2026

L'année écoulée a été marquée par une forte mobilisation des équipes autour de la qualité de l'accompagnement proposé aux familles. Dans le contexte décrit dans notre éditorial, le CMPP a su maintenir son engagement en faveur d'un accueil bienveillant, d'une prise en charge pluridisciplinaire et d'un travail partenarial important.

Les perspectives pour l'année à venir mettent en avant notre volonté d'adapter notre offre de soins et sont inscrites dans notre projet d'établissement :

- **L'augmentation de l'activité** reste pour nous un enjeu central afin de respecter au plus près le CPOM.
- Par ailleurs, une **réflexion approfondie sur l'admission des adolescents** doit être poursuivie, afin de mieux prendre en compte leurs problématiques spécifiques, et adapter les modalités d'accompagnement. (questionnements sur nos horaires d'ouverture notamment, comment s'assurer de leur adhésion).
- Nous poursuivons la réflexion pour **structurer l'accueil des plus petits** (binômes, groupes d'observation...) afin d'améliorer la dynamique de la prise en charge.
- Enfin, le **développement de notre partenariat** apparaît toujours essentiel pour renforcer la complémentarité des interventions et proposer une offre de soins cohérente avec ce qui existe sur notre territoire (fluidifier les orientations, une meilleure qualité de l'accompagnement de manière générale).

Une rencontre est prévue en mars 2026 avec les psychologues du CIO – Centre d'Information et d'Orientation. Nous prévoyons de rencontrer les psychologues de crèches. Poursuite de notre travail avec la ludothèque engagée en 2024 avec une nouvelle matinée organisée pour 2026.

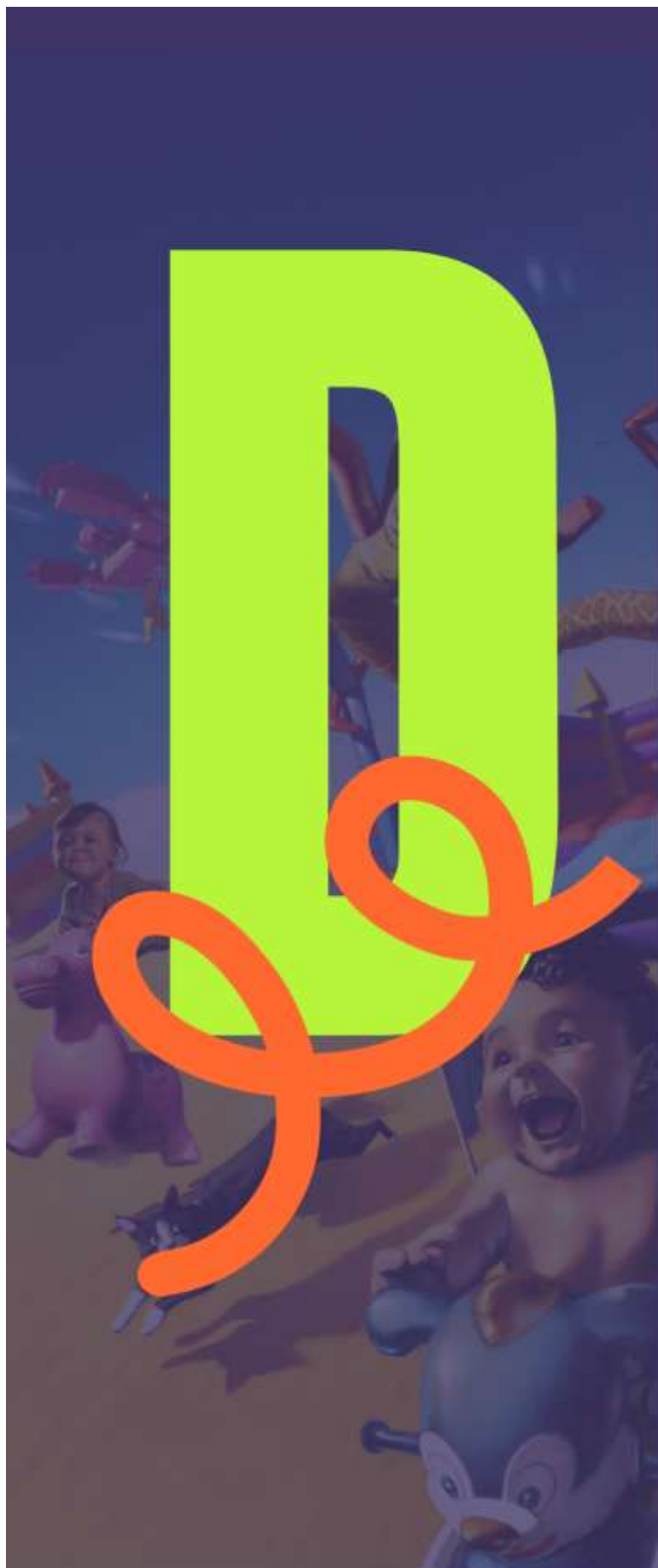
CMPP DENISE WEILL



25, rue d'Alsace
75010 Paris
01 48 24 76 14
cmpp@cerep-phymentin.org

Médecin directeur :
Marie Cartier
Directrice adjointe :
Camille Champain





Le CMPP Denise Weill est une structure de soins ambulatoires non sectorisée située dans le 10^e arrondissement de Paris. Il accueille des enfants et des adolescents de 0 à 20 ans venant de tout Paris.

Le suivi peut être prolongé jusqu'à 24 ans.



EDITORIAL



Après une année 2024 qui avait été marquée par d'importants mouvements de personnels, l'année 2025 s'est accompagnée d'une plus grande continuité dans l'équipe. Néanmoins, nous avons été affectés par le départ du Docteur Marie Cartier qui après dix ans à la direction médicale a souhaité s'engager dans d'autres projets. Ce départ et donc le changement de direction médicale est un important remaniement pour le CMPP. Un nouvel équilibre va être amené à se constituer sur l'année à venir avec l'ambition de perpétuer le fonctionnement clinique centré sur l'associativité et les réflexions psychodynamiques.

C'est d'ailleurs forte d'une équipe complète, qui a été soumise à peu de discontinuité au cours de l'année, que le CMPP Denise Weill a pu réaliser l'activité attendue en 2025, retrouvant ainsi ses objectifs d'avant-Covid. Cet état est aussi la résultante d'un travail continu et soutenu depuis plusieurs années auprès des familles concernant l'importance de leur assiduité aux soins. Il faut également souligner que la richesse de l'offre de soins du CMPP Denise Weill, constituée de soins individuels et de groupes, contribue grandement à l'activité réalisée.

En effet, le dynamisme clinique a encore été à l'œuvre cette année, les propositions thérapeutiques sont régulièrement questionnées, leurs pertinences validées. De nouveaux groupes ont été pensés et ont pu débiter, s'appuyant sur des besoins cliniques identifiés en équipe.

Cet engagement dans les soins a également été perçu au cours de l'évaluation externe qui s'est déroulée au CMPP Denise Weill les 1^{er} et 2 octobre. Cela a été un autre événement notable dans la dynamique de l'année. La mobilisation des professionnels en amont et au cours de ces journées a participé à son bon déroulement. Sur ces deux jours, nous avons mis en exergue la place centrale de nos réunions de synthèse dans la réflexion clinique. Ces échanges transdisciplinaires, où chacun peut associer sur la clinique d'un patient, structurent les projets de soins de nos patients. Il apparaît nécessaire de valoriser davantage ces temps auprès de nos tutelles. En effet, ces temps d'échanges, de partages, de réflexions et d'élaboration des soins sont le pivot sur lequel s'articule la prise en charge de chaque patient. Cet espace de réunions est aussi celui où les éléments institutionnels et de formation peuvent être abordés. Ces discussions en équipe sont garantes de la qualité des soins dispensés.

Nous souhaitons en ce sens soulever que les premières demandes sont de plus en plus nombreuses alors même que les moyens à disposition sont constants. Comme évoqué déjà les années antérieures les patients accueillis nécessitent de surcroît des prises en charge plus étayantes et plus longues auxquelles nous avons plus de difficulté à répondre.

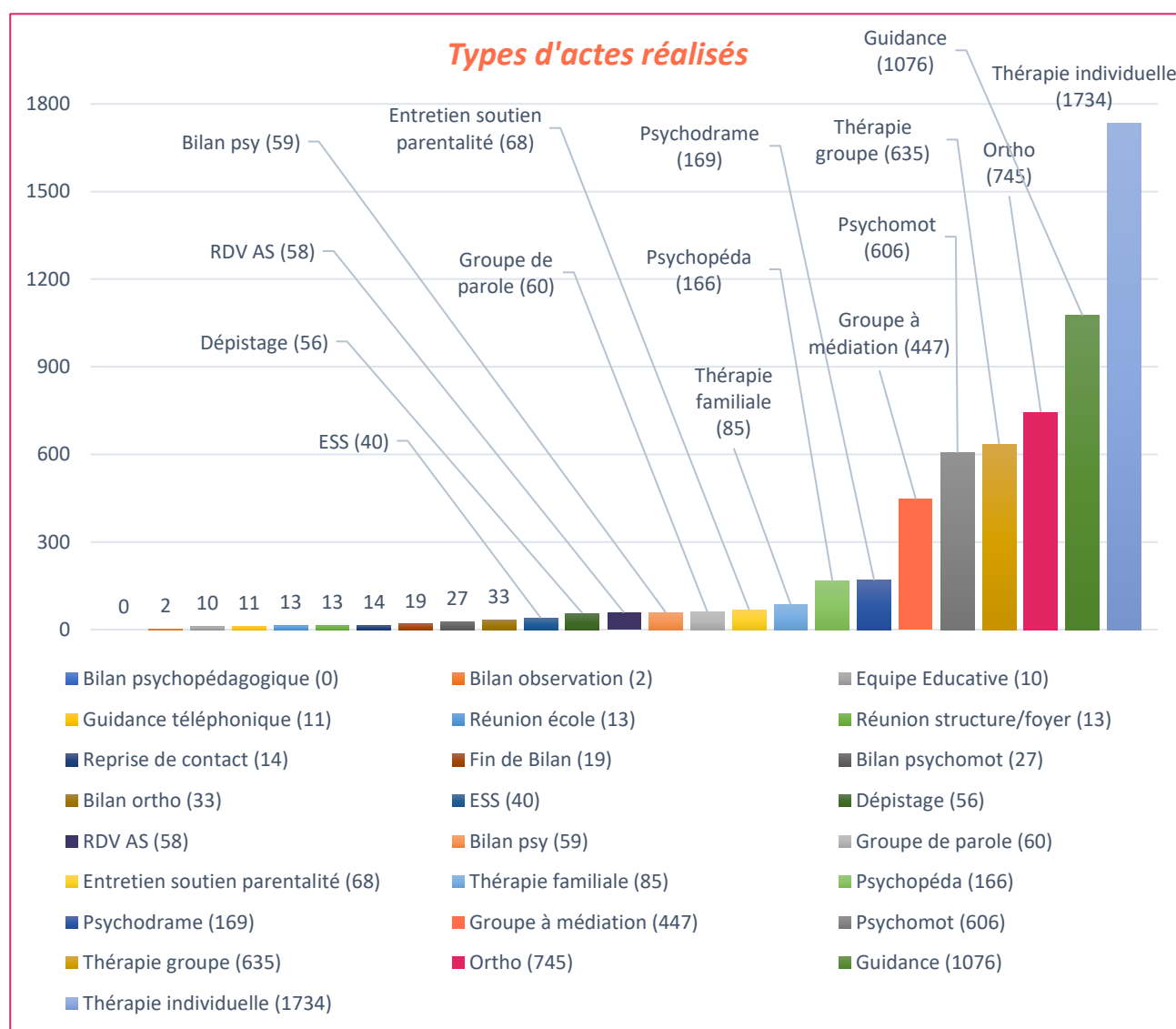
Bilan de l'activité 2025

Au cours de l'année 2025, nous avons retrouvé notre activité d'avant Covid et réalisé les actes attendus (5 800). Notre file active est constituée de 301 patients dont 69 nouveaux patients et 12 reprises de contact, 41 dossiers ont été clos.

A. Activité globale

1. Types d'actes réalisés

Portés par une grande stabilité des cliniciens au cours de l'année 2025, nous constatons une augmentation sur l'ensemble des différentes prises en charge.

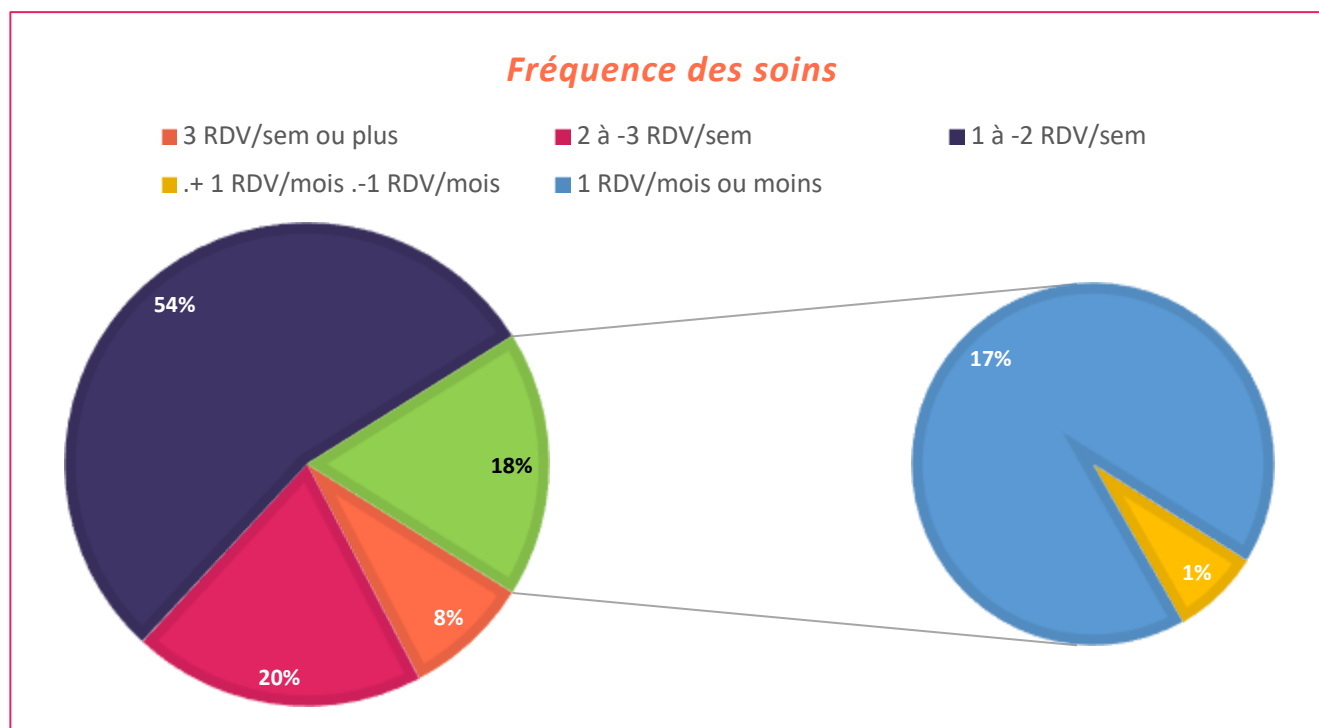


Nous repérons à nouveau que les consultations de guidance parentale ont été particulièrement soutenues cette année. Le travail auprès des familles étant également renforcé par les thérapies familiales et les thérapies de soutien à la parentalité. Ces éléments soulignent cette année encore le constat concernant la complexité des situations et l'étayage de plus en plus global à proposer aux enfants et à leurs familles.

Nous observons également davantage d'indications de prises en charge thérapeutiques groupales qui se retrouvent dans le dynamisme de l'offre de soins. Ces propositions s'adressent à des patients en plus grande difficulté psychique.

2. Fréquence des soins

La complexité des situations cliniques des patients accueillis au CMPP est notamment soulignée par l'intensité des soins mis en place. En effet, nous constatons que 28 % des patients accueillis au CMPP bénéficient de plusieurs prises en charge par semaine (2 à 3 prises en charge hebdomadaires).



Certaines de ces situations cliniques nécessiteraient des soins dans des structures telles que des hôpitaux de jour ou des IME, indications qui se travaillent au long cours avec les familles. Ce travail d'orientation est rendu d'autant plus difficile qu'il se confronte au peu de places disponibles dans les différentes institutions.

B. L'accueil de nouveaux patients

En 2025, nous avons accueilli 69 nouveaux patients sur les 132 nouvelles demandes enregistrées. Concernant les 63 autres demandes, certaines ont été réorientées sur leur secteur et d'autres n'ont pas donné suite. Par ailleurs, 12 familles ont sollicité une reprise de suivi.

Nous observons une légère augmentation des nouvelles demandes. Cependant, nous notons également que davantage de familles ne donnent pas suite. Cet élément peut illustrer la multiplicité des demandes sur différents

lieux de soins. En outre, nous constatons depuis plusieurs années que nous sommes amenés à répondre à un déficit de places sur d'autres territoires. Nous sommes vigilants à réorienter des patients, conscients de notre mission pour l'accueil des familles parisiennes. Nous savons également que des trajets trop longs viennent souvent empêcher un suivi régulier.

L'accueil de nouveaux patients a été légèrement freiné par les changements qui ont affecté les médecins consultants cette année : l'absence d'un médecin, pendant un trimestre puis le départ du Dr Cartier en novembre et la prise de fonction de direction du Dr Simon réduisant son temps de consultation ont impacté notre capacité d'accueil.

Nous constatons également une légère augmentation des demandes de reprise de suivi par rapport aux années précédentes, nous questionnant sur la fragilité des situations pour lesquelles les soins s'étaient arrêtés et dont la symptomatologie se manifeste plus ou moins rapidement après un arrêt des soins.

Nous continuons d'essayer de recevoir les patients dans les 6 mois suivant le premier appel téléphonique, objectif rempli pour environ 2/3 des demandes.

Nous poursuivons le dispositif mis en place en 2023 pour les premières demandes :

Lorsque la famille prend contact avec le secrétariat du CMPP, par téléphone ou sur place, elle nous expose les motifs de la consultation. Nous enregistrons leurs coordonnées et les invitons à nous rappeler une semaine plus tard après évaluation par le médecin directeur de la pertinence de la demande. Dans le cas où le CMPP n'est pas adapté, une orientation est proposée, sinon un rendez-vous est fixé avec un consultant psychologue ou pédopsychiatre. Cette organisation permet également d'évaluer l'engagement de la famille qui confirme sa demande en nous recontactant une deuxième fois et évite des rendez-vous pris par les familles dans plusieurs structures en même temps. Avec ce nouveau dispositif nous avons constaté une baisse de l'absentéisme des premières consultations.

	Nombre d'enfants selon l'attente entre la demande de RDV et le 1er RDV	Pourcentage
Moins de 15 jours	1	1,4 %
Entre 15 jours et moins d'un 1 mois	5	7,2 %
Entre 1 mois et moins de 3 mois	28	40,6 %
Entre 3 mois et moins de 6 mois	22	31,9 %
Entre 6 mois et moins de 12 mois	13	18,8 %
12 mois ou plus	0	0 %

C. Travail social, travail de liaison

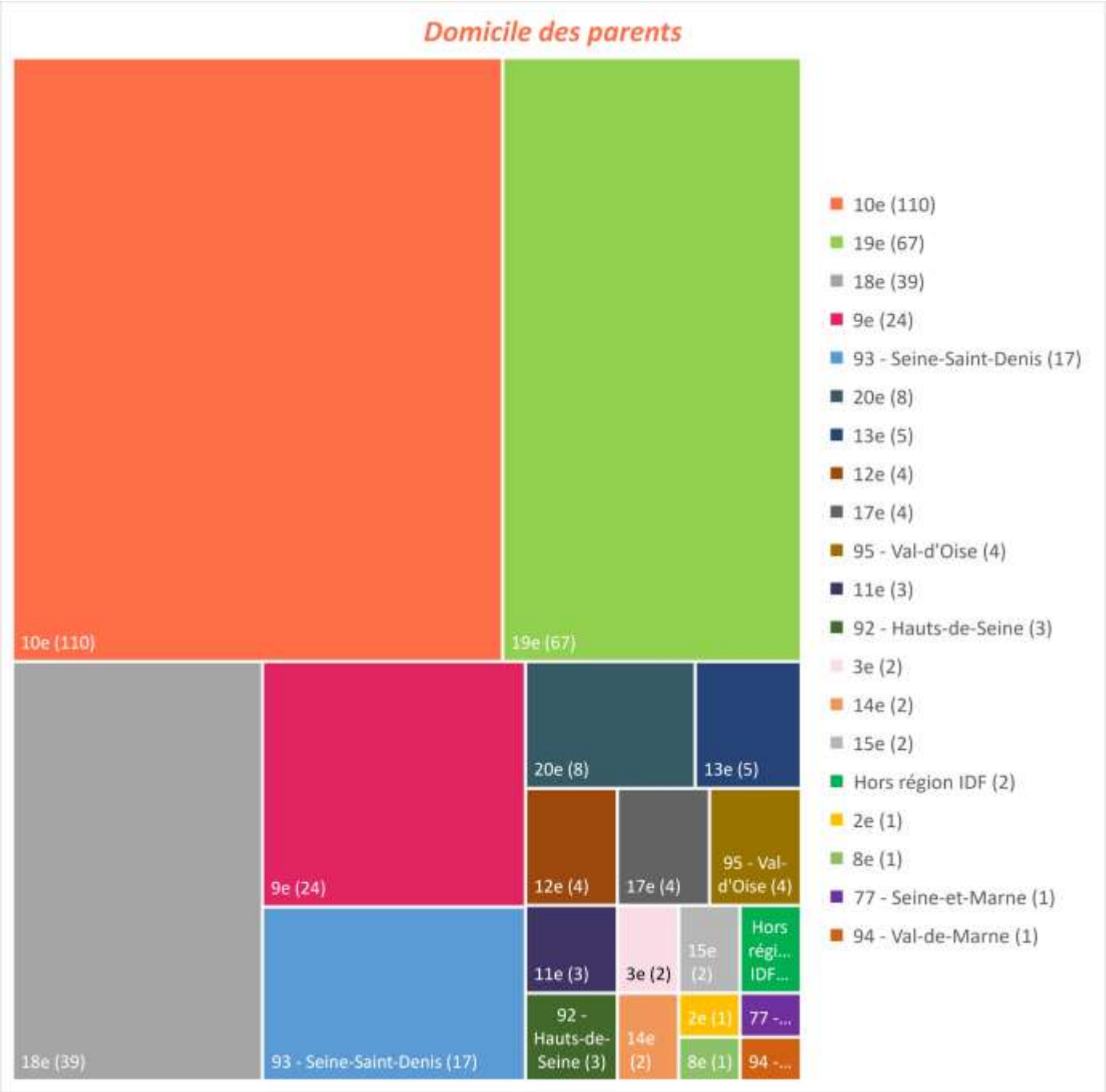
Notre assistante sociale, arrêtée de décembre 2024 à février 2025, a repris d'abord sur un temps partiel thérapeutique à 0,80 ETP jusqu'en juillet puis a retrouvé son temps plein à partir de septembre. Grâce à l'anticipation de cette absence, son travail de lien et d'orientation n'a pas été trop impacté.

Nous constatons en revanche, une nette augmentation du nombre de dossiers pour une reconnaissance MDPH au cours de l'année. Ces démarches confirment le retentissement scolaire plus important des troubles des enfants suivis. Il a en revanche été plus compliqué de pérenniser les rencontres avec les partenaires de soins cette année, le travail de l'assistante sociale ayant été beaucoup orienté vers l'accompagnement des familles et de liens avec le réseau scolaire, indispensable à la coordination des soins.

	2024	2025
Réunions scolaires au CMPP/an :	15	11
Equipes éducatives dans les établissements scolaires/an :	16	10
Nombre de réunions ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation)/an :	42	40
Rendez-vous avec les familles/an :	57	58
Réunions avec l'ASE et les Maisons d'enfants + synthèses professionnelles/an :	23	16
Nombre de dossiers faits pour une reconnaissance de handicap/an :	27	40
Nombre de dossiers d'orientation en institutions spécialisées/an :	4	2
Nombre de visites d'institutions spécialisées/an :	5	1
Réunions de coordination avec les services sociaux de CMPP et d'établissements spécialisés (8 par an)	1	1

D. Données épidémiologiques à prendre en compte

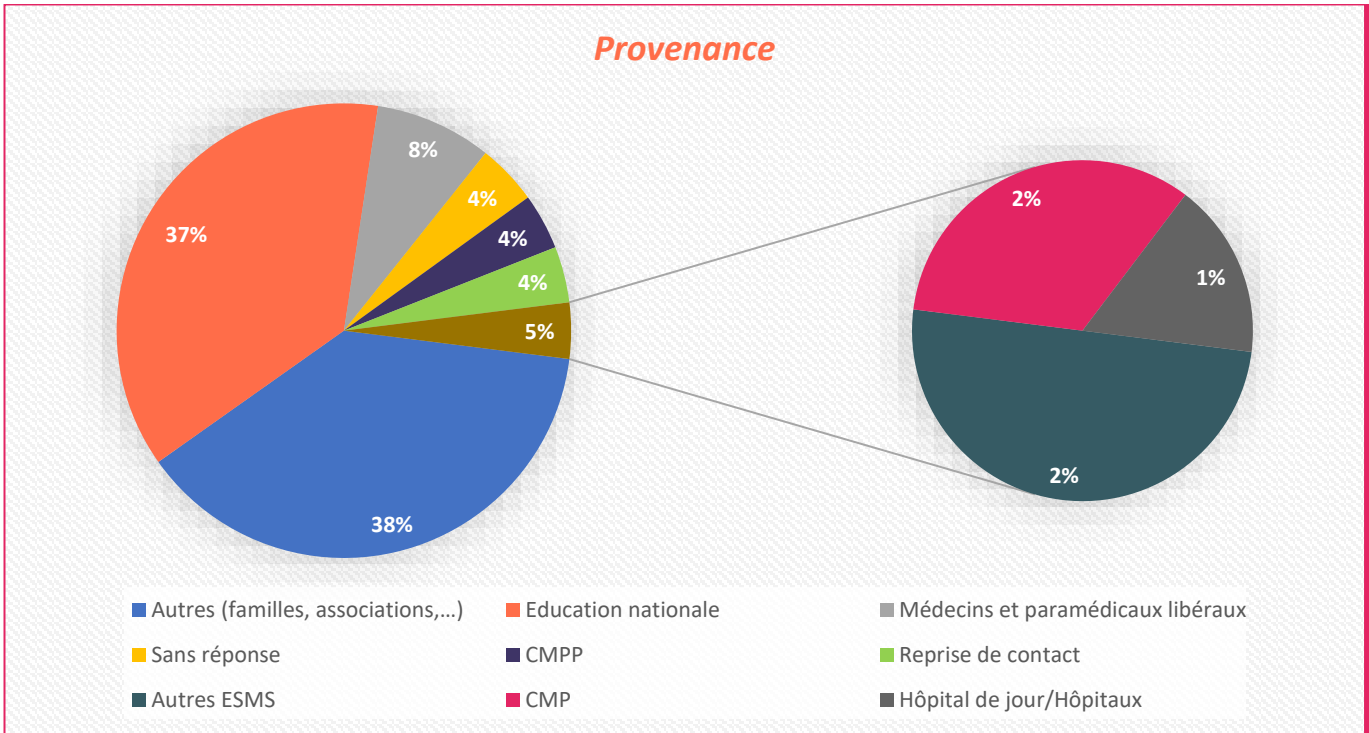
1. Origine géographique des familles



Cette année confirme l'évolution de la domiciliation des patients depuis le déménagement de notre CMPP. Les arrondissements du 10^e et 19^e sont maintenant les plus représentés. Nous notons également une demande qui s'étoffe de la part du 18^e arrondissement.

Le nombre de patients domiciliés hors de Paris reste stable à 8,9 % en 2025. Nous continuons à recevoir les familles qui ont quitté Paris en cours de traitement mais nous n'acceptons que très rarement des premières demandes hors Paris.

2. Les correspondants



Comme les années précédentes, les orientations vers le CMPP viennent essentiellement de l’Education nationale et du « bouche-à-oreille », suivant les médecins et les acteurs paramédicaux exerçant en libéral. Nous ne notons pas d’évolution sur ces modalités.

3. La répartition par âge et par sexe des enfants et des adolescents

AGE DES ENFANTS ACCUEILLIS au 31.12	2023	2024	2025
<5 ans	5	8	9
5 ans	13	10	7
6 à 10 ans	122	119	121
11 à 15 ans	88	92	96
16 à 17 ans	28	30	27
18 à 19 ans	23	19	16
20 à 24 ans	20	23	25

La répartition par âge et par sexe reste stable sur les trois dernières années. Les enfants en période de latence et les jeunes adolescents restent les plus représentés. Rapportée à la file active, la proportion de jeunes accueillis entre 11 et 19 ans reste identique aux années précédentes.

4. Profils médico-sociaux des enfants

DIAGNOSTIC	Principal	
	Nombre	%
TED – Schizophrénie - Tb psychotiques	22	7,3
Tb névrotiques	98	32,5
Pathologies limites	29	9,6
Déficiences mentales	1	0,3
Tb du développement et des fonctions instrumentales	75	24,9
Tb des conduites et du comportement	26	8,6
Tb à expression somatique	1	0,3
Anxiété, phobie, conversion, compulsion	11	3,7
Aucun de ces troubles	10	3,3
Vide	28	9,3
TOTAL	301	100

FACTEURS ET CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT		
CATEGORIE	Nombre	%
Aucun	72	24
Troubles mentaux/perturbations psychologiques dans la famille	27	9
Carences affectives, éducatives, sociales, culturelles	34	11,3
Maltraitance et négligences graves	11	3,7
Rupture des liens affectifs	23	7,6
Contexte familial très défavorisé	1	0,3
Contexte socio-familial particulier	70	23,2
Autres	5	1,6
Pas de réponse possible/défaut d'information	2	1,7
Réponse hors nomenclature	56	18,6
Total	301	100

E. Pour conclure

L'offre de soins du CMPP Denise Weill continue d'être dynamique et ajustée aux besoins cliniques perçus de nos jeunes patients. Nous constatons comme l'année précédente, que l'évolution vers des prises en charge de situations psychopathologiques sévères se maintient. En outre, les profils psychopathologiques moins sévères sont le plus souvent intriqués à des problématiques familiales complexes émaillées de ruptures des liens, de carences affectives, de maltraitances, de problèmes sociaux, justifiant une prise en charge en CMPP. La pertinence des différents soutiens parentaux proposés (guidance, soutien à la parentalité et thérapies familiales) apparaît encore une fois confirmée.

Ce constat a pour effet direct des prises en charge plus soutenues pour ces enfants et leurs familles respectives et un recours plus fréquent à différents partenaires. Les liens soutenus et ce travail de réseau apparaissent de plus en plus primordiaux dans l'accompagnement de ces familles et la qualité des soins proposés. Nous regrettons que nos moyens ne soient pas toujours appropriés à cette évolution. Nous notons donc à nouveau que notre mission, spécifiée dans l'annexe XXXII, de maintenir les enfants dans leur milieu ordinaire tend durablement à évoluer.

Temps forts 2025

A. Mouvements d'équipe

Les mouvements d'équipe ont été peu nombreux au cours de cette année apportant une stabilité dans la continuité des soins qui n'avait pas été objectivée depuis plusieurs années. Nous pouvons néanmoins relever les éléments suivants :

- Deux collègues ont été en congé maternité au cours de l'année 2025. Un médecin qui n'a pas pu être remplacé au cours de son absence, a réintégré l'équipe au mois de mars 2025. Une secrétaire médicale, est partie en congé maternité en novembre et est remplacée. Ce remplacement a permis de perpétuer une qualité d'accueil et de soutenir au quotidien les patients, leurs familles et les cliniciens,
- L'assistante sociale, a été en arrêt maladie pendant 2 mois, puis a été en temps partiel thérapeutique à 80 % pendant 4 mois. Son absence ayant été anticipée, l'assistante sociale a effectué en amont un travail de coordination avec les différents partenaires. Cette attention a ainsi permis que son absence ait été peu préjudiciable au travail de liens et d'orientation des patients. La mise en place de télétravail a également soutenu la continuité du travail d'accompagnement social à sa reprise,
- Une orthophoniste à mi-temps depuis 2009 est partie à la retraite en février 2025 et une autre orthophoniste qui occupait déjà un mi-temps dans un autre établissement de l'association a intégré l'équipe à temps plein à la suite de ce départ.
- Le Docteur Marie Cartier, médecin directeur, depuis dix ans est partie en novembre 2025. Elle a été remplacée par le Docteur Laurianne Simon, précédemment médecin consultante depuis quatre ans. Un autre médecin a rejoint l'équipe du CMPP sur le poste de médecin consultant à pourvoir, sans que le CMPP pâtisse d'une vacance de poste médical.

Le CMPP Denise Weill a donc fini l'année avec une équipe au complet et avec l'accueil d'une seule nouvelle collègue en 2025 contrastant avec l'important remaniement de 2024.

B. Offre de soins

La mise en place d'un psychodrame individuel ne s'est pas inscrite dans le temps. En effet, malgré des indications répétées, il est apparu que ce dispositif s'adressait à des patients pour lesquels les soins en CMPP n'étaient pas suffisamment étayants et dont les prises en charge ont évolué rapidement vers d'autres structures plus adaptées.

Les indications pour la thérapie familiale restent nombreuses et cette offre de soins constitue un support riche dans la dynamique des soins du CMPP. Une majoration des possibilités d'accueil est en discussion.

Le passage à temps plein de l'orthophoniste, a permis l'élaboration de deux nouveaux groupes transversaux. Un groupe « Jeu Livres » en commun avec, la psychopédagogue, à destination des jeunes de fin de primaire-début de collège. Le second est constitué d'un binôme avec un psychologue, à destination des enfants entrant à l'école primaire.

Un deuxième groupe de parole à destination des pré-adolescents a également vu le jour au cours de l'année 2025.

Nous constatons par ailleurs des indications toujours plus nombreuses vers la psychomotricité avec une saturation des possibilités de prise en charge. Il est aussi noté que le temps de psychopédagogie apparaît insuffisant au vu des besoins.

C. Démarche qualité

L'évaluation externe s'est déroulée les 1 et 2 octobre sur le CMPP Denise Weill. Les mois qui ont précédé se sont accompagnés d'une intensification des échanges et des réflexions quant à nos pratiques. Ces journées ont été marquées par une importante mobilisation de l'équipe, les échanges ont été riches et ont permis de faire valoir la qualité des soins dispensés aux patients.

A la suite de ces journées, des discussions se sont poursuivies sur le référentiel et notamment les ressentis des patients entendus par les évaluateurs.

Un plan d'amélioration continue va se maintenir avec la tenue des COPIL.

D.

E. Projet recherche

Le projet recherche s'est peu déployé au cours de l'année 2025 mais l'équipe du CMPP reste mobilisée afin de participer au mieux à cette perspective.

Projets 2026

→ Evolution de l'offre de soins

Au vu des besoins et de la pertinence à chaque fois constatée de cette approche, le dispositif de thérapie familiale va continuer de progresser pour recevoir encore davantage de familles. Les deux binômes de thérapeutes en charge de ce dispositif vont donc poursuivre leur collaboration.

L'appétence toujours forte pour les groupes thérapeutiques est partagée par l'ensemble de l'équipe. Des groupes pluridisciplinaires (orthophoniste/psychopédagogue, orthophoniste/psychologue) ont vu le jour en 2025. D'autres groupes pourraient être créés en 2026.

Les réflexions à ce sujet sont en cours, notamment pour un psychodrame d'âge primaire et un groupe psychomotricien/psychopédagogue.

→ Formations

Deux professionnels de l'équipe, une psychologue et un psychomotricien vont démarrer la première année de formation au groupe thérapeutique au CIRPPA. Pour l'une : *Psychothérapie de groupe et psychodrame d'enfant*, pour l'autre : *L'action thérapeutique en groupe*.

Un médecin consultant va bénéficier d'une formation : *L'enfant de 6 à 12 ans : conflits psychiques, sexualité et quotidien*.

La psychopédagogue va quant à elle assister à la formation : *Médiation thérapeutique par le virtuel*.

Un autre médecin va bénéficier d'une formation sur le thème : *Aspects cliniques de la maltraitance*.

Enfin, la directrice adjointe devrait démarrer un master 2 en Sciences et technologie à partir de septembre 2026.

→ Mouvements de personnel

Deux psychologues du CMPP vont partir à la retraite en 2026.

Le départ de M. Rambourg, au CMPP depuis 1987, ancien directeur adjoint, et figure importante au CMPP Denise Weill et au sein de l'association, est programmé en juillet prochain. Il quittera son poste de psychologue à 0,40 ETP.

Une psychologue au CMPP depuis 2010, va quitter quant à elle son poste à 0,30 ETP. Son départ est prévu en décembre 2026.

Suite à ces départs, il est prévu d'augmenter le temps clinique d'une psychologue déjà en poste et de recruter un(e) psychologue à 0,5 ETP pour la rentrée de septembre 26.

Une majoration du temps en psychomotricité a été abordée pour répondre à des besoins croissants. A fortiori, à partir de septembre 2026, le départ prévu en formation de Mme Champain, directrice adjointe et psychomotricienne au CMPP, qui sera en formation 3 jours par semaine jusqu'en décembre 2026, va d'autant plus mettre en tension notre capacité de prise en charge en psychomotricité à moyen terme.

Une augmentation du temps médical de 0,05 ETP est également prévue pour un médecin consultant.

→ **Aménagement des locaux**

Dans certaines pièces, les peintures ont pu être altérées depuis l'ouverture du CMPP en 2020, il est donc prévu d'effectuer un rafraîchissement de ces éléments afin d'entretenir les locaux.

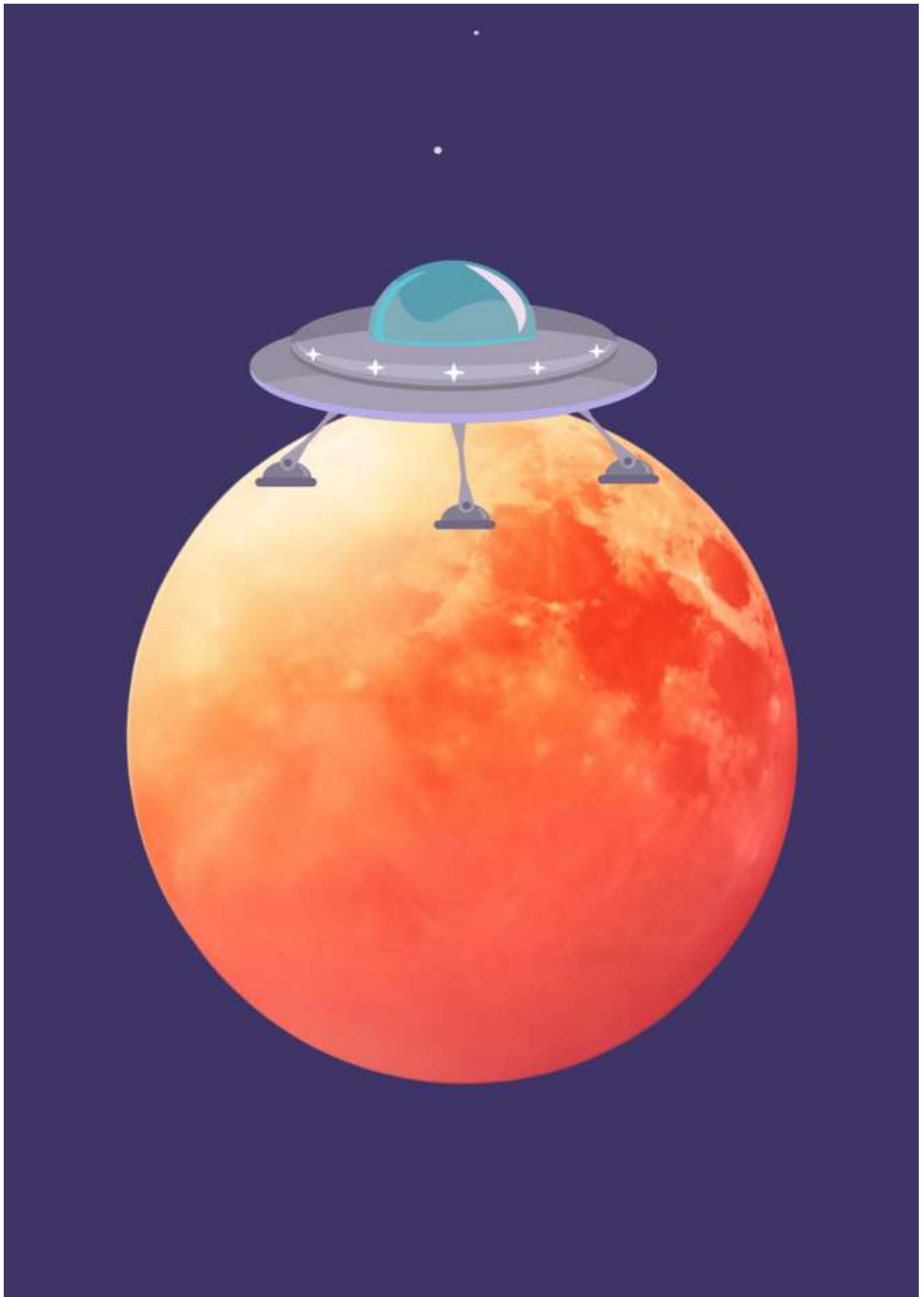
→ **Démarche Qualité**

La démarche qualité s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue. L'évaluation du CMPP Denise Weill a mis en évidence une démarche qualité structurée, avec une équipe engagée dans une qualité de soins et services, de réflexion sur les pratiques et d'ouverture sur l'extérieur.

Dans cette continuité, la révision du projet d'établissement constitue un axe de travail important pour l'année à venir, en articulation avec les enseignements de l'évaluation, les besoins repérés sur le terrain et les dynamiques déjà engagées.

→ **Projet Recherche**

Les réunions concernant ce projet de recherche vont reprendre en février. Une présentation à l'équipe du CMPP sera probablement organisée d'ici l'été.



CMPP Saint-Michel

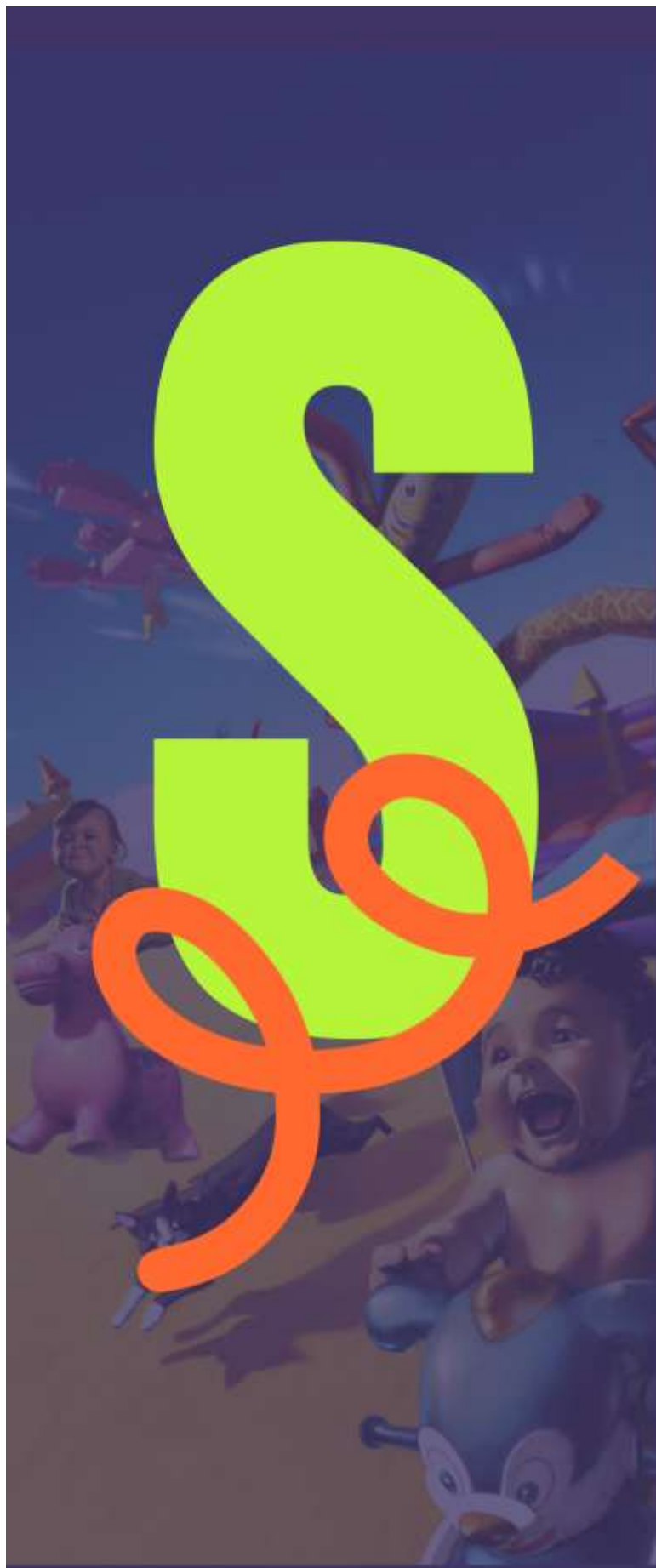
CMPP SAINT-MICHEL



6, allée Joseph Récamier
75015 Paris
01 45 30 03 06
cmpp.saintmichel@cerp-phymentin.org

Médecin directeur :
Guillaume Palis
Directrice adjointe :
Hélène Morise Osman





Le CMPP Saint-Michel est un lieu d'accueil, d'écoute, de prévention, de soins et d'orientation. Il accueille les nourrissons, enfants et adolescents de 0 à 20 ans. L'équipe pluridisciplinaire y accompagne les jeunes patients et leur famille en consultation et suivis ambulatoires.



EDITORIAL



L'année 2025 a été marquée par de nombreux événements, facteurs de déstabilisation mais aussi de cohésion pour l'équipe du CMPP Saint-Michel.

Vacances de postes, absence prolongée du médecin directeur, préparation de l'évaluation externe, prévision de départ de la pédopsychiatre consultante début 2026, sont autant d'éléments qui ont retenti sur les patients, sur l'atmosphère institutionnelle et sur l'activité.

Le niveau d'exigence vis-à-vis de la qualité des soins est pour autant resté intact, avec une centration constante de l'ensemble de l'équipe sur les enfants et leurs famille.

En dépit des contraintes nombreuses vécues cette année, nous avons continué à proposer des prises en charges appuyées sur des valeurs de respect de la singularité et de la temporalité psychique des enfants et de leurs familles, dans une approche humaine, rigoureuse et créative, et une élaboration partagée.

Bilan de l'activité 2025

A. Bilan de l'activité

3 335 actes ont été réalisés cette année (4 009 en 2024) soit une **baisse conjoncturelle** de -25%. Comparée aux activités précédentes (4 469 en 2023, 4 123 en 2022, 4 037 en 2021), l'activité 2025 a été fortement impactée par **l'absentéisme des patients**, associé cette année à plusieurs **mouvements de personnels** :

- Le **départ d'une orthophoniste** (poste vacant de février à novembre 2025)
- L'**arrêt maladie du médecin directeur** (poste vacant de mai à décembre), toujours en cours et non remplacé
- La **vacance d'un poste de psychomotricien** (poste vacant de janvier à mars 2025)

Cette instabilité a de fait entraîné une baisse de l'activité sur ces 3 postes (-930 actes théoriques au total). Elle a aussi eu une incidence plus indirecte sur la coordination des projets de soins, les indications de prises en charge, la disponibilité de places en orthophonie ou en psychomotricité, les possibilités d'admissions.

L'**absentéisme** des familles est également une cause de la baisse d'activité en 2025 (-775 actes, soit 19 % d'actes programmés non réalisés). A noter que ces absences sont plus visibles sur les prises en charge hebdomadaires que sur les consultations, plus espacées dans le temps.

Pour les consultations, la mise en place des **SMS de rappel** continue de produire un effet positif sur l'assiduité des familles.

La **file active** du CMPP a diminué, avec **183 enfants suivis** au 31 décembre 2025 (201 en 2024, 209 en 2023).

29 enfants ont été admis cette année, comme en 2024. Ce nombre d'entrées a pu être maintenu en dépit du contexte, grâce à la prise en charge des consultations par les psychologues depuis mars 2025.

Sur l'ensemble des enfants entrants, on observe cette année une **hausse des inscriptions sur demande directe des parents**, **27,6 %** contre 13 % en 2024.

20 % des enfants sont adressés chaque année, par la pédopsychiatrie de secteur (hospitalier, CMP...), les services de protection de l'enfance, les ESSMS, la MDPH ou les CAMSP.

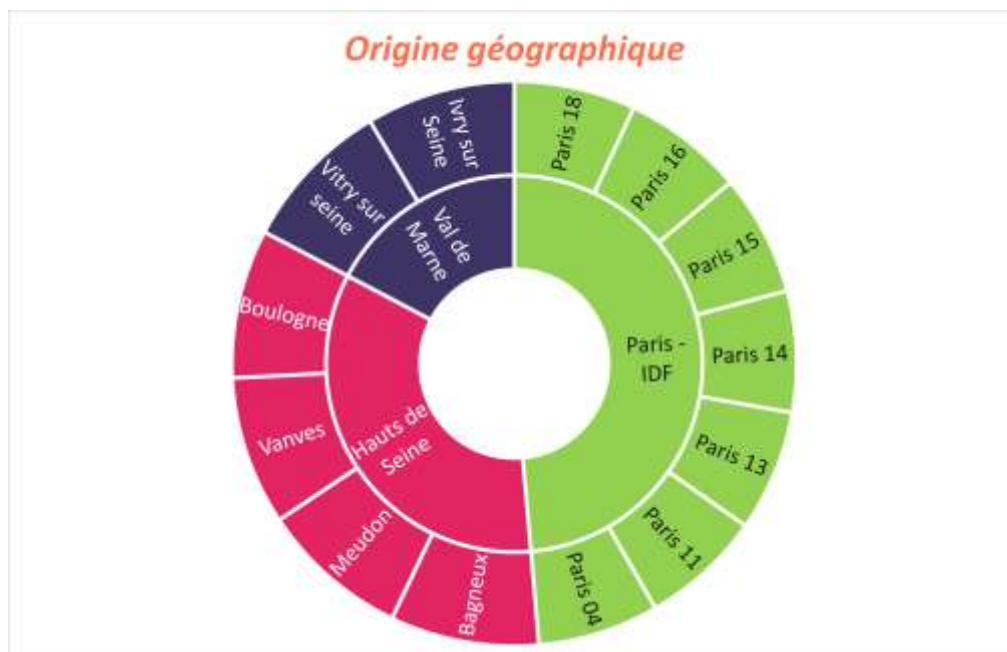
34 % des nouveaux patients ont été **adressés par l'Education nationale en 2025** (41 % en 2024) **qui reste le principal adresseur des enfants admis au CMPP**. A noter une **hausse des adressages par des médecins en libéral**, **13,8 %** (3,4 % en 2024, 0 en 2023). Nous remarquons que sur ces **47 % de patients adressés**, un travail de mise en sens de notre intervention est le plus souvent nécessaire, avec des familles dont la demande d'aide est ténue ou peu concordante avec la proposition de soins du CMPP. Cette appropriation lente de la démarche de soins, par les parents et/ou par les enfants, a des conséquences très directes sur leur assiduité.

Le nombre d'**enfants sortants** est plus important cette année : sur **38** patients sortis, 4 ont été orientés vers un autre service/établissement médico-social ou sanitaire, 34 ne se sont plus manifestés pour une reconduction des soins. Sur l'ensemble, on compte 4 fratries de 2, et 3 enfants en phase diagnostic.

B. Typologie des enfants accueillis

1. Origine géographique des familles

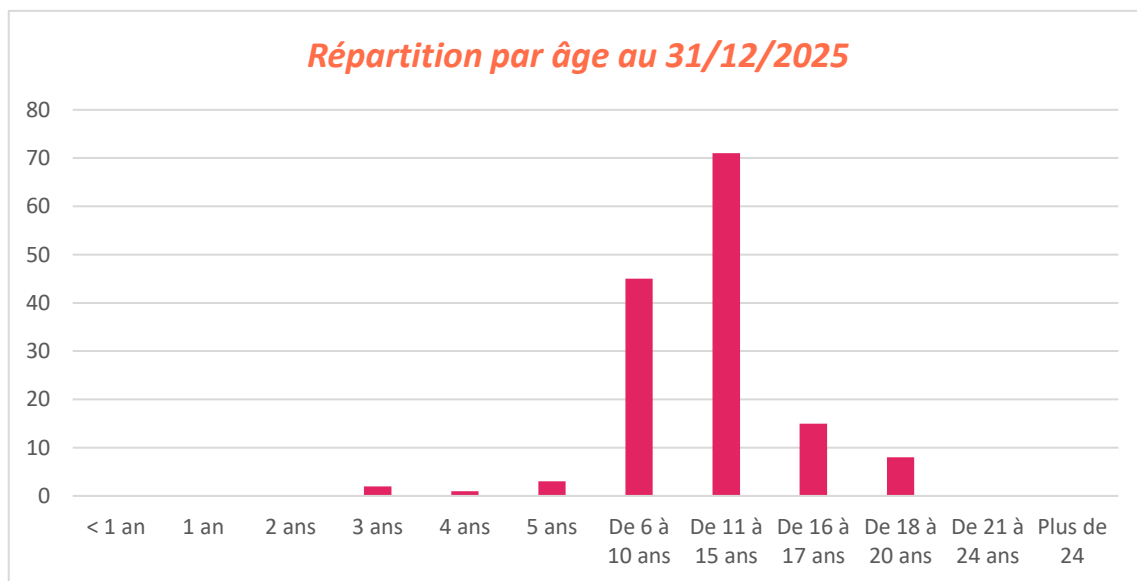
L'**origine géographique** des enfants suivis au CMPP Saint-Michel est constante, avec une provenance majoritaire du **15^e arrondissement à 90,16 %** (90,1 % en 2024, 92,34 % en 2023). Cela signe une demande locale forte, qui encourage à maintenir une offre de soins psychologiques et pédopsychiatriques de proximité pour les enfants et adolescents du quartier. Le regroupement des institutions dans l'environnement proche de l'enfant (école, lieux de soins, protections de l'enfance le cas échéant, espaces culturels et de loisirs) est facilitateur en termes de déplacements, pour des familles souvent contraintes par leur activité professionnelle ou leurs rendez-vous multiples. Il permet également d'assurer une présence physique des professionnels du CMPP dans les rencontres avec les partenaires, et une représentation de la réalité environnementale des patients (quartiers, infrastructures autour du domicile, établissements scolaires...). Enfin, l'unification des lieux de l'enfant à proximité de son domicile participe d'un socle thérapeutique, en termes de repères et de cohésion des interventions, quand, bien souvent, le sentiment de morcellement, les discontinuités et les ruptures sont présents. De façon marginale, quelques enfants proviennent d'autres arrondissements du sud parisien (6 %) et d'Île-de-France (Hauts-de-Seine 2,73 %, Val-de-Marne 0,55 %).



2. Répartition par sexes et âges des enfants accueillis

La **répartition des enfants par sexe** est quasiment identique aux années précédentes, avec une prévalence de l'accueil des **garçons** qui demeure (**70,6 %** en 2025, 69 % en 2024, 71 % en 2023). L'effectif comprend cette année **29,4 % de filles**.

La **répartition par âge** des enfants accueillis montre comme les années précédentes une forte représentation de la tranche d'âge des **adolescents de 11 à 15 ans (48,97 %)** et des **enfants de 6 à 10 ans (31,03 %)**. La **moyenne d'âge** des patients est de **12 ans**. Les tranches d'âges inférieurs à 5 ans ou supérieurs à 18 ans restent faiblement représentées.



3. Evolution du public accueilli

En 2025, les patients bénéficiant d'une **mesure de protection de l'enfance** représentent au total **31,5 %** de la file active, comme en 2024. Les suivis dans un cadre judiciaire (AEMO) sont peu nombreux. On observe une progression du nombre d'enfants suivis dans un cadre administratif (AED) : **23,10 % en 2025**, 20,90 % en 2024, 16,6 % en 2023. Le nombre d'enfants confiés à l'ASE dans le cadre d'un placement reste quasiment identique d'une année sur l'autre (6,30 % en 2025).

Concernant les enfants bénéficiant d'une **reconnaissance MDPH**, les chiffres restent là aussi très constants, ils représentent cette année **32,10 %** de la file active (32,60 % en 2024).

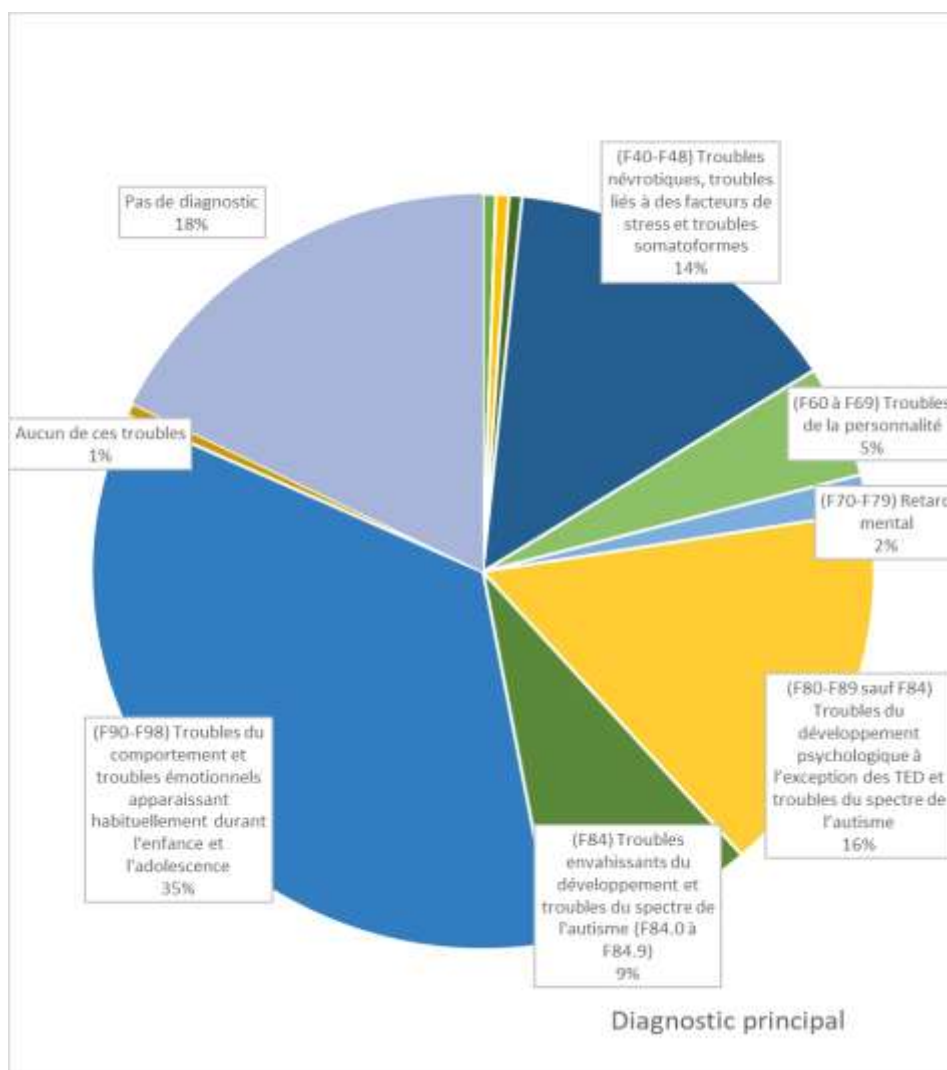
Une part importante des **familles** que nous accueillons est exposée à un **cumul de difficultés de divers ordres : socio-économique, intrafamilial, conjugal, éducatif, psycho-affectif, lié à la situation de handicap d'un enfant**. Les consultations et le travail d'appui social nécessitent donc un travail constant et réactif auprès des partenaires (Education nationale, Protection de l'enfance, MDPH, services sociaux, ESSMS, établissements et services sanitaires, pédopsychiatrie de secteur, services sociaux,...).

La directrice adjointe et les consultants pédopsychiatres sont fortement mobilisés pour assister en présentiel aux **Equipes de Suivi de Scolarisation/Equipes Educatives** ou aux **synthèses extérieures (98 en 2025, dont 53 ESS)**. **355 interventions présentiels et téléphoniques avec des partenaires extérieurs** ont été réalisées cette année, non comptabilisées en actes.

4. Profil des enfants accueillis

Les diagnostics posés à partir de la CIM10 restent sensiblement les mêmes qu'en 2024, avec pour rappel dans l'ordre de prévalence :

- Les troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance (F90-98).
- Les troubles spécifiques du développement psychologique (F80-F89).
- Les troubles névrotiques (F40-F48).
- Les troubles envahissants du développement (F84)



C. Le délai d'attente pour un premier rendez-vous en 2025

	Effectif	%	Effectif	%
Nombre d'enfants entrés dans l'année, selon le délai	Entre l'inscription et le 1 ^{er} rendez-vous		Entre le 1 ^{er} rendez-vous et le 1 ^{er} bilan-soins	
Moins de 15 jours	4	13,8 %	10	34,5 %
Entre 15 jours et moins d'un 1 mois	3	10,3 %	13	44,8 %
Entre 1 mois et moins de 3 mois	4	13,8 %	4	13,8 %
Entre 3 mois et moins de 6 mois	13	44,8 %	1	3,4 %
Entre 6 mois et moins de 12 mois	5	17,5 %	0	0,0 %
12 mois ou plus	0	0,0 %	0	0,0 %
Pas encore de bilan ou de soins	0	0,0 %	1	3,4 %
Sur un total de :	29	100,0 %	29	100,0 %

A plusieurs reprises en 2024 puis en 2025, le CMPP a cessé de prendre de nouvelles inscriptions du fait d'un délai d'attente supérieur à un an, entre la date du premier contact téléphonique (inscription) et le premier rendez-vous.

En 2025, sur 29 entrants, le pourcentage d'enfants ayant attendu entre **3 et 6 mois** pour le premier rendez-vous a augmenté (**44 %** contre 24 % en 2024) ; **13 %** ont pu être accueillis **dans les 15 jours suivant l'inscription** (3,4 % en 2024), et **13 % en moins de 3 mois** (27 % en 2024). Le nombre de patients ayant dû attendre entre **6 et 12 mois** pour un premier rendez-vous a **fortement diminué** (17,5 % en 2025, 31 % en 2024).

Cette année, le **délai d'attente entre le premier rendez-vous et le début du bilan** est compris entre une semaine et un mois pour **79,3 % des enfants** (51,7 % en 2024).

Au 31/12/2025, **23 enfants** étaient **en attente d'un premier rendez-vous**.

D. Des éléments de contexte particuliers à 2025

En l'**absence de médecin directeur**, la **réorganisation des soins** a nécessité un travail soutenu de suivi et d'aménagements pour une majorité d'enfants, fortement porté par l'**équipe administrative** (cheffe de bureau et secrétaire médicale).

Le poste d'assistante de service social était resté vacant pendant un an (septembre 2023/septembre 2024). Le recrutement de la **directrice adjointe**, dont le poste intègre les **missions d'accompagnement éducatif et social**, a permis de relancer l'activité sur cette dernière fonction (**315 actes en 2025**, contre 85 en 2024 et 88 en 2023).

L'ensemble de l'équipe médicale et thérapeutique s'est mobilisée dès le mois de mai pour relayer les soins auprès des patients du médecin directeur.

La **pédopsychiatre consultante** a ainsi pris en charge les enfants relevant d'un accompagnement médical et les situations d'urgence, au prix d'un gel de l'accueil de nouveaux patients et d'une réorganisation des soins pour ses propres patients.

A noter qu'elle a également soutenu l'animation clinique du CMPP, ainsi qu'une contenance institutionnelle particulièrement nécessaire et précieuse dans cette période fragilisante.

Evolution prévue du projet de service, les **psychologues** avaient élargi en mars 2025 leurs missions de psychothérapie à la **consultation**, pour un petit nombre de patients ; la majorité des consultations restant assurée par les 2 médecins pédopsychiatres. L'absence de médecin directeur dès le mois de mai a provoqué une accélération de cette expérimentation, les psychologues se trouvant rapidement en charge **d'un quart de la file active du médecin directeur**, pour des relais de consultations pérennes.

Les **thérapeutes (orthophonistes, psychomotricien.ne.s, psychothérapeutes)** se sont souvent trouvés isolés dans leurs prises en charge, du fait d'une forme de suspension des projets de soins pour les patients sans consultant.

La **préparation de l'évaluation externe**, compliquée par l'absence de médecin directeur et par la nécessité de rassembler l'équipe sans sacrifier les espaces de réflexion clinique, a elle aussi eu des conséquences sur l'activité.

En fin d'année, le recrutement de l'orthophoniste et le suivi hebdomadaire des attributions de prises en charge et des bilans ont donné de bonnes perspectives d'amélioration de l'activité pour 2026.

Temps forts 2025

A. Le poste de direction adjointe/assistante de service social

La prise de fonctions récente de la **directrice adjointe** (septembre 2024), s'est donc faite en partie en l'absence de médecin directeur. Le travail en binôme de direction, qui fait partie des pratiques structurelles de l'association Cerep-Phymentin, reste ainsi à construire.

Ce poste, nouveau pour le CMPP, est également composé de la **fonction d'accompagnement éducatif et social** des familles.

Dans le contexte instable de 2025, cette double fonction pourvue a permis de préserver une continuité dans l'organisation des soins, dans l'animation du projet de service et la gestion administrative du CMPP, en collaboration constante avec la cheffe de bureau, la secrétaire médicale et le siège de l'association. Elle a également permis d'entretenir et de relancer les liens partenariaux, de restaurer un soutien social en direction des parents, et d'assurer une forme de suivi des situations en l'absence de consultant. Ce poste à nouveau occupé permet aussi de redynamiser le travail pluridisciplinaire, essentiel en CMPP.

B. Des consultations assurées par les psychologues

La prise en charge de **consultations par les psychologues** a été expérimentée à partir de mars. Ils continuent d'assurer les psychothérapies conjointement. Ces deux missions associées enrichissent la clinique, notamment institutionnelle. La consultation représente un accès différent à la réalité des patients, un mode de soins nouveau auprès des familles, une collaboration autre avec les thérapeutes en interne, des liens avec les partenaires. L'expérience se poursuit, elle permettra d'approfondir collectivement une définition actualisée de la consultation et de la conduite des projets de soins au CMPP.

C. Une supervision institutionnelle

Depuis février 2025, une **supervision d'équipe** est en place, animée par le Pr Delion, pédopsychiatre psychanalyste. Elle est destinée à l'équipe au complet. L'analyse de situations cliniques souvent complexes et l'élaboration partagée en équipe ont un effet régulateur et formateur sur l'institution, que l'ensemble des professionnels perçoit et apprécie.

D. L'évaluation externe

L'**évaluation externe** du CMPP s'est déroulée les 6 et 7 octobre, suivie de retours particulièrement positifs du cabinet d'évaluation. Si des améliorations restent à mettre en œuvre (gestion des risques, traçabilité), la cohésion de l'équipe a été remarquée, ainsi que son souci d'une approche humaine et bienveillante.

La préparation de l'évaluation, exigeante dans le contexte de 2025, a été accompagnée de façon soutenue par la chargée de mission qualité de l'association Cerep-Phymentin et par l'équipe du siège.

Cette phase préparatoire a confirmé une dynamique d'équipe fédérée et engagée dans une recherche d'amélioration de la qualité des soins en continu. Les professionnels ont investi activement les évolutions à mettre en œuvre, l'information aux familles, la collecte des éléments de preuve, et l'actualisation du projet de service qui débutait.

Les dossiers informatisés, utilisés et renseignés plus rigoureusement chaque année, ont constitué des appuis importants pour répondre aux critères du référentiel.

La démarche qualité a pu s'enclencher davantage, avec notamment une meilleure tenue des DIPC et projets de soins, la mise en place d'outils de participation des familles (boîte à idées, questionnaire de satisfaction). Les outils de la loi 2002-2 ont été remaniés à cette occasion, améliorés dans leur accessibilité. Ainsi, un livret d'accueil destiné spécifiquement aux enfants les plus jeunes, ou plus largement aux personnes ayant besoin d'une formulation simplifiée, a été créé en collaboration entre l'équipe et la responsable projet et communication du CEREP-Phymentin. Ce livret recueille une satisfaction visible des patients.

Dans la perspective de l'évaluation externe, les 3 CMPP de l'association ont pu collaborer autour des attendus du référentiel, dans un partage de leurs pratiques et une recherche d'harmonisation respectueuse des identités de chaque service.

Si les familles sollicitées pour l'évaluation externe se sont révélées participatives, elles ont unanimement relevé un manque d'adaptation des questions posées à leurs enfants par les évaluateurs.

Nous avons pu faire remonter cet élément au cabinet concerné, en vue d'améliorations ultérieures.

E. Des liens partenariaux entretenus, un réseau en redynamisation

Au-delà de liens partenariaux habituels très installés, nous avons amorcé une ouverture vers des partenaires permettant d'élargir les propositions d'aides et de soins aux enfants et à leurs parents. Des rencontres ont eu lieu avec l'équipe des assistantes sociales scolaires, avec l'association de prévention spécialisée ARCEA et une tentative de rencontre, à reporter, a été construite avec le centre d'accompagnement transculturel Minkowska.

F. Une proposition de soins variée

1. Des groupes à médiations thérapeutiques co-animés

Plusieurs espaces thérapeutiques collectifs peuvent être proposés aux enfants suivis au CMPP, appuyés sur des médiations diverses : conte, psychodrame, jeux de société, lecture, jeux psychomoteurs, jeux symboliques...

Certains demeurent, d'autres ont été créés en 2025. A la faveur des recrutements des 18 derniers mois, les professionnels ont eu l'occasion de croiser leurs pratiques et leurs approches dans de nouvelles co-animations :

- Groupe conte thérapeutique, animé par une psychologue et une psychomotricienne
- Groupe fratrie, animé par une psychologue et un psychomotricien
- Psychodrame, animé par 2 psychologues
- Groupe ados, animé par un psychologue
- Groupe enfants, animé par un psychologue
- Groupe parents-enfants, animé par une orthophoniste, une psychomotricienne et la directrice adjointe

2. Des séances de thérapie familiale

Les séances s'adressent à 3 familles, elles sont animées par deux psychologues.

3. Des co-consultations et co-thérapies

En fonction des situations des familles, certaines consultations ou thérapies peuvent se dérouler ou en présence d'un consultant et de la directrice adjointe (dans sa fonction socio-éducative), et très ponctuellement avec deux consultants, dans des situations familiales spécifiques. La supervision, associée aux réunions institutionnelles, permet de penser de nouvelles formes d'interventions thérapeutiques adaptées aux situations singulières des enfants et de leurs parents.

G. Des formations collectives

Une formation en *intra* a été mise en place fin 2025 (COPES) sur le thème des transidentités et des problématiques de genre adolescentes. Sujet hautement contemporain, abordé comme un changement de paradigme sous l'angle de la dépathologisation. Cette formation en équipe au complet a permis de penser les enjeux singuliers de ce type de problématiques, en vis-à-vis de nos pratiques cliniques quotidiennes.

Une partie de l'équipe a également assisté aux journées de l'Institut Contemporain de l'Enfance sur le soin institutionnel.

Projets 2026

→ Mouvements de personnels

La pédopsychiatre consultante quittera ses fonctions au 28 février 2026 après 20 ans d'exercice au sein du CMPP Saint-Michel. Une perspective de remplacement par une pédopsychiatre est en cours pour avril 2026 sur 0,30 ETP.

Le poste de médecin directeur, actuellement en arrêt maladie, est à pourvoir dans le cadre d'un CDD.

Un psychologue, également présent depuis 30 ans au CMPP, prendra sa retraite en juillet 2026 et sera remplacé.

Depuis 30 ans, l'équipe du CMPP Saint-Michel est appuyée sur une stabilité importante, avec une rotation de personnel ordinaire qui permet que la transmission et la cohérence des interventions se maintiennent. L'ancienneté d'une partie des professionnels garantit une cohésion d'équipe forte, et une vigilance à ce que les missions thérapeutiques ne soient pas envahies par les problèmes institutionnels. Cette posture éthique collective très ancrée explique la constance dans la qualité de soins proposés aux enfants et à leurs familles. Y compris dans les années où, comme en 2025, les perturbations sont nombreuses. Les départs et les recrutements progressifs permettront une perpétuation de cet état d'esprit.

→ Projets de groupes

Dans l'esprit d'un croisement des pratiques entre professionnels, culture ancienne au CMPP Saint-Michel, de nouveaux groupes à médiations thérapeutiques seront créés pour l'année scolaire 2026/2027. Des besoins nouveaux sont identifiés, parmi lesquels des soins liés aux rapports aux écrans et au numérique, aux violences de quartiers chez les adolescentes, de la guidance parentale. Le développement de la thérapie familiale est également en projet, là aussi dans l'idée d'associer plusieurs professionnels de l'équipe.

→ Projets de formation

En 2026, une partie de l'équipe participera à des formations individuelles, sur des thématiques qui intéressent les pratiques du CMPP :

- L'inceste et l'incestuel : une clinique et une thérapie spécifique
- Le travail familial en institution
- Le jeu de l'enfant comme outil apport du Scéno-Test
- Groupes et médiations thérapeutiques
- Les différentes cultures autour du berceau
- Psychopathologie du nourrisson et du devenir parent
- Secrétaire en CMPP

Un projet de formation en *intra* reste à construire, autour de thématiques telles que la thérapie institutionnelle ou les violences.

→ Liens partenariaux et de réseau

Le CMPP est ancré sur de solides liens partenariaux, environnementaux ou plus lointains. Des projets sont en cours pour 2026 :

- Rencontre avec les CMPP du 15^e arrondissement
- Invitation de professionnels de l'Education nationale/MDPH à propos des dispositifs scolaires et d'inclusion
- Rencontre avec le CMP Minkowska

Une journée portes ouvertes, le développement des liens avec le secteur pédopsychiatrique (Necker) et la reconstruction de l'Association de l'Enfant et de l'Adolescent du Réseau Sud, font partie des réflexions en cours au CMPP.

En interne, le développement du travail inter associatif entre les 3 CMPP du Cerep-Phymontin, sur des questions techniques et cliniques, est également une perspective dynamisante.

INSTITUT MÉDIICO-ÉDUCATIF



9/11, rue Adolphe Mille
75019 Paris

01 42 00 53 15

secretariat.ime@cerep-phymentin.org

Médecin directeur :

Armelle Cadoret

Directrice adjointe :

Chrystèle Bouix-Esnard





EDITORIAL



L'année 2025 a été dans le prolongement des années précédentes avec le sentiment d'une pénibilité du fonctionnement du fait de la lourdeur administrative.

Ma double tâche de psychiatre médecin directeur devient difficile à concilier tant les demandes de fonctionnement sont parfois peu adaptées à notre institution.

Nous avons cependant puisé la créativité nécessaire à trouver sans cesse des moments de plaisirs partagés, véritable moteur de lien, qui reste l'objectif premier de notre prise en charge pluridisciplinaire.

Ainsi, nous avons perçu le bonheur des jeunes à s'ouvrir à ces moments les éloignant des moments d'angoisse, que nous accueillons également, afin de leur permettre d'assouplir leur fonctionnement et de réactiver des processus cognitifs marqués pour nombre d'entre eux de nombreuses années d'échec scolaire.

L'institution reste un formidable outil pour ces jeunes souffrant de troubles complexes et traversant les bouleversements adolescents qui peuvent représenter de graves catastrophes ou une véritable chance d'élaboration s'ils sont accompagnés à la mesure des réorganisations psychiques.

Bilan de l'activité 2025

A. Activité prévisionnelle réalisée

Nous avons réussi à maintenir un niveau d'activité malgré une année ponctuée d'imprévus (cinq jours de fermeture dus à d'importants dégâts des eaux et une journée de grève dans les transports).

Grâce à l'accueil temporaire de deux jeunes supplémentaires sur plusieurs mois, nous avons atteint un taux d'activité de plus de 90 %. Une file active de 40 adolescents et jeunes majeurs marque cette année 2025.

Activité prévisionnelle et réalisée	
Nombre de places	35
Nombre de jours d'ouverture	210
Nombre de journées théoriques	7 350
90% (minimum)	6 615

Activité réalisée 6 707 journées

B. Admissions

120 demandes

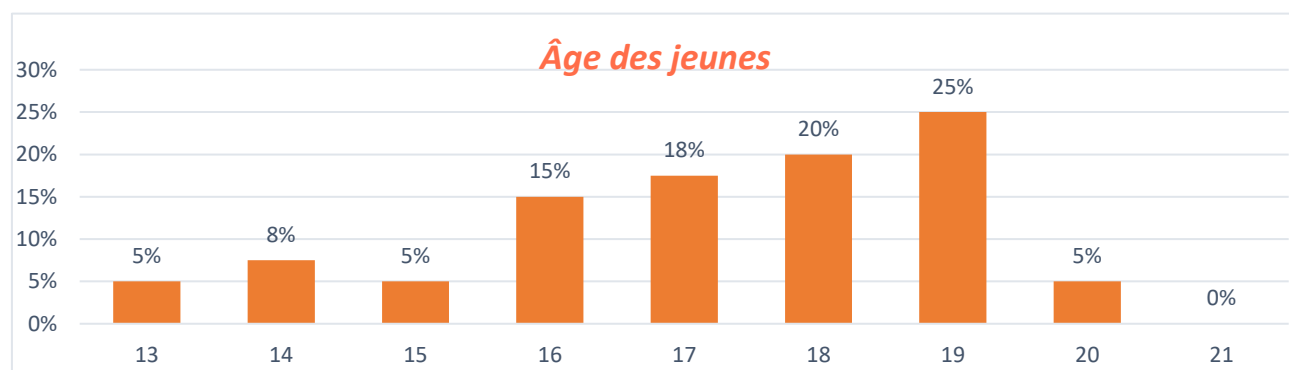
Sur les 120 demandes, 70 nous sont parvenues par mail ou courrier, 50 sur *Viatrajectoire*.

3 admis

Le maintien prolongé de deux situations sous amendement Creton a limité les possibilités d'admission à deux entrées en 2025. La lourdeur des démarches administratives pour les familles dans le cadre des amendements Creton interroge leur poursuite, car aujourd'hui les CCAS ne savent pas ce qu'est un amendement Creton, invisibilisant ainsi la question du handicap au niveau territorial.

Soit 2,5 % des demandes satisfaites

C. Répartition par âge



Depuis 2018 l'établissement s'emploie à rajeunir l'âge des admissions. Les jeunes admis il y a 7 ans sont maintenant en phase d'orientation et nous aurons de nouveau à rajeunir notre population dans les prochains mois.

D. SORTIES ET ORIENTATIONS

L'IME a pu accompagner 3 sorties en 2025 :

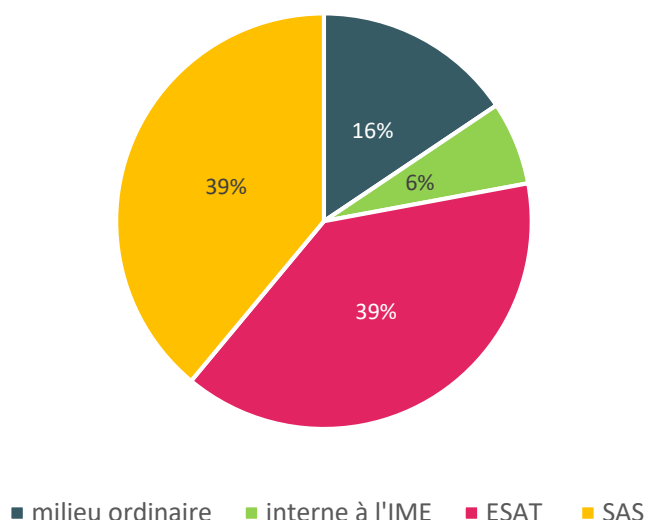
	Jours d'entrée	Jour de sortie	Durée accompagnement	Durée accompagnement en jours
Durée accompagnement en jours enfants sortis 1	16/09/2024	31/03/2025	6,5 mois	196
Durée accompagnement en jours enfants sortis 2	30/11/2020	16/05/2025	4 ans 5 mois et 16 jours	1 628
Durée accompagnement en jours enfants sortis 3	07/06/2022	17/10/2025	3 ans, 4 mois et 11 jours	1 228

- Un jeune a été réorienté à la demande de ses parents sur un autre IME. Cet autre établissement avait repris contact avec la famille malgré son admission au CEREP créant ainsi un quiproquo et motivant la famille pour ce changement malgré les soins déjà engagés.
- Une jeune femme avait atteint ses 20 ans et la famille avait refusé toutes les prises en charge proposées, préférant la garder chez eux. Un Service de suite a été maintenu pour continuer à trouver des solutions.
- Un autre jeune a pu rejoindre une SAS (Section d'Adaptation Spécialisée), nouvellement ouverte sur Paris.

E. Les stages

Jeunes	Nature de la structure	NOM	DATES	DUREE jours
F	Milieu ordinaire	Méderic Ecole Hôtelière Passerelle HANDICAP	20 janvier au 21 février	2
H	Milieu ordinaire	Au travers Fil	11 février au 14 février	4
H	Interne à l'IME	IME Cerep-Phymontin	19 mai au 23 mai	5
F	ESAT	ESAT de la coopération	23 juin au 4 juillet	10
H	Milieu ordinaire	Crèche sur un air de Polka	10 juin au 11 juillet	5
H	SAS	SAS Les ailes déployées	29 au 10 octobre	10
F	Milieu ordinaire	EPMT : cap pâtisserie	6 au 7 octobre	2
F	ESAT	ESAT Agnès Bossart Rallion	10 au 22 novembre	10
H	ESAT	ESAT Agnès Bossart Rallion	10 au 22 novembre	10
H	SAS	SAS Bernard Wybo	1 au 12 décembre	10
F	SAS	SAS les ailes déployées	8 au 18 décembre	10
				78

Nature des stages



La rentrée 2025 a marqué un tournant dans l'accompagnement du projet d'orientation des jeunes majeurs. En effet, au regard de la part grandissante de ces jeunes, des modalités d'accompagnement en collectif à l'IME ont été mises en place, en plus d'un accompagnement en individuel déjà proposé. En effet, ce moment charnière dans le parcours des jeunes accueillis n'est pas sans provoquer des doutes, des peurs et de nombreux questionnements de la part des jeunes concernés mais aussi des familles.

Ainsi, est née l'idée d'animer un atelier par la chargée d'orientation afin de créer un cadre rassurant et étayant pour accompagner ce processus d'orientation. Car il s'agit bien d'un processus où il convient de cheminer au rythme de chacun et de laisser place à l'élaboration d'un projet d'orientation basé sur la libre adhésion respectant les capacités et envies de chacun. Le groupe étant là pour dédramatiser les peurs et développer l'entraide où l'investigation et la découverte des possibles se déroulent dans le respect de la singularité de chacun.

Cet atelier s'inscrit dans le projet personnalisé du jeune en lien avec l'équipe pluridisciplinaire et sa famille. Outre des moments de réflexion collective, il propose des temps concrets de visite afin d'explorer au maximum le champ des possibles après l'IME. L'idée étant de susciter l'envie de faire des immersions dans les structures visitées.

Ainsi, grâce au travail de partenariats réalisé par la chargée d'orientation et l'équipe, de nombreux stages ont pu être réalisés notamment en milieu protégé de travail (ESAT) et en section d'adaptation spécialisée (SAS) mais aussi en milieu ordinaire de travail. On remarquera l'absence de stage en CAJ, même si de nombreuses visites ont pu être effectuées. En effet, ces structures souffrent d'un manque cruel de places malgré le nombre grandissant de personnes qui relèvent de ces structures, au risque qu'elles se retrouvent ainsi sans solutions.

Temps forts 2025

A. LE SOIN PSYCHIQUE : PERMANENCE D'UNE CREATIVITE INSTITUTIONNELLE

L'équipe pluridisciplinaire a une nouvelle fois démontré la richesse de sa créativité à travers la conception de nouveaux ateliers thérapeutiques et éducatifs, soutenant les jeunes dans leur dynamique psychique, affective et corporelle.

Ces dispositifs favorisent à la fois la transformation des symptômes et la mobilisation des soignants eux-mêmes, engagés dans cette aventure institutionnelle.

B. CREATION DE NOUVEAUX ATELIERS THERAPEUTIQUES :

1. L'atelier clown

Un dispositif thérapeutique innovant réunissant dix adolescents âgés de 12 à 19 ans, atteints de troubles psychotiques et autistiques.

Deux clowns, accompagnés par une psychologue et une psychomotricienne, animent ce groupe où le jeu, la naïveté et la maladresse deviennent des vecteurs de rencontre et de symbolisation.

L'espace clownesque permet de traverser la complexité des émotions humaines avec distance et légèreté, ouvrant un champ d'expression inestimable pour les adolescents.

Ce médium puissant favorise une exploration fluide entre imaginaire et réalité, tout en exigeant un cadre contenant et sécurisant porté par les thérapeutes.

Les interventions de la compagnie *Cœur Vert Nez Rouge* ont été mises en place sur proposition de l'ICE (Institut Contemporain de l'Enfance) et sont intégralement financées par la Fondation Baussan.

2. Légothérapie

Cet atelier est animé par une psychologue et une psychomotricienne et part du jeu de la construction pour stimuler la pensée spatiale, la symbolisation et la coopération.

Les jeunes y apprennent à créer, déconstruire et réorganiser.

Le travail sur l'espace et la représentation d'un « dedans » et d'un « dehors » développe également la confiance en soi, la communication, la motricité fine et la narration.

La médiation favorise la cohésion du groupe, le partage, améliore les relations aux autres et les compétences de communication, ainsi que l'estime de soi. Elle permet d'accéder à une flexibilité psychique à travers des renoncements et réajustements aux propositions des autres. C'est l'occasion de donner vie à l'inerte, développer l'imagination en manipulant, en s'appuyant sur des facultés concrètes de préhension autant que d'accroche pour faciliter la mise en récit.

Les notions du schéma corporel et l'image du corps sont revisitées et mises en pratique pour investir un espace à soi où s'installer et prendre place.

3. Polysens

Le dispositif *Polysens* guidé par une psychologue offre un cadre sensoriel apaisant destiné à contenir l'anxiété et l'excitation des jeunes. L'accompagnement repose sur des aménagements sensoriels individualisés favorisant le bien-être et la régulation émotionnelle. Ces supports deviennent les réceptacles des projections corporelles et psychiques, ouvrant la voie à une expression non verbale ajustée à chaque adolescent.

C. Création de nouveaux ATELIERS EDUCATIFS

1. Atelier MAGIE

Cet atelier offre une approche originale qui permet aux jeunes de vivre des réussites et de s'ouvrir aux autres dans un cadre bienveillant et amusant. Il permet d'avoir accès à l'univers symbolique, de travailler sur le narcissisme et la subjectivation ainsi que de renforcer des liens sociaux. La magie permet aux adolescents en situation de vulnérabilité psychique de jouer avec l'illusion et de reprendre du pouvoir sur leur réalité.

2. Atelier Le labo des lumières

Cet atelier constitue un véritable bain culturel qui fait tiers, qui ouvre vers la Cité et inscrit les adolescents dans un espace symbolique plus vaste que l'institution elle-même.

Le « Labo des Lumières » vient s'inscrire dans cette trame institutionnelle comme un espace de métabolisation psychique des expériences vécues ailleurs avec une mise en mouvement de la pensée. Chez les adolescents dont la pensée peut parfois être figée, envahie par l'angoisse, l'introduction de la philosophie et de l'art agit comme un déplacement. La pensée devient jeu, exploration, hypothèse. Il ne s'agit pas seulement de consommer de la culture, mais de la transformer en expérience intérieure. Le jeune ne commente plus seulement une œuvre : il en devient créateur.

D. Atelier technique

L'« Atelier Technique » vise à offrir aux adolescents de l'IME une expérience préprofessionnelle dans différents domaines, notamment le jardinage, l'entretien des espaces verts, la menuiserie, la découverte de métiers etc. L'objectif est de préparer les adolescents de l'IME présentant des difficultés cognitives, sociales ou émotionnelles à repérer et construire leurs compétences qui pourraient être utilisées dans leur orientation, leurs stages de découverte en ESAT.

Mardi 13 mai 2025, une journée sans écran dans un cadre créatif

Dans la suite logique de notre approche de l'utilisation des écrans avec, en 2024, une intervention de l'association 3-6-9-12 auprès des jeunes et des parents, l'équipe éducative a poursuivi son travail quotidien sur la vulnérabilité des jeunes face à l'utilisation des messageries, réseaux sociaux, jeux internet. Une journée nationale a permis de jouer le jeu : aucun écran, ni dans le travail quotidien, ni sur les temps interstitiels. Les adolescents ont été invités à vivre des expériences concrètes, incarnées, où la valeur ne dépendait plus d'un « like », d'un gagné numérique, mais d'une présence réelle, d'un geste créatif. Pour certains, la coopération dans des activités partagées a permis de redonner au lien humain sa dimension sensible et sécurisante, dans un cadre contenant.

E. VOYAGES THERAPEUTIQUES

1. Le café de la paix

En janvier 2025, un rêve prend vie : rencontrer un grand chef. C'est au *Café de la Paix*, à Paris, que l'aventure se concrétise. Dans ce lieu impressionnant et chargé d'histoire, les jeunes d'un atelier restauration vivent, en plus de la découverte d'un lieu prestigieux, une vraie rencontre : face à eux, le Chef André se montre simple, disponible. Il raconte son parcours sans détour, parle d'efforts, de persévérance, de ratage, de passion, de goût. A leur tour, les jeunes se sentent écoutés, considérés. Le déjeuner devient ainsi une expérience à la fois gastronomique, humaine et collective.

En juin 2025, l'histoire continue. Le Chef a accepté l'invitation des jeunes et vient à l'IME partager le repas qu'ils ont imaginé et préparé pour lui. Cette fois, ce sont eux qui accueillent. Le chef prend le temps, encourage, conseille. Ses retours sont précis, encourageants. Les jeunes comprennent que ce qu'ils font a de la valeur. Touché par leur implication, le Chef propose de revenir cuisiner à leurs côtés, ouvrant la voie à une collaboration fondée sur la transmission et le partage du sens du goût et de la qualité.

2. Voyage du 4 au 6 juin à ANGERS

Trois jours et deux nuits à Angers ont permis à 8 adolescents accompagnés par 3 éducateurs de vivre cette expérience de séparation de l'environnement habituel. La culture urbaine et historique a solidifié les points de repères déjà en cours d'acquisition dans la capitale et permis la découverte d'un autre rapport à l'autre dans le collectif.

3. Journée à la mer à FECAMP

A plusieurs reprises, dans les groupes références, au CVS les adolescents ont demandé à partir TOUS ENSEMBLE au bord de la mer. Nous avons alors organisé un voyage d'une journée avec tout le monde, jeunes et professionnels. A Fécamp, trois groupes se sont constitués après un pique-nique sur la plage : un pour visiter la ville, un pour naviguer sur un vieux gréement et un pour une baignade. L'ambiance collective était festive et est venue renforcer les liens transférentiels construits durant l'année. Ce voyage n'a pas été seulement une parenthèse de détente.

Il a été une véritable opportunité thérapeutique. En partageant cette expérience hors du cadre habituel des soins, les échanges se font plus simples, plus humains. Le lien soignant-soigné s'est transformé, renforcé et enrichi.

F. POURSUITE DES ATELIERS PARTENARIAUX À CREATION CULTURELLE ET SPORTIVE

1. Théâtre

Depuis septembre 2022, en partenariat avec le Théâtre de la Ville, un atelier théâtre hebdomadaire de 2 h est mené sur l'ensemble de l'année scolaire à destination de 10 jeunes de l'IME, par la comédienne de la Troupe du Théâtre de la Ville, Gaëlle Guillou, accompagnée de deux éducateurs spécialisés.

La représentation de juin 2025 a réuni les jeunes, leurs familles, les professionnels et les partenaires de l'association dans un moment fort d'émotion et de partage. Particulièrement dynamique et porteur de sens pour les adolescents un nouveau projet s'est construit avec nos collègues associatifs de l'association : l'hôpital de jour Raymond Cahn pour adolescents.

Les ateliers permettent de travailler le groupe, le corps, l'espace le mouvement et le texte, jusqu'à amener progressivement à une restitution publique sur la scène du Théâtre de la Ville.

Ce projet mené grâce au soutien de l'ARS et la DRAC Ile-de-France et de l'association CEREP-PHYMENTIN est venu renforcer nos échanges et nos partenariats avec l'extérieur. L'ouverture sur l'extérieur de l'IME, apporte en effet une dynamique nouvelle pour le groupe et l'ensemble de l'institution. Le regard de l'artiste intervenante, Gaëlle Guillou, vient se croiser avec celui plus soignant des éducateurs spécialisés qui ont accompagné l'atelier.

Ce projet a été une opportunité pour les patients de l'IME, souvent « éloignés » des structures culturelles, de vivre une expérience artistique au sens large.

Nous avons reconduit le projet sur l'année scolaire 2025-2026 en y associant des patients pris en charge par l'hôpital de jour Raymond Cahn de l'association CEREP PHYMENTIN avec un atelier hebdomadaire de théâtre pour chaque groupe mené par la comédienne Gaëlle Guillou sur l'ensemble de la saison et des ateliers. A également été organisé un parcours de spectateur sur l'ensemble de la saison avec découverte de différentes écritures théâtrales et chorégraphiques avec les 2 institutions présentes.

- Une restitution en fin de saison pour témoigner du parcours accompli sur l'année
- Un jumelage avec l'hôpital de jour Raymond Cahn afin de tisser des liens

A la rencontre du soin et de l'art, ces médiations artistiques telles que le théâtre nous permettent de nourrir les processus de soins psychiques avec une médiation attractive tout au long de l'année.

2. Danse

Depuis 2023 nous avons débuté le projet de l'atelier DANSE ! en partenariat avec CENTQUATRE et la danseuse et chorégraphe Aimée Lagrange.

L'atelier DANSE ! a un effet thérapeutique majeur sur nos patients.

Cette année encore la créativité et l'engagement dans le travail corporel de chacun : jeunes, professionnels et chorégraphe a permis par sa créativité collective que le corps devienne langage, le mouvement, lien, et la danse un moyen de réappropriation du schéma corporel souvent morcelé des adolescents.

Ce dispositif favorise la présence à soi, le rapport à l'autre et la construction d'un collectif vivant, solidaire et bienveillant. Financé en partie cette année par la mairie du 19^e, il est cependant nécessaire chaque année de renouveler les financements, difficiles à trouver dans un climat budgétaire peu propice aux soins et à la culture.

Une restitution a eu lieu dans la salle 400 du CENTQUATRE lors du *Forum des Dynamiques Culturelles* le 23 mai 2025. Un beau moment de partage avec les jeunes, leurs familles et l'équipe de l'IME.

G. UCPA

Nous avons poursuivi notre partenariat avec l'UCPA, où une dizaine de jeunes profitent de différentes activités sportives : escalade, judo, fitness. Les liens construits avec les intervenants ont conduit les jeunes à les inviter à déjeuner pour leur présenter leur lieu d'accueil quotidien et montrer ainsi au-delà de la pratique sportive la création de liens avec l'extérieur...

H. SCOLARITE

Trois jeunes ont obtenu leur CFG⁸ cette année 2024/2025. Parmi eux, deux s'orientent vers des dispositifs passerelles handicap ou vers le dispositif MAVIP afin de poursuivre un parcours de formation en CAP esthétique/coiffure et en restauration.

Vingt-trois RESS ont été réalisées en collaboration avec l'enseignante référente, les jeunes et leurs familles. Trois de ces réunions ont été reconduites afin d'examiner plus précisément les possibilités de reprise de parcours scolaire, en lien avec le RHO pour un accompagnement dans le cadre du dispositif MAVIP.

Par ailleurs, une classe à PAC a été menée de septembre 2024 à juin 2025 en partenariat avec La Villette. Ce projet comprenait un parcours spectateur, une activité à la ferme ainsi qu'une activité au jardin partagé.

Le congé maladie de notre enseignante n'ayant pas été remplacée depuis le mois d'octobre, les jeunes sont restés sans scolarité, impactant la progression de tous et de ceux dont le projet était de passer le CFG en 2026.

⁸ Certificat de Formation Générale

I. PARTENARIAT CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

Fort de notre partenariat avec le Conservatoire National Supérieur de Musique, le département Danse est venu nous solliciter. Ainsi un projet d'intervention de deux danseurs s'est construit avec l'IME. L'aboutissement de nos rencontres est projeté sur janvier 2026, où une médiation danse sur le *Boléro de Ravel* sera proposée aux jeunes de l'atelier autour du corps. Les échanges avec les deux psychomotriciennes encadrant le groupe permettent aux danseurs d'adapter leur apport pédagogique.

J. VIE INSTITUTIONNELLE ET MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Nous avons eu la chance de pouvoir remplacer les absences plus ou moins longues des éducateurs cette année avec une grande qualité des intérimaires qui ont permis de restaurer une belle continuité de prise en charge.

- Recrutement d'une psychomotricienne (0,5 ETP) en octobre 2025
- Démission d'une éducatrice spécialisée en décembre 2025

1. Accueil de stagiaires :

1 stagiaire éducateur (1^{re} année) et l'accueil d'un groupe de première année pour découvrir et transmettre ensuite aux autres étudiants le travail pensé, construit et réalisé dans notre IME.

1 stagiaire psychologue

2. Formations individuelles :

- *Souffrances psychiques à l'adolescence pour une professionnelle*
- Formation *Hygiène alimentaire* : maîtriser la méthode H.A.C.C.P pour deux professionnelles agents de service
- Formation *Méthodes et techniques de nettoyage* pour deux professionnelles agents de service
- Finalisation DU psychothérapie institutionnelle pour une professionnelle

Poursuite de la supervision conduite avec M. le Dr DELION.

K. CONSEILS DE LA VIE SOCIALE

Quatre CVS se sont tenus les 22 janvier 2025, 2 avril 2025, 25 juin 2025 dont un exceptionnel le 12 novembre 2025 dans le cadre de l'évaluation externe.

Beaucoup ont favorisé le voyage à la mer, en lien avec l'atelier « Club 19 », et surtout le changement de prestataire en alimentation collective. Ainsi l'IME a travaillé avec le siège de l'association la possibilité de fonctionner avec les « Marmites volantes », dont le coût plus élevé proposait un gage de qualité. C'est une belle réussite, chacun donnant maintenant un avis favorable sur la diversité. L'éthique de ce prestataire permet aujourd'hui de répondre positivement à la loi *Egalim* dans le cadre de l'enquête « Ma cantine ».

L. A L'ÉPREUVE DE L'ÉVALUATION EXTERNE :

L'évaluation de l'IME CEREP PHYMENTIN s'est déroulée du 12 au 14 novembre 2025.

Retour d'AMPLEA- Cabinet Conseil-Evaluateur des 148 critères de la HAS :

« L'équipe de direction a activement participé à l'ensemble de la démarche, soutenue par le siège. Sa présence constante a favorisé un déroulement fluide et collaboratif, traduisant une mobilisation forte autour des enjeux de qualité et d'amélioration continue.

L'établissement est reconnu sur son territoire comme un acteur ressource, bénéficiant d'un réseau partenarial structuré et dynamique. Cette reconnaissance territoriale soutient la qualité des accompagnements et privilégie une coordination étroite avec les acteurs locaux.

L'équipe pluridisciplinaire dispose de temps repérés pour élaborer l'accompagnement à court, moyen et long terme, sur des temps d'échanges nombreux et dédiés.

L'IME CEREP PHYMENTIN dispose de fondations solides et d'un collectif professionnel impliqué, porteur de valeurs éducatives affirmées. La dynamique d'amélioration continue de la qualité est réelle et soutenue par une direction mobilisée. Le service dispose ainsi de leviers concrets pour consolider ses pratiques, structurer ses outils et sécuriser ses procédures, afin de répondre pleinement aux exigences du référentiel et de poursuivre son objectif central : garantir aux personnes accueillies un accompagnement de qualité, cohérent et sécurisé. ».

Les axes d'amélioration identifiés sont retenus sur le CVS qui ne communiquerait pas suffisamment sur :

- *« Le plan de gestion de crise et de continuité d'activité, propre à l'IME n'a pas été présenté au CVS.*
- *Le CVS n'a pas de retour sur les plaintes et réclamations, les événements indésirables et les faits de maltraitance.*
- *Les personnes accompagnées ne connaissent pas toujours les modalités d'accès au dossier.*
- *Les personnes accompagnées ne sont pas toujours associées à la révision des outils. »*

Nous tiendrons compte de ces retours pour notre fonctionnement à venir et la prochaine évaluation à venir dans 5 ans.

Conclusion

Il est essentiel de rester dans une posture de résistance face à la politique actuelle de destruction du soin psychique. En effet, tout semble fait pour dé-penser le sujet et créer des hordes de sujets déficients et appareillés. A l'inverse, notre action thérapeutique permet à nos patients entravés en eux-mêmes du fait de leurs pathologies de devenir des sujets désirants et pensants. Ainsi nous restons très inventifs et créatifs grâce à l'émerveillement généré par les compétences révélées et authentiques de nos patients.

LA CRÈCHE



12, rue Carlos Fuentes
75014 Paris
01 84 79 56 26
creche@cerp-phymontin.org

Directrice :
Françoise Monteil





Elle accueille 25 enfants (de 0 à 3 ans) dont certains nécessitent un accompagnement spécifique d'un point de vue neurodéveloppemental. C'est un multi-accueil mixte préventif et thérapeutique d'inspiration piklérienne.



EDITORIAL



L'année 2025 marque la quatrième année de fonctionnement. Pour tous les enfants accueillis, la crèche propose un dispositif de prévention et de soins grâce à l'approche thérapeutique piklérienne.

L'enjeu de cette année a été de pouvoir, tout à la fois, augmenter les effectifs des enfants accueillis, poursuivre le recrutement de l'équipe, tout en adaptant une nouvelle organisation garantissant le maintien de la qualité d'accueil.

Après cette phase de développement, nous entrons désormais dans une période de stabilisation du nombre d'enfants accueillis.

Concernant le renforcement de l'équipe, plusieurs recrutements ont été réalisés : une auxiliaire petite enfance en CDD, une alternante Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) ainsi qu'une alternante agente petite enfance.

La crèche reste attentive à ses objectifs financiers et se fixe comme priorité d'optimiser sensiblement son taux de remplissage. Les nombreux accueils à temps partiel rendent cependant cet exercice plus complexe et nécessitent une organisation rigoureuse et ajustée en permanence.

De plus, les congés des professionnels, relativement nombreux du fait de la convention collective, constituent également un facteur de complexité dans l'atteinte de l'objectif financier, en impliquant des ajustements réguliers dans l'organisation et la gestion des ressources humaines.

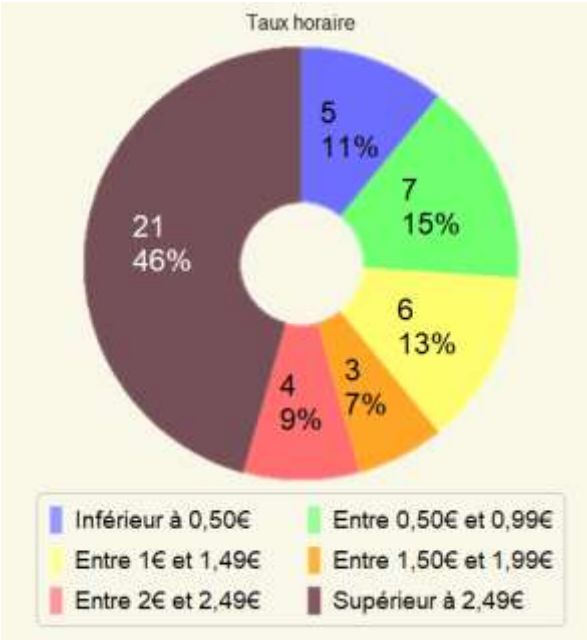
Par ailleurs, nous cherchons à renforcer et améliorer nos partenariats, notamment le travail engagé avec le CPPB, le CAMPS, le SESSAD et le COFI CMP. Un travail régulier est mené avec l'ensemble de l'équipe du CMP COFI afin d'assurer un accompagnement cohérent et adapté aux besoins des enfants et de leurs familles.

Bilan de l'activité 2025

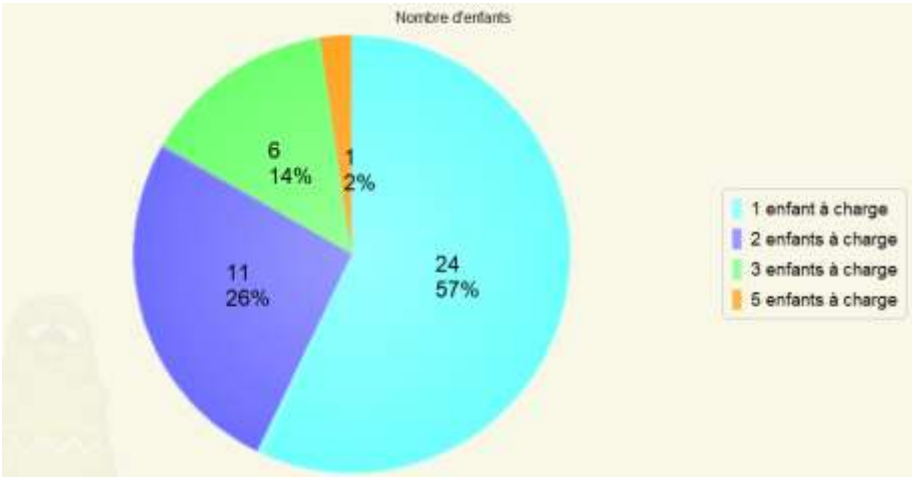
A. ACTIVITÉ CHIFFRÉE

Réelle 2024	
Nombre d'heures réalisées	27 962,00
Taux de facturation	108,78%
Nombre d'heures facturées	30 790,00
Taux d'occupation	59%
Montant participations familiales	57,561,32 euros

Réelle 2025	
Nombre d'heures réalisées	36 071,50
Taux de facturation	110%
Nombre d'heures facturées	39 683,50
Taux d'occupation	62%
Montant participations familiales	97 083,45



Le taux horaire moyen est de 2,45 euros



B. Le travail pédagogique

1. Les journées pédagogiques

- **03/03/2025 : « La place de l'adulte dans le jeu de l'enfant »**, avec Patricia BONDEELLE LEYTER, formatrice de l'association Pikler Loczy.

La formation portait sur l'autonomie de l'enfant, l'aménagement de l'espace et le rôle de l'adulte dans le développement de la confiance en soi et l'estime de soi mais également sur l'observation active et conjointe.

- **23/06/2025 : journée Babylab**

Cette journée portait sur l'intentionnalité du bébé, de nombreux échanges entre les chercheurs et les participants ont permis un partage des études récentes sur le sujet.

Durant cette journée, l'équipe de la crèche *Aquarelle* était présente car les familles de la crèche peuvent également participer aux recherches du Babylab.

- **25/08/2025 : « Porter le jeune enfant : des gestes, une relation, une attitude »**. Avec Rose FINAS, formatrice à l'association Pikler Loczy. Les objectifs étaient de comprendre les multiples sens du portage et leurs fonctions physiques et psychiques, de réfléchir aux comportements des adultes dans le portage des tout-petits et à leurs conséquences sur le vécu de l'enfant et d'identifier les gestes.
- **26/08/2025 : « La familiarisation », temps de préparation de la rentrée avec l'équipe et réaménagement des espaces pour recevoir les nouvelles familles.**

2. Les activités proposées aux enfants

L'éveil musical est proposé tout au long de l'année aux bébés-moyens ainsi qu'aux moyens-grands, autour de thématiques variées adaptées à l'âge des enfants. Ces temps favorisent l'expression, l'écoute et la découverte sensorielle à travers les sons, les instruments, les chants et comptines...

Une sortie à la bibliothèque est prévue au cours de l'année afin de sensibiliser les enfants au livre et au plaisir de la lecture.

Les sorties dans le jardin sont organisées quotidiennement, afin de favoriser le jeu en extérieur et l'exploration.

Temps forts 2025

A. Le fonctionnement

1. Plusieurs événements ont marqué cette année 2025

Certains seront précisés et développés dans les pages de ce rapport.

- Un travail étroit est mené entre la directrice, Françoise Monteil, et l'infirmière/chargée de mission, Laura Czerny, dans une perspective d'amélioration continue de la crèche. Cette collaboration porte notamment sur les aspects administratifs, la mise à jour et l'élaboration des protocoles, ainsi que sur le développement et le suivi des partenariats.
- Des réunions hebdomadaires sont organisées réunissant Monsieur Magneron, directeur général, Françoise Monteil, directrice de la crèche, et Laura Czerny, infirmière attachée de direction, afin d'assurer un suivi régulier de la gestion, des orientations stratégiques et du fonctionnement de la structure.
- La collaboration renforcée avec le CMP COFI : des temps d'échanges et de rencontre entre les deux équipes ont eu lieu afin de mieux définir notre travail conjoint. Le pédopsychiatre de la crèche étant en arrêt depuis plusieurs mois.
- La crèche a participé à un appel à projet régional 2025 en lien avec le CMP COFI, pour le renforcement de l'offre en psychiatrie périnatale et en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Il n'a pas été retenu car l'ARS a choisi de privilégier un quartier ayant un besoin plus important.
- La facturation est confiée à une chargée de mission, elle reste d'actualité en 2025. Elle assure un suivi régulier et rigoureux des éléments chiffrés liés au taux de remplissage et à l'optimisation des accueils. La gestion administrative et la facturation sont toujours réalisées à l'aide du logiciel *Hoptis*, garantissant un suivi précis et fiable des données.

2. La réalisation de travaux et l'aménagement des espaces

- Le bureau de la direction a été réaménagé pour faciliter le travail en binôme avec l'infirmière et permettre un espace accueillant pour mieux recevoir les familles.
- Des travaux dans le jardin ont permis de sécuriser les sorties des enfants : installation d'une gouttière et d'un plexiglass sur la grille de l'escalier menant au sous-sol.
- L'aménagement des espaces dans les sections a été repensé pour créer des espaces plus contenant. La salle partagée avec le Babylab au 2^e étage a été investie par l'équipe du premier qui propose des temps de jeux aux enfants par petits groupes (transvasements, motricité).

3. La visibilité de la crèche

- La lettre interne de la crèche est le fruit d'un véritable travail d'équipe, mené en collaboration étroite avec le service communication. Cette démarche collective met en lumière des thématiques variées et inspirantes : l'éveil musical, la sortie à la bibliothèque, les recherches du Babylab avec les enfants de la crèche, les propositions de jeux...

Elle est rédigée par les professionnels de la structure, elle reflète l'engagement, la créativité et la réflexion de toute l'équipe au service des enfants et de leurs familles.

- Le lien de pré-inscription via le logiciel *Hoptis*, a été mis en place sur le site internet de la crèche. Il permet aux familles de s'inscrire directement et de remplir leurs coordonnées ainsi que leurs besoins de garde (jours, heures). Cela simplifie nettement les démarches administratives pour les inscriptions.

4. Un travail avec ses partenaires

En 2025, la crèche poursuit le développement et la consolidation de son travail en réseau afin de renforcer la qualité d'accompagnement des enfants et de leurs familles.

- Un partenariat plus concret est en cours avec le CMP COFI (Centre Médico-Psychologique pour l'enfant et sa famille). Il permettra, pour les parents qui le souhaitent, d'établir un lien avec ce centre pendant ou après l'accueil en crèche (au-delà des trois ans). Il ne s'agit pas nécessairement d'un suivi à long terme : la démarche peut simplement répondre à un besoin ponctuel d'avis ou d'échanges autour du développement de l'enfant.
- Par ailleurs, les collaborations avec le CAMSP, le CPBB et le SESSAD ont été renforcées. L'objectif est d'améliorer la coordination entre professionnels et de faciliter le suivi des enfants pouvant nécessiter un accompagnement spécifique. Les référentes participent à des échanges avec les équipes soignantes pour partager leurs observations et faire un point sur le développement de chaque enfant. Les familles adressées par nos partenaires adhèrent pleinement à cette démarche. Cette dynamique partenariale favorise une prise en charge plus cohérente, plus fluide et adaptée aux besoins de chaque enfant.

5. Des collaborations qui continuent de se nouer avec le Babylab

- Nous avons eu la visite d'un groupe de psychologues et de chercheuses du Brésil fin janvier 2025. Un temps leur a été consacré avec Erika Parlato et la directrice pour leur présenter la crèche, le projet et la pédagogie ainsi que les partenaires. A cette occasion, Mme Carvalho Eduarda a présenté sa recherche « La place du sonore et de la voix maternelle en périnatalité » à une partie de l'équipe de la crèche.
- Les enfants de la crèche ont participé à la recherche sur le thème : « *Que nous montrent les bébés ?* » Leurs potentialités en chant et en danse.

Deux groupes de 3 enfants des « bébés-moyens » ont participé à cette recherche du Babylab avec le chorégraphe Thierry Laffont. Une journée avec l'équipe du Babylab a eu lieu par la suite le 23 juin 2025 sur le thème de l'intentionnalité du bébé. En partenariat avec l'Institut Contemporain de l'Enfance, cette journée a été ouverte par la maire du 14^e Carine Petit et a rassemblé 90 participants venus de 6 pays (France, Brésil, Maroc, Équateur, Chine, Italie). Les échanges entre chercheurs, cliniciens, éducateurs, artistes et journalistes ont permis une véritable réflexion sur les capacités des tout-petits.

La crèche a partagé le vécu de l'étude avec Thierry Lafont et son étonnement sur le temps de concentration des enfants durant l'expérience.

A la rentrée de septembre, un nouveau groupe a été constitué avec des enfants de moins de 1 an et les séances avec Thierry Lafont pour ces groupes se poursuivront en 2026.

6. Des réunions

- Les réunions de suivi avec la psychologue ont toujours lieu une fois par semaine, le mardi après-midi. Selon les besoins, elle peut recevoir les familles ou observer des enfants au sein de la crèche. Le pédopsychiatre, habituellement présent lors de ces réunions, est en arrêt depuis plusieurs mois.
- Dans une volonté de réorganiser les échanges, des réunions pédagogiques entre la directrice, l'éducatrice et l'équipe sont organisées. Elles visent une meilleure cohérence des pratiques en abordant plusieurs thèmes (la référence, la familiarisation...).
- La crèche organise des temps réguliers d'analyse des pratiques professionnelles afin de soutenir la réflexion d'équipe et d'améliorer en continu la qualité d'accompagnement des enfants et des familles. Pour permettre ces temps d'échange et de travail collectif, la structure ferme 2 h plus tôt, un mercredi par mois.

Ces réunions constituent un espace essentiel de recul, d'ajustement des pratiques et de réflexion autour des situations rencontrées. Elles contribuent à renforcer la cohésion d'équipe, à harmoniser les postures professionnelles et à garantir un accueil toujours plus adapté aux besoins des enfants.

B. Les enfants

Les difficultés rencontrées les années précédentes (difficultés de recrutement du personnel et passage de 13 à 25 berceaux à une période peu propice aux demandes d'inscription) n'ont pas permis de prendre en compte l'âge des enfants pour créer des groupes. Ainsi, fin juillet 2025, plus de la moitié des enfants ont quitté la crèche pour l'école. Ceci a eu un impact direct sur le taux d'occupation, car il y avait 10 enfants en période de familiarisation en septembre (temps de présence réduit).

Les nouvelles inscriptions ont été pensées pour constituer 4 groupes. Ainsi en juillet 2026 un quart des inscriptions sera à renouveler au lieu de la moitié.

L'équipe veille à concilier au mieux les besoins individuels de chaque enfant et de sa famille, tout en tenant compte des contraintes budgétaires et de la nécessité de maintenir un effectif suffisant et stable tout au long de l'année.

Nous restons attentifs aux variations de fréquentation au cours de la semaine afin de garantir un fonctionnement harmonieux de la structure. Un travail d'ajustement des plannings est mené régulièrement pour assurer une répartition équilibrée des présences et optimiser le taux d'occupation.

Ces enjeux demeurent au cœur de la réflexion de l'équipe. Les ajustements se construisent progressivement, au fil de l'activité, permettant de consolider la stabilité du nombre d'enfants accueillis et d'assurer la pérennité du fonctionnement de la crèche.

La répartition des effectifs s'établit en moyenne à 12 enfants dans la section petits/moyens et à 13 enfants dans la section moyens/grands. Ces chiffres correspondent à une moyenne observée sur l'année.

Le nombre d'enfants inscrits en 2025 par mois :

Mois	Nombre d'enfants
Janvier	24
Février	26
Mars	25
Avril	27
Mai	27
Juin	28
Juillet	28
Août	24
Septembre	27
Octobre	26
Novembre	28
Décembre	28

C. L'équipe

1. L'effectif

En juillet 2025, deux professionnelles arrivées en cours d'année ont quitté la crèche : une auxiliaire de puériculture, pour raisons personnelles et une auxiliaire petite enfance en CDD pour qui le contrat n'a pas été renouvelé.

En vue de la rentrée de septembre 2025, une auxiliaire petite enfance en CDI et une auxiliaire petite enfance en CDD (octobre 2025 - juillet 2026) ont été recrutées. Un poste est resté vacant, le recrutement n'ayant pas abouti.

Actuellement l'équipe est constituée d'une directrice EJE, d'une infirmière, d'une psychologue, d'une auxiliaire faisant fonction d'éducatrice de jeunes enfants, de trois auxiliaires de puériculture, de deux auxiliaires petite enfance et d'une maîtresse de maison.

La crèche poursuit également son engagement dans la formation des futurs professionnels : une étudiante EJE, déjà stagiaire dans la structure, a été recrutée en contrat de professionnalisation pour 7 mois. Un apprentissage en CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance a également été mis en place pour une durée d'un an. Nous avons également accueilli une stagiaire EJE de septembre 2025 à février 2026.

Répartition des professionnels par pôles fonctionnels

Pôle direction et administratif

Fonction	Qualification	ETP	Contrat	Observations
Directrice	EJE	0,75 ETP	CDI	Fonction de direction exercée par une professionnelle également présente sur le terrain éducatif à hauteur de 0,25 ETP
Attachée de direction	IDE	0,30 ETP	CDI	Fonction administrative et participation au suivi santé

Pôle soin et accompagnement pluridisciplinaire

Fonction	Qualification	ETP	Contrat	Observations
EJE terrain	EJE	0,25 ETP	CDI	Temps terrain assuré par la directrice
Infirmière	IDE	0,20 ETP	CDI	Temps infirmier assuré par l'attachée de direction
Pédopsychiatre	Médecin pédopsychiatre	0,04 ETP	CDI	/La directrice à terminer
Psychologue	Psychologue	0,17 ETP	CDI	/

Fonction	Qualification	ETP	Contrat	Observations
Auxiliaire de puériculture	DEAP	1 ETP	CDI	/
Auxiliaire de puériculture	DEAP	1 ETP	CDI	/
Auxiliaire de puériculture	DEAP	1 ETP	CDI	/
Agent de la petite enfance	CAP Petite enfance	1 ETP	CDI	/
Agent de la petite enfance	CAP Petite enfance	1 ETP	CDD	/
Professionnelle en VAE ⁹ EJE	CAP Petite enfance // VAE EJE en cours	1 ETP	CDI	/
Maîtresse de maison	Faisant fonction de maitresse de maison	1 ETP	CDI	/

2. Les congés, une réelle difficulté organisationnelle

La gestion des congés représente un enjeu organisationnel important. Le volume conséquent de congés à répartir, sans fermeture de la crèche pendant les vacances scolaires, nécessite une planification rigoureuse et des ajustements réguliers afin de garantir la continuité de l'accueil. Les congés trimestriels ne peuvent se prendre qu'à tour de rôle car très peu de familles prennent des congés simultanément. A titre d'exemple sur la période allant du 1^{er} octobre 2025 au 23 décembre 2025, l'équipe était au complet uniquement 16 jours sur 59 travaillés, soit uniquement 27 % du temps.

Si des absences non prévues s'ajoutent, le recours à des intérimaires est nécessaire et cela peut représenter un coût important.

⁹ Validation des Acquis de l'Expérience

3. Les formations

- La directrice a terminé **le cycle de formation à l'approche Piklérienne**
- Une auxiliaire de puériculture a débuté en septembre 2025 ce même cycle de formation à l'association Pikler Lóczy pour une durée de deux ans.
- L'infirmière, attachée de direction, et une auxiliaire ont suivi la formation : « **Connaître et comprendre les fondamentaux de l'approche Piklérienne** ».
- Une auxiliaire a suivi la formation : « Le temps des soins, temps de rencontre, de coopération et de construction de soi ».
- Une auxiliaire a suivi la formation à l'observation piklérienne : « L'observation comme outil d'accompagnement du développement de l'enfant et de soutien aux professionnels, au quotidien ».
- La maîtresse de maison a suivi la formation : « Comment transmettre ce que l'on observe et ressent - que peut-on transmettre ? ». Cette formation a été proposée à l'ensemble des ASI de l'association (formation *intra*).

D. **Le travail avec les familles**

La convivialité est au cœur de notre projet, que ce soit lors des fêtes de la crèche, des cafés-parents ou des réunions de parents.

La fête de fin d'année de la crèche s'est déroulée au mois de juillet, en présence d'une ferme mobile, pour le plus grand plaisir des enfants et des familles.

Les cafés-parents sont également des moments appréciés pendant lesquels les parents échangent autour de différents sujets comme le sommeil, l'alimentation... Des photos sont projetées. Ils découvrent ainsi un petit extrait du quotidien de leur enfant à la crèche.

Les réunions de parents en début d'année présentent toujours le projet de la crèche, l'équipe, et le Babylab.

Tout au long de l'année, des entretiens sont proposés, à la demande des parents ou à l'initiative de l'équipe, avec la référente de l'enfant et, si besoin, la psychologue, afin d'accompagner au mieux les familles. Lors de ces entretiens, nous partageons le vécu de l'enfant à la crèche et à la maison, nous évoquons les difficultés ou les inquiétudes des parents lorsqu'il y en a. Cela permet d'ouvrir un espace de parole plus chaleureux et propice aux échanges, en plus des temps de transmission en début ou en fin de journée. Cela permet un accompagnement basé sur la confiance. Les parents et les professionnels découvrent souvent à cette occasion une autre vision de l'enfant.

Projets 2026

A. Une formation et un accompagnement toujours soutenus pour les équipes

- L'organisation de séances d'analyse des pratiques, au moins 3 par an.
- Des réunions d'expressions sans la direction.
- Des réunions d'équipe entière deux fois dans l'année pour aborder l'organisation générale de la crèche et des questions pédagogiques.
- **Des demandes de formation des professionnelles validées par le CSE pour 2026 :**
 - *L'enfant et sa relation avec l'environnement nature (Copes)*
 - *Les carences intrafamiliales. Une problématique qui concerne tous les métiers du soin (Copes)*
 - *Analyse des pratiques professionnelles pour la direction (Copes)*
 - *Accompagner l'enfant à vivre, formuler, comprendre ses émotions (Pikler)*
 - *Connaître et comprendre les fondamentaux de l'approche piklérienne (Pikler)*
 - *Cet enfant qui nous « déborde » - enfants difficiles, professionnels en difficulté ? (Pikler)*
 - *Accompagnement des psychologues dans le travail d'observation au service du soutien clinique (Pikler)*

B. Un suivi encore plus individualisé des enfants par la richesse du travail en réseau

Le suivi des enfants reste une priorité. En 2026, nous poursuivrons le travail avec le CPBB, le CAMSP afin d'assurer un accompagnement adapté. Nous allons participer à certaines réunions de synthèse du CAMSP.

C. Partenariat avec le COFI CMP

Un travail de collaboration plus approfondi est à structurer, avec la mise en place de réunions bimestrielles afin d'assurer un suivi régulier et une meilleure coordination.

D. Un renforcement du lien avec les familles

- Développer les temps d'échange et de partage, notamment à travers l'organisation d'ateliers parents-enfants, comme la participation des parents aux séances d'éveil musical, afin de favoriser leur implication et de renforcer la collaboration avec l'équipe.
- Mettre en place, en fin d'année, une réunion entre le Babylab et les parents des enfants ayant participé aux recherches pour présenter les résultats de l'étude et quelques extraits vidéos.
- Mettre également en place des cafés-parents autour de thématiques abordées au sein de la structure, afin de soutenir le dialogue et l'accompagnement à la parentalité.

- Mettre en place un conseil de crèche afin de renforcer la représentation et la participation des parents au sein de la structure.

E. Une communication et une ouverture vers l'extérieur pour faire connaître davantage la crèche

Plusieurs actions seront mises en place en 2026 pour améliorer la visibilité et le dialogue avec les familles et les partenaires :

- Rencontres avec 2 jardins d'enfants du quartier (porte de Châtillon et porte de Vanves)
- Mise en place d'un questionnaire de satisfaction des familles
- Travailler avec le SESSAD

L'année 2025 a été marquée par des évolutions significatives pour la crèche, et l'année 2026 le sera tout autant, avec de nouveaux projets. Grâce à ces initiatives, nous poursuivons notre engagement à faire de la crèche un lieu de bien-être et d'accompagnement bienveillant.

Le Babylab

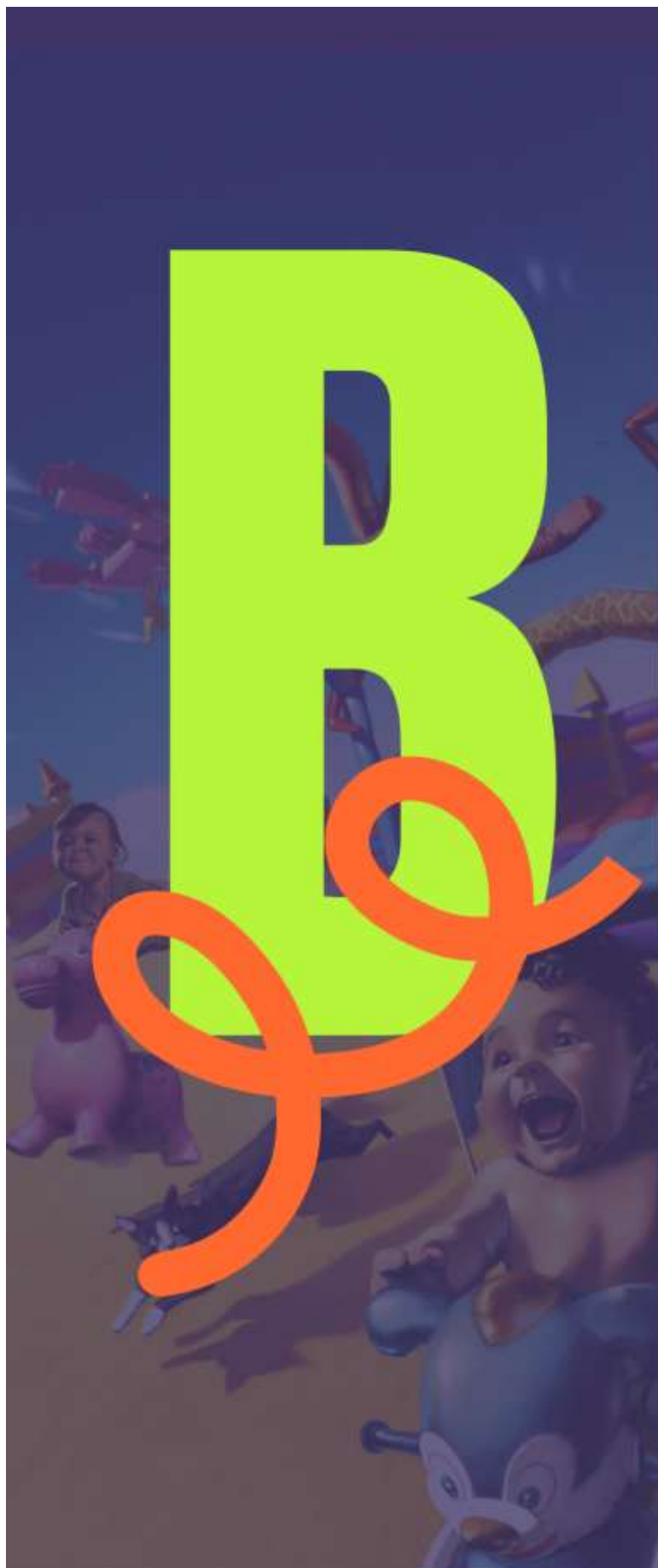
BABYLAB



12, rue Carlos Fuentes
75014 Paris
01 84 79 56 26
babylab@cerep-phymmentin.org

Directrice :
Erika Parlato





Le Babylab Paris, Centre d'études sur les savoirs du bébé est composé de chercheurs, d'étudiants au niveau master, doctorat et post-doctorat. Il a comme objectif de développer des recherches sur les savoirs du bébé et ses effets dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Son objectif est de produire et de diffuser des connaissances scientifiques à travers des publications d'articles, d'une revue électronique et lors d'organisations d'événements scientifiques.



A. Membres de l'équipe

Le **Comité scientifique**, présidé par le **Pr Bernard Golse** est en cours de constitution.

ANSERMET François – ASSOUS Adèle
BACHLER Laurent – BEN SOUSSAN Patrick
BOTBOL Michel – CARVALHO Sirley
DREYFUSS Corinne – FEI Ju
GIAMPINO Sylviane – GRATIER Maya
GUELLAÏ Bahia – KEREN Miri
MARINOPOULOS Sophie – MISSONIER Sylvain
MORO Marie Rose – OUSS Lisa
PARIZZI Betania – PONNOU Sébastien
SUCHAUD Emmanuelle – VASCONCELLOS Galton

La directrice

Erika Parlato-Oliveira

Docteure en sciences cognitives
et psycholinguistique LSCP

Post-docteure en Psychiatrie
de l'enfant (Sorbonne
Université)

Docteure en Communication et
Sémiotique (PUC-SP)

HDR – directrice de thèse à l'Université Paris Cité



Pour renforcer les capacités de recherche et
diversifier les axes d'exploration :

3 doctorants

2 étudiantes en Master

3 étudiantes en Licence

1 post-doctorante

Ces intégrations favorisent un enrichissement mutuel et renforcent les collaborations entre institutions françaises et internationales.

B. Relations avec la crèche

Erika Parlato a participé à **deux réunions parents-crèche** afin de présenter ses activités et objectifs.

Ces rencontres ont permis :

- D'expliquer les bénéfices des recherches pour une meilleure compréhension du développement des jeunes enfants.

De répondre aux questions des parents sur les modalités de participation aux études et sur les retombées pratiques des travaux.

La réception a été chaleureuse, et plusieurs familles se sont montrées enthousiastes à l'idée de contribuer aux recherches en cours.

La relation entre Babylab et la Crèche se développe de plus en plus dans un esprit mutuel.

C. Partenariats

Danse avec les bébés, en collaboration avec le chorégraphe et danseur **Thierry Lafont** et sa **Compagnie Oxotolt**



Avec un financement pour les participations de Thierry Lafont.

croiser clinique, art et recherche pour mieux comprendre les premiers échanges et la créativité du bébé.

Enregistrement de séances bébé 0-24 mois au musée **Milles Formes** à Clermont-Ferrand par la stagiaire **Anouk Charron**



Convention de partenariat avec *Mille Formes* (centre d'art contemporain pour les enfants) à Clermont-Ferrand, pour développer une recherche-action sur la thématique bébé et art, avec le financement de la mairie de Clermont Ferrand.

Poursuite de la collaboration autour du bébé et des dispositifs d'art contemporain.

- Le partenariat avec la crèche de l'hôpital Saint-Joseph est tissé aussi de façon chaque fois plus intense.
- Participation à la journée des Associations autour de la petite enfance organisée par la mairie du 14^e.

Le babylab sur France Inter

À l'occasion de la 2^e Journée du Babylab, la journaliste **Zoé Varier** (France Inter) est venue à la rencontre d'Erika Parlato-Oliveira, Bernard Golse et de l'équipe du Babylab.



Les super pouvoirs des bébés : un podcast à écouter en ligne
Les bébés sont-ils, dès la naissance, des êtres de langage, prêts à communiquer ? Ont-ils des émotions mathématiques, politiques, des valeurs morales ? Pour répondre à ces questions, Zoé Varier a été interviewée des scientifiques. Les bébés...

De cette immersion est né un épisode du podcast **Les super pouvoirs des bébés**, qui donne à entendre les savoirs qui se tissent entre adultes et tout-petits, au plus près de l'observation et de la recherche.

Participation au podcast « Les super pouvoirs des bébés »

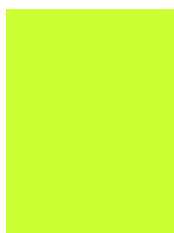
Dans le cadre de la diffusion scientifique grand public, Erika Parlato et Bernard Golse ont participé au podcast « Les super pouvoirs des bébés », animé par Zoé Varier sur France Inter, diffusé en février 2025.

Cette initiative a permis de sensibiliser un large public aux découvertes fascinantes issues des recherches sur les bébés, notamment sur l'intentionnalité.

D. Organisation de la deuxième journée Babylab

Le point culminant des activités de cette période a été la **première Journée Babylab**, organisée en partenariat

Les intentions des bébés à l'honneur



avec :

- Le Babylab de Nanterre
- Le Babylab de Toulouse

Cet événement a réuni des chercheurs, étudiants et professionnels autour de conférences, et de discussions interdisciplinaires. Les thématiques abordées incluaient les innovations méthodologiques et les applications cliniques des recherches sur le développement infantile, aussi bien que l'aspect autour de l'art, avec la participation

de Thierry Lafont. Cette journée a renforcé les réseaux de collaboration et suscité de nouvelles idées pour les projets futurs.

E. Recherche de financements

Nous recherchons des financements pour développer les recherches, une étudiante a travaillé pour répertorier les possibles financeurs. Nous comptons sur l'expérience du Cerep-Phymentin et de l'ICE pour nous aider dans cette démarche.

F. Publications

Livre et chapitre de livre

Bébé et ses savoirs, May 2025, DOI: [10.1016/B978-2-294-78683-9.00017-1](https://doi.org/10.1016/B978-2-294-78683-9.00017-1), In: *Le développement affectif et cognitif de l'enfant*, organisé par Bernard Golse. Elsevier.

Les savoirs du bébé II, publié par Instituto
Langage



Chapitre "Bébé et ses savoirs"
Dans le livre : *Le développement affectif et
cognitif de l'enfant*, publié par Elsevier



Articles

- 1) O risco psíquico em bebês e as possibilidades de intervenção dos pediatras, May 2025, ARACÊ 7(5):27914-27926, DOI: [10.56238/arev7n5-401](https://doi.org/10.56238/arev7n5-401)
- 2) Relationships between special music education and social communication development in autistic children, July 2025, *Abem* 30(2):1 DOI: [10.33054/ABEM202230211](https://doi.org/10.33054/ABEM202230211)
- 3) Stress reactivity in newborn infants: analysis of cortisol levels associated with the reaction and interpretation of statements, September 2025, ARACÊ 7(9):e7785, DOI: [10.56238/arev7n9-038](https://doi.org/10.56238/arev7n9-038)
- 4) Multimodalité du langage dans la clinique psychanalytique du bébé: étude de cas et microanalyse, October 2025, SIG Revista de Psicanálise 14(2):e2709, DOI: [10.59927/sig.v14i2.169](https://doi.org/10.59927/sig.v14i2.169)
- 5) El autismo como paradigma de la alteridad: hacia una ética ternaria del encuentro autism as a paradigm of alterity: towards a ternary ethics of encounter autism como paradigma da alteridade: rumo a uma ética ternária do encontro, November 2025, ARACÊ 7(11):e10333, DOI: [10.56238/arev7n11-304](https://doi.org/10.56238/arev7n11-304)

Rubriques dans la revue Spirale

- 1) Je-percois-donc-je-suis-la-perception-du-bebe-comme-signe-de-conscience, June 2025, *Spirale* 111:110-113
- 2) Parlato-Oliveira, E. (2025). La musicalité du bébé : il fait de la musique pour mes oreilles. *Spirale*, 110(1), 116-119.
- 3) Le bébé interprète le monde !Erika Parlato-Oliveira dans *Spirale* - La grande aventure de bébé 2025/3 n° 112, pages 134 à 137 Éditions Érès
- 4) Surprise ! Entre découverte et construction des concepts, Novembre 2025, *Spirale* 113:123-125.

Avril

- Parlato-Oliveira, E. La musicalité du bébé : il fait de la musique pour mes oreilles. Spirale.



Mai

- Parlato-Oliveira, E. Je perçois donc je suis : la perception du bébé comme signe de conscience. Spirale.



Septembre

- Parlato-Oliveira, E. Le bébé interprète le monde ! Spirale.



Octobre

- Parlato-Oliveira, E. Surprise ! Entre découverte et construction des concepts. Spirale.



Mai

- Parlato-Oliveira, E.; Tibiriçá, S. H. C.; Santos, I. S.; Laznik, M. C. O risco psíquico em bebês e as possibilidades de intervenção dos pediatras. ARACÊ.



Juillet

- Carmo Oliveira, G.; Parizzi, B.; Parlato-Oliveira, E.; Tocantins Sampaio, R. Relações entre Educação Musical e Autismo. Revista da ABEM.

Septembre

- Lauermann, A.; Nunes, N. A. H.; Parlato-Oliveira, E. Revista da ABEM. REATIVIDADE AO ESTRESSE EM RECÉM-NASCIDOS: ANÁLISE DOS NÍVEIS DE CORTISOL ASSOCIADOS À REAÇÃO E INTERPRETAÇÃO DE ENUNCIADOS.

Novembre

- Ferreira, V. V.; Parlato-Oliveira, E. El autismo como paradigma de la alteridad: hacia una ética ternaria del encuentro. ARACÊ.

En résumé, en 2025, il y a eu avec le nom du Cerep-Phymentin :

- Un chapitre de livre
- Cinq articles
- Quatre rubriques
- Une thèse de doctorat

G. Présentations

- Séminaire du tout petit à l'Association Freudienne Belge, avec Marie Couvert
- Séminaire *La Cause des bébés* (avec 9 pays, de janvier à décembre)
- Immersion sur le bébé (Paris, juillet)
- Conférence au Congrès International de l'APAE (Maceió, septembre)

- Table ronde au colloque BECo (Toulouse, mai)
- Journée WAIMH Franco-Belge-Luxembourgeoise (Paris, juin)
- Conférence à l'hôpital Clairs Vallons (Bruxelles, juin)
- Formation pour le Centre Georges Pompidou (Montpellier, septembre)
- Journée du Instituto Langage (Sao Paulo, septembre)
- Cours à l'Universita de Urbino (Urbino, septembre)
- Congresso internacional Transdisciplinar sur le bébé à l'Hôpital Pitiè-Salpêtrière (Paris, juillet)
- Formation au Centre *Milles formes* (Clermont Ferrand, septembre)
- Conférence à l'ARIP (Avignon, septembre)
- Journée Spirale (Marseille, octobre)
- Journée WAIMH (Lyon, octobre)
- Journée du Babylab (Paris, novembre)
- Conférence (Bénin, novembre)
- Conférence au colloque national de la Fédération française d'enseignement artistique (Chantilly, décembre)
- Conférence à la journée professionnelles « Art contemporaine et petite enfance » - Laboratoire de Médiations en art contemporaine - (Montpellier, décembre)

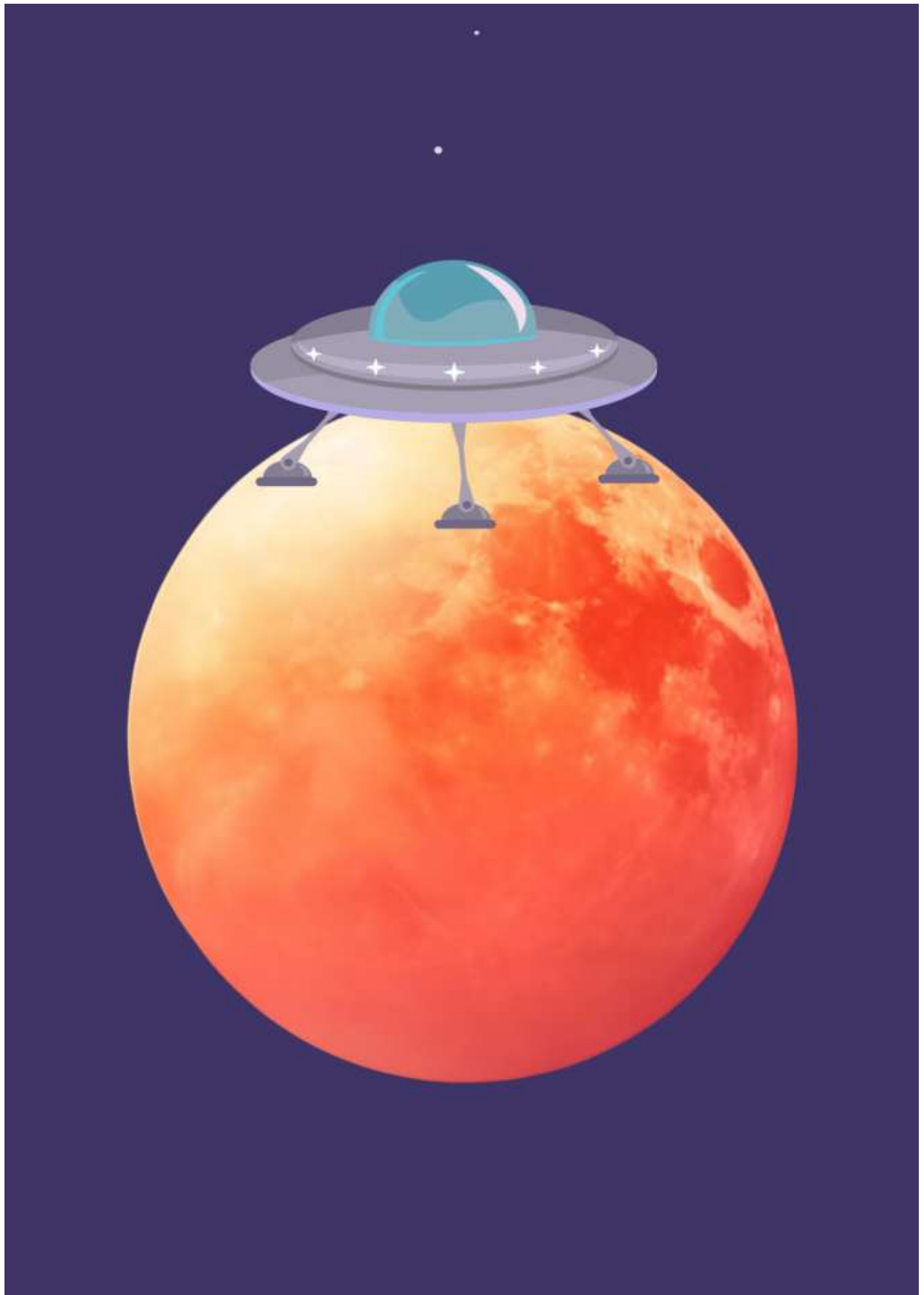
H. Équipements et installation

Cette année aussi nous avons eu des donations de livres qui ont enrichi notre bibliothèque.

Cette période a été marquée par des avancées significatives, tant sur le plan scientifique que dans la communication avec le public et les professionnels. Le Babylab confirme son rôle en tant que lieu d'excellence pour la recherche sur la petite enfance et continuera à valoriser ses travaux par des partenariats et des initiatives accessibles à tous.

Rapport plus détaillé
si vous êtes intéressés
par l'activité du Babylab.





Le Copes

COPES



26, boulevard Brune
75014 Paris
01 40 44 12 27
formation@copes.fr

Directrice :
Emmanuelle Suchaud
Directrice du développement :
Sophie-Anne Réquillart





Créé en 1971,
le Centre d'Ouverture
Psychologique
et Social est un organisme de
formation continue qui s'adresse
aux professionnels concernés par
les aspects psycho-sociaux de la
psychiatrie de l'enfant, de
l'adolescent
et de la famille.





Les années se suivent, se ressemblent... et diffèrent.

Semblables quant à la motivation, l'intelligence et la force de travail d'une équipe engagée et solidaire. Identiques quant à la qualité et l'exigence des formations proposées.

Qu'il s'agisse de l'inter où chaque année l'offre est revue en fonction des besoins des institutions, des évolutions cliniques, sociétales voire réglementaires.

Qu'il s'agisse de l'intra où chaque demande de formation fait l'objet d'une analyse fine et rigoureuse permettant la réponse la plus adaptée.

Différentes en regard des résultats. Si les inscriptions en inter se maintiennent, ce sont les demandes intra qui, en début d'année, se sont faites moins nombreuses impactant significativement le résultat annuel, un mouvement inédit jusqu'ici.

Toute la difficulté tient dans le fait de faire parler les écarts afin de pouvoir y répondre.

Le contexte politique avec notamment un budget national 2025 voté tardivement a entraîné un ralentissement de la demande de la part d'institutions publiques (hôpitaux et collectivités territoriales) privées de visibilité et a impacté le résultat final, le retard pris ne s'étant pas rattrapé sur l'année. Voilà une explication tangible, documentée. Qui vient s'ajouter à toutes celles identifiées depuis quelques années déjà : sous effectifs des équipes, budgets réduits, étau du rendement et du résultat, litanie désormais récurrente de la souffrance institutionnelle.

La réponse du Copes à ce qui diffère (pour ne pas dire se dégrade) ne consisterait-elle pas à ancrer toujours plus ce qui d'une année à l'autre se maintient ?

Une histoire, des valeurs, une pensée, des choix. Ancrer et dans un monde instable affirmer : par le biais d'un nouveau site affichant clairement son identité, par la création d'un espace rédactionnel où s'exprime ses engagements, sa réflexion, sa vitalité.

Le Copes est convaincu que ses publics y seront sensibles et que c'est grâce à cela qu'il continuera de réunir professionnels soucieux de conserver le sens du soin, une clinique vivante et des espaces de pensée.

Bilan de l'activité 2025

A. L'INTER

Année	Formations réalisées/prévues		Jours de formation	Stagiaires	Produits de l'activité <i>inter</i>
Formations 2022	44/63	70 %	250	495	433 826
Partenariats	13/17	76 %	49	166	45 913*
Total 2022	80	73 %	299	661	479 739*
Formations <i>inter</i> 2023	51/64	79,6 %	238	611	499 013
Partenariats	9/13	69,2 %	41	97	32 505*
Les séminaires - concepts fondamentaux	8/8	-	8	1010	20 080
Total 2023	77	77,9 %	279	708	551 598*
Formations <i>inter</i> 2024	44/58	75,8 %	220	540	449 893
Partenariats	10/11	90,9 %	35	123	56 970*
Les séminaires - concepts fondamentaux	8/8	-	-	1108	21 860
Total 2024	69	78,2 %	255	663	528 723*
Formations <i>inter</i> 2025	49/60	81,6 %	179/226	581	479 216
Partenariats	9/12	75 %	30/40	100	46 225*
Les séminaires – concepts fondamentaux	6/6	-	-	965	14 769*
Total 2025	58/72	80,5 %	209/266	681	540 210*

*Chiffre d'affaires après part versée au partenaire

1. L'activité *inter* en 2025

L'activité *inter* en 2025 montre un résultat satisfaisant, n'égalant cependant pas la très bonne année 2023 qui semble avoir été exceptionnelle.

Les inscriptions *inter* - formations au Copes, pluri et transdisciplinaires - plus coûteuses financièrement et en temps pour les prescripteurs, demeurent attractives pour les professionnels et les institutions qui peuvent encore mesurer l'intérêt de se situer un peu en dehors de leur pratique. Le Copes ne cesse d'améliorer le ciblage de sa brochure chaque année afin qu'elle soit entre les mains d'un maximum de professionnels et, aussi et surtout, de ne pas lâcher sur la qualité de ses propositions de formations *inter*.

En 2025, **72 formations ont été proposées** dans le cadre de l'*inter* contre 69 en 2024, 77 en 2023 et 80 en 2022. Choix complexe chaque année : réduire la demande ou maintenir la diversité des thématiques à l'image des cliniques rencontrées par les professionnels ? Pour rappel, le Copes accompagne les professionnels du soin de la périnatalité à l'adolescence, des questions de parentalité ou de familles... ce qui couvre un très large spectre de thématiques et en même temps sous des aspects précis et de qualité que ne proposent probablement pas tous les organismes de formation. Chaque année, une réflexion particulière est donc apportée à la richesse des propositions de formation proposées dans la brochure, sans tentative de réduire ou de réunir le traitement de problématiques en quelques jours.

Parmi ces 72 formations, **12** ont été proposées dans le cadre d'un **partenariat** avec une autre association.

En ce qui concerne les formations du Copes, **81,6 % des formations sont réalisées** pour un **nombre moyen de stagiaires par action de 11,8**. Ce taux de remplissage se maintient pour la 3^e année. **Ce chiffre est très satisfaisant et renforce le travail effectué depuis 2022 pour communiquer sur l'*inter* : envoi ciblé de la brochure, récapitulatif des formations *inter*, publications sur les réseaux, publicité via les conférences...**

Le taux d'annulation de 19 % (25 % en 2024 et 20 % en 2023) reste conséquent. Il est dû en partie à un nombre insuffisant de participants (en dessous de 6) mais aussi à des changements de dates pour deux formations (impondérables pour le formateur), une formation doublée non maintenue. Et enfin, 4 nouvelles formations ont également été annulées, parcours classique des formations qui ont besoin d'être visibilisées.

Le chiffre d'affaires, pour les formations réalisées **par le Copes seul est de 479 216 €, est satisfaisant** (augmentation de 30 000 euros du chiffre d'affaires 2024 et 20 000 euros de moins que le très bon chiffre d'affaires de 2023).

Le nombre de formations en partenariat *inter* était de 12. Le suivi des inscriptions et des facturations à ces formations en partenariat est géré par le Copes.

Le chiffre d'affaires du partenariat *inter* est de 46 225 € et correspond à la part du chiffre d'affaires revenant au Copes dans le cadre contractuel entre les deux partenaires (après la répartition entre les deux partenaires). Ce chiffre d'affaires connaît une baisse de 18,9 % par rapport à 2024 qui avait été une année exceptionnelle comparée à l'année précédente.

Le chiffre d'affaires des séminaires est de 19 180 € avant répartition (**14 769 € pour le Copes**), le nombre de séminaires étant passé de 8 en 2024 à 6 en 2025 justifie la légère baisse effective du chiffre d'affaires.

2. Les partenariats

Les partenariats entre des structures de recherche, de formation et de soins et le Copes continuent de se poursuivre, tant leurs raisons d'être sont évidentes : espaces de pensée partagée, rencontres... préservant le Copes et ses partenaires d'un enfermement stérile et improductif.

Les partenariats existent aussi bien en *inter* qu'en *intra*.

Chaque situation de partenariat est unique : programme coconstruit ou apporté par une partie, communication ciblée ou étendue... chaque partenariat est pensé, conçu et organisé selon les attentes de chaque partie. Le Copes a pour seule véritable exigence que les contenus cliniques, scientifiques et pédagogiques soient ouverts, récents et non dogmatiques. Il s'agit de proposer des actions en commun qui s'inscrivent prioritairement dans la recherche et le soin et dans le refus du dogmatisme. La gestion administrative (inscriptions, facturations, accueil et suivi des comptes) est assurée par le Copes, part du partenariat qui demande de plus en plus de temps au Copes, part non répercutée dans la rétribution finale entre les partenaires.

Six « partenaires » en 2025 ont travaillé avec le Copes :

Les deux associations issues des travaux d'André Bullinger, l'**Ifab** et l'**ABSM**.

Le partenariat en « trinôme » avec l'**Ifab** et la **Cippa** croisant des regards scientifiques des apports de Bullinger et de l'autisme.

La Cippa, pour des formations sur l'accompagnement d'enfants et d'adolescents « TSA » en partenariat avec le Copes

L'A.Na.Psy.pe, dans le cadre d'une formation pour les psychologues suite au décret de 2021 rendant obligatoire l'analyse des pratiques des professionnels des structures petite enfance.

Et enfin **Babel formation**, sur toutes les questions liées aux problématiques de migration et de transculturalité.

B. L'INTRA

Année	Formations réalisées/prévues		Jours de formation	Produits de l'activité <i>intra</i>
2016	133/217	61,29 %	372	520 413
2022	171/301	56,8 %	488	554 333*
<i>Dont Partenariat Babel</i>	17/36	47,2 %	40	(42 275)*
2023	200/345	57,8 %	533	707 335*
<i>Dont Partenariat Babel</i>	52/75	69,3 %	103	(108 630)*
2024	184/303	60,7 %	431	592 420*
<i>Dont Partenariat Babel</i>	39/74	52,7 %	80	(87 365)*
2025	149/264	56,4 %	360,5 (réalisées)	494 297*
<i>Dont Partenariat Babel</i>	28/59	47,4 %	58	(64 100)*

*Chiffre d'affaires après part versée au partenaire :

- Nombre de dossiers ouverts en 2016 : **217**
- Nombre de dossiers ouverts en 2017 : **235**
- Nombre de dossiers ouverts en 2018 : **256**
- Nombre de dossiers ouverts en 2019 : **297**
- Nombre de dossiers ouverts en 2020 : **249**
- Nombre de dossiers ouverts en 2021 : **277**
- Nombre de dossiers ouverts en 2022 : **301**
- Nombre de dossiers ouverts en 2023 : **345**
- Nombre de dossiers ouverts en 2024 : **303**
- **Nombre de dossiers ouverts en 2025 : 266**

1. L'activité *intra* :

Le nombre de dossiers ouverts en *intra* connaît une **baisse significative** pour la première fois, et de mémoire, depuis l'existence de l'*intra*. Et pourtant, l'équipe du Copes n'a pas réellement expérimenté une baisse des demandes, ayant été assez tôt (à l'automne) projetée dans l'élaboration de projets de formations pour l'année suivante (2026).

Peut-être plus que les autres années, un grand nombre de demandes n'ont pas abouti. En effet, les chargées de mission contactent un référent pour obtenir des informations complétant la demande de formation quand celle-ci arrive avec trop peu d'éléments. En 2025, un grand nombre de demandes est resté sans suite, malgré les relances, appels téléphoniques et invitations à retourner un questionnaire. Ces demandes avortées ne sont donc pas

comptabilisées dans le nombre total de dossiers ouverts (266). Le Copes a senti une difficulté pour les institutions d'amener à bien les projets de formation. Ceci souligne aussi que les référents étant de plus en plus des professionnels administratifs ou des services formations (chargés ou responsables), ils sont vite en difficulté pour expliciter les besoins, attentes et autres spécificités du travail clinique.

Une incertitude politique a entraîné le retard du vote par le Gouvernement du Budget annuel ce qui a probablement gelé les projections budgétaires des institutions, qui ont perdu beaucoup de visibilité sur les cotisations de l'année 2025.

Les contraintes du système référentiel *Qualiopi* continuent de provoquer un déploiement des étapes de plus en plus nombreuses qui rendent l'accompagnement d'un projet de formation de plus en plus long.

Le taux de réalisation est de **56,4 %** soit 4 points de moins qu'en 2024 (en moyenne plus de 13 formations par mois/11 mois). Ceci reste très conséquent en termes de suivi pédagogique (liens avec les institutions, envois des propositions et devis, travail avec les formateurs en amont et en aval), en termes de logistique et en termes administratifs (conventions, facturations). Ce taux reste honorable (plus de 50 %) même si la difficulté notée plus haut s'est jouée aussi dans l'acceptation des projets. En fin d'année, le Copes a relancé les dossiers sans réponse (ni acceptés, ni refusés) et cela a permis à certaines institutions de réactiver les projets pour 2026, ce qui souligne les difficultés dans lesquelles se trouvent les institutions.

Nous rappelons encore ici l'exigence pédagogique et administrative de l'*intra* en une organisation des tâches « en cascade » : réception et analyse de la demande, réflexion pédagogique en lien avec les formateurs (impliqués dès l'envoi d'une proposition pédagogique et commerciale), préparation des déplacements (logistique) et du dossier formateur voire des documents contractuels (appels d'offre), programmes détaillés, suivi de la formation, bilans et facturation...

Le chiffre d'affaires total, partenariat y compris, est de 494 297 € soit une baisse de 16,6 % (soit 98 000 euros) par rapport à 2024 (592 420 €) qui avait déjà subi une baisse de 16,2 % par rapport à l'année exceptionnelle de 2023.

Ce chiffre d'affaires comprend le chiffre d'affaires des **formations *intra* du département transculturel** qui est de **64 100 euros** (qui correspond à la moitié de ce qui est facturé aux institutions puisque le chiffre d'affaires est partagé à part égale entre Babel formation et le Copes). Il subit lui aussi une baisse conséquente, le nombre de demandes ayant diminué de 20 % et le taux de dossiers acceptés étant en dessous du ratio de 1 pour 2 (47,4 %).

Cette baisse du chiffre d'affaires global en *intra* est conséquente et reflète une tendance observée toute l'année dans le secteur.

Pour autant, le Copes a à cœur de continuer à développer les propositions *intra* ; dans la mesure de ses moyens ; dans une réalité complexe décrite ci-dessous :

Le nombre de jours par formation en *intra* est équivalent aux années précédentes (les formations courtes sont le modèle depuis des années) : il **est de 2,4 par formation** (2,7 en 2024 - 2,6 jours en 2023 - 2,8 jours en 2022 - 3,22 jours en 2021).

Depuis des années, le monde de la formation professionnelle continue est traversé par une représentation, comme dans beaucoup d'autres domaines, amenant à penser qu'on peut faire « plus vite » dans un souci d'efficacité. Cette tendance s'appuie sur les réalités budgétaires et sur les réalités institutionnelles (manque de personnel, surcharge de l'activité) que le Copes doit accueillir. Toutefois, nous avons toujours déploré cette tendance, considérée maintenant comme acquise. Des projets jadis proposés sur 4 ou 6 jours sont maintenant attendus en 1 ou 2 journées (quid de la formation sur 1 journée ?) ou bien voudraient être des temps pensés comme des enseignements avec une succession de chapitres (et feraient office davantage de formation initiale que continue).

Ces conclusions sur l'activité *intra* soutiennent plus que jamais le Copes dans son cœur de métier : tenir bon sur ce secteur afin de proposer aux professionnels de l'enfance et de la famille du champ psycho-médicosocial des **contenus théorico-cliniques et des espaces de pensées de qualité adaptés à leurs besoins**, même si la vigilance est de mise pour préserver les échanges et définir les besoins.

2. Evolution du chiffre d'affaires global

	2022	2023	2024	2025	Progression
Conférences	0	20 080	21 860	19 180	-12,3 %
Formations	433 826	499 013	449 893	479 216	+6,5 %
Partenariats	45 913	32 505	56 970	46 225	-18,9 %
TOTAL INTER	479 739	551 598	528 723	543 210	+2,7 %
Formations intra	512 058	598 705	505 055	430 197	-14,9 %
Partenariats	42 275	108 630	87 365	64 100	-26,7 %
TOTAL INTRA	554 333	707 335	592 420	494 297	-16,6 %
TOTAL	1 034 072	1 258 933	1 121 143	1 037 507	-7,5 %

La baisse conséquente du chiffre d'affaires est surtout remarquable en *intra* (-16,6%), l'*inter* présentant des chiffres en hausse malgré le contexte social (et économique) frileux voire inquiétant. Ceci conforte le Copes dans l'investissement de cette activité (ciblage, propositions de formations au plus près des besoins remontés du terrain, développement de l'extranet et refonte du site).

Le chiffre d'affaires en *inter* se maintient (-4,1 %), ce qui constitue un objectif aussi pour l'année suivante (2025).

Le chiffre d'affaires global (1 037 507 euros) a subi une perte de 7,5 %.

Temps forts 2025

A. Encore et toujours celles et ceux qui font le Copes

1. L'équipe

Cette année encore, le Copes a dû faire face à la vacance de l'un des postes du binôme d'assistantes, ainsi qu'à des difficultés de recrutement pour y pallier.

Cela fait déjà quelques années que le Copes peine à recruter une personne qui souhaite s'engager à long terme. En effet, avant les départs soudains et successifs de deux assistantes en 2023 et 2024 qui ont occupé le poste moins d'une année, les assistantes qui les ont précédées ne sont restées que deux ans.

Cette situation engendre de nombreuses difficultés. Tout d'abord, la vacance du poste conduit à ce que l'activité ne repose temporairement que sur une seule personne. Ensuite, le recrutement s'avère particulièrement complexe : il est chronophage et souvent déroutant, les candidatures étant fréquemment inadaptées et les motivations pour le moins fragiles. Enfin, l'intégration et la formation de la personne recrutée, sur un poste aux missions nombreuses, variées et souvent techniques, repose à nouveau sur l'assistante de formation en place depuis plus de 15 ans, et vient surcharger sa tâche et à nouveau menacer le fonctionnement du secrétariat.

Il est à souligner que l'implication et la grande expérience de l'assistante en place ont permis au Copes de traverser ces périodes de vacances sans que l'activité du Copes soit impactée, mais ce constat ne saurait être satisfaisant.

Une première assistante est restée en CDD sur une période de 3 mois et le Copes a accueilli au mois de septembre une nouvelle assistante en CDI. Sa motivation et son professionnalisme lui ont d'ores et déjà permis de s'approprier une grande partie de ses missions. Il lui faut maintenant continuer d'assimiler la culture implicite du Copes et notamment la notion d'accueil, si importante et particulièrement à ce poste.

L'équipe a continué d'œuvrer, empathique, sympathique, engagée et solidaire et constitue toujours une des grandes forces du Copes.

2. Les formateurs

S'il se rencontre parfois des vicissitudes dans les relations formateur/Copes - celles-ci demeurant toutefois à la marge - le Copes peut compter sur un vivier de formateurs solide, partageant une même vision de la formation et de mêmes valeurs, reconnaissant explicitement pour la plupart l'accompagnement et le soutien du Copes.

Soucieux de couvrir les besoins et attentes des institutions et des professionnels, le Copes est conscient de l'importance d'un repérage actif de nouveaux formateurs aux expertises et expériences nouvelles ou complémentaires. Il active ses réseaux, identifie des personnes grâce à leurs publications ou interventions. Cela ne suffit parfois pas et le Copes rencontre actuellement des difficultés à recruter des formateurs en capacité d'intervenir sur des questions d'adoption et de protection de l'enfance en particulier. Il persévère et ne perd pas espoir, il le faut !

Le pot annuel du Copes, la newsletter *inFormations*, les après-midis de formation et d'analyse des pratiques des formateurs participent à faire exister une culture commune, à faire du Copes un espace de rencontre et d'échange vivant et peut-être de formation entre pairs...

B. Encore et toujours des liens qui animent (ou pas !) le Copes

1. Le département partenariat

S'il n'a pas été mis en place en 2025 comme prévu, la création du département partenariat qui devrait structurer les partenariats construits avec la Cippa et Babel formation dans un premier temps est toujours d'actualité. Le Copes a bon espoir de le voir se déployer en 2026 avec le recrutement d'une personne dédiée venant décharger le Copes d'un volume de gestion administrative et qualité jusque-là supporté par lui seul et non valorisé.

2. Partenariat Centre Brazelton de Boston - Formation au système d'observation du comportement néonatal

Après avoir signé en 2024 une contractualisation avec le Centre Brazelton de Boston, le Copes a proposé une première session de formation au système d'observation du comportement néonatal (NBO) en novembre 2025. Plus courte et accessible que la formation complète à la passation de l'échelle de Brazelton (NBAS) déjà proposée au Copes depuis de nombreuses années, elle devrait facilement trouver son public. S'il est heureux de proposer cette formation qui vient renforcer la présence « Brazelton » au Copes et qui va dans le sens du soutien de la relation parent-bébé, il est néanmoins conscient de la spécificité de cette formation très formatée, issue d'une vision très nord-américaine de la formation (timing précis, programme détaillé au cordeau). Le Copes reste vigilant et a bon espoir que la pensée perdure dans de telles conditions et fait confiance aux formatrices, cliniciennes de très grande expertise.

3. Un partenariat avec Carnet psy

Le Copes poursuit le partenariat initié avec Carnet psy en 2024. S'il ne concernait au départ que 4 séminaires sur 8, cette année le Copes et Carnet Psy sont partenaires sur l'intégralité des 6 séminaires proposés autour du thème « Les frontières du moi. Enveloppes psychiques et créativité chez l'enfant : lorsque le Moi et le monde se dessinent ». 956 personnes ont suivi ces séminaires, pour la majorité en distanciel ou en replay.

4. Une collaboration qui n'aura pas lieu

Ce chapitre est l'occasion de parler des collaborations qui n'auront pas lieu, parce que cela permet de raconter une réalité qui passerait en-dessous du radar du bilan annuel et qui est pourtant significative de ce que peut rencontrer le Copes et du contexte de la formation aujourd'hui. En 2025, le Copes a été sollicité par un organisme de formation départemental pour une formation qui devait être mise à son catalogue. Le Copes a répondu à sa demande, cherchant des formateurs et envoyant proposition et devis. Ont alors surgi des demandes répondant selon cet organisme départemental aux exigences du référentiel *Qualiopi*, non repérées comme telles par le Copes. Le Copes et la direction générale du CERP ont rencontré la direction et un chargé de projet de cet organisme. Cette rencontre a confirmé les craintes concernant des méthodes de « bonne pratique » recommandées par certains cabinets d'accompagnement à la qualité zélés. Clairement opposé à certaines conditions de vérifications du déroulement de la formation et des acquisitions des compétences, le Copes n'a pas souhaité poursuivre cette collaboration.

C. Encore et toujours des outils qui soutiennent le Copes

Le choix d'outils « sur-mesure » développés en interne permet une réponse réactive au plus proche des besoins du Copes. Elle s'avère de plus en plus précieuse dans la gestion du grand nombre de formations et pour répondre aux exigences qualités ou légales.

1. L'extranet du Copes

Opérationnel depuis avril 2023 l'extranet est rentré dans les mœurs des utilisateurs du Copes. Bien sûr la machine ne remplace pas l'humain et le Copes est à la disposition de tous ceux qui ont besoin d'être accompagnés dans la création et l'utilisation de leurs comptes.

2. Armilia

Le webmaster continue de développer l'outil de gestion du Copes afin d'être toujours au plus près des besoins de l'équipe et leur simplifier la tâche. Cette année, il a structuré et déployé le suivi budgétaire des formations *intra*, ainsi que la génération des devis directement depuis Armilia. Ces évolutions ont permis un gain de temps significatif, tout en renforçant la fiabilité et la sécurisation des données.

3. Site internet

Le Copes s'est lancé en 2025 dans la refonte de son site devenu au fil des ans daté et inadapté. Conscient de l'enjeu d'une telle tâche, il s'agit de sa vitrine et de son support de vente, le Copes s'est adjoint les services d'une agence de communication digitale qui l'a aidé par son expertise dans sa réflexion - définition des cibles, de leurs attentes, de l'image - et dans la conception de l'arborescence qui permettra la meilleure navigation. La création graphique gérée en interne par le webmaster du Copes est d'ores et déjà arrêtée et le développement du site, lui aussi réalisé en interne, se fera en 2026 pour un déploiement prévu à la rentrée de la même année.

4. La brochure

La brochure, véritable ambassadrice du Copes continue d'être envoyée chaque année, elle est repérée par les institutions et les professionnels qui continuent de la consulter en nombre pour choisir leurs formations (50 % des stagiaires disent avoir trouvé leur formation par la brochure). Un dépliant reprenant formations et séminaires aux stagiaires. La brochure 2026 du Copes, élaborée et diffusée en 2025 a été diffusée à 4 250 exemplaires et le dépliant à 3 548 personnes. Ceci dans un souci tant financier qu'écologique.

D. Encore et toujours la qualité

Qualiopi

Comme chaque année, le Copes a dû supporter un audit *Qualiopi* puisque la certification doit être renouvelée tous les trois ans avec un audit de contrôle à mi-parcours. Si le Copes sait qu'il a réussi ces 5 dernières années à mettre en place les exigences imposées par le référentiel qualité et aborde maintenant les audits avec une certaine sérénité, la vérification des dossiers de chaque formation, la collecte de chaque élément de preuve, les relances pour en obtenir certaines continuent de représenter un travail important qui met à contribution toute l'équipe. 2025 était donc l'année de l'audit de contrôle qui a eu lieu en septembre. Aucune inconformité, majeure ou mineure, n'a été observée.

E. Encore et toujours une communication adaptée

Le Copes continue de privilégier la qualité de sa communication plutôt que d'avoir recours à un positionnement plus agressif ou commercial. Elle continue donc de mettre en avant ses valeurs et sa réflexion à travers des publications LinkedIn et les éditos de ses newsletters.

Seules quelques insertions sont faites dans Carnet Psy et Santé mentale au moment de la publication de la brochure et pour annoncer les séminaires.

F. Encore et toujours des projets enthousiasmants

2025, création d'un espace rédactionnel solide et dynamique : Sillages

Cela fait quelques années que le Copes souhaitait mettre en avant la richesse de sa pensée, ses valeurs et son action militante. Après avoir créé l'Agora lors du confinement, espace de libre expression reposant sur l'initiative de ceux qui souhaitaient s'en emparer, et constater que les productions s'étaient faites extrêmement rares au fil du temps, en 2025, le Copes structure et professionnalise un espace rédactionnel qui sera mis en avant sur son nouveau site et qui prendra la forme d'une revue publiée en ligne à date définie.

Un comité rédactionnel a été constitué, il réunit le professeur Golse, un psychologue formateur, ainsi qu'une assistante de service social, une enseignante et un psychologue d'établissement d'accueil d'enfants et d'adolescents du CEREP.

Deux premiers comités de rédaction ont déjà eu lieu les 30 septembre et 18 novembre 2025.

Une ligne éditoriale a été définie : le Copes affirme sa singularité comme organisme de formation qui aborde l'actualité par les biais de la transmission et la réflexion. Il articule pédagogie et clinique, tout en défendant la liberté de penser, de transmettre et la créativité. Il s'adresse à l'ensemble des professionnels des champs médical, psychologique, pédagogique et social. Il inclut aussi les institutions prescriptrices et les formateurs. Ses contenus sont accessibles à tous, sans perdre en complexité ni en profondeur. Le nom de cet espace a été décidé : *Sillages, ce qui reste et se transmet*

La fréquence de publications, 3 numéros en 2026 et 4 par la suite, a été arrêtée, ainsi que les rubriques : Editio, article de fond, focus et un espace libre, *Résonnance*.

Les numéros 2026 ont été lancés : Liberté de transmettre/Comment transmettre de manière critique/Critique du dogmatisme - faut-il se débarrasser de l'histoire ?

Projets 2026

A. 2026, année de déploiements et de réalisations

Fruit de réflexions entamées sur les deux dernières années, plusieurs projets vont voir le jour en 2026 :

- Le département partenariat
- Le nouveau site du Copes
- L'espace rédactionnel du Copes avec la revue *Sillages* et la publication de 3 numéros
- Une communication renforcée par l'arrivée de *Sillages* : newsletter informant des parutions, relai des articles sur LinkedIn, vidéos et podcast mis en ligne
- Le projet d'établissement : en reprenant son histoire, ses valeurs, son fonctionnement, le contexte actuel de la formation et des institutions, le Copes souhaite questionner son positionnement, ses orientations et évolutions à venir, les engagements et valeurs qu'il souhaite continuer de défendre.

B. 2026, des outils toujours en évolution

En 2026, le Copes continuera de faire évoluer Armilia et l'extranet afin qu'ils facilitent toujours plus le travail de l'équipe et les liens avec les utilisateurs tout en continuant à satisfaire face aux exigences qualité.

Une version 2 d'Armilia est en projet, qui devrait commencer fin 2026

C. Des points de vigilance

Qu'en sera-t-il de la version 10 de *Qualiopi* annoncée depuis quelques temps ? Le Copes pourra-t-il continuer de satisfaire à tous ses critères sans renier ses valeurs ? Quelles décisions lui faudrait-il prendre ?

Au regard d'une certaine baisse d'activité en *intra* observée en 2025, de budgets qui semblent se resserrer dans les institutions, le Copes devra continuer d'affirmer son identité, ses valeurs et s'interroger sur la façon de répondre à cet état des choses.



**Les membres
DU CSE**
CEREP-PHYMENTIN

Les contacter : cse.cerep@gmail.com



Slimane BOUKERMA
Elu titulaire
Trésorier
Educateur spécialisé
Hôpital de jour USIS



Céline DOS SANTOS
Elue titulaire
Trésorière adjointe
Secrétaire
CMPP Saint-Michel



Nadine MAGRIN
Elue titulaire
Secrétaire
CMPP de Courbevoie



Sophie MARINOV
Elue titulaire
Secrétaire
Orthophoniste
CMPP de Courbevoie



Lucas PASCOLINI
Elu titulaire
Secrétaire adjoint
Psychologue
Hôpital de jour USIS
Référént harcèlement



Samira ZAHROU
Elue titulaire
Psychologue
IME
Référént harcèlement



Grégory Magneron
Président du CSE
Directeur général



Diffusion - Novembre 2025

Rapport annuel d'activité et de gestion 2025 du Comité Social et Économique du CEREP-PHYMENTIN

Le présent rapport est établi en application de l'article L2315-69 alinéa 1 du code du travail : « *Le comité social et économique établit, selon des modalités prévues par son règlement intérieur, un rapport présentant des informations qualitatives sur ses activités et sur sa gestion financière, de nature à éclairer l'analyse des comptes par les membres élus du comité et les salariés de l'entreprise* ».

A. Fonctionnement : organisation interne du CSE

1. Délégation du personnel

Pour rappel :

Les dernières élections du CSE ont eu lieu les 17 avril 2023 et 15 mai 2023.

Concernant les élections du CSE, le nombre de sièges disponibles était de : **7 titulaires et 7 suppléants**

Soit 14 candidats possibles qui étaient répartis comme suit :

- Collège Cadres : **3 titulaires et 3 suppléants**
- Collège Non-Cadres : **4 titulaires et 4 suppléants**

Un CSE d'installation avait eu lieu le 23 mai 2023.

10 sièges du CSE ont été pourvus effectivement (sur 14 proposés). Parmi les membres du CSE, les postes ont été pourvus et élus à l'unanimité.

- Secrétaire : Mme Sophie MARINOV
- Secrétaire adjoint : Mr Lucas PASCOLINI
- Trésorier : Mr Slimane BOUKERMA
- Trésorière adjointe : Mme Céline DOS SANTOS

Les autres membres élus du CSE étaient : Émeline HERMAN, DS CFDT d'Entreprise, Nadine MAGRIN, RP, Patrick ALAMEDA, RP, Claudia SOARES-DIAS, RP, Camille CHAMPAIN et Samira ZAHROU.

Pour rappel, en 2023, 2 membres du CSE étaient partis du CEREP : Patrick ALAMEDA, RP à HDJ Boulloche au 16/07/2023, et Claudia SOARES-DIAS, RP au CMPP STM au 30/09/2023.

Le 31 août 2024, Camille CHAMPAIN quitte le CSE, devient directrice administrative au CMPP DW.

Fin octobre 2025, Émeline Herman quitte le CEREP (HDJ l'EPI après 21 ans de service) et ses fonctions au CSE, notamment celle de DS déléguée syndicale d'Entreprise.

A noter que le CSE, depuis le 1^{er} novembre 2025, comprend seulement 6 élus titulaires.

2. Réunions du CSE :

Le CSE se réunit une fois par mois sauf au mois d'août soit 11 réunions plénières, dont 3 réunions consacrées en grande partie à la SSCT, avec la présence du Dr Carmen PENSADO, médecin du travail, service Efficience Santé.

Les membres élus du CSE se réunissent en amont, réunions préparatoires du CSE en général dans la quinzaine qui précède la réunion plénière. Ils se déplacent dans des établissements du CEREP afin aussi de rencontrer les salariés.

3. Représentants de proximité (RP)

En application de l'article 10 de l'Accord d'entreprise du 22 mai 2018, relatif aux instances de terrain : représentants de proximité RP, l'Association CEREP a souhaité ouvrir deux sièges de représentants de proximité au maximum par structure.

- En juin 2023, désignation par le CSE de 4 RP :
 - HJM : Georges MELIZ, Delphine GENTIZON - BARILLÉ
 - CMPP DW: Sigrid MALYS, Adeline JOLY

- En avril 2024, le CSE a désigné 4 autres Représentants de Proximité (RP) :
 - CMP COFI : Maud KERISEL
 - HDJ Boulloche : Natacha LESAGE et Camille MALLET
 - CMPP STM : Célia SIRIEIX

- En octobre 2024, le CSE a désigné 1 autre RP à la crèche : Diana RODRIGUES VALLE MILMAN.

En 2025, il est à noter que 2 établissements, n'ont pas de délégation : pas de représentants au CSE ni de RP dans leur établissement : le siège et le COPES.

L'HJ EPI n'a pas de RP mais avait un représentant au CSE, ainsi que l'HJ USIS, 1 seul RP qui est aussi représentant au CSE. A l'IME, pas de RP sur place mais 1 représentant au CSE.

Le CSE se réserve le droit d'une désignation ultérieure au niveau des RP, sur appel à candidature.

B. Les événements marquants de l'année 2025 au CSE

L'année 2025 a été marquée par le déclenchement de deux enquêtes conjointes direction générale et membres élus du CSE. Ce qui semble avoir été un dispositif très pertinent.

➤ Janvier 2025

Au COPES, enquête réalisée les 27 et 31 janvier 2025, avec le directeur général et deux membres élus du CSE : Lucas PASCOLINI et Sophie MARINOV. Tous les salariés ont été reçus.

Retour de cette enquête le 07/07/2025 par Mr MAGNERON et Lucas PASCOLINI, auprès de six salariées, et avec préconisations.

Rencontre de plusieurs prestataires concernant les ASC : activités sociales et culturelles.

Possibilité d'obtenir pour tous les salariés la Carte CLEF accès gratuit pour le Louvre et le Musée Delacroix, avec une carte professionnelle nominative du CEREP.

➤ Février 2025

Formation SSCT obligatoire, organisme FORMOZ, validée et rémunérée par l'employeur, pour tous les membres du CSE, sur 5 jours du 17 au 21 février 2025.

➤ Avril 2025

Le CSE émet, à la plénière du 29 avril 2025, un avis favorable au règlement intérieur des établissements du CEREP, incluant la procédure d'alerte.

Vote des résolutions 2025 pour les Œuvres Sociales du CSE.

Le CSE a choisi la proposition de Raphaël GOMES, Club Employés plateforme plus adéquate à notre fonctionnement des œuvres sociales du CSE et moins onéreuse. Il a été reçu au siège lors de la réunion préparatoire du CSE le mardi 8 avril 2025 afin de finaliser l'engagement prévu sur 3 ans, acté et signé par le président du CSE.

Le CSE a désigné 2 membres pour siéger au Conseil de surveillance du groupe EPSSENS, Mme Samira ZAHROU et Mme Céline DOS SANTOS, dans le cadre du PEE / PERECO.

➤ **Mai 2025**

- **Avis sur le rapport d'activité du CSE, pour l'année 2024.**

Lors de la réunion plénière du CSE du 27 Mai 2025, le rapport d'activité 2024 rédigé par Sophie MARINOV, secrétaire du CSE a été approuvé à l'unanimité.

- **Rapport annuel de gestion du CSE en 2024, exécution des budgets du CSE.**

Présentation par nos deux trésoriers : Slimane BOUKERMA et Céline DOS SANTOS.

Budget de fonctionnement du CSE : 0,20 % de la MSB (Masse Salariale Brute).

Budget des Œuvres Sociales : 1,70 % de la MSB. Augmentation de + 0,40 % proposée par le CEREP.

Le rapport de gestion du CSE 2024 a été approuvé à la majorité en séance plénière le 27 mai 2025.

Le président du CSE remercie les trésoriers pour leur important investissement et leur très bonne gestion.

- **Le Rapport Annuel SSCT pour l'année 2025, rédigé par le siège, a été approuvé à l'unanimité, en mai 2025.**

➤ **Juin 2025**

Réunion avec les RP Représentants de Proximité des établissements du CEREP le 24 juin 2025 suivie d'un buffet partagé, poursuite des échanges avec les RP, et invitation des salariés du COPES. Réunion très appréciée par les RP, au nombre de 7 présents sur 9.

A pérenniser une fois par an.

Réunion des salariés ASI, agents d'entretien et maîtresses de maison.

En présence du président du CEREP, Mr Bernard GOLSE. Cette réunion avait eu lieu l'année dernière, et nous avons décidé de la maintenir chaque année.

8 participants sur les 11 invités (1 arrêt longue maladie et 2 salariées excusées, problème d'horaire).

On note cette année une libération de la parole à travers les échanges, les personnes sont en confiance.

Mr MAGNERON propose une formation interdisciplinaire entre les ASI et du personnel administratif, à demander au COPES quant à la réalisation. La thématique pourrait être : au vu des échanges, comment transmettre ce que l'on observe et ce que l'on ressent ? Que peut-on transmettre ? (de la part des jeunes qui s'adressent aux ASI par exemple ?)/Notion de secret.

Formation du CSE : Volet social et économique sur 3 jours, 2 en juin et 1 en septembre 2025.

➤ **Septembre 2025**

- **Déclenchement de 2 enquêtes conjointes, à la demande de la direction générale avec le CSE.**
- **Ajustement de l'abondement du CEREP pour le dispositif PEE /PERECO qui sera de 100 % avec un maximum de 300 € brut sur l'ensemble du dispositif. Signature d'un avenant annuel en NAO, avec la délégation syndicale.**
- **Rencontres de la délégation syndicale CFDT avec la direction générale et les accords NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) signés.**
- Un accord a été signé le 22/10/2024 entre Mr MAGNERON, la délégation syndicale représentée par Émeline HERMAN DS *Déléguée Syndicale*, Nadine MAGRIN et Sophie MARINOV, concernant le dispositif PEE *Plan Épargne Entreprise* et du PERECO *Plan Épargne Retraite Collective*, contrat avec le Groupe EPSSENS.
- **Septembre 2025 :** Signature d'un avenant annuel en NAO, avec la délégation syndicale pour le PEE /PERECO.

➤ **Novembre 2025**

Validation des **ASC 2026** par un vote au CSE.

L'enquête conjointe à l'hôpital de Jour Raymond Cahn débute le 26 novembre 2025, 1^{er} rendez-vous avec la salariée s'étant plainte de faits de harcèlement. D'autres entretiens suivront avec la direction de l'établissement ainsi que plusieurs salariés concernés par la situation.

➤ **Décembre 2025 :** début de l'enquête conjointe au CMPP Saint-Michel le 2 décembre 2025.

C. Droit d'information du CSE en 2025

- Complément d'information sur l'Accord de l'Aménagement du Temps de Travail, discussion sur les transformations dans l'organisation au sein des établissements et ses répercussions sur la qualité du travail des salariés et information et précisions, distribution des fiches auto-déclaratives des salariés à remettre aux directions locales.
- Information sur le cadre des réunions d'expression des salariés, délai de retour et transmissions des comptes-rendus aux membres du CSE.
- Information concernant le mouvement du personnel et analyse des départs.
- Information sur le nombre des accidents de travail avec ou sans arrêt de travail, et des arrêts longue maladie.
- Information sur la situation de l'USIS : inauguration des nouveaux locaux de l'USIS. Invitation du CSE le vendredi 12 septembre 2025.
- Information sur le remplacement des salariés pendant leur formation.
- Information sur la formation des stagiaires. Ceux-ci peuvent bénéficier d'une formation de leur choix au COPES sur l'année civile.

- Informations et précisions sur les modalités de prise et de paiement des heures de délégation.
- Résolutions des Œuvres sociales pour l'année 2025 et résolutions ASC pour l'année 2026.
- Présentation régulière au CSE du dispositif PEE *Plan Épargne Entreprise* et du PERECO *Plan Épargne Retraite Collective* au cours de l'année 2025.
- Règlement intérieur des établissements du CEREP présenté d'abord au CSE le 17/12/2024, puis au CSE du 29 avril 2025, avis consultatif favorable du CSE, avec l'insertion d'une procédure d'alerte.
- Information régulière sur les DUERP et les PAPRIACT des établissements du CEREP, ainsi que les fiches entreprises en lien avec la médecine du travail.
- Informations sur les évaluations externes des 3 CMPP et de l'IME, secteur médico-social à l'automne 2025.

D. Droit de consultation du CSE

Séjours thérapeutiques (ST) 2025

Le CSE a été consulté à chaque projet de ST dans les établissements.

Par exemple à savoir du 26 au 28 mai 2025 HDJ RC : séjour à Madrid pour 8 adolescents.

HDJ Boulloche : 2 séjours du 4 au 6 juin 2025 et 1 séjour du 11 au 13 juin 2025.

L'IME : séjour du 4 au 6 Juin 2025 pour 8 jeunes encadrés de 3 professionnels.

HDJ l'EPI : séjour du 30 septembre au 2 octobre 2025, 9 adolescents et 5 encadrants.

Plan global annuel des formations 2025

Le CSE a effectué un suivi de l'exécution du plan de formation de l'année 2026.

Avis du CSE sur le Plan de Développement des Compétences – PDC.

Après consultation le CSE a donné un avis favorable sur l'ensemble des formations de l'année 2026, à de rares exceptions près, lors de la réunion plénière du 16 /12/ 2025.

Campagne budgétaire 2025 – 2026

Les documents concernant la campagne budgétaire prévisionnelle 2026 ont été communiqués au CSE le 16 décembre 2025.

Calendriers prévisionnels de fermeture/ouverture des établissements du CEREP en lien avec les congés payés et congés trimestriels pour l'année 2026.

Après consultation, le 16/12/2025, le CSE a émis un avis favorable sur tous les calendriers 2026 des établissements du CEREP.

Rapport financier du CSE 2025

La **Masse Salariale Brute (MSB)** est de **7 151 053 €** en 2025.

- Le **budget Fonctionnement** représente 0,20 % de la MSB soit **14 303 €**.
- Le **budget Activités Sociales et Culturelles** représente 1,70 % de la MSB soit **121 567 €**.

Le montant total de la subvention est de **135 870 €**.

BUDGET FONCTIONNEMENT ET SOLDES BANCAIRES		
Solde bancaire au 31 décembre 2024		40 494,30
Solde bancaire au 31 décembre 2025		43 281,23
Tâches administratives	Frais postaux, fournitures, téléphone, frais bancaires	739,25
Expertises et missions économiques	Open Conseil, Orseu	3 012
Formation	Formoz	3 050
Communication avec les salariés	Imprimerie, Club Employé	2 624
Frais divers	Transport, assurance, repas	2 267,51
Total des dépenses liées au fonctionnement	11 692,76 €	

3 virements bancaires ont été reçus au titre de la cotisation employeur fonctionnement sur l'année 2025 :

Janvier : **5 812 €**

Juillet : **5 704 €**

Décembre : **2 787 €**

BUDGET ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES ET SOLDES BANCAIRES		
Solde bancaire au 31 décembre 2024		51 481,46
Solde bancaire au 31 décembre 2025		70 695,49
Cultures et voyages	Chèques-Vacances ANCV	32 891
Abondement loisirs	Club Employés	3 992
Loisirs et fêtes	Cafétéria	8 977,68
Évènementiel	Chèques cadeaux Noël	41 054,40
Sport	Participation sport, culture	14 485,42
Frais divers	Frais bancaires, transport, repas, aide financière, fournitures, assurance	1442,39
Total des dépenses liées aux œuvres sociales	102 842,89 €	

3 virements bancaires ont été reçus au titre de la cotisation employeur ASC sur l'année 2025 :

Janvier : 49 403 €

Juillet : 48 480 €

Décembre : 23 684 €

Les activités sociales et culturelles sont calculées en fonction des catégories et ont changé en 2025 :

Catégories	Salaires
Catégorie 1	Salaire inférieur à 3 000 € brut
Catégorie 2	De 3 001 à 3 600 € brut
Catégorie 3	De 3 601 à 5 000 € brut
Catégorie 4	Plus de 5 001 € brut
Catégorie 5	Stagiaires et moins de 46 h par mois

Barème en vigueur en 2025 en euros					
Participation du CSE	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5
Cafétéria	70 euros par salarié et stagiaire par an				
Vacances	250	200	130	60	50
Sport & culture	190	160	100	60	50
Noël	190	160	110	60	50
Enfance	190	160	110	60	50

SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL



CSE dédié aux questions de SSCT

Bilan de la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail 2025

Le champ de la santé, de la sécurité et des conditions de travail fait partie des compétences du Comité Social et Economique (CSE).

Les attributions du CSE dans ce champ sont :

- Procède à l'analyse des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les salariés.
- Contribue notamment à l'adaptation et à l'aménagement des postes de travail afin de faciliter l'accès et le maintien des personnes handicapées à tous les emplois au cours de leur vie professionnelle, et au maintien de l'égalité femme-homme.
- Peut susciter toute initiative qu'il estime utile et proposer notamment des actions de prévention du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes.
- Le CSE procède, à intervalles réguliers, à des inspections en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail. Il réalise des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel.
- Le CSE se saisit de toute question relative à l'hygiène, la sécurité, les conditions de travail et d'une manière générale la santé au travail des salariés. Il est force de proposition.
- Le CSE formule et examine à la demande de l'employeur, toute proposition de nature à améliorer les conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle des salariés, leurs conditions de vie dans l'entreprise ainsi que les conditions dans lesquelles ils bénéficient de garanties collectives complémentaires.

A. Principaux indicateurs

Ces données sont fournies pour l'année concernée (2025) et les trois années précédentes.

Accidents du travail	2022	2023	2024	2025
Nombre d'accidents avec arrêt de travail	1	3	0	6
Nombre d'accidents de trajet avec ou sans arrêt de travail	3	5	3	8
Nombre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées dans l'année	0	0	0	0
Nombre de jours d'arrêt suite aux accidents du travail	15	28	0	261
Nombre d'accidents mortels (total), dont :	0	0	0	0
- nombre d'accidents de trajet	0	0	0	0
- nombre d'accidents du travail	0	0	0	0
- nombre d'accidents de déplacement				

Les jours d'arrêt faisant suite aux accidents de travail concernent majoritairement une seule salariée avec 230 jours d'arrêt.

Maladies professionnelles ou à caractère professionnel	2022	2023	2024	2025
Nombre et nature des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité sociale au cours de l'année	0	0	0	0
Nombre de salariés atteints par des maladies à caractère professionnel	0	0	0	0

Taux de la cotisation « accidents du travail - maladies professionnelles » versée à l'organisme de Sécurité sociale compétent	2022	2023	2024	2025
CMPP Denise Weill	1.07	1.07	0.66	0.69
CMPP Saint-Michel	1.07	1.07	0.66	0.69
Hôpital de jour du Parc Montsouris	1.08	1.08	0.66	0.76
Hôpital de jour Bouilloche	1.20	1.20	0.71	0.73
IME	3.28	3.28	2.44	1.64
Siège	1.07	1.07	0.66	0.69
Hôpitaux de jour EPI et USIS	1.46	1.46	0.91	0.73
COFI-CMP	1.07	1.07	0.66	0.69
COPEs	1.26	1.26	1.18	1.23
Crèche	1.54	1.60	1.58	0.78
CMPP de Courbevoie	3.76	3.78	3.78	2.18

Effectif travaillant en tout ou partie la nuit : 0

Effectif dont la rémunération est liée au rendement : 0

Personnel utilisé à des tâches répétitives (travail à la chaîne) : 0

B. Faits saillants

Les événements significatifs survenus dans le domaine de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des salariés durant l'année écoulée :

1. Les accords d'entreprise

Un accord sur l'accompagnement de la carrière des personnels d'entretien, est toujours en discussion. Une des mesures de cet accord a déjà été anticipée en 2024 concernant la diminution du temps de travail de 10 % pour les salariés de plus de 50 ans avec maintien de salaire. En 2025, nous avons poursuivi les discussions autour de la formation individuelle et collective des agents et de leur rémunération avec un déroulé de carrière tenant compte de leur place dans la structure. L'accord n'a pas encore été formalisé mais une première formation collective a été mise en place sur « *Comment transmettre ce que l'on observe et ressent, que peut-on transmettre ?* », la demande est venue des professionnels lors de notre rencontre annuelle de juin 2025.

Nous poursuivons donc les discussions en NAO avec les représentants syndicaux en 2026.

2. Référent Harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes

Conformément à la Loi, selon l'article L. 2314-1 du Code du travail, « un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes est désigné par le comité social et économique parmi ses membres, sous la forme d'une résolution adoptée selon les modalités définies à l'article L. 2315-32, pour une durée qui prend fin avec celle du mandat des membres élus du comité ».

Les deux candidats qui se sont proposés à cette fonction et qui ont été désignés, par un vote à l'unanimité des membres présents et élus du CS, sont toujours en place en 2025. Ils ont été sollicités par une salariée, ce qui a déclenché une enquête au sein de l'établissement.

3. Désignation de nouveaux RP

Pas d'autre désignation en 2025. Les représentants de proximité sont toujours en place et tous les établissements de soin ont un représentant de proximité ou un membre du CSE en son sein. Seuls le siège et le COPEs n'ont pas de représentants désignés. Une rencontre avec tous les RP a eu lieu en juin 2025, moment de partage et de convivialité autour d'un buffet qui a prolongé les échanges et les discussions avec les membres du CSE.

4. Sur le plan sanitaire

La médecin du travail alerte sur les pics saisonniers d'I.R.A. Infections Respiratoires Aigües, comme la grippe, cette année encore il y a eu un pic important.

De nouveaux rappels ont été faits en 2025 sur une forte recommandation de vaccination des salariés dans notre secteur avec la recrudescence de certaines maladies. Notamment le vaccin de la rougeole (une campagne de sensibilisation a été faite à la crèche surtout) et de la méningite même s'il n'y a pas de consigne particulière.

5. Groupe de travail mis en place à l'hôpital de jour USIS

Le groupe de travail a continué à se réunir en 2025 pour discuter des grands axes du projet d'établissement et l'accompagnement des travaux. Le groupe a gardé la même configuration : la direction générale, des administrateurs et des membres de l'équipe. Une nouvelle directrice institutionnelle et clinique est arrivée en 2025 et un nouveau médecin directeur fin 2025. Ce groupe de travail s'est poursuivi jusqu'à leurs arrivées pour laisser la place ensuite à un travail d'équipe

6. Les travaux dans les établissements

En 2025, de nombreux travaux se sont poursuivis, ont démarré, ou sont en réflexion. Ce point a été évoqué à chaque réunion de CSE.

A l'**hôpital de jour USIS**, le projet de réaménagement de grande ampleur a enfin démarré début janvier 2025 et l'année 2025 a été marquée par l'emménagement dans des locaux mis à disposition de l'hôpital de jour USIS pendant le temps des travaux, soit jusqu'à avril 2025 et le réaménagement des locaux tout neufs. L'activité a été diminuée pour tenir compte des contraintes de déplacement. 3 lieux ont été investis pendant cette période :

- Les groupes du soir ont été accueillis au GST Sainte-Anne, les lundi, mardi et jeudi,
- Le groupe de l'après-midi a été accueilli au centre Paris Anim, accueil d'un groupe au lieu de deux,
- Les temps d'élaboration du projet institutionnel, temps de réunion ont eu lieu au COPES pour l'équipe.

L'inauguration a eu lieu en juin 2025 avec les familles et en septembre 2025 avec les professionnels.

Le **CMPP de Courbevoie**, la poursuite du réaménagement se concrétise par une première phase de travaux terminée, le hall d'entrée, la salle d'attente et le secrétariat. La seconde phase commencera en juillet 2026.

Les autorisations de travaux ont été demandées aux services concernés de la ville de Courbevoie.

A l'**hôpital de jour EPI**, le bureau de la secrétaire médicale, le bureau médical et le bureau de direction, ainsi que la salle polyvalente et la salle de l'atelier cuisine, ont été réaménagés pendant l'été 2025.

L'**hôpital de jour Bouloche** a reçu une proposition pour un nouveau bail. Des travaux importants sont à prévoir. Un groupe de travail s'est formé autour de la direction d'établissement, la direction générale, avec l'architecte, un cabinet d'avocat spécialisé et une administratrice, pour étudier toutes les possibilités.

Un CREP (constat de risque d'exposition au plomb) a été réalisé à l'HDJ Bouloche, des travaux ont permis d'encapsuler les endroits désignés par le diagnostic fait.

L'**hôpital de jour Raymond Cahn** a, quant à lui, réaménagé la salle d'art plastique.

7. D'autres sujets ont été évoqués

La mise à jour du règlement intérieur avec l'insertion de la procédure d'alerte a été faite. La procédure d'alerte émane de la Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (modifiée par la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte). Le document a été mis à disposition des salariés dans les établissements.

Le plan canicule dans les établissements, même si les périodes de surchauffe ne sont pas très longues, elles modifient parfois l'activité par son intensité. Certains établissements ont la climatisation et d'autres établissements ont des moyens de ventilation à disposition. Les grands travaux dans les établissements ont permis de mettre la climatisation quand cela était possible.

C. Moyens et actions

1. Les réunions du CSE dédiées, tout ou partie

Le CSE est unique aux douze établissements du CEREP-PHYMENTIN.

a. Composition

- | | | |
|-------------------------|--|--------------------|
| ▪ Grégory MAGNERON, | Directeur général de l'association/siège | Président CSE |
| ▪ Docteur PENSADO | Médecin du travail | |
| ▪ Catherine HERVE | Infirmière Santé au travail | |
| ▪ Inspection du travail | Responsable unité en fonction du secteur | |
| ▪ Farida MESSIF | Responsable administrative/siège | Invitée permanente |

b. Pour la délégation du personnel au CSE

- | | |
|---------------------|---|
| ▪ Sophie MARINOV | Orthophoniste - CMPP CBV - Secrétaire CSE et déléguée syndicale |
| ▪ Lucas PASCOLINI | Psychologue - HDJ USIS - Secrétaire adjoint CSE - Référent harcèlement |
| ▪ Slimane BOUKERMA | Educateur spécialisé - HJ USIS Trésorier CSE |
| ▪ Céline DOS SANTOS | Secrétaire médicale - CMPP STM - Trésorière adjointe CSE |
| ▪ Nadine MAGRIN | Secrétaire médico-sociale de direction - CMPP CBV - Membre CSE |
| ▪ Samira ZAHROU | Psychologue l'IME - Membre du CSE - Référente harcèlement |
| ▪ Émeline HERMAN | Secrétaire médicale - HDJ L'EPI - Membre CSE et déléguée syndicale (départ en octobre 2025) |

Un nouveau médecin du travail nous rejoindra l'année prochaine. Le Docteur Carmen PENSADO, qui nous a accompagnés pendant ces 11 dernières années, part à la retraite. Elle a assisté à pratiquement toutes nos réunions CSE SSCT. Nous l'avons remerciée pour sa disponibilité, son engagement auprès des équipes et son soutien. Une véritable collaboration qui contribue à l'amélioration des conditions de travail et le maintien dans l'emploi des salariés fragiles.

c. Nombre de réunions

- Nombre de réunions ordinaires : 3 réunions consacrées entièrement aux questions relatives à la Santé Sécurité et Condition de Travail (SSCT) et 8 réunions qui ont été en partie sur ces questions SSCT.
- Nombre de réunions préparatoires : 11
- Nombre de réunions extraordinaires : 1 pour la décision et validation des œuvres sociales pour 2026
- Nombre d'enquêtes menées par les membres CSE : 3
- Nombre de consultations du CSE avant une décision d'aménagement important : 0
- Nombre de visites dans le cadre de la révision des documents uniques : 3
- Nombre de cas de mise en œuvre de la procédure en cas de danger grave et imminent : 0
- Nombre de membres CSE formés au cours de l'année : 7 sur deux formations (volet SSCT et volet social et économique).

2. Les moyens spécialisés en prévention et amélioration des conditions de travail

a. Les groupes d'expression

Un accord d'entreprise relatif aux droits d'expression directe et collective des salariés a été signé en septembre 2015. Les réunions se déroulent dans tous les établissements sur deux périodes : entre le 15 septembre et le 15 octobre, et entre le 15 mars et le 15 avril. Les réunions donnent lieu à un PV (transmis à la direction générale, direction locale, au CSE et aux RP), avec la possibilité de convier la direction générale pour répondre et échanger oralement sur certains sujets. Un avenant à cet accord d'entreprise a été rédigé et proposé, fin 2020, afin d'améliorer les réponses apportées, en lien entre la direction générale et les directions locales. Cet avenant a été effectif début 2021.

Les réunions se sont tenues en 2025 dans les établissements et donné lieu, soit à un compte-rendu, soit à un procès-verbal de carence. 9 réunions ont eu lieu dont 1 réunion a donné lieu à un PV de carence.

b. Le suivi DUERP et le suivi des actions d'amélioration inscrites au PAPRI Pact

Le médecin du travail a rappelé l'importance de mettre à jour les fiches entreprise qui permettent ensuite de construire le DUERP et suivre le PAPRI Pact. En 2025, une visite a eu lieu avec le médecin du travail pour refaire la fiche entreprise de l'USIS après les travaux de grande ampleur. Les fiches d'entreprises seront faites dorénavant via un logiciel sur le site d'Efficienc e santé au travail, après un autodiagnostic effectué par le siège et l'établissement.

3 DUERP ont été mis à jour. Ils ont été présentés en CSE et validés en mars 2025, celui du CMPP de Courbevoie, celui de la crèche et celui du siège. Nous avons effectué la visite du siège et de la crèche, pour le CMPP de Courbevoie, la fiche entreprise nous a permis d'établir le DUERP en attendant la fin des 3 grandes phases de travaux de réaménagement. Le DUERP du CMPP de Courbevoie sera donc revu à cette occasion. Une attention particulière est toujours portée sur la charge émotionnelle du fait de notre secteur d'activité.

Des visites sur site sont déjà programmées pour début 2026 avec notamment l'IME et l'hôpital de jour Raymond Cahn.

Le PAPRI Pact a été revu, 8 mises à jour ont été présentées et validées en séance de CSE de juin et d'octobre 2025.

3. Le suivi des accidents de travail ou de trajet tout au long de l'année

Il a été prévu d'instaurer à chaque réunion de CSE un suivi et une analyse des accidents de travail pour en faire un bilan global au niveau associatif, nous l'avons poursuivi en 2025. Les causes principales, outre les accidents de trajets, sont souvent liées à la violence des enfants dans le cadre de la prise en charge.

Des supervisions et des groupes d'analyse des pratiques se mettent en place de plus en plus dans les établissements et la politique de formation que nous soutenons apportent un soutien pour faire face à cette violence. Les réunions de synthèse hebdomadaire au sein de chaque établissement permettent aussi d'accompagner les professionnels au plus près des besoins.

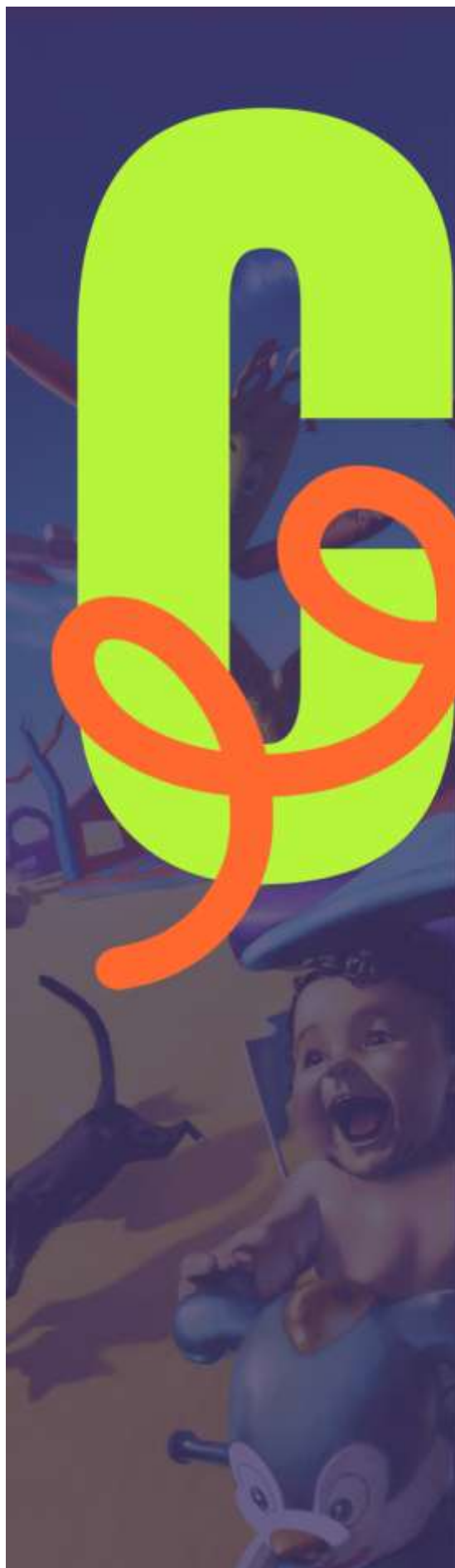
D. Communication du bilan annuel

Les bilans annuels de la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail et le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRI Pact) sont soumis pour avis au CSE.

Ces documents sont laissés dans chaque établissement, au CSE et au siège, à la disposition de l'inspecteur du travail, du médecin de l'inspection du travail, du médecin du travail, et de l'agent des services de prévention de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Bilan annuel 2025 approuvé par les membres du CSE en date du 21 avril 2026.





**Une association
reconnue d'utilité
publique
depuis 1975**

Siège social

**31 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris
secretariat.siege@cerep-phymentin.org
www.cerep-phymentin.org**

Diffusion : juin 2026